3 1761 06351259 4

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE

SPLENDEURS & MISÈRES DES COURTISANES

ŒUVRES COMPLÈTES DE H. DE BALZAC

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

	vol.
Béatrix	1
César Birotteau	1
Le Chef-d'Œuvre inconnu	1
Les Chouans	1
Le Colonel Chabert	1
Contes Drolatiques	2
Le Contrat de Mariage	1
La Cousine Bette	1
Le Cousin Pons	1
Le Curé de Village	1
Un Début dans la Vie	1
Le Député d'Arcis	2
Les Employés	1
L'Enfant Maudit	1
L'Envers de l'Histoire	1
Eugénie Grandet	1
La Fausse Maîtresse	1
La Femme de Trente Ans	1
Une Fille d'Ève	1
Histoire des Treize	1
Illusions perdues	3
L'illustre Gaudissart	1
Louis Lambert	1

	vol.
Le Lys dans la Vallée	1
La Maison du Chat-qui-Pelote	1
La Maison Nucingen	1
Le Médecin de Campagne	1
Mémoires de deux jeunes Mariées	1
Un Ménage de Garçon	1
Modeste Mignon	1
Les Paysans	1
La Peau de Chagrin	1
Le Père Goriot	1
Les Petits Bourgeois	2
Petites Misères de la Vie conjugale	1
Physiologie du Mariage	1
Pierrette	1
La Recherche de l'Absolu	1
Séraphita	1
Splendeurs et Misères des Courtisanes	2
Sur Catherine de Médicis	1
Une Ténébreuse Affaire	1
Ursule Mirouet	1
La Vieille Fille	1

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

H. DE BALZAC

— ŒUVRES COMPLÈTES —

SPLENDEURS ET MISÈRES DES COURTISANES

II

OU MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS

LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1891

Droits de reproduction et de traduction réservés.

20556
PQ
2173
S6
1891
t. 2

SPLENDEURS ET MISÈRES
DES COURTISANES

OU MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS

Le lendemain, à six heures, deux voitures menées en
ste, et appelées par le peuple, dans sa langue énergique,
s *paniers à salade*, sortirent de la Force pour se diri-
r sur la Conciergerie, au Palais de justice.
Il est peu de flâneurs qui n'aient rencontré cette géôle
ulante; mais, quoique la plupart des livres soient écrits
iquement pour les Parisiens, les étrangers seront sans
ute satisfaits de trouver ici la description de ce formi-

dable appareil de notre justice criminelle. Qui sait? les polices russe, allemande ou autrichienne, les magistratures des pays privés de paniers à salade en profiteront peut-être ; et, dans plusieurs contrées étrangères, l'imitation de ce mode de transport sera certainement un bien fait pour les prisonniers.

Cette ignoble voiture à caisse jaune, montée sur deux roues et doublée en tôle, est divisée en deux compartiments. Par-devant, il se trouve une banquette garnie de cuir sur laquelle se relève un tablier. C'est la partie libre du panier à salade, elle est destinée à un huissier et à un gendarme. Une forte grille de fer treillissé sépare, dans toute la hauteur et la largeur de la voiture, cette espèce de cabriolet du second compartiment où sont deux bancs de bois placés, comme dans les omnibus, de chaque côté de la caisse et sur lesquels s'asseyent les prisonniers ; il y sont introduits au moyen d'un marchepied et par une portière sans jour qui s'ouvre au fond de la voiture. Ce surnom de panier à salade vient de ce que, primitivement, la voiture étant à claire-voie de tous côtés, les prisonniers devaient y être secoués absolument comme des salades. Pour plus de sécurité, dans la prévision d'un accident, cette voiture est suivie d'un gendarme à cheval surtout quand elle emmène des condamnés à mort pour subir leur supplice. Ainsi l'évasion est impossible. La voiture, doublée de tôle, ne se laisse mordre par aucun outil. Les prisonniers, scrupuleusement fouillés au moment de leur arrestation ou de leur écrou, peuvent tout au plus posséder des ressorts de montre propres à scier des barreaux, mais impuissants sur des surfaces planes

ussi le panier à salade, perfectionné par le génie de la olice de Paris, a-t-il fini par servir de modèle pour la oiture cellulaire qui transporte les forçats au bagne et ar laquelle on a remplacé l'effroyable charrette, la honte les civilisations précédentes, quoique Manon Lescaut l'ait llustrée.

On expédie d'abord par le panier à salade les prévenus les différentes prisons de la capitale au Palais pour y être nterrogés par le magistrat instructeur. En argot de pri-on, cela s'appelle *aller à l'instruction*. On amène ensuite es accusés de ces mêmes prisons au Palais pour y être ugés, quand il ne s'agit que de la justice correction-nelle; puis, quand il est question, en termes de Palais, lu grand criminel, on les transvase des maisons d'arrêt la Conciergerie, qui est la maison de justice du dépar-ement de la Seine. Enfin, les condamnés à mort sont me-nés dans un panier à salade de Bicêtre à la barrière Saint-Jacques, place destinée aux exécutions capitales, lepuis la révolution de Juillet. Grâce à la philanthropie, es malheureux ne subissent plus le supplice de l'ancien rajet qui se faisait auparavant de la Conciergerie à la place de Grève dans une charrette absolument semblable celle dont se servent les marchands de bois. Cette harrette n'est plus affectée aujourd'hui qu'au transport le l'échafaud. Sans cette explication, le mot d'un illustre ondamné à son complice : « C'est maintenant l'affaire les chevaux! » en montant dans le panier à salade, ne se omprendrait pas. Il est impossible d'aller au dernier sup-plice plus commodément qu'on n'y va maintenant à Paris.

En ce moment, les deux paniers à salade sortis de si

grand matin servaient exceptionnellement à transférer deux prévenus de la maison d'arrêt de la Force à la Conciergerie, et chacun de ces prévenus occupait à lui seul un panier à salade.

Les neuf dixièmes des lecteurs et les neuf dixièmes du dernier dixième ignorent certainement les différences considérables qui séparent ces mots : inculpé, prévenu, accusé, détenu, maison d'arrêt, maison de justice ou maison de détention ; aussi tous seront-ils vraisemblablement étonnés d'apprendre ici qu'il s'agit de tout notre droit criminel, dont l'explication succincte et claire leur sera donnée tout à l'heure, autant pour leur instruction que pour la clarté du dénoûment de cette histoire. D'ailleurs, quand on saura que le premier panier à salade contenait Jacques Collin et le second Lucien qui venait en quelques heures de passer du faîte des grandeurs sociales au fond d'un cachot, la curiosité sera suffisamment excitée déjà. L'attitude des deux complices était caractéristique. Lucien de Rubempré se cachait pour éviter les regards que les passants jetaient sur le grillage de la sinistre et fatale voiture dans le trajet qu'elle faisait par la rue Saint-Antoine pour gagner les quais par la rue du Martroi, et par l'arcade Saint-Jean, sous laquelle on passait alors pour traverser la place de l'Hôtel-de-Ville. Aujourd'hui, cette arcade forme la porte d'entrée de l'hôtel du préfet de la Seine dans le vaste palais municipal. L'audacieux forçat collait sa face sur la grille de sa voiture, entre l'huissier et le gendarme, qui, sûrs de leur panier à salade, causaient ensemble.

Les journées de Juillet 1830 et leur formidable tem-

pête ont tellement couvert de leur bruit les événements intérieurs, l'intérêt politique absorba tellement la France pendant les six derniers mois de cette année, que personne aujourd'hui ne se souvient plus ou se souvient à peine, quelque étranges qu'elles aient été, de ces catastrophes privées, judiciaires, financières, qui forment la consommation annuelle de la curiosité parisienne et qui ne manquèrent pas dans les six premiers mois de cette année. Il est donc nécessaire de faire observer combien Paris fut alors momentanément agité par la nouvelle de l'arrestation d'un prêtre espagnol trouvé chez une courtisane et par celle de l'élégant Lucien de Rubempré, le futur de mademoiselle de Grandlieu, pris sur la grand'-route d'Italie, au petit village de Grez, inculpés tous les deux d'un assassinat dont le fruit allait à sept millions; car le scandale de ce procès surmonta pendant quelques jours l'intérêt prodigieux des dernières élections faites sous Charles X!

D'abord, ce procès criminel était en partie dû à une plainte du baron de Nucingen. Puis l'arrestation de Lucien, à la veille de devenir le secrétaire intime du premier ministre, remuait la société parisienne la plus élevée. Dans tous les salons de Paris, plus d'un jeune homme se souvint d'avoir envié Lucien quand il avait été distingué par la belle duchesse de Maufrigneuse, et toutes les femmes savaient qu'il intéressait alors madame de Sérizy, femme d'un des premiers personnages de l'État. Enfin la beauté de la victime jouissait d'une célébrité singulière dans les différents mondes qui composent Paris : dans le grand monde, dans le monde financier, dans le monde

des courtisanes, dans le monde des jeunes gens, dans le monde littéraire. Depuis deux jours, tout Paris parlait donc de ces deux arrestations. Le juge d'instruction à qui l'affaire était dévolue, M. Camusot, y vit un titre à son avancement; et, pour procéder avec toute la vivacité possible, il avait ordonné de transférer les deux inculpés de la Force à la Conciergerie dès que Lucien de Rubempré serait arrivé de Fontainebleau. L'abbé Carlos et Lucien n'ayant passé, le premier que douze heures et le second qu'une demi-nuit à la Force, il est inutile de dépeindre cette prison qu'on a depuis entièrement modifiée; et, quant aux particularités de l'écrou, ce serait une répétition de ce qui devait se passer à la Conciergerie.

Mais, avant d'entrer dans le drame terrible d'une instruction criminelle, il est indispensable, comme il vient d'être dit, d'expliquer la marche normale d'un procès de ce genre : d'abord, ses diverses phases seront mieux comprises en France et à l'étranger; puis ceux qui l'ignorent apprécieront l'économie du droit criminel, tel que l'ont conçu les législateurs sous Napoléon. C'est d'autant plus important, que cette grande et belle œuvre est, en ce moment, menacée de destruction par le système dit pénitentiaire.

Un crime se commet: s'il y a flagrance, les *inculpés* sont emmenés au corps de garde voisin et mis dans ce cabanon nommé par le peuple *violon,* sans doute parce qu'on y fait de la musique : on y crie ou l'on y pleure. De là, les inculpés sont traduits par-devant le commissaire de police, qui procède à un commencement d'instruction, et qui peut les relaxer, s'il y a erreur; enfin les

nculpés sont transportés au *dépôt de la préfecture,* où la police les tient à la disposition du procureur du roi et du juge d'instruction, qui, selon la gravité des cas, avertis plus ou moins promptement, arrivent et interrogent les gens en état d'arrestation provisoire. Selon la nature des présomptions, le juge d'instruction lance un mandat de dépôt et fait écrouer les inculpés à la maison d'arrêt. Paris a trois maisons d'arrêt : Sainte-Pélagie, la Force et les Madelonnettes.

Remarquez cette expression d'*inculpés.* Notre Code a créé trois distinctions essentielles dans la criminalité : l'inculpation, la prévention, l'accusation. Tant que le mandat d'arrêt n'est pas signé, les auteurs présumés d'un crime ou d'un délit grave sont des *inculpés ;* sous le poids du mandat d'arrêt, ils deviennent des *prévenus,* ils restent purement et simplement prévenus tant que l'instruction se poursuit. L'instruction terminée, une fois que le tribunal a jugé que les prévenus devaient être déférés à la cour, ils passent à l'état d'*accusés,* lorsque la cour royale a jugé, sur la requête du procureur général, qu'il y a charges suffisantes pour les traduire en cour d'assises. Ainsi, les gens soupçonnés d'un crime passent par trois états différents, par trois cribles avant de comparaître devant ce qu'on appelle la justice du pays. Dans le premier état, les innocents possèdent une foule de moyens de justification : le public, la garde, la police. Dans le second état, ils sont devant un magistrat, confrontés aux témoins, jugés par une chambre de tribunal à Paris, ou par tout un tribunal dans les départements. Dans le troisième, ils comparaissent devant douze conseillers, et l'ar-

rêt de renvoi par-devant la cour d'assises peut, en cas d'er reur ou pour défaut de forme, être déféré par les accusé à la cour de cassation. Le jury ne sait pas tout ce qu'. soufflette d'autorités populaires, administratives et judi ciaires, quand il acquitte des accusés. Aussi, selon nous à Paris (nous ne parlons pas des autres ressorts), nous pa raît-il bien difficile qu'un innocent s'asseye jamais su les bancs de la cour d'assises.

Le détenu, c'est le condamné. Notre droit criminel a créé des maisons d'arrêt, des maisons de justice et de maisons de détention, différences juridiques qui corres pondent à celles de prévenu, d'accusé, de condamné. La prison comporte une peine légère, c'est la punition d'un délit minime; mais la détention est une peine afflictive et, dans certains cas, infamante. Ceux qui proposent aujourd'hui le système pénitentiaire bouleversent donc un admirable droit criminel où les peines étaient supérieurement graduées, et ils arriveront à punir les peccadilles presque aussi sévèrement que les plus grands crimes. On pourra, d'ailleurs, comparer, dans les Scènes de la Vie politique (Voir *une Ténébreuse Affaire*), les différences curieuses qui existèrent entre le droit criminel du Code de brumaire an IV et celui du Code Napoléon, qui l'a remplacé.

Dans la plupart des grands procès, comme dans celui-ci, les inculpés deviennent aussitôt des prévenus. La justice lance immédiatement le mandat de dépôt ou d'arrestation. En effet, dans le plus grand nombre des cas, les inculpés ou sont en fuite, ou doivent être surpris instantanément. Aussi, comme on l'a vu, la police, qui

n'est là que le moyen d'exécution, et la justice, étaient-elles venues avec la rapidité de la foudre au domicile d'Esther. Quand même il n'y aurait pas eu des motifs de vengeance soufflés par Corentin à l'oreille de la police judiciaire, il y avait dénonciation d'un vol de sept cent cinquante mille francs par le baron de Nucingen.

Au moment où la première voiture qui contenait Jacques Collin atteignit l'arcade Saint-Jean, passage étroit et sombre, un embarras força le postillon d'arrêter sous l'arcade. Les yeux du prévenu brillaient à travers la grille comme deux escarboucles, malgré le masque de moribond qui, la veille, avait fait croire au directeur de la Force à la nécessité d'appeler le médecin. Libres en ce moment, car ni le gendarme ni l'huissier ne se retournaient pour voir *leur pratique,* ces yeux flamboyants parlaient un langage si clair, qu'un juge d'instruction habile, comme M. Popinot, par exemple, aurait reconnu le forçat dans le sacrilége. En effet, Jacques Collin, depuis que le panier à salade avait franchi la porte de la Force, examinait tout sur son passage. Malgré la rapidité de la course, il embrassait d'un regard avide et complet les maisons, depuis leur dernier étage jusqu'au rez-de-chaussée. Il voyait tous les passants et il les analysait. Dieu ne saisit pas mieux sa création dans ses moyens et dans sa fin que cet homme ne saisissait les moindres différences dans la masse des choses et des passants. Armé d'une espérance, comme le dernier des Horaces le fut de son glaive, il attendait du secours. A tout autre que ce Machiavel du bagne, cet espoir eût paru tellement impossible à réaliser, qu'il se serait laissé machinalement aller,

ce que font tous les coupables. Aucun d'eux ne songe à résister dans la situation où la justice et la police de Paris plongent les prévenus, surtout ceux mis au secret, comme l'étaient Lucien et Jacques Collin. On ne se figure pas l'isolement soudain où se trouve un prévenu : les gendarmes qui l'arrêtent, le commissaire qui l'interroge, ceux qui le mènent en prison, les gardiens qui le conduisent dans ce qu'on appelle littéralement un cachot, ceux qui le prennent sous les bras pour le faire monter dans un panier à salade, tous les êtres qui dès son arrestation l'entourent, sont muets ou tiennent registre de ses paroles pour les répéter soit à la police, soit au juge. Cette absolue séparation, si simplement obtenue entre le monde entier et le prévenu, cause un renversement complet dans ses facultés, une prodigieuse prostration de l'esprit, surtout quand ce n'est pas un homme familiarisé par ses antécédents avec l'action de la justice. Le duel entre le coupable et le juge est donc d'autant plus terrible, que la justice a pour auxiliaires le silence des murailles et l'incorruptible indifférence de ses agents.

Néanmoins, Jacques Collin ou Carlos Herrera (il est nécessaire de lui donner l'un ou l'autre de ces noms, selon les nécessités de la situation) connaissait de longue main les façons de la police, de la geôle et de la justice. Aussi ce colosse de ruse et de corruption avait-il employé les forces de son esprit et les ressources de sa mimique à bien jouer la surprise, la niaiserie d'un innocent, tout en donnant aux magistrats la comédie de son agonie. Comme on l'a vu, Asie, cette savante Locuste, lui avait fait prendre un poison mitigé de manière à produire le semblant d'une

maladie mortelle. L'action de M. Camusot, celle du commissaire de police, l'interrogante activité du procureur du roi, avaient donc été annulées par l'action, par l'activité d'une apoplexie foudroyante.

— Il s'est empoisonné! s'était écrié M. Camusot, épouvanté par les souffrances du soi-disant prêtre quand on l'avait descendu de la mansarde en proie à d'horribles convulsions.

Quatre agents avaient eu beaucoup de peine à convoyer l'abbé Carlos par l'escalier jusqu'à la chambre d'Esther, où tous les magistrats et les gendarmes étaient réunis.

— C'est ce qu'il avait de mieux à faire, s'il est coupable, avait répondu le procureur du roi.

— Le croyez-vous donc malade?... avait demandé le commissaire de police.

La police doute toujours de tout. Ces trois magistrats s'étaient alors parlé, comme on le suppose, à l'oreille; mais Jacques Collin avait deviné sur leurs physionomies le sujet de leurs confidences, et il en avait profité pour rendre impossible ou tout à fait insignifiant l'interrogatoire sommaire qui se fait au moment d'une arrestation; il avait balbutié des phrases où l'espagnol et le français se combinaient de manière à présenter des nonsens.

A la Force, cette comédie avait obtenu d'abord un succès d'autant plus complet, que le chef de *la sûreté* (abréviation de ces mots chef de la brigade de police de sûreté), Bibi-Lupin, qui jadis avait arrêté Jacques Collin dans la pension bourgeoise de madame Vauquer, était en mission dans les départements, et suppléé par un agent

désigné comme le successeur de Bibi-Lupin et à qui le forçat était inconnu.

Bibi-Lupin, ancien forçat, compagnon de Jacques Collin au bagne, était son ennemi personnel. Cette inimitié prenait sa source dans des querelles où Jacques Collin avait toujours eu le dessus, et dans la suprématie exercée par Trompe-la-Mort sur ses compagnons. Enfin, Jacques Collin avait été pendant dix ans la providence des forçats libérés, leur chef, leur conseil à Paris, leur dépositaire et par conséquent l'antagoniste de Bibi-Lupin.

Donc, quoique mis au secret, il comptait sur le dévouement intelligent et absolu d'Asie, son bras droit, et peut-être sur Paccard, son bras gauche, qu'il se flattait de retrouver à ses ordres une fois que le soigneux lieutenant aurait mis à l'abri les sept cent cinquante mille francs volés. Telle était la raison de l'attention surhumaine avec laquelle il embrassait tout sur sa route. Chose étrange! cet espoir allait être pleinement satisfait.

Les deux puissantes murailles de l'arcade Saint-Jean étaient revêtues à six pieds de hauteur d'un manteau de boue permanent produit par les éclaboussures du ruisseau; car les passants n'avaient alors, pour se garantir du passage incessant des voitures et de ce qu'on appelait les coups de pied de charrette, que des bornes depuis longtemps éventrées par les moyeux des roues. Plus d'une fois la charrette d'un carrier avait broyé là des gens inattentifs. Tel fut Paris pendant longtemps et dans beaucoup de quartiers. Ce détail peut faire comprendre l'étroitesse de l'arcade Saint-Jean et combien il était facile de l'encombrer. Qu'un fiacre vînt à y entrer par la place de

Grève, pendant qu'une marchande dite des quatre-saisons y poussait sa petite voiture à bras pleine de pommes par la rue du Martroi, la troisième voiture qui survenait occasionnait alors un embarras. Les passants se sauvaient effrayés, en cherchant une borne qui pût les préserver de l'atteinte des anciens moyeux, dont la longueur était si démesurée qu'il a fallu des lois pour les rogner. Quand le panier à salade arriva, l'arcade était barrée par une de ces marchandes des quatre-saisons dont le type est d'autant plus curieux, qu'il en existe encore des exemplaires dans Paris, malgré le nombre croissant des boutiques de fruitières. C'était si bien la marchande des rues, qu'un sergent de ville, si l'institution en avait été créée alors, l'eût laissée circuler sans lui faire exhiber son permis, malgré sa physionomie sinistre qui suait le crime. La tête, couverte d'un méchant mouchoir de coton à carreaux en loques, était hérissée de mèches rebelles qui montraient des cheveux semblables à des poils de sanglier. Le cou rouge et ridé faisait horreur, et le fichu ne déguisait pas entièrement une peau tannée par le soleil, par la poussière et par la boue. La robe était comme une tapisserie. Les souliers grimaçaient à faire croire qu'ils se moquaient de la figure aussi trouée que la robe. Et quelle pièce d'estomac!... un emplâtre eût été moins sale. A dix pas, cette guenille ambulante et fétide devait affecter l'odorat des gens délicats. Les mains avaient fait cent moissons! Ou cette femme revenait d'un sabbat allemand, ou elle sortait d'un dépôt de mendicité. Mais quels regards!... quelle audacieuse intelligence, quelle vie contenue quand les rayons magnétiques de ses yeux et ceux

de Jacques Collin se rejoignirent pour échanger une idée!

— Range-toi donc, vieil hospice à vermine!... cria le postillon d'une voix rauque.

— Ne vas-tu pas m'écraser, hussard de la guillotine! répondit-elle; ta marchandise ne vaut pas la mienne.

Et, en essayant de se serrer entre deux bornes pour livrer passage, la marchande embarrassa la voie pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de son projet.

— Oh! Asie!... se dit Jacques Collin, qui reconnut sur-le-champ sa complice; tout va bien.

Le postillon échangeait toujours des aménités avec Asie, et les voitures s'accumulaient dans la rue du Martroi.

— *Ahé!... pécairé fermati. Souni là. Vedrem!...* s'écria la vieille Asie avec ces intonations illinoises particulières aux marchandes des rues, qui dénaturent si bien leurs paroles, qu'elles deviennent des onomatopées compréhensibles seulement pour les Parisiens.

Dans le brouhaha de la rue et au milieu des cris de tous les cochers survenus, personne ne pouvait faire attention à ce cri sauvage qui semblait être celui de la marchande. Mais cette clameur, distincte pour Jacques Collin, lui jetait à l'oreille, dans un patois de convention mêlé d'italien et de provençal corrompus, cette phrase terrible :

— *Ton pauvre petit est pris; mais je suis là pour veiller sur vous. Tu vas me revoir...*

Au milieu de la joie infinie que lui causait son triomphe sur la justice, car il espérait pouvoir entretenir des communications au dehors, Jacques Collin fut atteint par une réaction qui eût tué tout autre que lui.

— Lucien arrêté!... se dit-il.

Et il faillit s'évanouir. Cette nouvelle était plus affreuse pour lui que le rejet de son pourvoi, s'il eût été condamné à mort.

Maintenant que les deux paniers à salade roulent sur les quais, l'intérêt de cette histoire exige quelques mots sur la Conciergerie pendant le temps qu'ils mettront à y venir. La Conciergerie, nom historique, mot terrible, chose plus terrible encore, est mêlée aux révolutions de la France, et à celles de Paris surtout. Elle a vu la plupart des grands criminels. Si de tous les monuments de Paris c'est le plus intéressant, c'en est aussi le moins connu... des gens qui appartiennent aux classes supérieures de la société; mais, malgré l'immense intérêt de cette digression historique, elle sera tout aussi rapide que la course des paniers à salade.

Quel est le Parisien, l'étranger ou le provincial, pour peu qu'ils soient restés deux jours à Paris, qui n'aient remarqué les murailles noires flanquées de trois grosses tours à poivrières, dont deux sont presque accouplées, ornement sombre et mystérieux du quai dit des Lunettes? Ce quai commence au bas du pont au Change et s'étend jusqu'au pont Neuf. Une tour carrée, dite la tour de l'Horloge, où fut donné le signal de la Saint-Barthélemy, tour presque aussi élevée que celle de Saint-Jacques-la-Boucherie, indique le Palais et forme le coin de ce quai. Ces quatre tours, ces murailles sont revêtues de ce suaire noirâtre que prennent à Paris toutes les façades à l'exposition du nord. Vers le milieu du quai, à une arcade déserte, commencent les constructions privées que l'établissement du pont Neuf détermina sous le règne de Henri IV.

La place Royale fut la réplique de la place Dauphine. C'est le même système d'architecture, de la brique encadrée par des chaînes de pierres de taille. Cette arcade et la rue de Harlay indiquent les limites du Palais à l'ouest. Autrefois, la préfecture de police, hôtel des premiers présidents au parlement, dépendait du Palais. La cour des comptes et la cour des aides y complétaient la justice suprême, celle du souverain. On voit qu'avant la Révolution le Palais jouissait de cet isolement qu'on cherche à créer aujourd'hui.

Ce carré, cette île de maisons et de monuments, où se trouve la Sainte-Chapelle, le plus magnifique joyau de l'écrin de saint Louis, cet espace est le sanctuaire de Paris; c'en est la place sacrée, l'arche sainte. Et d'abord, cet espace fut la première cité tout entière, car l'emplacement de la place Dauphine était une prairie dépendante du domaine royal où se trouvait un moulin à frapper les monnaies. De là le nom de la rue de la Monnaie, donné à celle qui mène au pont Neuf. De là aussi le nom d'une des trois tours rondes, la seconde, qui s'appelle la *tour d'Argent,* et qui semblerait prouver qu'on y a primitivement battu monnaie. Le fameux moulin, qui se voit dans les anciens plans de Paris, serait vraisemblablement postérieur au temps où l'on frappait la monnaie dans le Palais même, et dû sans doute à un perfectionnement dans l'art monétaire. La première tour, presque accolée à la tour d'Argent, se nomme la tour de Montgomery. La troisième, la plus petite, mais la mieux conservée des trois, car elle a gardé ses créneaux, a nom la tour Bonbec. La Sainte-Chapelle et ces quatre tours (en comprenant la tour de

l'Horloge) déterminent parfaitement l'enceinte, le périmètre, dirait un employé du cadastre, du Palais, depuis les Mérovingiens jusqu'à la première maison de Valois; mais, pour nous, et par suite de ses transformations, ce Palais représente plus spécialement l'époque de saint Louis.

Charles V, le premier, abandonna le Palais au parlement, institution nouvellement créée, et alla, sous la protection de la Bastille, habiter le fameux hôtel Saint-Pol, auquel on adossa plus tard le palais des Tournelles. Puis, sous les derniers Valois, la royauté revint de la Bastille au Louvre, qui avait été sa première bastille. La première demeure des rois de France, le palais de saint Louis, qui a gardé ce nom de Palais tout court, pour signifier le palais par excellence, est tout entier enfoui sous le palais de justice; il en forme les caves, car il était bâti dans la Seine, comme la cathédrale, et bâti si soigneusement, que les plus hautes eaux de la rivière en couvrent à peine les premières marches. Le quai de l'Horloge enterre d'environ vingt pieds ces constructions dix fois séculaires. Les voitures roulent à la hauteur du chapiteau des fortes colonnes de ces trois tours, dont jadis l'élévation devait être en harmonie avec l'élégance du Palais, et d'un effet pittoresque sur l'eau, puisque aujourd'hui ces tours le disputent encore en hauteur aux monuments les plus élevés de Paris. Quand on contemple cette vaste capitale du haut de la lanterne du Panthéon, le Palais, avec la Sainte-Chapelle, est encore ce qui paraît le plus monumental parmi tant de monuments. Ce palais de nos rois, sur lequel vous marchez quand vous arpentez l'immense salle des pas perdus, était une merveille d'architecture, il l'est

encore aux yeux intelligents du poëte qui vient l'étudier en examinant la Conciergerie. Hélas! la Conciergerie a envahi le palais des rois. Le cœur saigne à voir comment on a taillé des geôles, des réduits, des corridors, des logements, des salles sans jour ni air dans cette magnifique composition où le byzantin, le roman, le gothique, ces trois faces de l'art ancien, ont été raccordés par l'architecture du XIIe siècle. Ce palais est à l'histoire monumentale de la France des premiers temps ce que le château de Blois est à l'histoire monumentale des seconds temps. De même qu'à Blois (Voir *Étude sur Catherine de Médicis*, ÉTUDES PHILOSOPHIQUES), dans une cour vous pouvez admirer le château des comtes de Blois, celui de Louis XII, celui de François Ier, celui de Gaston; de même, à la Conciergerie, vous retrouvez, dans la même enceinte, le caractère des premières races, et, dans la Sainte-Chapelle, l'architecture de saint Louis. Conseil municipal, si vous donnez des millions, mettez aux côtés des architectes un ou deux poëtes, si vous voulez sauver le berceau de Paris, le berceau des rois, en vous occupant de doter Paris et la cour souveraine d'un palais digne de la France! C'est une question à étudier pendant quelques années avant de rien commencer. Encore une ou deux prisons de bâties comme celle de la Roquette, et le palais de saint Louis sera sauvé.

Aujourd'hui, bien des plaies affectent ce gigantesque monument, enfoui sous le Palais et sous le quai, comme un de ces animaux antédiluviens dans les plâtres de Montmartre; mais la plus grande, c'est d'être la Conciergerie! Ce mot, on le comprend. Dans les premiers temps de la monarchie, les grands coupables, car les villains (il faut

tenir à cette orthographe qui laisse au mot sa signification de paysan) et les bourgeois appartenant à des juridictions urbaines ou seigneuriales, les possesseurs des *grands* ou *petits fiefs* étaient amenés au roi et gardés à la Conciergerie. Comme on saisissait peu de ces grands coupables, la Conciergerie suffisait à la justice du roi. Il est difficile de savoir précisément l'emplacement de la primitive Conciergerie. Néanmoins, comme les cuisines de saint Louis existent encore, et forment aujourd'hui ce qu'on nomme la *Souricière,* il est à présumer que la Conciergerie primitive devait être située là où se trouvait, avant 1825, la Conciergerie judiciaire du parlement, sous l'arcade à droite du grand escalier extérieur qui mène à la cour royale. De là, jusqu'en 1825, partirent les condamnés pour aller subir leur supplice. De là sortirent tous les grands criminels, toutes les victimes de la politique, la maréchale d'Ancre comme la reine de France, Semblançay comme Malesherbes, Damien comme Danton, Desrues comme Castaing. Le cabinet de Fouquier-Tinville, le même que le cabinet actuel du procureur du roi, se trouvait placé de manière que l'accusateur public pût voir défiler dans leurs charrettes les gens que le tribunal révolutionnaire venait de condamner. Cet homme fait glaive pouvait ainsi donner un dernier coup d'œil à ses fournées.

Depuis 1825, sous le ministère de M. de Peyronnet, un grand changement eut lieu dans le Palais. Le vieux guichet de la Conciergerie, où se passaient les cérémonies de l'écrou et de la toilette, fut fermé et transporté où il se trouve aujourd'hui, entre la tour de l'Horloge et la tour de Montgomery, dans une cour intérieure indiquée par une

arcade. A gauche se trouve la Souricière, à droite le guichet. Les paniers à salade entrent dans cette cour assez irrégulière, et peuvent y rester, y tourner avec facilité, s'y trouver, en cas d'émeute, protégés contre une tentative par la forte grille de l'arcade; tandis qu'autrefois ils n'avaient pas la moindre facilité pour manœuvrer dans l'étroit espace qui sépare le grand escalier extérieur de l'aile droite du Palais. Aujourd'hui, la Conciergerie, à peine suffisante pour les accusés (il y faudrait de la place pour trois cents personnes, hommes et femmes), ne reçoit plus ni prévenus ni détenus, excepté dans de rares occasions, comme celle qui y faisait amener Jacques Collin et Lucien. Tous ceux qui y sont prisonniers doivent comparaître en cour d'assises. Par exception, la magistrature y souffre les coupables de la haute société qui, déjà suffisamment déshonorés par un arrêt de cour d'assises, seraient punis au delà des bornes s'ils subissaient leur peine à Melun ou à Poissy. Ouvrard préféra le séjour de la Conciergerie à celui de Sainte-Pélagie. En ce moment, le notaire Lehon, le prince de Bergues y font leur temps de détention par une tolérance arbitraire, mais pleine d'humanité.

Généralement, les prévenus, soit pour aller, en argot de Palais, à l'instruction, soit pour comparaître en police correctionnelle, sont versés par les paniers à salade directement à la Souricière. La Souricière, qui fait face au guichet, se compose d'une certaine quantité de cellules pratiquées dans les cuisines de saint Louis, et où les prévenus extraits de leurs prisons attendent l'heure de la séance du tribunal ou l'arrivée de leur juge d'instruction. La Souricière est bornée au nord par le quai, à l'est par

le corps de garde de la garde municipale, à l'ouest par la cour de la Conciergerie, et au midi par une immense salle voûtée (sans doute l'ancienne salle des festins), encore sans destination. Au-dessus de la Souricière s'étend un corps de garde intérieur, ayant vue par une croisée sur la cour de la Conciergerie; il est occupé par la gendarmerie départementale, et l'escalier y aboutit. Quand l'heure du jugement sonne, les huissiers viennent faire l'appel des prévenus, les gendarmes descendent en nombre égal à celui des prévenus, chaque gendarme prend un prévenu sous le bras; et, ainsi accouplés, ils gravissent l'escalier, traversent le corps de garde et arrivent par des couloirs dans une pièce contiguë à la salle où siége la fameuse sixième chambre du tribunal, à laquelle est dévolue l'audience de la police correctionnelle. Ce chemin est celui que prennent aussi les accusés pour aller de la Conciergerie à la cour d'assises, et pour en revenir.

Dans la salle des pas perdus, entre la porte de la première chambre du tribunal de première instance et le perron qui mène à la sixième, on remarque immédiatement, en s'y promenant pour la première fois, une entrée sans porte, sans aucune décoration d'architecture, un trou carré vraiment ignoble. C'est par là que les juges, les avocats pénètrent dans ces couloirs, dans le corps de garde, descendent à la Souricière et au guichet de la Conciergerie. Tous les cabinets des juges d'instruction sont situés à différents étages dans cette partie du Palais. On y parvient par d'affreux escaliers, un dédale où se perdent presque toujours ceux à qui le Palais est inconnu. Les fenêtres de ces cabinets donnent les unes sur le quai, les

autres sur la cour de la Conciergerie. En 1830, quelques cabinets de juges d'instruction avaient vue sur la rue de la Barillerie.

Ainsi, quand un panier à salade tourne à gauche dans la cour de la Conciergerie, il amène des prévenus à la Souricière; quand il tourne à droite, il importe des accusés à la Conciergerie. Ce fut donc de ce côté que le panier à salade où se trouvait Jacques Collin fut dirigé pour le déposer au guichet. Rien de plus formidable. Criminels ou visiteurs aperçoivent deux grilles de fer forgé, séparées par un espace d'environ six pieds, qui s'ouvrent toujours l'une après l'autre, et à travers lesquelles tout est observé si scrupuleusement, que les gens à qui le *permis de visiter* est accordé passent cette pièce à travers la grille avant que la clef grince dans la serrure. Les magistrats instructeurs, ceux du parquet eux-mêmes n'entrent pas sans avoir été reconnus. Aussi, parlez de la possibilité de communiquer ou de s'évader!... le directeur de la Conciergerie aura sur les lèvres un sourire qui glacera le doute chez le romancier le plus téméraire dans ses entreprises contre la vraisemblance. On ne connaît, dans les annales de la Conciergerie, que l'évasion de la Valette; mais la certitude d'une auguste connivence, aujourd'hui prouvée, a diminué sinon le dévouement de l'épouse, du moins le danger d'un insuccès. En jugeant sur les lieux de la nature des obstacles, les gens les plus amis du merveilleux reconnaîtront qu'en tout temps ces obstacles étaient ce qu'ils sont encore, invincibles. Aucune expression ne peut dépeindre la force des murailles et des voûtes, il faut les voir. Quoique le pavé de la cour soit en contre-bas de

celui du quai, lorsque vous franchissez le guichet, il faut encore descendre plusieurs marches pour arriver dans une immense salle voûtée, dont les puissantes murailles sont ornées de colonnes magnifiques et sont flanqués de la tour de Montgomery, qui fait partie aujourd'hui du logement du directeur de la Conciergerie, et de la tour d'Argent, qui sert de dortoir aux surveillants, guichetiers ou porte-clefs, comme il vous plaira de les appeler. Le nombre de ces employés n'est pas aussi considérable qu'on peut l'imaginer (ils sont vingt); leur dortoir, de même que leur coucher, ne diffère pas de celui de la *pistole*. Ce nom vient sans doute de ce que jadis les prisonniers donnaient une pistole par semaine pour ce logement, dont la nudité rappelle les froides mansardes que les grands hommes sans fortune commencent par habiter à Paris. A gauche, dans cette vaste salle d'entrée, se trouve le greffe de la Conciergerie, espèce de bureau formé par des vitrages où siégent le directeur et son greffier, où sont les registres d'écrou. Là, le prévenu, l'accusé, sont inscrits, décrits et fouillés. Là se décide la question du logement, dont la solution dépend de la bourse du patient. En face du guichet de cette salle, on aperçoit une porte vitrée, celle d'un parloir où les parents et les avocats communiquent avec les accusés par un guichet à double grille de bois. Ce parloir tire son jour du préau, le lieu de promenade intérieure où les accusés respirent au grand air et font de l'exercice à des heures déterminées.

Cette grande salle, éclairée par le jour douteux de ces deux guichets, car l'unique croisée donnant sur la cour d'arrivée est entièrement prise par le greffe qui l'encadre,

présente aux regards une atmosphère et une lumière parfaitement en harmonie avec les images préconçues par l'imagination. C'est d'autant plus effrayant que, parallèlement aux tours d'Argent et de Montgomery, vous apercevez ces cryptes mystérieuses, voûtées, formidables, sans lumière, qui tournent autour du parloir, qui mènent aux cachots de la reine, de Madame Élisabeth, et aux cellules appelées *les secrets*. Ce dédale de pierres de taille est devenu le souterrain du Palais de justice, après avoir vu les fêtes de la royauté. De 1825 à 1832, ce fut dans cette immense salle, entre un gros poêle qui la chauffe et la première des deux grilles, que se faisait l'opération de la toilette. On ne passe pas encore sans frémir sur ces dalles qui ont reçu le choc et les confidences de tant de derniers regards.

Pour sortir de son affreuse voiture, le moribond eut besoin de l'assistance de deux gendarmes, qui le prirent chacun sous un bras, le soutinrent et le portèrent comme évanoui dans le greffe. Ainsi traîné, le mourant levait les yeux au ciel de manière à ressembler au Sauveur descendu de la croix. Certes, dans aucun tableau, Jésus n'offre une face plus cadavérique, plus décomposée que ne l'était celle du faux Espagnol, il semblait près de rendre le dernier soupir. Quand il fut assis dans le greffe, il répéta d'une voix défaillante les paroles qu'il adressait à tout le monde depuis son arrestation :

— Je me réclame de Son Excellence l'ambassadeur d'Espagne...

— Vous direz cela, répondit le directeur, à M. le juge d'instruction...

— Ah! Jésus! répliqua Jacques Collin en soupirant. Ne puis-je avoir un bréviaire?... Me refusera-t-on toujours un médecin?... Je n'ai pas deux heures à vivre.

Carlos Herrera devant être mis au secret, il fut inutile de lui demander s'il réclamait les bénéfices de la pistole, c'est-à-dire le droit d'habiter une de ces chambres où l'on jouit du seul confort permis par la justice. Ces chambres sont situées au bout du préau dont il sera question plus tard. L'huissier et le greffier remplirent de concert et flegmatiquement les formalités de l'écrou.

— Monsieur le directeur, dit Jacques Collin en baragouinant le français, je suis mourant, vous le voyez. Dites, si vous le pouvez, dites surtout le plus tôt possible à ce monsieur juge, que je sollicite comme une faveur ce qu'un criminel devrait le plus redouter, de paraître devant lui dès qu'il sera venu; car mes souffrances sont vraiment intolérables, et, dès que je le verrai, toute erreur cessera...

Règle générale, les criminels parlent tous d'erreur! Allez dans les bagnes, questionnez-y les condamnés, ils sont presque tous victimes d'une erreur de la justice. Aussi ce mot fait-il sourire imperceptiblement tous ceux qui sont en contact avec des prévenus, des accusés ou des condamnés.

— Je puis parler de votre réclamation au juge d'instruction, répondit le directeur.

— Je vous bénirai donc, monsieur!... répliqua le faux Espagnol en levant les yeux au ciel.

Aussitôt écroué, Carlos Herrera, pris sous chaque bras par deux gardes municipaux accompagnés d'un surveil-

lant, à qui le directeur désigna celui des secrets où devai être renfermé le prévenu, fut conduit par le dédale souterrain de la Conciergerie dans une chambre très-saine quoi qu'en aient dit certains philanthropes, mais sans communications possibles.

Quand il eut disparu, les surveillants, le directeur de la prison, son greffier, l'huissier lui-même, les gendarmes se regardèrent en gens qui se demandent les uns aux autres leur opinion, et sur toutes les figures se peignit le doute; mais, à l'aspect de l'autre prévenu, tous les spectateurs revinrent à leur incertitude habituelle, cachée sous un air d'indifférence. A moins de circonstances extraordinaires, les employés de la Conciergerie sont peu curieux, les criminels étant pour eux ce que les pratiques sont pour les coiffeurs. Aussi, toutes les formalités dont l'imagination s'épouvante s'accomplissent-elles plus simplement que des affaires d'argent chez un banquier, et souvent avec plus de politesse. Lucien présenta le masque du coupable abattu, car il se laissait faire, il s'abandonnait en machine. Depuis Fontainebleau, le poëte contemplait sa ruine, et il se disait que l'heure des expiations avait sonné. Pâle, défait, ignorant tout ce qui s'était passé pendant son absence chez Esther, il se savait le compagnon intime d'un forçat évadé; situation qui suffisait à lui faire apercevoir des catastrophes pires que la mort. Quand sa pensée enfantait un projet, c'était le suicide. Il voulait échapper à tout prix aux ignominies qu'il entrevoyait comme les fantaisies d'un rêve pénible.

Jacques Collin fut placé, comme le plus dangereux des deux prévenus, dans un cabanon tout en pierres de taille,

qui tire son jour d'une de ces petites cours intérieures comme il s'en trouve dans l'enceinte du Palais, et situé dans l'aile où le procureur général a son cabinet. Cette petite cour sert de préau au quartier des femmes. Lucien fut mené par le même chemin, car, selon les ordres donnés par le juge d'instruction, le directeur eut des égards pour lui, dans un cabanon contigu aux pistoles.

Généralement, les personnes qui n'auront jamais de démêlés avec la justice conçoivent les idées les plus noires sur la mise au secret. L'idée de justice criminelle ne se sépare point des vieilles idées sur la torture ancienne, sur l'insalubrité des prisons, sur la froideur des murailles de pierre d'où suintent des larmes, sur la grossièreté des geôliers et de la nourriture, accessoires obligés des drames; mais il n'est pas inutile de dire ici que ces exagérations n'existent qu'au théâtre, et font sourire les magistrats, les avocats, et ceux qui, par curiosité, visitent les prisons ou qui viennent les observer. Pendant longtemps, ce fut terrible. Il est certain que les accusés étaient, sous l'ancien parlement, dans les siècles de Louis XIII et de Louis XIV, jetés pêle-mêle dans une espèce d'entre-sol au-dessus de l'ancien guichet. Les prisons ont été l'un des crimes de la révolution de 1789, et il suffit de voir le cachot de la reine et celui de Madame Élisabeth pour concevoir une horreur profonde des anciennes formes judiciaires. Mais, aujourd'hui, si la philanthropie a fait à la société des maux incalculables, elle a produit un peu de bien pour les individus. Nous devons à Napoléon notre Code criminel, qui, plus que le Code civil, dont la réforme est en quelques points urgente, sera l'un des plus grands monuments de

ce règne si court. Ce nouveau droit criminel ferma tout un abîme de souffrances. Aussi, peut-on affirmer qu'en mettant à part les affreuses tortures morales auxquelles les gens des classes supérieures sont en proie en se trouvant sous la main de la justice, l'action de ce pouvoir est d'une douceur et d'une simplicité d'autant plus grandes, qu'elles sont inattendues. L'inculpé, le prévenu, ne sont certainement pas logés comme chez eux; mais le nécessaire se trouve dans les prisons de Paris. D'ailleurs, la pesanteur des sentiments auxquels on se livre ôte aux accessoires de la vie leur signification habituelle. Ce n'est jamais le corps qui souffre. L'esprit est dans un état si violent, que toute espèce de malaise, de brutalité, s'il s'en rencontrait dans le milieu où l'on est, se supporterait aisément. Il faut admettre, à Paris surtout, que l'innocent est promptement mis en liberté.

Lucien, en entrant dans sa cellule, trouva donc la fidèle image de la première chambre qu'il avait occupée à Paris, à l'hôtel *Cluny*. Un lit semblable à ceux des plus pauvres hôtels garnis du quartier latin, des chaises foncées de paille, une table et quelques ustensiles composaient le mobilier de l'une de ces chambres, où souvent on réunit deux accusés quand leurs mœurs sont douces et leurs crimes d'une catégorie rassurante, comme les faux et les banqueroutes. Cette ressemblance entre son point de départ, plein d'innocence, et le point d'arrivée, dernier degré de la honte et de l'avilissement, fut si bien saisie par un dernier effort de sa fibre poétique, que l'infortuné fondit en larmes. Il pleura pendant quatre heures, insensible en apparence comme une figure de pierre, mais

souffrant de toutes ses espérances renversées, atteint dans toutes ses vanités sociales écrasées, dans son orgueil anéanti, dans tous les *moi* que présentent l'ambitieux, l'amoureux, l'heureux, le dandy, le Parisien, le poëte, le voluptueux et le privilégié. Tout en lui s'était brisé dans cette chute icarienne.

Carlos Herrera, lui, tourna dans son cabanon, dès qu'il y fut seul, comme l'ours blanc du Jardin des plantes dans sa cage. Il vérifia minutieusement la porte et s'assura que, le judas excepté, nul trou n'y avait été pratiqué. Il sonda tous les murs, il regarda la hotte par la gueule de laquelle venait une faible lumière, et il se dit :

— Je suis en sûreté!

Il alla s'asseoir dans un coin où l'œil d'un surveillant appliqué au judas à grillage n'aurait pu le voir. Puis il ôta sa perruque et y décolla promptement un papier qui en garnissait le fond. Le côté de ce papier en communication avec la tête était si crasseux, qu'il semblait être le tégument de la perruque. Si Bibi-Lupin avait eu l'idée d'enlever cette perruque pour reconnaître l'identité de l'Espagnol avec Jacques Collin, il ne se serait pas défié de ce papier, tant cela paraissait faire partie de l'œuvre du perruquier. L'autre côté du papier était encore assez blanc et assez propre pour recevoir quelques lignes. L'opération difficile et minutieuse du décollage avait été commencée à la Force, deux heures n'auraient pas suffi, la moitié de la journée y avait été employée la veille. Le prévenu commença par rogner ce précieux papier de manière à s'en procurer une bande de quatre à cinq lignes de largeur, il la partagea en plusieurs morceaux; puis il

remit dans ce singulier magasin sa provision de papier après en avoir humecté la couche de gomme arabique à l'aide de laquelle il pouvait en rétablir l'adhérence. Il chercha dans une mèche de cheveux un de ces crayons, fins comme des tiges d'épingle, dont la fabrication, due à Susse, était récente, et qui s'y trouvait fixé par de la colle; il en prit un fragment assez long pour écrire et assez petit pour tenir dans son oreille. Ces préparatifs terminés avec la rapidité, la sécurité d'exécution particulières aux vieux forçats qui sont adroits comme des singes, Jacques Collin s'assit sur le bord de son lit et se mit à méditer ses instructions pour Asie, avec la certitude de la trouver sur son chemin, tant il comptait sur le génie de cette femme.

— Dans mon interrogatoire sommaire, se disait-il, j'ai fait l'Espagnol parlant mal le français, se réclamant de son ambassadeur, alléguant les priviléges diplomatiques et ne comprenant rien à ce qu'on lui demandait, tout cela bien scandé par des faiblesses, par des points d'orgue, des soupirs, enfin toutes les *balançoires* d'un mourant. Restons sur ce terrain. Mes papiers sont en règle. Asie et moi, nous mangerons bien M. Camusot, il n'est pas fort. Pensons donc à Lucien, il s'agit de lui refaire le moral, il faut arriver à cet enfant à tout prix, lui tracer un plan de conduite; autrement, il va se livrer, me livrer et tout perdre!... Avant son interrogatoire, il doit avoir été seriné. Puis il me faut des témoins qui maintiennent mon état de prêtre!

Telle était la situation morale et physique des deux prévenus, dont le sort dépendait en ce moment de M. Ca-

musot, juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine, souverain arbitre, pendant le temps que lui donnait le Code criminel, des plus petits détails de leur existence ; car lui seul pouvait permettre que l'aumônier, le médecin de la Conciergerie ou qui que ce soit communiquât avec eux.

Aucune puissance humaine, ni le roi, ni le garde des sceaux, ni le premier ministre, ne peut empiéter sur le pouvoir d'un juge d'instruction, rien ne l'arrête, rien ne lui commande. C'est un souverain soumis uniquement à sa conscience et à la loi. En ce moment, où philosophes, philanthropes et publicistes sont incessamment occupés à diminuer tous les pouvoirs sociaux, le droit conféré par nos lois aux juges d'instruction est devenu l'objet d'attaques d'autant plus terribles, qu'elles sont presque justifiées par ce droit, qui, disons-le, est exorbitant. Néanmoins, pour tout homme sensé, ce pouvoir doit rester sans atteinte ; on peut, dans certains cas, en adoucir l'exercice par un large emploi de la caution ; mais la société, déjà bien ébranlée par l'inintelligence et par la faiblesse du jury (magistrature auguste et suprême, qui ne devrait être confiée qu'à des notabilités élues), serait menacée de ruine si l'on brisait cette colonne qui soutient tout notre droit criminel. L'arrestation préventive est une de ces facultés terribles, nécessaires, dont le danger social est contre-balancé par sa grandeur même. D'ailleurs, se défier de la magistrature est un commencement de dissolution sociale. Détruisez l'institution, reconstruisez-la sur d'autres bases ; demandez, comme avant la Révolution, d'immenses garanties de fortune à la magistrature ; mais croyez-y !

n'en faites pas l'image de la société pour y insulter. Aujourd'hui, le magistrat, payé comme un fonctionnaire, pauvre pour la plupart du temps, a troqué sa dignité d'autrefois contre une morgue qui semble intolérable à tous les égaux qu'on lui a faits; car la morgue est une dignité qui n'a pas de points d'appui. Là gît le vice de l'institution actuelle. Si la France était divisée en dix ressorts, on pourrait relever la magistrature en exigeant d'elle de grandes fortunes, ce qui devient impossible avec vingt-six ressorts. La seule amélioration réelle à réclamer dans l'exercice du pouvoir confié au juge d'instruction, c'est la réhabilitation de la maison d'arrêt. L'état de prévention devrait n'apporter aucun changement dans les habitudes des individus. Les maisons d'arrêt devraient, à Paris, être construites, meublées et disposées de manière à modifier profondément les idées du public sur la situation des prévenus. La loi est bonne, elle est nécessaire, l'exécution en est mauvaise, et les mœurs jugent les lois d'après la manière dont elles s'exécutent. L'opinion publique, en France, condamne les prévenus et réhabilite les accusés par une inexplicable contradiction. Peut-être est-ce le résultat de l'esprit essentiellement frondeur du Français. Cette inconséquence du public parisien fut un des motifs qui contribuèrent à la catastrophe de ce drame; ce fut même, comme on le verra, l'un des plus puissants. Pour être dans le secret des scènes terribles qui se jouent dans le cabinet d'un juge d'instruction; pour bien connaître la situation respective des deux parties belligérantes, les prévenus et la justice, dont la lutte a pour objet le secret gardé par ceux-ci contre la curiosité du juge, si bien

nommé *le curieux* dans l'argot des prisons, on ne doit jamais oublier que les prévenus mis au secret ignorent tout ce que disent les sept ou huit publics qui forment le public, tout ce que savent la police, la justice, et le peu que les journaux publient des circonstances du crime. Aussi, donner à des prévenus un avis comme celui que Jacques Collin venait de recevoir par Asie sur l'arrestation de Lucien, est-ce jeter une corde à un homme qui se noie. On va voir échouer, par cette raison, une tentative qui certes, sans cette communication, eût perdu le forçat. Ces termes une fois bien posés, les gens les moins faciles à s'émouvoir vont être effrayés de ce que produisent ces trois causes de terreur : la séquestration, le silence et le remords.

M. Camusot, gendre d'un des huissiers du cabinet du roi, trop connu déjà pour qu'il soit besoin d'expliquer ses alliances et sa position, se trouvait en ce moment dans une perplexité presque égale à celle de Carlos Herrera, relativement à l'instruction qui lui était confiée. Naguère président d'un tribunal du ressort, il avait été tiré de cette position et appelé juge à Paris, l'une des places les plus enviées en magistrature, par la protection de la célèbre duchesse de Maufrigneuse, dont le mari, menin du dauphin et colonel d'un des régiments de cavalerie de la garde royale, était autant en faveur auprès du roi qu'elle l'était auprès de MADAME. Pour un très-léger service rendu, mais capital pour la duchesse, lors de la plainte en faux portée contre le jeune comte d'Esgrignon par un banquier d'Alençon (Voir, dans LES SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE, *le Cabinet des antiques*), de simple juge en province, il était passé président, et, de président, juge

d'instruction à Paris. Depuis dix-huit mois qu'il siégeait dans le tribunal le plus important du royaume, il avait déjà pu, sur la recommandation de la duchesse de Maufrigneuse, se prêter aux vues d'une grande dame non moins puissante, la marquise d'Espard; mais il avait échoué. (Voir *l'Interdiction.*) Lucien, comme on l'a dit au début de cette Scène, pour se venger de madame d'Espard, qui voulait faire interdire son mari, put rétablir la vérité des faits aux yeux du procureur général et du comte de Sérizy. Ces deux hautes puissances une fois réunies aux amis du marquis d'Espard, la femme n'avait échappé que par la clémence de son mari au blâme du tribunal. La veille, en apprenant l'arrestation de Lucien, la marquise d'Espard avait envoyé son beau-frère, le chevalier d'Espard, chez madame Camusot. Madame Camusot était allée incontinent faire une visite à l'illustre marquise. Au moment du dîner, de retour chez elle, elle avait pris à part son mari dans sa chambre à coucher :

— Si tu peux envoyer ce petit fat de Lucien de Rubempré en cour d'assises, et qu'on obtienne une condamnation contre lui, lui dit-elle à l'oreille, tu seras conseiller à la cour royale...

— Et comment?

— Madame d'Espard voudrait voir tomber la tête de ce pauvre jeune homme. J'ai eu froid dans le dos en écoutant parler une haine de jolie femme.

— Ne te mêle pas des affaires du Palais, répondit Camusot à sa femme.

— Moi, m'en mêler! reprit-elle. Un tiers aurait pu nous entendre, il n'aurait pas su ce dont il s'agissait. La mar-

quise et moi, nous avons été l'une et l'autre aussi délicieusement hypocrites que tu l'es avec moi dans ce moment. Elle voulait me remercier de tes bons offices dans son affaire, en me disant que, malgré l'insuccès, elle en était reconnaissante. Elle m'a parlé de la terrible mission que la loi vous donne. « C'est affreux d'avoir à envoyer un homme à l'échafaud, mais celui-là! c'est faire justice... etc. » Elle a déploré qu'un si beau jeune homme, amené par sa cousine, madame du Châtelet, à Paris, eût si mal tourné. « C'est là, disait-elle, que les mauvaises femmes, comme une Coralie, une Esther, mènent les jeunes gens assez corrompus pour partager avec elles d'ignobles profits! » Enfin de belles tirades sur la charité, sur la religion ! Madame du Châtelet lui avait dit que Lucien méritait mille morts pour avoir failli tuer sa sœur et sa mère... Elle a parlé d'une vacance à la cour royale, elle connaissait le garde des sceaux. « Votre mari, madame, a une belle occasion de se distinguer! » a-t-elle dit en finissant... Et voilà.

— Nous nous distinguons tous les jours en faisant notre devoir, dit Camusot.

— Tu iras loin, si tu es magistrat partout, même avec ta femme! s'écria madame Camusot. Tiens, je t'ai cru niais; aujourd'hui, je t'admire...

Le magistrat eut sur les lèvres un de ces sourires qui n'appartiennent qu'à eux, comme celui des danseuses n'est qu'à elles.

— Madame, puis-je entrer? demanda la femme de chambre.

— Que me voulez-vous? lui dit sa maîtresse.

— Madame, la première femme de madame la duchesse de Maufrigneuse est venue ici pendant l'absence de madame, et prie madame, de la part de sa maîtresse, de venir à l'hôtel de Cadignan, toute affaire cessante.

— Qu'on retarde le dîner, dit la femme du juge en pensant que le cocher du fiacre qui l'avait amenée attendait son payement.

Elle remit son chapeau, remonta dans le fiacre, et fut dans vingt minutes à l'hôtel de Cadignan. Madame Camusot, introduite par les petites entrées, resta pendant dix minutes seule dans un boudoir attenant à la chambre à coucher de la duchesse, qui se montra resplendissante, car elle partait pour Saint-Cloud, où l'appelait une invitation à la cour.

— Ma petite, entre nous, deux mots suffisent.

— Oui, madame la duchesse.

— Lucien de Rubempré est arrêté, votre mari instruit l'affaire; je garantis l'innocence de ce pauvre enfant, qu'il soit libre avant vingt-quatre heures. Ce n'est pas tout. Quelqu'un veut voir Lucien demain secrètement dans sa prison; votre mari pourra, s'il le veut, être présent, pourvu qu'il ne se laisse pas apercevoir... Je suis fidèle à ceux qui me servent, vous le savez. Le roi espère beaucoup du courage de ses magistrats dans les circonstances graves où il va se trouver bientôt; je mettrai votre mari en avant, je le recommanderai comme un homme dévoué au roi, fallût-il risquer sa tête. Notre Camusot sera d'abord conseiller, puis premier président n'importe où... Adieu!... je suis attendue, vous m'excusez, n'est-ce pas? Vous n'obligez pas seulement le procureur général, qui dans cette

ffaire ne peut pas se prononcer : vous sauvez encore la ie à une femme qui se meurt, à madame de Sérizy. Ainsi ous ne manquerez pas d'appuis... Allons, vous voyez ma onfiance, je n'ai pas besoin de vous recommander,... vous avez!

Elle se mit un doigt sur les lèvres et disparut.

— Et moi qui n'ai pas pu lui dire que la marquise l'Espard veut voir Lucien sur l'échafaud!... pensait la femme du magistrat en regagnant son fiacre.

Elle arriva dans une telle anxiété, qu'en la voyant le uge lui dit :

— Amélie, qu'as-tu?...

— Nous sommes pris entre deux feux!

Elle raconta son entrevue avec la duchesse en parlant à l'oreille de son mari, tant elle craignait que sa femme de chambre n'écoutât à la porte.

— Laquelle des deux est la plus puissante? dit-elle en terminant. La marquise a failli te compromettre dans la sotte affaire de la demande en interdiction de son mari, tandis que nous devons tout à la duchesse. L'une m'a fait des promesses vagues, tandis que l'autre a dit : « Vous serez conseiller d'abord, premier président ensuite!... » Dieu me garde de te donner un conseil, je ne me mêlerai jamais des affaires du Palais; mais je dois te rapporter fidèlement ce qui se dit à la cour et ce qu'on y prépare...

— Tu ne sais pas, Amélie, ce que le préfet de police m'a envoyé ce matin, et par qui! par un des hommes les plus importants de la police générale du royaume, le Bibi-Lupin de la politique, qui m'a dit que l'État avait des in-

térêts secrets dans ce procès. Dînons et allons aux Variétés... Nous causerons cette nuit, dans le silence du cabinet, de tout ceci; car j'aurai besoin de ton intelligence, celle du juge ne suffit peut-être pas...

Les neuf dixièmes des magistrats nieront l'influence de la femme sur le mari en semblable occurrence; mais, si c'est là l'une des plus fortes exceptions sociales, on peut faire observer qu'elle est vraie, quoique accidentelle. Le magistrat est comme le prêtre, à Paris surtout, où se trouve l'élite de la magistrature, il parle rarement des affaires du Palais, à moins qu'elles ne soient à l'état de chose jugée. Les femmes de magistrats non-seulement affectent de ne jamais rien savoir, mais encore elles ont toutes assez le sentiment des convenances pour devine qu'elles nuiraient à leurs maris si, quand elles sont instruites de quelque secret, elles le laissaient voir. Néanmoins, dans les grandes occasions où il s'agit d'avancement d'après tel ou tel parti pris, beaucoup de femmes ont assisté, comme Amélie, à la délibération du magistrat. Enfin, ces exceptions, d'autant plus niables qu'elles sont toujours inconnues, dépendent entièrement de la manière dont la lutte entre deux caractères s'est accomplie au sein d'un ménage. Or, madame Camusot dominait entièrement son mari. Quand tout dormit chez eux, le magistrat et sa femme s'assirent au bureau sur lequel le juge avait déjà classé les pièces de l'affaire.

— Voici les notes que le préfet de police m'a fait remettre, sur ma demande d'ailleurs, dit Camusot :

L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Cet individu est certainement le nommé Jacques Col-
n, dit Trompe-la-Mort, dont la dernière arrestation re-
onte à l'année 1819, et fut opérée au domicile d'une
ame Vauquer, tenant pension bourgeoise rue Neuve-
ainte-Geneviève, et où il demeurait caché sous le nom
e Vautrin. »

En marge, on lisait de la main du préfet de police :

*Ordre a été transmis par le télégraphe à Bibi-Lupin,
ef de la sûreté, de revenir immédiatement pour aider à
confrontation, car il connaît personnellement Jacques Col-
n, qu'il a fait arrêter en 1819, avec le concours d'une de-
oiselle Michonneau.*

« Les pensionnaires qui logeaient dans la maison Vau-
ier existent encore et peuvent être cités pour établir
dentité.

» Le soi-disant Carlos Herrera est l'ami intime, le con-
iller de M. Lucien de Rubempré, à qui, pendant trois
s, il a fourni des sommes considérables, évidemment
ovenues de vols.

» Cette solidarité, si l'on établit l'identité du soi-disant
pagnol et de Jacques Collin, sera la condamnation du
eur Lucien de Rubempré.

» La mort subite de l'agent Peyrade est due à un em-
oisonnement consommé par Jacques Collin, par Rubem-

pre ou leurs affidés. La raison de cet assassinat vient ce que l'agent était, depuis longtemps, sur les traces ces deux habiles criminels. »

En marge, le magistrat montra cette phrase écrite p le préfet de police lui-même :

Ceci est à ma connaissance personnelle, et j'ai la cer tude que le sieur Lucien de Rubempré s'est indignement jo de Sa Seigneurie le comte de Sérizy et de M. le procure général.

— Qu'en dis-tu, Amélie?

— C'est effrayant!... répondit la femme du juge. Achè donc!

« La substitution du prêtre espagnol au forçat Col est le résultat de quelque crime plus habilement co mis que celui par lequel Cogniard s'est fait comte Sainte-Hélène. »

LUCIEN DE RUBEMPRÉ.

« Lucien Chardon, fils d'un apothicaire d'Angoulêı et dont la mère est une demoiselle de Rubempré, doit une ordonnance du roi le droit de porter le nom de F bempré. Cette ordonnance a été accordée à la sollicitati de madame la duchesse de Maufrigneuse et de M. le con de Sérizy.

» En 182..., ce jeune homme est venu à Paris sans a

ins moyens d'existence, à la suite de madame la com-
esse Sixte du Châtelet, alors madame de Bargeton, cou-
ne de madame d'Espard.

» Ingrat envers madame de Bargeton, il a vécu mari-
alement avec une demoiselle Coralie, décédée actrice du
ymnase, qui a quitté pour lui M. Camusot, marchand
e soieries de la rue des Bourdonnais.

» Bientôt, plongé dans la misère par l'insuffisance des
ecours que lui donnait cette actrice, il a compromis gra-
ement son honorable beau-frère, imprimeur à Angou-
eme, en émettant de faux billets pour le payement des-
uels David Séchard fut arrêté pendant un court séjour
udit Lucien à Angoulême.

» Cette affaire a déterminé la fuite de Rubempré, qui
ubitement a reparu à Paris avec l'abbé Carlos Herrera.

» Sans moyens d'existence connus, le sieur Lucien a
épensé, en moyenne, durant les trois premières années
e son second séjour à Paris, environ trois cent mille
rancs qu'il n'a pu tenir que du soi-disant abbé Carlos
Herrera; mais à quel titre?

» Il a, en outre, récemment employé plus d'un million
à l'achat de la terre de Rubempré pour obéir à une con-
dition mise à son mariage avec mademoiselle Clotilde de
Grandlieu. La rupture de ce mariage tient à ce que la fa-
mille de Grandlieu, à laquelle le sieur Lucien avait dit
enir ces sommes de son beau-frère et de sa sœur, a fait
prendre des informations auprès des respectables époux
Séchard, notamment par l'avoué Derville; et non-seu-
lement ils ignoraient ces acquisitions, mais encore ils
croyaient Lucien excessivement endetté.

» D'ailleurs, la succession recueillie par les époux Séchard consiste en immeubles; et l'argent comptant, suivant leur déclaration, montait à deux cent mille francs.

» Lucien vivait secrètement avec Esther Gobseck; il est donc certain que toutes les profusions du baron de Nucingen, protecteur de cette demoiselle, ont été remises audit Lucien.

» Lucien et son compagnon le forçat ont pu se soutenir plus longtemps que Cogniard en face du monde, en tirant leurs ressources de la prostitution de ladite Esther, autrefois *fille soumise.* »

Malgré les redites que ces notes produisent dans le récit du drame, il était nécessaire de les rapporter textuellement pour faire apercevoir le rôle de la police à Paris. La police a, comme on a déjà pu le voir d'ailleurs d'après la note demandée sur Peyrade, des dossiers, presque toujours exacts, sur toutes les familles et sur tous les individus dont la vie est suspecte, dont les actions sont répréhensibles. Elle n'ignore rien de toutes les déviations. Ce calepin universel, bilan des consciences, est aussi bien tenu que l'est celui de la Banque de France sur les fortunes. De même que la Banque pointe les plus légers retards, en fait de payement, soupèse tous les crédits, estime les capitalistes, suit de l'œil leurs opérations; de même fait la police pour l'honnêteté des citoyens. En ceci, comme au Palais, l'innocence n'a rien à craindre, cette action ne s'exerce que sur les fautes. Quelque haut placée que soit une famille, elle ne saurait se garantir de cette providence sociale. La discrétion est

'ailleurs égale à l'étendue de ce pouvoir. Cette immense uantité de procès-verbaux des commissaires de police, e rapports, de notes, de dossiers, cet océan de renseiements dort immobile, profond et calme comme la mer. u'un accident éclate, que le délit ou le crime se dres-nt, la justice fait un appel à la police; et aussitôt, s'il xiste un dossier sur les inculpés, le juge en prend conaissance. Ces dossiers, où les antécédents sont analysés, e sont que des renseignements qui meurent entre les urailles du Palais; la justice n'en peut faire aucun usage gal, elle s'en éclaire, elle s'en sert, voilà tout. Ces carons fournissent en quelque sorte l'envers de la tapisrie des crimes, leurs causes premières, et presque touurs inédites. Aucun jury n'y croirait, le pays tout entier soulèverait d'indignation si l'on en excipait dans le rocès oral de la cour d'assises. C'est, enfin, la vérité conamnée à rester dans son puits, comme partout et touurs. Il n'est pas de magistrat, après douze ans de praque à Paris, qui ne sache que la cour d'assises, la police orrectionnelle, cachent la moitié de ces infamies, qui ont comme le lit sur lequel a couvé pendant longtemps crime, et qui n'avoue que la justice ne punit pas la oitié des attentats commis. Si le public pouvait connaître squ'où va la discrétion des employés de la police qui nt de la mémoire, il révérerait ces braves gens à l'égal s Cheverus. On croit la police astucieuse, machiavéque : elle est d'une excessive bénignité; seulement, elle coute les passions dans leur paroxysme, elle reçoit les élations, et garde toutes ses notes. Elle n'est épouvanble que d'un côté. Ce qu'elle fait pour la justice, elle

le fait aussi pour la politique. Mais, en politique, elle es aussi cruelle, aussi partiale que feu l'Inquisition.

— Laissons cela, dit le juge en remettant les note dans le dossier, c'est un secret entre la police et la justice le juge verra ce que cela vaut; mais M. et madam Camusot n'en ont jamais rien su.

— As-tu besoin de me répéter cela? dit madame Camusot.

— Lucien est coupable, reprit le juge, mais de quoi?

— Un homme aimé par la duchesse de Maufrigneuse par la comtesse de Sérizy, par Clotilde de Grandlieu n'est pas coupable, répondit Amélie; l'autre *doit* avoi tout fait.

— Mais Lucien est complice! s'écria Camusot.

— Veux-tu m'en croire?... dit Amélie. Rends le prêtre la diplomatie, dont il est le plus bel ornement, innocent ce petit misérable, et trouve d'autres coupables...

— Comme tu y vas!... répondit le juge en souriant. Le femmes tendent au but à travers les lois, comme les oi seaux que rien n'arrête dans l'air.

— Mais, reprit Amélie, diplomate ou forçat, l'abb Carlos te désignera quelqu'un pour se tirer d'affaire.

— Je ne suis qu'un bonnet, tu es la tête, dit Camusot à sa femme.

— Eh bien, la délibération est close, viens embrasse ta Mélie, il est une heure...

Et madame Camusot alla se coucher en laissant so mari mettre ses papiers et ses idées en ordre pour le interrogatoires à faire subir le lendemain aux deux pré venus.

Donc, pendant que les paniers à salade amenaient Jacques Collin et Lucien à la Conciergerie, le juge d'instruction, après avoir déjeuné toutefois, traversait Paris à pied, selon la simplicité de mœurs adoptée par les magistrats parisiens, pour se rendre à son cabinet, où déjà toutes les pièces de l'affaire étaient arrivées. Voici comment :

Tous les juges d'instruction ont un commis greffier, espèce de secrétaire judiciaire assermenté, dont la race se perpétue sans primes, sans encouragements, qui produit toujours d'excellents sujets chez lesquels le mutisme est naturel et absolu. On ignore au Palais, depuis l'origine des parlements jusqu'aujourd'hui, l'exemple d'une indiscrétion commise par les greffiers commis aux instructions judiciaires. Gentil a vendu la quittance donnée à Semblançay par Louise de Savoie, un commis de la guerre a vendu à Czernichef le plan de la campagne de Russie; tous ces traîtres étaient plus ou moins riches. La perspective d'une place au Palais, celle d'un greffe, la conscience du métier, suffisent pour rendre le commis greffier d'un juge d'instruction le rival heureux de la tombe, car la tombe est devenue indiscrète depuis les progrès de la chimie. Cet employé, c'est la plume même du juge. Beaucoup de gens comprendront qu'on soit l'arbre de la machine et se demanderont comment on peut en rester l'écrou; mais l'écrou se trouve heureux; peut-être a-t-il peur de la machine ? Le greffier de Camusot, jeune homme de vingt-deux ans, nommé Coquart, était venu le matin prendre toutes les pièces et les notes du juge, et il avait déjà tout préparé dans le cabinet, quand le magistrat allait flânant

le long des quais, regardant des curiosités dans les boutiques, et se demandant à lui-même :

— Comment s'y prendre avec un gaillard aussi fort que Jacques Collin, en supposant que ce soit lui? Le chef de la sûreté le reconnaîtra ; je dois avoir l'air de faire mon métier, ne fût-ce que pour la police! Je vois tant d'impossibilités, que le mieux serait d'éclairer la marquise et la duchesse, en leur montrant les notes de la police, et je vengerais mon père, à qui Lucien a pris Coralie... En découvrant de si noirs scélérats, mon habileté sera proclamée, et Lucien sera bientôt renié par tous ses amis. Allons, l'interrogatoire en décidera.

Il entra chez un marchand de curiosités, attiré par une horloge de Boulle.

— Ne pas mentir à ma conscience et servir les deux grandes dames, voilà un chef-d'œuvre d'habileté, pensait-il. — Tiens, vous aussi, monsieur le procureur général, dit Camusot à haute voix, vous cherchez des médailles?

— C'est le goût de presque tous les justiciards, répondit en riant le comte de Granville, à cause des revers.

Et, après avoir regardé la boutique pendant quelques instants comme s'il y achevait son examen, il emmena Camusot le long du quai, sans que Camusot pût croire à autre chose qu'un hasard.

— Vous allez interroger ce matin M. de Rubempré, dit le procureur général. Pauvre jeune homme, je l'aimais...

— Il y a bien des charges contre lui, dit Camusot.

— Oui, j'ai vu les notes de la police ; mais elles sont dues, en partie, à un agent qui ne dépend pas de la préfecture, au fameux Corentin, un homme qui a fait couper

le cou à plus d'innocents que vous n'enverrez de coupables à l'échafaud, et... Mais ce drôle est hors de notre portée. Sans vouloir influencer la conscience d'un magistrat tel que vous, je ne peux pas m'empêcher de vous faire observer que, si vous pouviez acquérir la conviction de l'ignorance de Lucien relativement au testament de cette fille, il en résulterait qu'il n'avait aucun intérêt à sa mort, car elle lui donnait prodigieusement d'argent!...

— Nous avons la certitude de son absence pendant l'empoisonnement de cette Esther, dit Camusot. Il guettait à Fontainebleau le passage de mademoiselle de Grandlieu et de la duchesse de Lenoncourt.

— Oh! remarqua le procureur général, il conservait, sur son mariage avec mademoiselle de Grandlieu, de telles espérances (je le tiens de la duchesse de Grandlieu elle-même), qu'il n'est pas possible de supposer un garçon si spirituel compromettant tout par un crime inutile.

— Oui, dit Camusot, surtout si cette Esther lui donnait tout ce qu'elle gagnait...

— Derville et Nucingen disent qu'elle est morte ignorant la succession qui lui était depuis longtemps échue, ajouta le procureur général.

— Mais à quoi croyez-vous donc, alors? demanda Camusot, car il y a quelque chose.

— A un crime commis par les domestiques, répondit le procureur général.

— Malheureusement, fit observer Camusot, il est bien dans les mœurs de Jacques Collin, car le prêtre espagnol est bien certainement ce forçat évadé, de prendre les sept cent cinquante mille francs produits par la vente de

l'inscription de rente en trois pour cent donnée par Nucingen.

— Vous pèserez tout, mon cher Camusot, ayez de la prudence. L'abbé Carlos Herrera tient à la diplomatie;... mais un ambassadeur qui commettrait un crime ne serait pas sauvegardé par son caractère. Est-ce ou n'est-ce pas l'abbé Carlos Herrera? voilà la question la plus importante...

Et M. de Granville salua comme un homme qui ne veut pas de réponse.

— Lui aussi veut donc sauver Lucien? pensa Camusot, qui prit par le quai des Lunettes pendant que le procureur général entrait au Palais par la cour de Harlay.

Arrivé dans la cour de la Conciergerie, Camusot entra chez le directeur de cette prison et l'emmena, loin de toute oreille, au milieu du pavé.

— Mon cher monsieur, faites-moi le plaisir d'aller à la Force, savoir de votre collègue s'il a l'avantage de posséder en ce moment quelques forçats qui aient habité, de 1810 à 1815, le bagne de Toulon; voyez si vous en avez aussi chez vous. Nous ferons transférer ceux de la Force ici pour quelques jours, et vous me direz si le prétendu prêtre espagnol sera reconnu par eux pour être Jacques Collin, dit Trompe-la-Mort.

— Bien, monsieur Camusot; mais Bibi-Lupin est arrivé...

— Ah! déjà! s'écria le juge.

— Il était à Melun. On lui a dit qu'il s'agissait de Trompe-la-Mort, il a souri de plaisir, et il attend vos ordres...

— Envoyez-le-moi.

Le directeur de la Conciergerie put alors présenter au juge d'instruction la requête de Jacques Collin, en en peignant l'état déplorable.

— J'avais l'intention de l'interroger le premier, répondit le magistrat, mais non pas à cause de sa santé. J'ai reçu ce matin une note du directeur de la Force : or, ce gaillard, qui dit être à l'agonie depuis vingt-quatre heures, a si bien dormi, que l'on est entré dans son cabanon, à la Force, sans qu'il entendît le médecin que le directeur avait envoyé chercher ; le médecin ne lui a pas même tâté le pouls, il l'a laissé dormir ; ce qui prouve qu'il aurait la conscience aussi bonne que la santé. Je ne vais croire à cette maladie que pour étudier le jeu de mon homme, dit en souriant M. Camusot.

— On apprend tous les jours avec les prévenus et les accusés, fit observer le directeur de la Conciergerie.

La préfecture de police communique avec la Conciergerie, et les magistrats, de même que le directeur de la prison, par suite de la connaissance de ces passages souterrains, peuvent s'y rendre avec une excessive promptitude. Ainsi s'explique la facilité miraculeuse avec laquelle le ministère public et les présidents de la cour d'assises peuvent, séance tenante, avoir certains renseignements. Aussi, quand M. Camusot fut en haut de l'escalier qui menait à son cabinet, trouva-t-il Bibi-Lupin accouru par la salle des pas perdus

— Quel zèle ! lui dit le juge en souriant.

— Ah ! c'est que, si c'est *lui,* répondit le chef de la sûreté, vous verrez une terrible danse au préau, pour peu

qu'il y ait des *chevaux de retour!* (Anciens forçats, en argot.)

— Et pourquoi?

— Trompe-la-Mort a mangé la grenouille, et je sais qu'*ils* ont juré de l'exterminer.

Ils signifiaient les forçats dont le trésor, confié depuis vingt ans à Trompe-la-Mort, avait été dissipé pour Lucien, comme on le sait.

— Pourriez-vous retrouver des témoins de sa dernière arrestation?

— Donnez-moi deux citations de témoins, et je vous en amène aujourd'hui.

— Coquart, dit le juge en ôtant ses gants, mettant sa canne et son chapeau dans un coin, remplissez deux citations sur les renseignements de M. l'agent.

Il se regarda dans la glace de la cheminée, sur le chambranle de laquelle il y avait, au lieu de pendule, une cuvette et un pot à eau. D'un côté une carafe pleine d'eau et un verre, et de l'autre une lampe. Le juge sonna. L'huissier vint, après quelques minutes.

— Ai-je déjà du monde? demanda-t-il à l'huissier chargé de recevoir les témoins, de vérifier leurs citations et de les placer dans leur ordre d'arrivée.

— Oui, monsieur.

— Prenez les noms des personnes venues, apportez-m'en la liste.

Les juges d'instruction, avares de leur temps, sont quelquefois obligés de conduire plusieurs instructions à la fois. Telle est la raison des longues factions que font les témoins appelés dans la pièce où se tiennent les huis-

siers et où retentissent les sonnettes des juges d'instruction.

— Après, dit Camusot à son huissier, vous irez chercher l'abbé Carlos Herrera.

— Ah! il est en Espagnol, en prêtre? m'a-t-on dit. Bah! c'est renouvelé de Collet, monsieur Camusot, s'écria le chef de la sûreté.

— Il n'y a rien de neuf, répondit Camusot.

Et le juge signa deux de ces citations formidables qui troublent tout le monde, même les plus innocents témoins que la justice mande ainsi *à comparoir,* sous des peines graves, faute d'obéir.

En ce moment, Jacques Collin avait terminé, depuis une demi-heure environ, sa profonde délibération, et il était sous les armes. Rien ne peut mieux achever de peindre cette figure du peuple en révolte contre les lois que les quelques lignes qu'il avait tracées sur ses papiers graisseux.

Le sens du premier était ceci, car ce fut écrit dans le langage convenu entre Asie et lui, l'argot de l'argot, le chiffre appliqué à l'idée :

« Va chez la duchesse de Maufrigneuse ou chez madame de Sérizy; que l'une ou l'autre voie Lucien avant son interrogatoire, et qu'elle lui donne à lire le papier ci-inclus. Enfin, il faut trouver Europe et Paccard, que ces deux voleurs soient à ma disposition, et prêts à jouer le rôle que je leur indiquerai.

» Cours chez Rastignac, dis-lui, de la part de celui qu'il a rencontré au bal de l'Opéra, de venir attester que l'abbé

Carlos Herrera ne ressemble en rien au Jacques Collin arrêté chez la Vauquer.

» Obtenir pareille chose du docteur Bianchon.

» Faire travailler les deux *femmes à Lucien* dans ce but. »

Sur le papier inclus, il y avait en bon français :

« Lucien, n'avoue rien sur moi. Je dois être pour toi l'abbé Carlos Herrera. Non-seulement c'est ta justification; mais, encore un peu de tenue, et tu as sept millions, plus l'honneur sauf. »

Ces deux papiers collés du côté de l'écriture, de manière à faire croire que c'était un fragment de la même feuille, furent roulés avec un art particulier à ceux qui ont rêvé dans le bagne aux moyens d'être libres. Le tout prit la forme et la consistance d'une boule de crasse grosse comme ces têtes de cire que les femmes économes adaptent aux aiguilles dont le chas s'est rompu.

— Si c'est moi qui vais à l'instruction le premier, nous sommes sauvés; mais, si c'est le petit, tout est perdu, se dit-il en attendant.

Ce moment était si cruel, que cet homme si fort eut le visage couvert d'une sueur blanche. Ainsi, cet homme prodigieux devinait vrai dans sa sphère de crime, comme Molière dans la sphère de la poésie dramatique, comme Cuvier avec les créations disparues. Le génie, en toute chose, est une intuition. Au-dessous de ce phénomène, le reste des œuvres remarquables se doit au talent. En cec consiste la différence qui sépare les gens du premier des

gens du second ordre. Le crime a ses hommes de génie. Jacques Collin, aux abois, se rencontrait avec madame Camusot l'ambitieuse et avec madame de Sérizy, dont l'amour s'était réveillé sous le coup de la terrible catastrophe où s'abîmait Lucien. Tel était le suprême effort de l'intelligence humaine contre l'armure d'acier de la justice.

En entendant crier la lourde ferraille des serrures et des verrous de sa porte, Jacques Collin reprit son masque de mourant; il y fut aidé par l'enivrante sensation de plaisir que lui causa le bruit des souliers du surveillant dans le corridor. Il ignorait par quels moyens Asie arriverait jusqu'à lui; mais il comptait la voir sur son passage, surtout après la promesse qu'il en avait reçue à l'arcade Saint-Jean.

Après cette heureuse rencontre, Asie était descendue sur la Grève. Avant 1830, le nom de la Grève avait un sens aujourd'hui perdu. Toute la partie du quai, depuis le pont d'Arcole jusqu'au pont Louis-Philippe, était alors telle que la nature l'avait faite, à l'exception de la voie pavée, qui d'ailleurs était disposée en talus. Aussi, dans les grandes eaux, pouvait-on aller en bateau le long des maisons et dans les rues en pente qui descendaient sur la rivière. Sur ce quai, les rez-de-chaussée étaient presque tous élevés de quelques marches. Quand l'eau battait le pied des maisons, les voitures prenaient par l'épouvantable rue de la Mortellerie, abattue tout entière aujourd'hui pour agrandir l'hôtel de ville. Il fut donc facile à la fausse marchande de pousser rapidement la petite voiture au bas du quai, et de l'y cacher jusqu'à ce que la véritable

marchande, qui d'ailleurs buvait le prix de sa vente en bloc dans un des ignobles cabarets de la rue de la Mortellerie, vînt la reprendre à l'endroit où l'emprunteuse avait promis de la laisser. En ce moment, on achevait l'agrandissement du quai Pelletier, l'entrée du chantier était gardée par un invalide, et la brouette, confiée à ses soins, ne courait aucun risque.

Asie prit aussitôt un fiacre sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et dit au cocher :

— Au Temple! et du train, *il y a gras!*

Une femme vêtue comme l'était Asie pouvait, sans exciter la moindre curiosité, se perdre dans la vaste halle où s'amoncellent toutes les guenilles de Paris, où grouillent mille marchands ambulants, où babillent deux cents revendeuses. Les deux prévenus étaient à peine écroués, qu'elle se faisait habiller dans un petit entre-sol humide et bas situé au-dessus d'une de ces horribles boutiques où se vendent tous les restes d'étoffes volés par les couturières ou par les tailleurs, et tenue par une vieille demoiselle appelée la Romette, de son petit nom de Jérômette. La Romette était aux marchandes à la toilette ce que ces *madame La Ressource* sont elles-mêmes aux femmes dites comme il faut dans l'embarras, une usurière à cent pour cent.

— Ma fille, dit Asie, il s'agit de me ficeler. Je dois être au moins une baronne du faubourg Saint-Germain. Et bricolons tout *pus vite que ça!* reprit-elle, car j'ai les pieds dans l'huile bouillante! Tu sais quelles robes me vont. En avant le pot de rouge; trouve-moi des dentelles *chouettes,* et donne-moi les plus reluisants *bibelots*... Envoie la petite

chercher un fiacre, et qu'elle le fasse arrêter à notre porte de derrière.

— Oui, madame, répondit la vieille fille avec une soumission et un empressement de servante en présence de sa maîtresse.

Si cette scène avait eu quelque témoin, il eût facilement vu que la femme cachée sous le nom d'Asie était chez elle.

— On me propose des diamants,... dit la Romette en coiffant Asie.

— Sont-ils volés?...

— Je le crois.

— Eh bien, quel que soit le profit, mon enfant, il faut s'en priver. Nous avons les *curieux* à craindre pendant quelque temps.

On comprend dès lors comment Asie put se trouver dans la salle des pas perdus du palais de justice, une citation à la main, se faisant guider dans les corridors et dans les escaliers qui mènent chez les juges d'instruction, et demandant M. Camusot, un quart d'heure environ avant l'arrivée du juge.

Asie ne ressemblait plus à elle-même. Après avoir, comme une actrice, lavé son visage de vieille, mis du rouge et du blanc, elle s'était enveloppé la tête d'une admirable perruque blonde. Mise absolument comme une dame du faubourg Saint-Germain en quête de son chien perdu, elle paraissait avoir quarante ans, car elle s'était caché le visage sous un magnifique voile de dentelle noire. Un corset rudement sanglé maintenait sa taille de cuisinière. Très-bien gantée, armée d'une tournure un peu forte, elle exhalait une odeur de poudre à la maréchale.

Badinant avec un sac à monture en or, elle partageait son attention entre les murailles du Palais, où elle errait évidemment pour la première fois, et la laisse d'un joli *kings'dog*. Une pareille douairière fut bientôt remarquée par la population en robe noire de la salle des pas perdus.

Outre les avocats sans cause qui balayent cette salle avec leurs robes et qui nomment les grands avocats par leur nom de baptême, à la manière des grands seigneurs entre eux, pour faire croire qu'ils appartiennent à l'aristocratie de l'ordre, on voit souvent de patients jeunes gens, à la dévotion des avoués, faisant le pied de grue à propos d'une seule cause retenue en dernier et susceptible d'être plaidée si les avocats des causes retenues en premier se faisaient attendre. Ce serait une peinture curieuse que celle des différences entre chacune des robes noires qui se promènent dans cette immense salle trois par trois, quelquefois quatre par quatre, en produisant par leurs causeries l'immense bourdonnement qui retentit dans cette salle, si bien nommée, car la marche use les avocats autant que les prodigalités de la parole ; mais elle trouvera place dans l'Étude destinée à peindre les avocats de Paris. Asie avait compté sur les flâneurs du Palais ; elle riait sous cape de quelques plaisanteries qu'elle entendait, et finit par attirer l'attention de Massol, un jeune stagiaire plus occupé de la *Gazette des Tribunaux* que de ses clients, qui mit en riant ses bons offices à la discrétion d'une femme si bien parfumée et si richement habillée.

Asie prit une petite voix de tête pour expliquer à cet obligeant monsieur qu'elle se rendait à une citation d'un juge nommé Camusot...

— Ah ! pour l'affaire Rubempré.

Le procès avait déjà son nom !

— Oh ! ce n'est pas moi, c'est ma femme de chambre, une fille surnommée Europe, que j'ai eue pendant vingt-quatre heures et qui s'est enfuie en voyant que mon suisse m'apportait ce papier timbré.

Puis, comme toutes les vieilles femmes dont la vie se passe en bavardages au coin du feu, poussée par Massol, elle fit des parenthèses, elle raconta ses malheurs avec son premier mari, l'un des trois directeurs de la Caisse territoriale. Elle consulta le jeune avocat sur la question de savoir si elle devait entamer un procès avec son gendre, le comte de Gross-Narp, qui rendait sa fille très-malheureuse, et si la loi lui permettait de disposer de sa fortune. Massol ne pouvait, malgré ses efforts, deviner si la citation était donnée à la maîtresse ou à la femme de chambre. Dans le premier moment, il s'était contenté de jeter les yeux sur cette pièce judiciaire, dont les exemplaires sont bien connus; car, pour plus de célérité, elle est imprimée, et les greffiers des juges d'instruction n'ont plus qu'à remplir des blancs ménagés pour les noms et la demeure des témoins, l'heure de la comparution, etc. Asie se faisait expliquer le Palais, qu'elle connaissait mieux que l'avocat ne le connaissait lui-même. Elle finit par lui demander à quelle heure ce M. Camusot venait.

— Mais, en général, les juges d'instruction commencent leurs interrogatoires vers dix heures.

— Il est dix heures moins un quart, dit-elle en regardant à une jolie petite montre, un vrai chef-d'œuvre de

bijouterie qui fit penser à Massol : « Où diable la fortune va-t-elle se nicher !... »

En ce moment, Asie était arrivée à cette salle obscure donnant sur la cour de la Conciergerie et où se tiennent les huissiers. En apercevant le guichet à travers la croisée, elle s'écria :

— Qu'est-ce que c'est que ces grands murs-là?

— C'est la Conciergerie.

— Ah! voilà la Conciergerie où notre pauvre reine... Oh! je voudrais bien voir son cachot!...

— C'est impossible, madame la baronne, répondit l'avocat, qui donnait le bras à la fausse douairière; il faut avoir des permissions, qui s'obtiennent très-difficilement.

— On m'a dit, reprit-elle, que Louis XVIII avait fait lui-même, en latin, l'inscription qui se trouve dans le cachot de Marie-Antoinette.

— Oui, madame la baronne.

— Je voudrais savoir le latin pour étudier les mots de cette inscription-là! répliqua-t-elle. Croyez-vous que M. Camusot puisse me donner une permission?...

— Cela ne le regarde pas; mais il peut vous accompagner...

— Mais ses interrogatoires? dit-elle.

— Oh! répondit Massol, les prévenus peuvent attendre.

— Tiens, ils sont prévenus, c'est vrai! répliqua naïvement Asie. Mais je connais M. de Granville, votre procureur général...

Cette interjection produisit un effet magique sur les huissiers et sur l'avocat.

— Ah! vous connaissez M. le procureur général? dit

Massol, qui pensait à demander le nom et l'adresse de la *cliente* que le hasard lui procurait.

— Je le vois souvent chez M. de Sérizy, son ami. Madame de Sérizy est ma parente par les Ronquerolles...

— Mais, si madame veut descendre à la Conciergerie, dit un huissier, elle...

— Oui, dit Massol.

Et les huissiers laissèrent descendre l'avocat et la baronne, qui se trouvèrent bientôt dans le petit corps de garde auquel aboutit l'escalier de la Souricière, local bien connu d'Asie, et qui forme, ainsi qu'on l'a vu, entre la Souricière et la sixième chambre comme un poste d'observation par où tout le monde est obligé de passer.

— Demandez donc à ces messieurs si M. Camusot est venu, dit-elle en observant les gendarmes qui jouaient aux cartes.

— Oui, madame, il vient de monter de la Souricière.

— La Souricière! dit-elle. Qu'est-ce que c'est?... Oh! suis-je bête de ne pas être allée tout droit chez le comte de Granville... Mais je n'ai pas le temps... Menez-moi, monsieur, parler à M. Camusot avant qu'il soit occupé.

— Oh! madame, vous avez bien le temps de parler à M. Camusot, dit Massol. En lui faisant passer votre carte, il vous épargnera le désagrément de faire antichambre avec les témoins... On a des égards, au Palais, pour les femmes comme vous... Vous avez des cartes?

En ce moment, Asie et son avocat se trouvaient précisément devant la fenêtre du corps de garde d'où les gendarmes peuvent voir le mouvement du guichet de la Conciergerie. Les gendarmes, nourris dans le respect dû aux

défenseurs de la veuve et de l'orphelin, connaissant d'ailleurs les priviléges de la robe, tolérèrent pour quelques instants la présence d'une baronne accompagnée d'un avocat. Asie se laissait raconter par le jeune avocat les épouvantables choses qu'un jeune avocat peut dire sur le guichet. Elle refusa de croire qu'on fît la toilette aux condamnés à mort derrière les grilles qu'on lui désignait; mais le brigadier le lui affirma.

— Comme je voudrais voir cela!... dit-elle.

Elle resta là caquetant avec le brigadier et son avocat jusqu'à ce qu'elle vît Jacques Collin, soutenu par deux gendarmes et précédé de l'huissier de M. Camusot, sortant du guichet.

— Ah! voilà l'aumônier des prisons qui vient sans doute de préparer un malheureux...

— Non, non, madame la baronne, répondit le gendarme. C'est un prévenu qui vient à l'instruction.

— Et de quoi donc est-il accusé?

— Il est impliqué dans cette affaire d'empoisonnement..

— Oh! je voudrais bien le voir!...

— Vous ne pouvez pas rester ici, dit le brigadier, car il est au secret, et va traverser notre corps de garde. Tenez, madame, cette porte donne sur l'escalier...

— Merci, monsieur l'officier, dit la baronne en se dirigeant vers la porte pour se précipiter dans l'escalier, où elle s'écria : — Mais où suis-je?

Cet éclat de voix alla jusqu'à l'oreille de Jacques Collin, qu'elle voulait ainsi préparer à la voir. Le brigadier courut après madame la baronne, la saisit par le milieu du corps et la transporta comme une plume au milieu de cinq gen-

darmes qui s'étaient dressés comme un seul homme ; car, dans ce corps de garde, on se défie de tout. C'était de l'arbitraire, mais de l'arbitraire nécessaire. L'avocat lui-même avait poussé deux exclamations : « Madame! madame! » pleines d'effroi, tant il craignait de se compromettre.

L'abbé Carlos Herrera, presque évanoui, s'arrêta sur une chaise dans le corps de garde.

— Pauvre homme! dit la baronne. Est-ce là un coupable?

Ces paroles, quoique prononcées à l'oreille du jeune avocat, furent entendues par tout le monde, car il régnait dans cet affreux corps de garde un silence de mort. Quelques personnes privilégiées obtiennent parfois la permission de voir les fameux criminels pendant qu'ils passent dans ce corps de garde ou dans les couloirs, en sorte que l'huissier et les gendarmes chargés d'amener l'abbé Carlos Herrera ne firent aucune observation. D'ailleurs, il existait, grâce au dévouement du brigadier qui avait *empoigné* la baronne pour empêcher toute communication entre le prévenu mis au secret et les étrangers, un espace très-rassurant.

— Allons! dit Jacques Collin qui fit un effort pour se lever.

En ce moment, la petite boule tomba de sa manche, et la place où elle s'arrêta fut remarquée par la baronne, à qui son voile laissait la liberté de ses regards. Humide et graisseuse, la boulette n'avait pas roulé, car ces petites choses, en apparence indifférentes, étaient toutes calculées par Jacques Collin pour une complète réussite. Lorsque le

prévenu fut conduit dans la partie supérieure de l'escalier, Asie lâcha très-naturellement son sac et le ramassa lestement; mais, en se baissant, elle avait pris la boule que sa couleur, absolument pareille à celle de la poussière et de la boue du plancher, empêchait d'être aperçue.

— Ah! dit-elle, ça m'a serré le cœur!... Il est mourant...

— Ou il le paraît, répliqua le brigadier.

— Monsieur, dit Asie à l'avocat, conduisez-moi promptement chez M. Camusot; je viens pour cette affaire... et peut-être sera-t-il bien aise de me voir avant d'interroger ce pauvre abbé...

L'avocat et la baronne quittèrent le corps de garde aux murs oléagineux et fuligineux; mais, quand ils furent en haut de l'escalier, Asie fit une exclamation :

— Et mon chien?... Oh! monsieur, mon pauvre chien!

Et, comme une folle, elle s'élança dans la salle des pas perdus, en demandant son chien à tout le monde. Elle atteignit la galerie marchande, et se précipita vers un escalier en disant :

— Le voilà!...

Cet escalier était celui qui mène à la cour de Harlay par où, sa comédie jouée, Asie alla se jeter dans un des fiacres qui stationnent au quai des Orfévres, et elle disparut avec le mandat à comparaître lancé contre Europe dont le véritable nom était encore ignoré par la police et par la justice.

— Rue Neuve-Saint-Marc, cria-t-elle au cocher.

Asie pouvait compter sur l'inviolable discrétion d'une marchande à la toilette appelée madame Nourrisson, également connue sous le nom de madame de Saint-Estève,

qui lui prêtait non-seulement son individualité, mais encore sa boutique, où Nucingen avait marchandé la livraison d'Esther. Asie était là comme chez elle, car elle occupait une chambre dans le logement de madame Nourrisson. Elle paya le fiacre et monta dans sa chambre, après avoir salué madame Nourrisson de manière à lui faire comprendre qu'elle n'avait pas le temps d'échanger deux mots.

Une fois loin de tout espionnage, Asie se mit à déplier les papiers avec le soin que les savants prennent pour dérouler des palimpsestes. Après avoir lu ces instructions, elle jugea nécessaire de transcrire sur du papier à lettres les lignes destinées à Lucien; puis elle descendit chez madame Nourrisson, qu'elle fit causer pendant le temps qu'une petite fille de boutique alla chercher un fiacre sur le boulevard des Italiens. Asie eut ainsi les adresses de la duchesse de Maufrigneuse et de madame de Sérizy, que connaissait madame Nourrisson par ses relations avec les femmes de chambre.

Ces diverses courses, ces occupations minutieuses employèrent plus de deux heures. Madame la duchesse de Maufrigneuse, qui demeurait en haut du faubourg Saint-Honoré, fit attendre madame de Saint-Estève pendant une heure, quoique la femme de chambre lui eût fait passer par la porte de son boudoir, après y avoir frappé, la carte de madame de Saint-Estève, sur laquelle Asie avait écrit : *Venue pour une démarche urgente concernant Lucien.*

Au premier regard qu'elle jeta sur la figure de la duchesse, Asie comprit combien sa visite était intempestive; aussi s'excusa-t-elle d'avoir troublé le *repos* de madame la duchesse sur le péril dans lequel se trouvait Lucien...

— Qui êtes-vous? demanda la duchesse sans aucune formule de politesse en toisant Asie, qui pouvait bien être prise pour une baronne par maître Massol dans la salle des pas perdus, mais qui, sur les tapis du petit salon de l'hôtel de Cadignan, faisait l'effet d'une tache de cambouis sur une robe de satin blanc.

— Je suis une marchande à la toilette, madame la duchesse; car, en semblables conjonctures, on s'adresse aux femmes dont la profession repose sur une discrétion absolue. Je n'ai jamais trahi personne, et Dieu sait combien de grandes dames m'ont confié leurs diamants pour un mois, en demandant des parures en faux absolument pareilles aux leurs...

— Vous avez un autre nom? dit la duchesse en souriant d'une réminiscence que provoquait en elle cette réponse.

— Oui, madame la duchesse, je suis madame de Saint-Estève dans les grandes occasions, mais je me nomme dans le commerce madame Nourrisson.

— Bien, bien,... répondit vivement la duchesse en changeant de ton.

— Je puis, dit Asie en continuant, rendre de grands services, car nous avons les secrets des maris aussi bien que ceux des femmes. J'ai fait beaucoup d'affaires avec M. de Marsay, que madame la duchesse...

— Assez! assez!... s'écria la duchesse; occupons-nous de Lucien.

— Si madame la duchesse veut le sauver, il faudrait qu'elle eût le courage de ne pas perdre de temps à s'habiller; d'ailleurs, madame la duchesse ne pourrait pas être plus belle qu'elle ne l'est en ce moment. Vous êtes

lie à croquer, parole d'honneur de vieille femme! Enfin, e faites pas atteler, madame, et montez en fiacre avec ioi... Venez chez madame de Sérizy, si vous voulez éviter es malheurs plus grands que ne le serait celui de la iort de ce chérubin...

— Allez! je vous suis, dit alors la duchesse après un ioment d'hésitation. A nous deux, nous donnerons du ourage à Léontine...

Malgré l'activité vraiment infernale de cette Dorine du agne, deux heures sonnaient quand elle entrait avec la uchesse de Maufrigneuse chez madame de Sérizy, qui lemeurait rue de la Chaussée-d'Antin. Mais, là, grâce à a duchesse, il n'y eut pas un instant de perdu. Toutes leux elles furent aussitôt introduites auprès de la comesse, qu'elles trouvèrent couchée sur un divan, dans un halet en miniature, au milieu d'un jardin embaumé par es fleurs les plus rares.

— C'est bien, dit Asie en regardant autour d'elle, on ie pourra pas nous écouter.

— Ah! ma chère, je me meurs! Voyons, Diane, qu'as-tu fait?... s'écria la comtesse, qui bondit comme un faon en saisissant la duchesse par les épaules et fondant en larmes.

— Allons, Léontine, il y a des occasions où les femmes comme nous ne doivent pas pleurer, mais agir, dit la duchesse en forçant la comtesse à se rasseoir avec elle sur le canapé.

Asie étudia cette comtesse avec ce regard particulier aux vieilles rouées et qu'elles promènent sur l'âme d'une femme avec la rapidité des bistouris de la chirurgie fouillant une plaie. La compagne de Jacques Collin reconnut

alors les traces du sentiment le plus rare chez les femmes du monde, une vraie douleur!... cette douleur qui fait des sillons ineffaçables dans le cœur et sur le visage. Dans la mise, pas la moindre coquetterie! La comtesse comptait alors quarante-cinq printemps, et son peignoir de mousseline imprimée, tout chiffonné, laissait voir le corsage sans aucune préparation ni corset!... Les yeux cerclés d'un tour noir, les joues marbrées attestaient des larmes amères. Pas de ceinture au peignoir. Les broderies de la jupe de dessous et de la chemise étaient fripées. Les cheveux, ramassés sous un bonnet de dentelle, ignorant les soins du peigne depuis vingt-quatre heures, montraient une courte natte grêle et toutes les mèches à boucles dans leur pauvreté. Léontine avait oublié de mettre ses fausses nattes.

— Vous aimez pour la première fois de votre vie,... lui dit sentencieusement Asie.

Léontine alors aperçut Asie et fit un mouvement d'effroi.

— Qui est-ce, ma chère Diane? dit-elle à la duchesse de Maufrigneuse.

— Qui veux-tu que je t'amène, si ce n'est une femme dévouée à Lucien et prête à nous servir?

Asie avait deviné la vérité. Madame de Sérizy, qui passait pour être une des femmes du monde les plus légères, avait eu, pour le marquis d'Aiglemont, un attachement de dix années. Depuis le départ du marquis pour les colonies, elle était devenue folle de Lucien et l'avait détaché de la duchesse de Maufrigneuse, ignorant, comme tout Paris d'ailleurs, l'amour de Lucien pour Esther. Dans le grand monde, un attachement constaté gâte plus la

réputation d'une femme que dix aventures secrètes, à plus forte raison deux attachements. Néanmoins, comme personne ne comptait avec madame de Sérizy, l'historien ne saurait garantir sa vertu à deux écornures. C'était une blonde de moyenne taille, conservée comme les blondes qui sont conservées, c'est-à-dire paraissant à peine avoir trente ans, fluette sans maigreur, blanche, à cheveux cendrés; les pieds, les mains, le corps d'une finesse aristocratique; spirituelle comme une Ronquerolles, et, par conséquent, aussi méchante pour les femmes qu'elle était bonne pour les hommes. Elle avait toujours été préservée, par sa grande fortune, par la haute position de son mari, par celle de son frère, le marquis de Ronquerolles, des déboires dont eût été sans doute abreuvée toute autre femme qu'elle. Elle avait un grand mérite : elle était franche dans sa dépravation, elle avouait son culte pour les mœurs de la Régence. Or, à quarante-deux ans, cette femme, pour qui les hommes avaient été jusque-là d'agréables jouets et auxquels, chose étrange, elle avait accordé beaucoup en ne voyant dans l'amour que des sacrifices à subir pour les dominer, avait été saisie à l'aspect de Lucien par un amour semblable à celui du baron de Nucingen pour Esther. Elle avait alors aimé, comme venait de le lui dire Asie, pour la première fois de sa vie. Ces transpositions de jeunesse sont plus fréquentes qu'on ne le croit chez les Parisiennes, chez les grandes dames, et causent les chutes inexplicables de quelques femmes vertueuses au moment où elles atteignent le port de la quarantaine. La duchesse de Maufrigneuse était la seule confidente de cette passion terrible et complète dont les bon-

heurs, depuis les sensations enfantines du premier amour jusqu'aux gigantesques folies de la volupté, rendaient Léontine folle et insatiable.

L'amour vrai, comme on sait, est impitoyable. La découverte d'une Esther avait été suivie d'une de ces ruptures colériques où, chez les femmes, la rage va jusqu'à l'assassinat; puis la période des lâchetés auxquelles l'amour sincère s'abandonne avec tant de délices était venue. Aussi, depuis un mois, la comtesse aurait-elle donné dix ans de sa vie pour revoir Lucien pendant huit jours. Enfin, elle en était arrivée à accepter la rivalité d'Esther, au moment où, dans ce paroxysme de tendresse, avait éclaté, comme une trompette du jugement dernier, la nouvelle de l'arrestation du bien-aimé. La comtesse avait failli mourir, son mari l'avait gardée lui-même au lit en craignant les révélations du délire; et, depuis vingt-quatre heures, elle vivait avec un poignard dans le cœur. Elle disait, dans sa fièvre, à son mari :

— Délivre Lucien, et je ne vivrai plus que pour toi!

— Il ne s'agit pas de faire des yeux de chèvre morte, comme dit madame la duchesse, s'écria la terrible Asie en secouant la comtesse par le bras. Si vous voulez le sauver, il n'y a pas une minute à perdre. Il est innocent, je le jure sur les os de ma mère!

— Oh! oui, n'est-ce pas?... cria la comtesse en regardant avec bonté l'affreuse commère.

— Mais, dit Asie en continuant, si M. Camusot l'*interroge mal,* avec deux phrases il peut en faire un coupable; et, si vous avez le pouvoir de vous faire ouvrir la Conciergerie et de lui parler, partez à l'instant et remettez-lui ce

papier... Demain, il sera libre, je vous le garantis... Tirez-le de là, car c'est vous qui l'y avez mis.

— Moi?

— Oui, vous!... Vous autres grandes dames, vous n'avez jamais le sou, même quand vous êtes riches à millions. Quand je me donnais le luxe d'avoir des gamins, ils avaient leurs poches pleines d'or! je m'amusais de leur plaisir. C'est si bon d'être à la fois mère et maîtresse! Vous autres, vous laissez crever de faim les gens que vous aimez, sans vous enquérir de leurs affaires. Esther, elle, ne faisait pas de phrases : elle a donné, au prix de la perdition de son corps et de son âme, le million qu'on demandait à votre Lucien, et c'est ce qui l'a mis dans la situation où il est...

— Pauvre fille! elle a fait cela? je l'aime!... dit Léontine.

— Ah! maintenant,... dit Asie avec une ironie glaciale.

— Elle était bien belle, mais, à présent, mon ange, tu es bien plus belle qu'elle;... et le mariage de Lucien avec Clotilde est si bien rompu, que rien ne peut le remmancher, dit tout bas la duchesse à Léontine.

L'effet de cette réflexion et de ce calcul fut tel sur la comtesse, qu'elle ne souffrit plus ; elle se passa la main sur le front, elle fut jeune.

— Allons, ma petite, haut la patte, et du train!... dit Asie, qui vit cette métamorphose et en devina le ressort.

— Mais, dit madame de Maufrigneuse, s'il faut empêcher avant tout M. Camusot d'interroger Lucien, nous le pouvons en lui écrivant deux mots, que nous allons envoyer au Palais par ton valet de chambre, Léontine.

— Rentrons alors chez moi, dit madame de Sérizy.

Voici ce qui se passait au Palais pendant que les protectrices de Lucien obéissaient aux ordres tracés par Jacques Collin.

Les gendarmes transportèrent le moribond sur une chaise placée en face de la croisée dans le cabinet de M. Camusot, qui se trouvait assis dans son fauteuil devant son bureau. Coquart, sa plume à la main, occupait une petite table à quelques pas du juge.

La situation des cabinets des juges d'instruction n'est pas indifférente, et, si ce n'est pas avec intention qu'elle a été choisie, on doit avouer que le hasard a traité la justice en sœur. Ces magistrats sont comme les peintres, ils ont besoin de la lumière égale et pure qui vient du nord, car le visage de leurs criminels est un tableau dont l'étude doit être constante. Aussi, presque tous les juges d'instruction placent-ils leur bureau comme était celui de Camusot, de manière à tourner le dos au jour, et conséquemment à laisser la face de ceux qu'ils interrogent exposée à la lumière. Pas un d'eux, au bout de six mois d'exercice, ne manque à prendre un air distrait, indifférent, quand il ne porte pas de lunettes, tant que dure un interrogatoire. C'est à un subit changement de visage, observé par ce moyen et causé par une question faite à brûle-pourpoint, que fut due la découverte du crime commis par Castaing, au moment où, après une longue délibération avec le procureur général, le juge allait rendre ce criminel à la société, faute de preuves. Ce petit détail peut indiquer aux gens les moins compréhensifs combien est vive, intéressante, curieuse, dramatique et terrible la

lutte d'une instruction criminelle, lutte sans témoins, mais toujours écrite. Dieu sait ce qui reste sur le papier de la scène la plus glacialement ardente, où les yeux, l'accent, un tressaillement dans la face, la plus légère touche de coloris ajoutée par un sentiment, tout a été périlleux comme entre sauvages qui s'observent pour se découvrir et se tuer. Un procès-verbal, ce n'est donc plus que les cendres de l'incendie.

— Quels sont vos véritables noms? demanda Camusot à Jacques Collin.

— Don Carlos Herrera, chanoine du chapitre royal de Tolède, envoyé secret de Sa Majesté Ferdinand VII.

Il faut faire observer ici que Jacques Collin parlait le français comme une vache espagnole, en baragouinant de manière à rendre ses réponses presque inintelligibles et à s'en faire demander la répétition. Les germanismes de M. de Nucingen ont déjà trop émaillé cette Scène pour y mettre d'autres phrases soulignées difficiles à lire, et qui nuiraient à la rapidité d'un dénoûment.

— Vous avez des papiers qui constatent les qualités dont vous parlez? demanda le juge.

— Oui, monsieur, un passe-port, une lettre de Sa Majesté Catholique qui autorise ma mission... Enfin, vous pouvez envoyer immédiatement à l'ambassade d'Espagne deux mots que je vais écrire devant vous, je serai réclamé. Puis, si vous aviez besoin d'autres preuves, j'écrirais à Son Éminence le grand aumônier de France, et il enverrait aussitôt ici son secrétaire particulier.

— Vous prétendez-vous toujours mourant? dit Camusot. Si vous aviez véritablement éprouvé les souffrances dont

vous vous êtes plaint depuis votre arrestation, vous de vriez être mort, ajouta le juge avec ironie.

— Vous faites le procès au courage d'un innocent, et la force de son tempérament! répondit avec douceur l prévenu.

— Coquart, sonnez! faites venir le médecin de la Con ciergerie et un infirmier. — Nous allons être obligés d vous ôter votre redingote et de procéder à la vérificatio de la marque sur votre épaule,... reprit Camusot.

— Monsieur, je suis entre vos mains.

Le prévenu demanda si son juge aurait la bonté de lu expliquer ce qu'était cette marque, et pourquoi la cher cher sur son épaule? Le juge s'attendait à cette question

— Vous êtes soupçonné d'être Jacques Collin, força évadé, dont l'audace ne recule devant rien, pas mêm devant le sacrilége!... dit vivement le juge en plongean son regard dans les yeux du prévenu.

Jacques Collin ne tressaillit pas, ne rougit pas; il rest calme et prit un air naïvement curieux en regardant Ca musot.

— Moi, monsieur, un forçat?... Que l'ordre auquel j'ap partiens et Dieu vous pardonnent une pareille méprise Dites-moi tout ce que je dois faire pour vous empêcher d persister dans une insulte si grave envers le droit de gens, envers l'Église, envers le roi mon maître.

Le juge expliqua, sans répondre, au prévenu que s'il avait subi la flétrissure infligée alors par les lois au condamnés aux travaux forcés, en lui frappant l'épaul les lettres reparaîtraient aussitôt.

— Ah! monsieur, dit Jacques Collin, il serait bien mal

heureux que mon dévouement à la cause royale me devînt funeste.

— Expliquez-vous, dit le juge, vous êtes ici pour cela.

— Eh bien, monsieur, je dois avoir bien des cicatrices dans le dos, car j'ai été fusillé par derrière, comme traître au pays, tandis que j'étais fidèle à mon roi, par les constitutionnels qui m'ont laissé pour mort.

— Vous avez été fusillé, et vous vivez!... dit Camusot.

— J'avais quelques intelligences avec les soldats, à qui des personnes pieuses avaient remis de l'argent; et alors ils m'ont placé si loin, que j'ai seulement reçu des balles presque mortes, les soldats ont visé le dos. C'est un fait que Son Excellence l'ambassadeur pourra vous attester...

— Ce diable d'homme a réponse à tout! Tant mieux, d'ailleurs, pensait Camusot, qui ne paraissait aussi sévère que pour satisfaire aux exigences de la justice et de la police. — Comment un homme de votre caractère, dit le juge en s'adressant au forçat, s'est-il trouvé chez la maîtresse du baron de Nucingen, et quelle maîtresse, une ancienne fille!...

— Voici pourquoi l'on m'a trouvé dans la maison d'une courtisane, monsieur, répondit Jacques Collin. Mais, avant de vous dire la raison qui m'y conduisait, je dois vous faire observer qu'au moment où je franchissais la première marche de l'escalier j'ai été saisi par l'invasion subite de ma maladie, je n'ai donc pas pu parler à temps à cette fille. J'avais eu connaissance du dessein que méditait mademoiselle Esther de se donner la mort, et, comme il s'agissait des intérêts du jeune Lucien de Rubempré, pour qui j'ai une affection particulière, dont les motifs

sont sacrés, j'allais essayer de détourner la pauvre créature de la voie où la conduisait le désespoir : je voulais lui dire que Lucien devait échouer dans sa dernière tentative auprès de mademoiselle Clotilde; et, en lui apprenant qu'elle héritait de sept millions, j'espérais lui rendre le courage de vivre. J'ai la certitude, monsieur le juge d'avoir été la victime des secrets qui me furent confiés. A la manière dont j'ai été foudroyé, je pense que, le matin même, on m'avait empoisonné; mais la force de mon tempérament m'a sauvé. Je sais que, depuis longtemps, un agent de la police politique me poursuit et cherche à m'envelopper dans quelque méchante affaire.. Si, sur ma demande, lors de mon arrestation, vous aviez fait venir un médecin, vous auriez eu la preuve de ce que je vous dis en ce moment sur l'état de ma santé. Croyez, monsieur, que des personnages, placés au-dessus de nous, ont un intérêt violent à me confondre avec quelque scélérat pour avoir le droit de se défaire de moi. Ce n'est pas tout gain que de servir les rois, ils ont leurs petitesses; mais l'Église seule est parfaite.

Il est impossible de rendre le jeu de physionomie de Jacques Collin, qui mit avec intention dix minutes à dire cette tirade, phrase à phrase; tout en était si vraisemblable, surtout l'allusion à Corentin, que le juge en fut ébranlé.

— Pouvez-vous me confier les causes de votre affection pour M. Lucien de Rubempré?

— Ne les devinez-vous pas? J'ai soixante ans, monsieur... — Je vous en supplie, n'écrivez pas cela... — C'est... Faut-il donc absolument?...

— Il est dans votre intérêt et surtout dans celui de Lucien de Rubempré de tout dire, répondit le juge.

— Eh bien, c'est... ô mon Dieu!... c'est mon fils! ajouta-t-il avec effort.

Et il s'évanouit.

— N'écrivez pas cela, Coquart, dit Camusot tout bas.

Coquart se leva pour aller prendre une petite fiole de vinaigre des quatre-voleurs.

— Si c'est Jacques Collin, c'est un bien grand comédien!... pensait Camusot.

Coquart faisait respirer du vinaigre au vieux forçat, que le juge examinait avec une perspicacité de lynx et de magistrat.

— Il faut lui faire ôter sa perruque, dit Camusot en attendant que Jacques Collin eût repris ses sens.

Le vieux forçat entendit cette phrase et frémit de peur, car il savait quelle ignoble expression prenait alors sa physionomie.

— Si vous n'avez pas la force d'ôter votre perruque,... oui, Coquart, ôtez-la, dit le juge à son greffier.

Jacques Collin avança la tête vers le greffier avec une résignation admirable, mais alors sa tête, dépouillée de cet ornement, fut épouvantable à voir, elle eut son caractère réel. Ce spectacle plongea Camusot dans une grande incertitude. En attendant le médecin et un infirmier, il se mit à classer et à examiner tous les papiers et les objets saisis au domicile de Lucien. Après avoir opéré rue Saint-Georges, chez mademoiselle Esther, la justice était descendue quai Malaquais y faire ses perquisitions.

— Vous mettez la main sur les lettres de madame la

comtesse de Sérizy, dit Carlos Herrera; mais je ne sai pas pourquoi vous avez presque tous les papiers de Lucien ajouta-t-il avec un sourire foudroyant d'ironie pour le juge

Camusot, en recueillant ce sourire, comprit l'étendu du mot *presque!*

— Lucien de Rubempré, soupçonné d'être votre com plice, est arrêté, répondit-il en voulant voir quel effet pro duirait cette nouvelle sur son prévenu.

— Vous avez fait un grand malheur, car il est tout auss innocent que moi, répondit le faux Espagnol sans montre la moindre émotion.

— Nous verrons, nous n'en sommes encore qu'à votr identité, reprit Camusot, surpris de la tranquillité du pré venu. Si vous êtes réellement don Carlos Herrera, ce fai changerait immédiatement la situation de Lucien Chardon

— Oui, c'était bien madame Chardon, mademoiselle d Rubempré! dit Carlos en murmurant. Ah! c'est une de plus grandes fautes de ma vie!

Il leva les yeux au ciel; et, à la manière dont il agit ses lèvres, il parut dire une prière fervente.

— Mais, si vous êtes Jacques Collin, s'il a été sciem- ment le compagnon d'un forçat évadé, d'un sacrilége, tou les crimes que la justice soupçonne deviennent plus que probables.

Carlos Herrera fut de bronze en écoutant cette phrase habilement dite par le juge, et, pour toute réponse à ces mots : *sciemment, forçat évadé,* il levait les mains par un geste noblement douloureux.

— Monsieur l'abbé, reprit le juge avec une excessive politesse, si vous êtes don Carlos Herrera, vous nous par-

donnerez tout ce que nous sommes obligés de faire dans l'intérêt de la justice et de la vérité...

Jacques Collin devina le piége au seul son de voix du juge quand il prononça *monsieur l'abbé :* la contenance de cet homme fut la même; Camusot attendait un mouvement de joie qui eût été comme un premier indice de la qualité de forçat par le contentement ineffable du criminel trompant son juge, mais il trouva le héros du bagne sous les armes de la dissimulation la plus machiavélique.

— Je suis diplomate et j'appartiens à un ordre où l'on fait des vœux bien austères, répondit Jacques Collin avec une douceur apostolique, je comprends tout et je suis habitué à souffrir. Je serais déjà libre si vous eussiez découvert chez moi la cachette où sont mes papiers, car je vois que vous n'avez saisi que des papiers insignifiants...

Ce fut un coup de grâce pour Camusot : Jacques Collin avait déjà contre-balancé, par son aisance et sa simplicité, tous les soupçons que la vue de sa tête avait fait naître.

— Où sont ces papiers?

— Je vous en indiquerai la place si vous voulez faire accompagner votre délégué par un secrétaire de légation de l'ambassade d'Espagne, qui les recevra et à qui vous en répondrez, car il s'agit de mon état, de pièces diplomatiques et de secrets qui compromettent le feu roi Louis XVIII. — Ah! monsieur, il vaudrait mieux... Enfin, vous êtes magistrat!... D'ailleurs, l'ambassadeur, à qui j'en appelle de tout ceci, appréciera.

En ce moment, le médecin et l'infirmier entrèrent, après avoir été annoncés par l'huissier.

— Bonjour, monsieur Lebrun, dit Camusot au médecin;

je vous requiers pour constater l'état où se trouve le pré-
venu que voici. Il dit avoir été empoisonné, il préten
être à la mort depuis avant-hier; voyez s'il y a du dang
à le déshabiller et à procéder à la vérification de l
marque...

Le docteur Lebrun prit la main de Jacques Collin, lu
tâta le pouls, lui demanda de présenter la langue, et l
regarda très-attentivement. Cette inspection dura dix m
nutes environ.

— Le prévenu, répondit le docteur, a beaucoup sou
fert, mais il jouit en ce moment d'une grande force...

— Cette force factice est due, monsieur, à l'excitatio
nerveuse que me cause mon étrange situation, répond
Jacques Collin avec la dignité d'un évêque.

— Cela se peut, dit M. Lebrun.

Sur un signe du juge, le prévenu fut déshabillé, on lu
laissa son pantalon, mais on le dépouilla de tout, mêm
de sa chemise; et alors, on put admirer un torse vel
d'une puissance cyclopéenne. C'était l'Hercule Farnèse d
Naples, sans sa colossale exagération.

— A quoi la nature destine-t-elle des hommes ains
bâtis!... dit le médecin à Camusot.

L'huissier revint avec cette espèce de batte en ébèn
qui, depuis un temps immémorial, est l'insigne de l
fonction et qu'on appelle une verge; il en frappa plusieur
coups à l'endroit où le bourreau avait appliqué les fatale
lettres. Dix-sept trous reparurent alors, tous capricieuse
ment distribués, mais, malgré le soin avec lequel on exa
mina le dos, on ne vit aucune forme de lettres. Seule
ment, l'huissier fit observer que la barre du T se trouvai

ndiquée par deux trous dont l'intervalle avait la longueur le cette barre entre les deux virgules qui la terminent à chaque bout, et qu'un autre trou marquait le point final lu corps de la lettre.

— C'est néanmoins bien vague, dit Camusot en voyant e doute peint sur la figure du médecin de la Conciergerie.

Carlos demanda qu'on fît la même opération sur l'autre épaule et au milieu du dos. Une quinzaine d'autres cicatrices reparurent que le docteur observa sur la réclamation de l'Espagnol, et il déclara que le dos avait été si profondément labouré par des plaies, que la *marque* ne pourrait reparaître dans le cas où l'exécuteur l'y aurait imprimée.

En ce moment, un garçon de bureau de la préfecture de police entra et remit un pli à M. Camusot, et demanda la réponse. Après avoir lu, le magistrat alla parler à Coquart, mais si bien dans l'oreille, que personne ne put rien entendre. Seulement, à un regard de Camusot, Jacques Collin devina qu'un renseignement sur lui venait d'être transmis par le préfet de police.

— J'ai toujours l'ami de Peyrade sur les talons, pensa Jacques Collin; si je le connaissais, je me débarrasserais de lui comme de Contenson. Pourrai-je encore une fois revoir Asie?...

Après avoir signé le papier écrit par Coquart, le juge le mit sous enveloppe et le tendit au garçon de bureau des délégations. Le bureau des délégations est un auxiliaire indispensable à la justice. Ce bureau, présidé par un commissaire de police *ad hoc*, se compose d'officiers de paix qui exécutent, avec l'aide des commissaires de police

de chaque quartier, les mandats de perquisition et mêm d'arrestation chez les personnes soupçonnées de compl cité dans les crimes ou dans les délits. Ces délégués d l'autorité judiciaire épargnent alors aux magistrats charg d'une instruction un temps précieux.

Sur un signe du juge, le prévenu fut alors habillé pa M. Lebrun et par l'infirmier, qui se retirèrent, ainsi qu l'huissier. Camusot s'assit à son bureau, où il se mit jouer avec sa plume.

— Vous avez une tante, dit brusquement Camusot Jacques Collin.

— Une tante! répondit avec étonnement don Carlo Herrera; mais, monsieur, je n'ai point de parents, je sui enfant non reconnu du feu duc d'Ossuna.

Et en lui-même il se disait : *Ils brûlent!* allusion au je de cache-cache, qui d'ailleurs est une enfantine image d la lutte terrible entre la justice et le criminel.

— Bah! dit Camusot. Allons, vous avez encore votr tante, mademoiselle Jacqueline Collin, que vous ave placée sous le nom bizarre d'Asie auprès de la demoi selle Esther.

Jacques Collin fit un insouciant mouvement d'épaule parfaitement en harmonie avec l'air de curiosité par leque il accueillait les paroles du juge, qui l'examinait avec un attention narquoise.

— Prenez garde, reprit Camusot. Écoutez-moi bien.

— Je vous écoute, monsieur.

— Votre tante est marchande au Temple, son commerc est géré par une demoiselle Paccard, sœur d'un condamné, très-honnête fille d'ailleurs, surnommée la Romette. La

justice est sur les traces de votre tante, et dans quelques heures nous aurons des preuves décisives. Cette femme vous est bien dévouée...

— Continuez, monsieur le juge, dit tranquillement Jacques Collin en réponse à une pause de Camusot, je vous écoute.

— Votre tante, qui compte environ cinq ans de plus que vous, a été la maîtresse de Marat, d'odieuse mémoire. C'est de cette source ensanglantée que lui est venu le noyau de la fortune qu'elle possède... C'est, selon les renseignements que je reçois, une très-habile recéleuse, car on n'a pas encore de preuves contre elle. Après la mort de Marat, elle aurait appartenu, selon les rapports que je tiens entre les mains, à un chimiste condamné à mort en l'an XII, pour crime de fausse monnaie. Elle a paru comme témoin dans le procès. C'est dans cette intimité qu'elle aurait acquis des connaissances en toxicologie. Elle a été marchande à la toilette de l'an XII à 1806. Elle a subi deux ans de prison en 1812 et 1816, pour avoir livré des mineures à la débauche... Vous étiez déjà condamné pour crime de faux, vous aviez quitté la maison de banque où votre tante vous avait placé comme commis, grâce à l'éducation que vous aviez reçue et aux protections dont jouissait votre tante auprès des personnages à la dépravation desquels elle fournissait des victimes... Tout ceci, prévenu, ressemblerait peu à la grandesse des ducs d'Ossuna... Persistez-vous dans vos dénégations?...

Jacques Collin écoutait M. Camusot en pensant à son enfance heureuse, au collége des Oratoriens d'où il était sorti, méditation qui lui donnait un air véritablement

étonné. Malgré l'habileté de sa diction interrogative, Camusot n'arracha pas un mouvement à cette physionomie placide.

— Si vous avez fidèlement écrit l'explication que je vous ai donnée en commençant, vous pouvez la relire, répondit Jacques Collin, je ne puis varier... Je ne suis pas allé chez la courtisane, comment saurais-je qui elle avait pour cuisinière? Je suis tout à fait étranger aux personnes de qui vous me parlez.

— Nous allons procéder, malgré vos dénégations, à des confrontations qui pourront diminuer votre assurance.

— Un homme déjà fusillé une fois est habitué à tout, répondit Jacques Collin avec douceur.

Camusot retourna visiter les papiers saisis en attendant le retour du chef de la sûreté, dont la diligence fut extrême, car il était onze heures et demie, l'interrogatoire avait commencé vers dix heures et demie, et l'huissier vint annoncer au juge à voix basse l'arrivée de Bibi-Lupin.

— Qu'il entre! répondit M. Camusot.

En entrant, Bibi-Lupin, de qui l'on attendait un « C'est bien lui!... » resta surpris. Il ne reconnaissait plus le visage de *sa pratique* dans une face criblée de petite vérole. Cette hésitation frappa le juge.

— C'est bien sa taille, sa corpulence, dit l'agent. — Ah! c'est toi, Jacques Collin, reprit-il en examinant les yeux, la coupe du front et les oreilles. Il y a des choses qu'on ne peut pas déguiser... — C'est parfaitement lui, monsieur Camusot... Jacques a la cicatrice d'un coup de

couteau dans le bras gauche, faites-lui ôter sa redingote, vous allez la voir...

De nouveau, Jacques Collin fut obligé de se dépouiller de sa redingote, Bibi-Lupin retroussa la manche de la chemise et montra la cicatrice indiquée.

— C'est une balle, répondit don Carlos Herrera; voici bien d'autres cicatrices.

— Ah! c'est bien sa voix! s'écria Bibi-Lupin.

— Votre certitude, dit le juge, est un simple renseignement, ce n'est pas une preuve.

— Je le sais, répondit humblement Bibi-Lupin; mais je vous trouverai des témoins. Déjà l'une des pensionnaires de la maison Vauquer est là,... dit-il en regardant Collin.

La figure placide que se faisait Collin ne vacilla pas.

— Faites entrer cette personne, dit péremptoirement M. Camusot, dont le mécontentement perça, malgré son apparente indifférence.

Ce mouvement fut remarqué par Jacques Collin, qui comptait peu sur la sympathie de son juge d'instruction, et il tomba dans une apathie produite par la violente méditation à laquelle il se livra pour en rechercher la cause. L'huissier introduisit madame Poiret, dont la vue inopinée occasionna chez le forçat un léger tremblement, mais cette trépidation ne fut pas observée par le juge, dont le parti semblait pris.

— Comment vous nommez-vous? demanda le juge en procédant à l'accomplissement des formalités qui commencent toutes les dépositions et les interrogatoires.

Madame Poiret, petite vieille blanche et ridée comme

un ris de veau, vêtue d'une robe de soie gros bleu, déclara se nommer Christine-Michelle Michonneau, épouse du sieur Poiret, être âgée de cinquante et un ans, être née à Paris, demeurer rue des Poules, au coin de la rue des Postes, et avoir pour état celui de logeuse en garni.

— Vous avez habité, madame, dit le juge, une pension bourgeoise en 1818 et 1819, tenue par une dame Vauquer?

— Oui, monsieur; c'est là que je fis la connaissance de M. Poiret, ancien employé retraité, devenu mon mari, que, depuis un an, je garde au lit... Pauvre homme! il est bien malade. Aussi ne saurais-je rester pendant longtemps hors de ma maison.

— Il se trouvait alors dans cette pension un certain Vautrin?... demanda le juge.

— Oh! monsieur, c'est toute une histoire! C'était un affreux galérien...

— Vous avez coopéré à son arrestation.

— C'est faux, monsieur...

— Vous êtes devant la justice, prenez garde!... dit sévèrement M. Camusot.

Madame Poiret garda le silence.

— Rappelez vos souvenirs, reprit Camusot. Vous souvenez-vous bien de cet homme?... le reconnaîtriez-vous?

— Je le crois.

— Est-ce l'homme que voici? dit le juge.

Madame Poiret mit ses conserves et regarda l'abbé Carlos Herrera.

— C'est sa carrure, sa taille; mais,... non,... si... Monsieur le juge, reprit-elle, si je pouvais voir sa poitrine

nue, je le reconnaîtrais à l'instant. (Voir *le Père Goriot.*)

Le juge et le greffier ne purent s'empêcher de rire, malgré la gravité de leurs fonctions; Jacques Collin partagea leur hilarité, mais avec mesure. Le prévenu n'avait pas remis la redingote que Bibi-Lupin venait de lui ôter; et, sur un signe du juge, il ouvrit complaisamment sa chemise.

— Voilà bien sa palatine... — Mais elle a grisonné, monsieur Vautrin! s'écria madame Poiret.

— Que répondez-vous à cela? demanda le juge au prévenu.

— Que c'est une folle! répondit Jacques Collin.

— Ah! mon Dieu, si j'avais un doute, car il n'a plus la même figure, cette voix suffirait... c'est bien lui qui m'a menacée... Ah! c'est son regard!

— L'agent de la police judiciaire et cette femme n'ont pas pu, reprit le juge en s'adressant à Jacques Collin, s'entendre pour dire de vous les mêmes choses, car ni l'un ni l'autre ne vous avaient vu; comment expliquez-vous cela?

— La justice a commis des erreurs encore plus fortes que celle à laquelle donneraient lieu le témoignage d'une femme qui reconnaît un homme au poil de sa poitrine et les soupçons d'un agent de police, répondit Jacques Collin. On trouve en moi des ressemblances de voix, de regard, de taille avec un grand criminel, c'est déjà vague. Quant à la réminiscence qui prouverait entre madame et mon Sosie des relations dont elle ne rougit pas,... vous en avez ri vous-même. Voulez-vous, monsieur, dans l'intérêt de la vérité, que je désire établir pour mon compte

plus vivement que vous ne pouvez le souhaiter pour celui de la justice, demander à cette dame... Foi...

— Poiret.

— ... Poiret (Pardonnez... je suis Espagnol) si elle se rappelle les personnes qui habitaient cette... Comment nommez-vous la maison?...

— Une pension bourgeoise, dit madame Poiret.

— Je ne sais ce que c'est, reprit Jacques Collin.

— C'est une maison où l'on dîne et où l'on déjeune par abonnement.

— Vous avez raison, s'écria Camusot, qui fit un signe de tête favorable à Jacques Collin, tant il fut frappé de l'apparente bonne foi avec laquelle il lui fournissait les moyens d'arriver à un résultat. Essayez de vous rappeler les abonnés qui se trouvaient dans la pension lors de l'arrestation de Jacques Collin.

— Il y avait M. de Rastignac, le docteur Bianchon, le père Goriot, mademoiselle Taillefer...

— Bien, dit le juge, qui n'avait pas cessé d'observer Jacques Collin, dont la figure fut impassible. Eh bien, ce père Goriot?...

— Il est mort, dit madame Poiret.

— Monsieur, dit Jacques Collin, j'ai plusieurs fois rencontré chez Lucien un M. de Rastignac, lié, je crois, avec madame de Nucingen, et, si c'est lui dont il serait question, jamais il ne m'a pris pour le forçat avec lequel on essaye de me confondre...

— M. de Rastignac et le docteur Bianchon, dit le juge, occupent tous les deux des positions sociales telles, que leur témoignage, s'il vous est favorable, suffirait pour

vous faire élargir. — Coquart, préparez leurs citations.

En quelques minutes, les formalités de la déposition de madame Poiret furent terminées; Coquart lui relut le procès-verbal de la scène qui venait d'avoir lieu, et elle le signa; mais le prévenu refusa de signer, en se fondant sur l'ignorance où il était des formes de la justice française.

— En voilà bien assez pour aujourd'hui, dit M. Camusot; vous devez avoir besoin de prendre quelques aliments, je vais vous faire reconduire à la Conciergerie.

— Hélas! je souffre trop pour manger, dit Jacques Collin.

Camusot voulait faire coïncider le moment du retour de Jacques Collin avec l'heure de la promenade des accusés dans le préau; mais il voulait avoir du directeur de la Conciergerie une réponse à l'ordre qu'il lui avait donné le matin, et il sonna pour envoyer son huissier. L'huissier vint et dit que la portière de la maison du quai Malaquais avait à lui remettre une pièce importante relative à M. Lucien de Rubempré. Cet incident devint si grave, qu'il fit oublier son dessein à Camusot.

— Qu'elle entre! dit-il.

— Pardon, excuse, monsieur, fit la portière en saluant le juge et l'abbé Carlos tour à tour. Nous avons été si troublés, mon mari et moi, par la justice, les deux fois qu'elle est venue, que nous avons oublié dans notre commode une lettre à l'adresse de M. Lucien, et pour laquelle nous avons payé dix sous, quoiqu'elle soit de Paris, car elle est très-lourde. Voulez-vous me rembourser le port? Dieu sait quand nous reverrons nos locataires!

— Cette lettre vous a été remise par le facteur? de-

manda Camusot après avoir examiné très-attentivement l'enveloppe.

— Oui, monsieur.

— Coquart, vous allez dresser procès-verbal de cette déclaration. — Allez, ma bonne femme. Donnez vos noms, vos qualités...

Camusot fit prêter serment à la portière, puis il dicta le procès-verbal.

Pendant l'accomplissement de ces formalités, il vérifiait le timbre de la poste, qui portait les dates des heures de levée et de distribution, ainsi que la date du jour. Or, cette lettre, remise chez Lucien le lendemain de la mort d'Esther, avait été sans nul doute écrite et jetée à la poste le jour de la catastrophe.

Maintenant, on pourra juger de la stupéfaction de M. Camusot en lisant cette lettre, écrite et signée par celle que la justice croyait être la victime d'un crime :

ESTHER A LUCIEN.

« Lundi, 13 mai 1830.

(MON DERNIER JOUR, A DIX HEURES DU MATIN.)

» Mon Lucien, je n'ai pas une heure à vivre. A onze heures, je serai morte, et je mourrai sans aucune douleur. J'ai payé cinquante mille francs une jolie petite groseille noire contenant un poison qui tue avec la rapidité de l'éclair. Ainsi, ma biche, tu pourras te dire : « Ma petite Esther n'a pas souffert... » Oui, je n'aurai souffert qu'en t'écrivant ces pages.

» Ce monstre qui m'a si chèrement achetée, en sachant que, le jour où je me regarderais comme à lui n'aurait pas de lendemain, Nucingen vient de partir, ivre comme un ours qu'on aurait grisé. Pour la première et la dernière fois de ma vie, j'ai pu comparer mon ancien métier de fille de joie à la vie de l'amour, superposer la tendresse qui s'épanouit dans l'infini à l'horreur du devoir qui voudrait s'anéantir au point de ne pas laisser de place au baiser. Il fallait ce dégoût pour trouver la mort adorable... J'ai pris un bain; j'aurais voulu pouvoir faire venir le confesseur du couvent où j'ai reçu le baptême, me confesser, enfin me laver l'âme. Mais c'est assez de prostitution comme cela, ce serait profaner un sacrement, et je me sens d'ailleurs baignée dans les eaux d'un repentir sincère. Dieu fera de moi ce qu'il voudra.

» Laissons toutes ces pleurnicheries, je veux être pour toi ton Esther jusqu'au dernier moment, ne pas t'ennuyer de ma mort, de l'avenir, du bon Dieu, qui ne serait pas bon s'il me tourmentait dans l'autre vie quand j'ai dévoré tant de douleurs dans celle-ci...

» J'ai devant moi ton délicieux portrait fait par madame de Mirbel. Cette feuille d'ivoire me consolait de ton absence, je la regarde avec ivresse en t'écrivant mes dernières pensées, en te peignant les derniers battements de mon cœur. Je te mettrai sous ce pli le portrait, car je ne veux pas qu'on le pille ni qu'on le vende. La seule pensée de savoir ce qui a fait ma joie confondu sous le vitrage d'un marchand parmi des dames et des officiers de l'Empire ou des drôleries chinoises me donne la petite mort. Ce portrait, mon mignon, efface-le, ne le donne à per-

sonne,... à moins que ce présent ne te rende le cœur de cette latte qui marche et qui porte des robes, de cette Clotilde de Grandlieu, qui te fera des *noirs* en dormant, tant elle a les os pointus... Oui, j'y consens, je te serais encore bonne à quelque chose, comme de mon vivant. Ah! pour te faire plaisir, ou si cela t'eût seulement fait rire, je me serais tenue devant un brasier en ayant dans la bouche une pomme pour te la cuire! Ma mort te sera donc utile encore... J'aurais troublé ton ménage... Oh! cette Clotilde, je ne la comprends pas! Pouvoir être ta femme, porter ton nom, ne te quitter ni jour ni nuit, être à toi, et faire des façons! Il faut être du faubourg Saint-Germain pour cela! et n'avoir pas dix livres de chair sur les os...

» Pauvre Lucien! cher ambitieux manqué, je songe à ton avenir! Va, tu regretteras plus d'une fois ton pauvre chien fidèle, cette bonne fille qui volait pour toi, qui se serait laissé traîner en cour d'assises pour assurer ton bonheur, dont la seule occupation était de rêver à tes plaisirs, de t'en inventer, qui avait de l'amour pour toi dans les cheveux, dans les pieds, dans les oreilles, enfin ta *ballerina,* dont tous les regards étaient autant de bénédictions; qui, durant six ans, n'a pensé qu'à toi, qui fut si bien ta chose, que je n'ai jamais été qu'une émanation de ton âme, comme la lumière est celle du soleil. Mais enfin, faute d'argent et d'honneur, hélas! je ne puis pas être ta femme... J'ai toujours pourvu à ton avenir en te donnant tout ce que j'ai... Viens aussitôt cette lettre reçue, et prends ce qui sera sous mon oreiller, car je me défie des gens de la maison...

» Vois-tu, je veux être belle en morte, je me coucherai, je m'étendrai dans mon lit, je me *poserai,* quoi! Puis je presserai la groseille contre le voile du palais, et je ne serai défigurée ni par des convulsions, ni par une posture ridicule.

» Je sais que madame de Sérizy s'est brouillée avec toi, rapport à moi; mais, vois-tu, mon chat, quand elle saura que je suis morte, elle te pardonnera, tu la cultiveras, elle te mariera bien, si les Grandlieu persistent dans leur refus.

» Mon nini, je ne veux pas que tu fasses de grands hélas en apprenant ma mort. D'abord, je dois te dire que l'heure de onze heures du lundi 13 mai n'est que la terminaison d'une longue maladie qui a commencé le jour où, sur la terrasse de Saint-Germain, vous m'avez rejetée dans mon ancienne carrière... On a mal à l'âme comme on a mal au corps. Seulement, l'âme ne peut pas se laisser bêtement souffrir comme le corps, le corps ne soutient pas l'âme comme l'âme soutient le corps, et l'âme a le moyen de se guérir dans la réflexion qui fait recourir au boisseau de charbon des couturières. Tu m'as donné toute une vie avant-hier en me disant que, si Clotilde te refusait encore, tu m'épouserais. C'eût été pour nous deux un grand malheur, je serais morte davantage, pour ainsi dire; car il y a des morts plus ou moins amères. Jamais le monde ne nous aurait acceptés.

» Voici deux mois que je réfléchis à bien des choses, va! Une pauvre fille est dans la boue, comme j'y étais avant mon entrée au couvent; les hommes la trouvent belle, ils la font servir à leurs plaisirs en se dispensant

d'égards, ils la renvoient à pied après être allés la chercher en voiture; s'ils ne lui crachent pas à la figure c'est qu'elle est préservée de cet outrage par sa beauté mais, moralement, ils font pis. Eh bien, que cette fille hérite de cinq à six millions, elle sera recherchée par des princes, elle sera saluée avec respect quand elle passera dans sa voiture, elle pourra choisir parmi les plus anciens écussons de France et de Navarre. Ce monde, qui nous aurait dit *raca* en voyant deux beaux êtres unis et heureux, a constamment salué madame de Staël, malgré ses romans en action, parce qu'elle avait deux cent mille livres de rente. Le monde, qui plie devant l'argent ou la gloire, ne veut pas plier devant le bonheur ni devant la vertu, car j'aurais fait du bien... Oh! combien de larmes aurais-je séchées!... autant je crois que j'en ai versées! Oui, j'aurais voulu ne vivre que pour toi et pour la charité.

» Voilà les réflexions qui me rendent la mort adorable. Ainsi, ne fais pas de lamentations, mon bon chat! Dis-toi souvent : « Il y a eu deux bonnes filles, deux » belles créatures, qui toutes deux sont mortes pour moi, » sans m'en vouloir, qui m'adoraient! » Élève dans ton cœur un souvenir à Coralie, à Esther, et va ton train! Te souviens-tu du jour où tu m'as montré, vieille, ratatinée, en capote vert-melon, en douillette puce à taches de graisse noire, la maîtresse d'un poëte d'avant la Révolution, à peine réchauffée par le soleil, quoiqu'elle se fût mise en espalier aux Tuileries, et s'inquiétant d'un horrible carlin, le dernier des carlins? Tu sais, elle avait eu des laquais, des équipages, un hôtel! Je t'ai dit alors : « Il vaut

mieux mourir à trente ans! » Eh bien, ce jour-là, tu m'as trouvée pensive, tu as fait des folies pour me distraire; et, entre deux baisers, je t'ai dit encore : « Tous » les jours, les jolies femmes sortent du spectacle avant » la fin!... » Eh bien, je n'ai pas voulu voir la dernière pièce, voilà tout...

» Tu dois me trouver bavarde, mais c'est mon dernier *ragot*. Je t'écris comme je te parlais, et je veux te parler gaiement. Les couturières qui se lamentent m'ont toujours fait horreur; tu sais que j'avais su *bien* mourir une fois déjà, à mon retour de ce fatal bal de l'Opéra, où l'on t'a dit que j'avais été fille!

» Oh! non, mon nini, ne donne jamais ce portrait! Si tu savais avec quels flots d'amour je viens de m'abîmer dans tes yeux en les regardant avec ivresse pendant une pause que j'ai faite, tu penserais, en y reprenant l'amour que j'ai tâché d'incruster sur cet ivoire, que l'âme de ta biche aimée est là.

» Une morte qui demande l'aumône, en voilà du comique!... Allons, il faut savoir se tenir tranquille dans sa tombe.

» Tu ne sais pas combien ma mort paraîtrait héroïque aux imbéciles, s'ils savaient que cette nuit Nucingen m'a offert deux millions si je voulais l'aimer comme je t'aimais. Il sera joliment volé quand il saura que je lui ai tenu parole en crevant de lui. J'ai tout tenté pour continuer à respirer l'air que tu respires. J'ai dit à ce gros voleur : « Voulez-vous être aimé comme vous le dé» sirez? je m'engagerai même à ne jamais revoir Lu» cien... — Que faut-il faire?... a-t-il demandé. — Don-

» nez-moi deux millions pour lui?... » Non! si tu avais vu sa grimace... Ah! j'en aurais ri, si ça n'avait pas été si tragique pour moi. « Épargnez-vous un refus! » lui ai-je dit. « Je le vois, vous tenez plus à deux millions qu'à moi. » Une femme est toujours bien aise de savoir ce qu'elle » vaut, » ai-je ajouté en lui tournant le dos.

» Ce vieux coquin saura dans quelques heures que je ne plaisantais pas.

» Qu'est-ce qui te fera comme moi ta raie dans les cheveux? Bah! je ne veux plus penser à rien de la vie, je n'ai plus que cinq minutes, je les donne à Dieu; n'en sois pas jaloux, mon cher ange, je veux lui parler de toi, lui demander ton bonheur pour prix de ma mort et de mes punitions dans l'autre monde. Ça m'ennuie bien, d'aller dans l'enfer; j'aurais voulu voir les anges pour savoir s'ils te ressemblent...

» Adieu, mon nini, adieu! Je te bénis de tout mon malheur. Jusque dans la tombe je serai

» Ton ESTHER...

» Onze heures sonnent. J'ai fait ma dernière prière, je vais me coucher pour mourir. Encore une fois, adieu! Je voudrais que la chaleur de ma main laissât là mon âme comme j'y mets un dernier baiser, et je veux encore une fois te nommer mon gentil minet, quoique tu sois la cause de la mort de

» Ton ESTHER. »

Un mouvement de jalousie pressa le cœur du juge en terminant la lecture de la seule lettre d'un suicide qu'il

eût vue écrite avec cette gaieté, quoique ce fût une gaieté fébrile et le dernier effort d'une tendresse aveugle.

— Qu'a-t-il donc de particulier, pour être aimé ainsi? pensa-t-il en répétant ce que disent tous les hommes qui n'ont pas le don de plaire aux femmes. — S'il vous est possible de prouver non-seulement que vous n'êtes pas Jacques Collin, forçat libéré, mais encore que vous êtes bien réellement don Carlos Herrera, chanoine de Tolède, envoyé secret de Sa Majesté Ferdinand VII, dit le juge à Jacques Collin, vous serez mis en liberté, car l'impartialité qu'exige mon ministère m'oblige à vous dire que je reçois à l'instant une lettre de la demoiselle Esther Gobseck où elle avoue l'intention de se donner la mort, et où elle émet sur ses domestiques des soupçons qui paraissent les désigner comme étant les auteurs de la soustraction des sept cent cinquante mille francs.

En parlant, M. Camusot comparait l'écriture de la lettre avec celle du testament, et il fut évident pour lui que la lettre était bien écrite par la même personne qui avait fait le testament.

— Monsieur, vous vous êtes trop pressé de croire à un crime, ne vous pressez pas de croire à un vol.

— Ah!... dit Camusot en jetant un regard de juge sur le prévenu.

— Ne croyez pas que je me compromette en vous disant que cette somme peut se retrouver, reprit Jacques Collin en faisant entendre au juge qu'il comprenait son soupçon. Cette pauvre fille était bien aimée par ses gens; et, si j'étais libre, je me chargerais de chercher un argent qui maintenant appartient à l'être que j'aime le

plus au monde, à Lucien!... Auriez-vous la bonté de me permettre de lire cette lettre? ce sera bientôt fait... C'est la preuve de l'innocence de mon cher enfant... vous ne pouvez pas craindre que je l'anéantisse,... ni que j'en parle, je suis au secret.

— Au secret!... s'écria le magistrat, vous n'y serez plus. C'est moi qui vous prie d'établir le plus promptement possible votre état; ayez recours à votre ambassadeur, si vous voulez...

Et il tendit la lettre à Jacques Collin. Camusot était heureux de sortir d'embarras, de pouvoir satisfaire le procureur général, mesdames de Maufrigneuse et de Sérizy. Néanmoins, il examina froidement et curieusement la figure de son prévenu pendant que celui-ci lisait la lettre de la courtisane; et, malgré la sincérité des sentiments qui s'y peignaient, il se disait :

— C'est pourtant bien là une physionomie de bagne!

— Voilà comme on l'aime!... dit Jacques Collin en rendant la lettre.

Et il fit voir à Camusot une figure baignée de larmes.

— Si vous le connaissiez! reprit-il, c'est une âme si jeune, si fraîche, une beauté si magnifique, un enfant, un poëte... On éprouve irrésistiblement le besoin de se sacrifier à lui, de satisfaire ses moindres désirs. Ce cher Lucien est si ravissant quand il est câlin!...

— Allons, dit le magistrat en faisant encore un effort pour découvrir la vérité, vous ne pouvez pas être Jacques Collin...

— Non, monsieur, répondit le forçat.

Et Jacques Collin se fit plus que jamais don Carlos Her-

rera. Dans son désir de terminer son œuvre, il s'avança vers le juge, l'emmena dans l'embrasure de la croisée et se donna les manières d'un prince de l'Église en prenant le ton des confidences.

— J'aime tant cet enfant, monsieur, que, s'il fallait être le criminel pour qui vous me prenez afin d'épargner un désagrément à cette idole de mon cœur, je m'accuserais, dit-il à voix basse. J'imiterais la pauvre fille qui s'est tuée à son profit. Aussi, monsieur, vous supplié-je de m'accorder une faveur, c'est de mettre Lucien en liberté sur-le-champ.

— Mon devoir s'y oppose, dit Camusot avec bonhomie; mais, s'il est avec le ciel des accommodements, la justice sait avoir des égards, et, si vous pouvez me donner de bonnes raisons... Parlez, ceci ne sera pas écrit.

— Eh bien, reprit Jacques Collin, trompé par la bonhomie de Camusot, je sais tout ce que ce pauvre enfant souffre en ce moment, il est capable d'attenter à ses jours en se voyant en prison...

— Oh! quant à cela,... dit Camusot en faisant un haut-le-corps.

— Vous ne savez pas qui vous obligez en m'obligeant, ajouta Jacques Collin, qui voulut remuer d'autres cordes. Vous rendez service à un ordre plus puissant que des comtesses de Sérizy, que des duchesses de Maufrigneuse, lesquelles ne vous pardonneront pas d'avoir eu dans votre cabinet leurs lettres,... dit-il en montrant deux liasses parfumées. Mon ordre a de la mémoire...

— Monsieur, dit Camusot, assez! Cherchez d'autres

raisons à me donner. Je me dois autant au prévenu qu'à la vindicte publique.

— Eh bien, croyez-moi, je connais Lucien, c'est une âme de femme, de poëte et de Méridional, sans consistance ni volonté, reprit Jacques Collin, qui crut avoir enfin deviné que le juge leur était acquis. Vous êtes certain de l'innocence de ce jeune homme, ne le tourmentez pas, ne le questionnez point; remettez-lui cette lettre, annoncez-lui qu'il est l'héritier d'Esther, et rendez-lui la liberté... Si vous agissez autrement, vous en serez au désespoir; tandis que, si vous le relaxez purement et simplement, je vous expliquerai, moi (gardez-moi au secret), demain, ce soir, tout ce qui pourrait vous sembler mystérieux dans cette affaire, et les raisons de la poursuite acharnée dont je suis l'objet; mais je risquerai ma vie, on en veut à ma tête depuis cinq ans... Lucien libre, riche et marié à Clotilde de Grandlieu, ma tâche ici-bas est accomplie, je ne défendrai plus ma peau... Mon persécuteur est un espion de votre dernier roi.

— Ah! Corentin!

— Ah! il se nomme Corentin?... je vous remercie... Eh bien, monsieur, voulez-vous me promettre de faire ce que je vous demande?

— Un juge ne peut et ne doit rien promettre. — Coquart! dites à l'huissier et aux gendarmes de reconduire le prévenu à la Conciergerie... — Je donnerai des ordres pour que, ce soir, vous soyez à la pistole, ajouta-t-il avec douceur en faisant un léger salut de tête au prévenu.

Frappé de la demande que Jacques Collin venait de lui adresser et se rappelant l'insistance qu'il avait mise à être

interrogé le premier, en s'appuyant sur son état de maladie, Camusot reprit toute sa défiance. En écoutant ses soupçons indéterminés, il vit le prétendu moribond allant, marchant comme un Hercule, ne faisant plus aucune des singeries si bien jouées qui en avaient signalé l'entrée.

— Monsieur?...

Jacques Collin se retourna.

— Mon greffier, malgré votre refus de le signer, va vous lire le procès-verbal de votre interrogatoire.

Le prévenu jouissait d'une admirable santé, le mouvement par lequel il vint s'asseoir près du greffier fut un dernier trait de lumière pour le juge.

— Vous avez été promptement guéri? dit Camusot.

— Je suis pincé, pensa Jacques Collin.

Puis il répondit à haute voix :

— La joie, monsieur, est la seule panacée qui existe... Cette lettre, la preuve d'une innocence dont je ne doutais pas,... voilà le grand remède.

Le juge suivit son prévenu d'un regard pensif lorsque l'huissier et les gendarmes l'entourèrent; puis il fit le mouvement d'un homme qui se réveille, et jeta la lettre d'Esther sur le bureau de son greffier :

— Coquart, copiez cette lettre!...

S'il est dans la nature de l'homme de se défier de ce qu'on le supplie de faire quand la chose demandée est contre ses intérêts ou contre son devoir, souvent même quand elle lui est indifférente, ce sentiment est la loi du juge d'instruction. Plus le prévenu, dont l'état n'était pas encore fixé, fit apercevoir de nuages à l'horizon dans le cas où Lucien serait interrogé, plus cet interrogatoire pa-

rut nécessaire à Camusot. Cette formalité n'eût pas été, d'après le Code et les usages, indispensable, qu'elle était exigée par la question de l'identité de l'abbé Carlos. Dans toutes les carrières, il existe une conscience de métier. A défaut de curiosité, Camusot aurait questionné Lucien par honneur de magistrat, comme il venait de questionner Jacques Collin, en déployant les ruses que se permet le magistrat le plus intègre. Le service à rendre, son avancement, tout passait chez Camusot après le désir de savoir la vérité, de la deviner, quitte à la taire. Il jouait du tambour sur les vitres en s'abandonnant au cours fluviatile de ses conjectures, car alors la pensée est comme une rivière qui parcourt mille contrées. Amants de la vérité, les magistrats sont comme les femmes jalouses, ils se livrent à mille suppositions et les fouillent avec le poignard du soupçon comme le sacrificateur antique éventrait les victimes; puis ils s'arrêtent non pas au vrai, mais au probable, et ils finissent par entrevoir le vrai. Une femme interroge un homme aimé comme le juge interroge un criminel. En de telles dispositions, un éclair, un mot, une inflexion de voix, une hésitation suffisent pour indiquer le fait, la trahison, le crime cachés.

— La manière dont il vient de peindre son dévouement à son fils (si c'est son fils) me ferait croire qu'il s'est trouvé dans la maison de cette fille pour veiller au grain; et, ne se doutant pas que l'oreiller de la morte cachait un testament, il aura pris, pour son fils, les sept cent cinquante mille francs, *par provision!...* Voilà la raison de sa promesse de faire retrouver la somme. M. de Rubempré se doit à lui-même et doit à la justice d'éclair-

cir l'état civil de son père... Et me promettre la protection de son ordre (son ordre!) si je n'interroge pas Lucien!...

Il resta sur cette pensée.

Comme on vient de le voir, un magistrat instructeur dirige un interrogatoire à son gré. Libre à lui d'avoir de la finesse ou d'en manquer. Un interrogatoire, ce n'est rien, et c'est tout. Là gît la faveur. Camusot sonna, l'huissier était revenu. Il donna l'ordre d'aller chercher M. Lucien de Rubempré, mais en recommandant qu'il ne communiquât avec qui que ce soit pendant le trajet. Il était alors deux heures après midi.

— Il y a un secret, se dit en lui-même le juge, et ce secret doit être bien important. Le raisonnement de mon amphibie, qui n'est ni prêtre, ni séculier, ni forçat, ni Espagnol, mais qui ne veut pas laisser sortir de la bouche de son protégé quelque parole terrible, est ceci : « Le poëte est faible, il est femme; il n'est pas comme moi, qui suis l'Hercule de la diplomatie, et vous lui arracherez facilement notre secret! » Eh bien, nous allons tout savoir de l'innocent.

Et il se mit à frapper le bord de sa table avec son couteau d'ivoire, pendant que son greffier copiait la lettre d'Esther. Combien de bizarreries dans l'usage de nos facultés! Camusot supposait tous les crimes possibles, et passait à côté du seul que le prévenu avait commis, le faux testament au profit de Lucien. Que ceux dont l'envie attaque la position des magistrats veuillent bien songer à cette vie passée en des soupçons continuels, à ces tortures imposées par ces gens à leur esprit, car les affaires civiles ne sont pas moins tortueuses que les instructions crimi-

nelles, et ils penseront peut-être que le prêtre et le magistrat ont un harnais également lourd, également garn de pointes à l'intérieur. Toute profession d'ailleurs a son cilice et ses casse-tête chinois.

Vers deux heures, M. Camusot vit entrer Lucien de Rubempré, pâle, défait, les yeux rouges et gonflés, enfin dans un état d'affaissement qui lui permit de comparer la nature à l'art, le moribond vrai au moribond de théâtre. Le trajet fait de la Conciergerie au cabinet du juge, entre deux gendarmes précédés d'un huissier, avait porté le désespoir au comble chez Lucien. Il est dans l'esprit du poëte de préférer un supplice à un jugement. En voyant cette nature entièrement dénuée du courage moral que fait le juge, et qui venait de se manifester si puissamment chez l'autre prévenu, M. Camusot eut pitié de cette facile victoire, et ce mépris lui permit de porter des coups décisifs, en lui laissant sur le terrain cette affreuse liberté d'esprit qui distingue le tireur quand il s'agit d'abattre des poupées.

— Remettez-vous, monsieur de Rubempré; vous êtes en présence d'un magistrat empressé de réparer le mal que fait involontairement la justice par une arrestation préventive, quand elle est sans fondement. Je vous crois innocent, vous allez être libre immédiatement. Voici la preuve de votre innocence : c'est une lettre gardée par votre portière en votre absence, et qu'elle vient d'apporter. Dans le trouble causé par la descente de la justice et par la nouvelle de votre arrestation à Fontainebleau, cette femme avait oublié cette lettre, qui vient de mademoiselle Esther Gobseck... Lisez!

Lucien prit la lettre, la lut et fondit en larmes. Il sanglota sans pouvoir articuler une parole. Après un quart d'heure, temps pendant lequel Lucien eut beaucoup de peine à retrouver de la force, le greffier lui présenta la copie de la lettre et le pria de signer un *Pour copie conforme à l'original à représenter à première réquisition tant que durera l'instruction du procès,* en lui offrant de collationner; mais Lucien s'en rapporta naturellement à la parole de Coquart quant à l'exactitude.

— Monsieur, dit le juge d'un air plein de bonhomie, il est néanmoins difficile de vous mettre en liberté sans avoir rempli nos formalités et sans vous avoir adressé quelques questions... C'est presque comme témoin que je vous requiers de répondre. A un homme comme vous, je croirais presque inutile de faire observer que le serment de dire toute la vérité n'est pas ici seulement un appel à votre conscience, mais encore une nécessité de votre position, ambiguë pour quelques instants. La vérité ne peut rien sur vous, quelle qu'elle soit; mais le mensonge vous enverrait en cour d'assises, et me forcerait à vous faire reconduire à la Conciergerie; tandis qu'en répondant franchement à mes questions, vous coucherez ce soir chez vous, et vous serez réhabilité par cette nouvelle que publieront les journaux : « M. de Rubempré, arrêté hier à Fontainebleau, a été sur-le-champ élargi après un très-court interrogatoire. »

Ce discours produisit une vive impression sur Lucien, et, en voyant les dispositions de son prévenu, le juge ajouta :

— Je vous le répète, vous étiez soupçonné de compli-

cité dans un meurtre par empoisonnement sur la personne de la demoiselle Esther : il y a preuve de son suicide, tout est dit; mais on a soustrait une somme de sept cent cinquante mille francs qui dépend de la succession, et vous êtes l'héritier : il y a là malheureusement un crime. Ce crime a précédé la découverte du testament. Or, la justice a des raisons de croire qu'une personne qui vous aime, autant que vous aimait cette demoiselle Esther, s'est permis ce crime à votre profit... — Ne m'interrompez pas, dit Camusot en imposant par un geste silence à Lucien qui voulait parler, je ne vous interroge pas encore. Je veux vous faire comprendre combien votre honneur est intéressé dans cette question. Abandonnez le faux, le misérable point d'honneur qui lie entre eux les complices, et dites toute la vérité.

On a dû déjà remarquer l'excessive disproportion des armes dans cette lutte entre les prévenus et les juges d'instruction. Certes, la dénégation habilement maniée a pour elle l'absolu de sa forme et suffit à la défense du criminel; mais c'est, en quelque sorte, une panoplie qui devient écrasante quand le stylet de l'interrogation y trouve un joint. Dès que la dénégation est insuffisante contre certains faits évidents, le prévenu se trouve entièrement à la discrétion du juge. Supposez maintenant un demi-criminel, comme Lucien, qui, sauvé d'un premier naufrage de sa vertu, pourrait s'amender et devenir utile à son pays, il périra dans les traquenards de l'instruction. Le juge rédige un procès-verbal très-sec, une analyse fidèle des questions et des réponses; mais de ses discours insidieusement paternels, de ses remontrances captieuses

ans le genre de celle-ci, rien n'en reste. Les juges de la ıridiction supérieure et les jurés voient les résultats, ans connaître les moyens. Aussi, selon quelques bons sprits, le jury serait-il excellent, comme en Angleterre, our procéder à l'instruction. La France a joui de ce sys-ème pendant un certain temps. Sous le Code de brumaire n IV, cette institution s'appelait le jury d'accusation, par pposition au jury de jugement. Quant au procès défini-f, si l'on en revenait aux jurys d'accusation, il devrait tre attribué aux cours royales, sans concours de jurés.

— Maintenant, dit Camusot après une pause, com-ıent vous appelez-vous? — Monsieur Coquart, attention! it-il au greffier.

— Lucien Chardon de Rubempré.

— Vous êtes né?

— A Angoulême...

Et Lucien donna le jour, le mois et l'année.

— Vous n'avez pas eu de patrimoine?

— Aucun.

— Vous avez néanmoins fait, pendant un premier sé-our à Paris, des dépenses considérables, relativement à otre peu de fortune?

— Oui, monsieur; mais, à cette époque, j'ai eu dans ıademoiselle Coralie une amie excessivement dévouée et ue j'ai eu le malheur de perdre. Ce fut le chagrin causé ar cette mort qui me ramena dans mon pays.

— Bien, monsieur, dit Camusot. Je vous loue de votre ·anchise, elle sera bien appréciée.

Lucien entrait, comme on le voit, dans la voie d'une onfession générale.

— Vous avez fait des dépenses bien plus considérable encore à votre retour d'Angoulême à Paris, reprit Camusot, vous avez vécu comme un homme qui aurait environ soixante mille francs de rente.

— Oui, monsieur.

— Qui vous fournissait cet argent?

— Mon protecteur, l'abbé Carlos Herrera.

— Où l'avez-vous connu?

— Je l'ai rencontré sur la grande route, au moment où j'allais me débarrasser de la vie par un suicide...

— Vous n'aviez jamais entendu parler de lui dans votre famille, à votre mère?

— Jamais.

— Votre mère ne vous a jamais dit avoir rencontré d'Espagnol?

— Jamais.

— Pouvez-vous vous rappeler le mois, l'année où vous vous êtes lié avec la demoiselle Esther?

— Vers la fin de 1823, à un petit théâtre du boulevard.

— Elle a commencé par vous coûter de l'argent?

— Oui, monsieur.

— Dernièrement, dans le désir d'épouser mademoiselle de Grandlieu, vous avez acheté les restes du château de Rubempré, vous y avez joint des terres pour un million, vous avez dit à la famille de Grandlieu que votre sœur et votre beau-frère venaient de faire un héritage considérable et que vous deviez ces sommes à leur libéralité?.. Avez-vous dit cela, monsieur, à la famille de Grandlieu?

— Oui, monsieur.

— Vous ignorez la cause de la rupture de votre ma-
iage?

— Entièrement, monsieur.

— Eh bien, la famille de Grandlieu a envoyé chez votre
eau-frère un des plus respectables avoués de Paris pour
prendre des renseignements. A Angoulême, l'avoué,
'après les aveux mêmes de votre sœur et de votre beau-
ère, a su que non-seulement ils vous avaient prêté peu
e chose, mais encore que leur héritage se composait
'immeubles, assez importants, il est vrai, mais la
omme des capitaux s'élevait à peine à deux cent mille
ancs... Vous ne devez pas trouver étrange qu'une fa-
ille comme celle de Grandlieu recule devant une for-
une dont l'origine ne se justifie pas... Voilà, monsieur,
ù vous a conduit un mensonge...

Lucien fut glacé par cette révélation, et le peu de force
'esprit qu'il conservait l'abandonna.

— La police et la justice savent tout ce qu'elles veulent
avoir, dit Camusot, songez bien à ceci. Maintenant, reprit-
l en pensant à la qualité de père que s'était donnée Jac-
ques Collin, connaissez-vous qui est ce prétendu Carlos
Herrera?

— Oui, monsieur, mais je l'ai su trop tard.

— Comment! trop tard? Expliquez-vous!

— Ce n'est pas un prêtre, ce n'est pas un Espagnol,
'est...

— Un forçat évadé? dit vivement le juge.

— Oui, répondit Lucien. Quand le fatal secret me fut
évélé, j'étais son obligé, j'avais cru me lier avec un res-
ectable ecclésiastique...

— Jacques Collin,... dit le juge en commençant une phrase.

— Oui, Jacques Collin, répéta Lucien, c'est son nom.

— Bien. Jacques Collin, reprit M. Camusot, vient d'être reconnu tout à l'heure par une personne, et, s'il nie encore son identité, c'est, je crois, dans votre intérêt. Mais je vous demandais si vous saviez qui est cet homme, dans le but de relever une autre imposture de Jacques Collin.

Lucien eut aussitôt comme un fer rouge dans les entrailles en entendant cette terrifiante observation.

— Ignorez-vous, dit le juge en continuant, qu'il prétend être votre père pour justifier l'extraordinaire affection dont vous êtes l'objet?

— Lui, mon père!... Oh! monsieur!... il a dit cela?

— Soupçonnez-vous d'où provenaient les sommes qu'il vous remettait; car, s'il faut en croire la lettre que vous avez entre les mains, la demoiselle Esther, cette pauvre fille, vous aurait rendu plus tard les mêmes services que la demoiselle Coralie; mais vous êtes resté, comme vous venez de le dire, pendant quelques années à vivre, et très-splendidement, sans rien recevoir d'elle.

— C'est à vous, monsieur, que je demanderai de me dire, s'écria Lucien, où les forçats puisent de l'argent!.. Un Jacques Collin mon père!... O ma pauvre mère!...

Et il fondit en larmes.

— Greffier, donnez lecture au prévenu de la partie de l'interrogatoire du prétendu Carlos Herrera dans laquelle il s'est dit le père de Lucien de Rubempré...

Le poëte écouta cette lecture dans un silence et dans une contenance qui firent peine à voir.

— Je suis perdu! s'écria-t-il.

— On ne se perd pas dans la voie de l'honneur et de vérité, dit le juge.

— Mais vous traduirez Jacques Collin en cour d'assises? emanda Lucien.

— Certainement, répondit Camusot, qui voulut conti- ier à faire causer Lucien. Achevez votre pensée.

Mais, malgré les efforts et les remontrances du juge, icien ne répondit plus. La réflexion était venue trop rd, comme chez tous les hommes qui sont esclaves de sensation. Là est la différence entre le poëte et l'homme action : l'un se livre au sentiment pour le reproduire en ages vives, il ne juge qu'après; tandis que l'autre sent juge à la fois. Lucien resta morne, pâle; il se voyait fond du précipice où l'avait fait rouler le juge d'in- ruction, à la bonhomie de qui, lui poëte, il s'était laissé endre. Il venait de trahir non pas son bienfaiteur, mais n complice, qui, lui, avait défendu leur position avec courage de lion, avec une habileté tout d'une pièce. où Jacques Collin avait tout sauvé par son audace, icien, l'homme d'esprit, avait tout perdu par son inin- lligence et par son défaut de réflexion. Ce mensonge fâme et qui l'indignait servait de paravent à une plus fâme vérité. Confondu par la subtilité du juge, épou- nté par sa cruelle adresse, par la rapidité des coups 'il lui avait portés en se servant des fautes d'une vie se à jour comme de crocs pour fouiller sa conscience, icien était là semblable à l'animal que le billot de l'abat- r a manqué. Libre et innocent à son entrée dans ce binet, en un instant, il se trouvait criminel par ses

propres aveux. Enfin, dernière raillerie sérieuse, le ju calme et froid, faisait observer à Lucien que ses rév tions étaient le fruit d'une méprise. Camusot pensait à qualité de père prise par Jacques Collin, tandis que cien, tout entier à la crainte de voir son alliance avec forçat évadé devenir publique, avait imité la célèbre in vertance des meurtriers d'Ibycus.

L'une des gloires de Royer-Collard est d'avoir procla le triomphe constant des sentiments naturels sur les s timents imposés, d'avoir soutenu la cause de l'antério des serments en prétendant que la loi de l'hospitalité, exemple, devait lier au point d'annuler la vertu du s ment judiciaire. Il a confessé cette théorie, à la face monde, à la tribune française; il a courageusement va les conspirateurs, il a montré qu'il était humain d'obé l'amitié plutôt qu'à des lois tyranniques tirées de l'arse social pour telle ou telle circonstance. Enfin, le droit turel a des lois qui n'ont jamais été promulguées et sont plus efficaces, mieux connues que celles forgées la société. Lucien venait de méconnaître, et à son de ment, la loi de solidarité qui l'obligeait à se taire e laisser Jacques Collin se défendre; bien plus, il l'a chargé! Dans son intérêt, cet homme devait être pour et toujours Carlos Herrera.

M. Camusot jouissait de son triomphe, il tenait d coupables : il avait abattu sous la main de la justice des favoris de la mode, et trouvé l'introuvable Jacq Collin. Il allait être proclamé l'un des plus hab juges d'instruction. Aussi laissait-il son prévenu t quille; mais il étudiait ce silence de consternation, il vo

es gouttes de sueur s'accroître sur ce visage décom-
osé, grossir et tomber enfin mêlées à deux ruisseaux de
armes.

— Pourquoi pleurer, monsieur de Rubempré? Vous êtes,
omme je vous l'ai dit, l'héritier de mademoiselle Esther,
ui n'a pas d'héritiers ni collatéraux ni directs, et sa suc-
ession se monte à près de huit millions, si l'on retrouve
es sept cent cinquante mille francs égarés.

Ce fut le dernier coup pour le coupable. De la tenue
endant dix minutes, comme le disait Jacques Collin dans
on billet, et Lucien atteignait au but de tous ses désirs!
s'acquittait avec Jacques Collin, il s'en séparait, il de-
enait riche, il épousait mademoiselle de Grandlieu. Rien
e démontre plus éloquemment que cette scène la puis-
ance dont sont armés les juges d'instruction par l'isole-
ient ou par la séparation des prévenus, et le prix d'une
ommunication comme celle qu'Asie avait faite à Jacques
ollin.

— Ah! monsieur, répondit Lucien avec l'amertume et
ironie de l'homme qui se fait un piédestal de son mal-
eur accompli, comme on a raison de dire dans votre
ngage : *subir un interrogatoire!...* Entre la torture phy-
que d'autrefois et la torture morale d'aujourd'hui, je
'hésiterais pas pour mon compte, je préférerais les souf-
ances qu'infligeait jadis le bourreau... Que voulez-vous
ncore de moi? reprit-il avec fierté.

— Ici, monsieur, dit le magistrat, devenant rogue et
arquois pour répondre à l'orgueil du poëte, moi seul ai
e droit de poser des questions.

— J'avais le droit de ne pas répondre, dit en murmu-

rant le pauvre Lucien, à qui son intelligence était rev nue dans toute sa netteté.

— Greffier, lisez au prévenu son interrogatoire...

— Je redeviens un prévenu! se dit Lucien.

Pendant que le commis lisait, Lucien prit une résolutic qui l'obligeait à caresser M. Camusot. Quand le murmu de la voix de Coquart cessa, le poëte eut le tressailleme d'un homme qui dort pendant un bruit auquel ses organ se sont accoutumés et qu'alors le silence surprend.

— Vous avez à signer le procès-verbal de votre inte rogatoire, dit le juge.

— Et me mettez-vous en liberté? demanda Lucien, d venant ironique à son tour.

— Pas encore, répondit Camusot; mais demain, apr votre confrontation avec Jacques Collin, vous serez sa doute libre. La justice doit savoir maintenant si vous êt ou non complice des crimes que peut avoir commis c individu depuis son évasion, qui date de 1820. Néa moins, vous n'êtes plus au secret. Je vais écrire au d recteur de vous mettre dans la meilleure chambre de pistole.

— Y trouverai-je ce qu'il faut pour écrire?

— On vous y fournira tout ce que vous demandere j'en ferai donner l'ordre par l'huissier qui va vous recon duire.

Lucien signa machinalement le procès-verbal, et il c parafa les renvois en obéissant aux indications de Coqua avec la douceur de la victime résignée. Un seul détail e dira plus sur l'état où il se trouvait que la peinture plus minutieuse. L'annonce de sa confrontation avec Ja

ques Collin avait séché sur sa figure les gouttelettes de ueur, ses yeux secs brillaient d'un éclat insupportable. Enfin il devint, en un moment rapide comme l'éclair, ce qu'était Jacques Collin, un homme de bronze.

Chez les gens dont le caractère ressemble à celui de Lucien, et que Jacques Collin avait si bien analysé, ces passages subits d'un état de démoralisation complète à un état quasiment métallique, tant les forces humaines se tendent, sont les plus éclatants phénomènes de la vie des idées. La volonté revient, comme l'eau disparue d'une source; elle s'infuse dans l'appareil préparé pour le jeu de sa substance constitutive inconnue; et, alors, le cadavre se fait homme, et l'homme s'élance plein de force à des luttes suprêmes.

Lucien mit la lettre d'Esther sur son cœur avec le portrait qu'elle lui avait renvoyé. Puis il salua dédaigneusement M. Camusot, et marcha d'un pas ferme dans les corridors entre deux gendarmes.

— C'est un profond scélérat! dit le juge à son greffier pour se venger du mépris écrasant que le poëte venait de lui témoigner. Il a cru se sauver en livrant son complice.

— Des deux, dit Coquart timidement, le forçat est le plus corsé...

— Je vous rends votre liberté pour aujourd'hui, Coquart, dit le juge. En voilà bien assez. Renvoyez les gens qui attendent, en les prévenant de revenir demain. Ah! vous irez sur-le-champ chez M. le procureur général savoir s'il est encore dans son cabinet; s'il y est, demandez un moment d'audience pour moi. Oh! il y sera, reprit-il après avoir regardé l'heure à une méchante horloge de

bois peint en vert et à filets dorés. Il est trois heures u quart.

Ces interrogations, qui se lisent si rapidement, étan entièrement écrites, les demandes aussi bien que le réponses, prennent un temps énorme. C'est une des cause de la lenteur des instructions criminelles et de la duré des détentions préventives. Pour les petits, c'est la ruine pour les riches, c'est la honte ; car pour eux un élargisse ment immédiat répare, autant qu'il peut être réparé, l malheur d'une arrestation. Voilà pourquoi les deux scène qui viennent d'être fidèlement reproduites avaient em ployé tout le temps consumé par Asie à déchiffrer le ordres du maître, à faire sortir une duchesse de so boudoir et à donner de l'énergie à madame de Sérizy.

En ce moment, Camusot, qui songeait à tirer parti d son habileté, prit les deux interrogatoires, les relut et s proposait de les montrer au procureur général en lui de mandant son avis. Pendant la délibération à laquelle il s livrait, son huissier revint pour lui dire que le valet d chambre de madame la comtesse de Sérizy voulait abso lument lui parler. Sur un signe de Camusot, un valet d chambre, vêtu comme un maître, entra, regarda l'huissie et le magistrat alternativement, et dit :

— C'est bien à M. Camusot que j'ai l'honneur ?...

— Oui, répondirent le juge et l'huissier.

Camusot prit une lettre que lui tendit le domestique et lut ce qui suit :

« Dans bien des intérêts que vous comprendrez, mo cher Camusot, n'interrogez pas M. de Rubempré ; nou

ous apportons les preuves de son innocence, afin qu'il oit immédiatement élargi.

» D. DE MAUFRIGNEUSE. L. DE SÉRIZY.

» *P.-S.* — Brûlez cette lettre. »

Camusot comprit qu'il avait fait une énorme faute en endant des piéges à Lucien, et il commença par obéir ux deux grandes dames : il alluma une bougie et déruisit la lettre écrite par la duchesse. Le valet de chambre alua respectueusement.

— Madame de Sérizy va donc venir? demanda Camusot.

— On attelait, répondit le valet de chambre.

En ce moment, Coquart vint apprendre à M. Camusot que le procureur général l'attendait.

Sous le poids de la faute qu'il avait commise contre son mbition au profit de la justice, le juge, chez qui sept ans l'exercice avaient développé la finesse dont est pourvu out homme qui s'est mesuré avec des grisettes en faisant on droit, voulut avoir des armes contre le ressentiment les deux grandes dames. La bougie à laquelle il avait rûlé la lettre étant encore allumée, il s'en servit pour acheter les trente billets de la duchesse de Maufrigneuse Lucien et la correspondance assez volumineuse de malame de Sérizy. Puis il se rendit chez le procureur général.

Le palais de justice est un amas confus de constructions uperposées les unes aux autres, les unes pleines de granleur, les autres mesquines, et qui se nuisent entre elles par un défaut d'ensemble. La salle des pas perdus est la plus grande des salles connues ; mais sa nudité fait horreur

et décourage les yeux. Cette vaste cathédrale de la chica
écrase la cour royale. Enfin, la galerie marchande mèn
deux cloaques. Dans cette galerie, on remarque un es
lier à double rampe, un peu plus grand que celui de
police correctionnelle, et sous lequel s'ouvre une gran
porte à deux battants. L'escalier conduit à la cour d'a
sises, et la porte inférieure à une seconde cour d'assise
Il se rencontre des années où les crimes commis dans
département de la Seine exigent deux sessions. C'est p
là que se trouvent le parquet du procureur général,
chambre des avocats, leur bibliothèque, les cabinets d
avocats généraux, ceux des substituts du procureur gén
ral. Tous ces locaux, car il faut se servir d'un terme g
nérique, sont unis par de petits escaliers de moulin, pa
des corridors sombres qui sont la honte de l'architectur
celle de la ville de Paris et celle de la France. Dans s
intérieurs, la première de nos justices souveraines su
passe les prisons dans ce qu'elles ont de plus hideux. L
peintre de mœurs reculerait devant la nécessité de décrir
l'ignoble couloir d'un mètre de largeur où se tiennent le
témoins à la cour d'assises supérieure. Quant au poêl
qui sert à chauffer la salle des séances, il déshonorerai
un café du boulevard Montparnasse.

Le cabinet du procureur général est pratiqué dans u
pavillon octogone qui flanque le corps de la galerie mar
chande, et pris récemment, par rapport à l'âge du Palais
sur le terrain du préau attenant au quartier des femmes
Toute cette partie du palais de justice est obombrée pa
les hautes et magnifiques constructions de la Sainte-Cha
pelle. Aussi est-ce sombre et silencieux.

M. de Granville, digne successeur des grands magistrats du vieux parlement, n'avait pas voulu quitter le Palais sans une solution dans l'affaire de Lucien. Il attendait des nouvelles de Camusot, et le message du juge le plongea dans cette rêverie involontaire que l'attente cause aux esprits les plus fermes. Il était assis dans l'embrasure de la croisée de son cabinet, il se leva, se mit à marcher de long en long, car il avait trouvé le matin Camusot, sur le passage duquel il s'était mis, peu compréhensif; il avait des inquiétudes vagues, il souffrait. Voici pourquoi. La dignité de ses fonctions lui défendait d'attenter à l'indépendance absolue du magistrat inférieur, et il s'agissait dans ce procès de l'honneur et de la considération de son meilleur ami, de l'un de ses plus chauds protecteurs, le comte de Sérizy, ministre d'État, membre du conseil privé, le vice-président du conseil d'État, le futur chancelier de France, au cas où le noble vieillard qui remplissait ces augustes fonctions viendrait à mourir. M. de Sérizy avait le malheur d'adorer sa femme *quand même,* il la couvrait toujours de sa protection. Or, le procureur général devinait bien l'affreux tapage que ferait, dans le monde et à la cour, la culpabilité d'un homme dont le nom avait été si souvent marié malignement à celui de la comtesse.

— Ah ! se disait-il en se croisant les bras, autrefois le pouvoir avait la ressource des évocations... Notre manie d'égalité (il n'osait pas dire de *légalité,* comme l'a courageusement avoué dernièrement un poëte à la Chambre) tuera ce temps-ci...

Ce digne magistrat connaissait l'entraînement et les malheurs des attachements illicites. Esther et Lucien

avaient repris, comme on l'a vu, l'appartement où le comte de Granville avait vécu maritalement et secrètement avec mademoiselle de Bellefeuille, et d'où elle s'était enfuie un jour, enlevée par un misérable. (Voir *un Double Ménage,* SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE.)

Au moment où le procureur général se disait : « Camusot nous aura fait quelque sottise ! » le juge d'instruction frappa deux coups à la porte du cabinet.

— Eh bien, mon cher Camusot, comment va l'affaire dont je vous parlais ce matin ?

— Mal, monsieur le comte; lisez et jugez-en vous-même...

Il tendit les deux procès-verbaux des interrogatoires à M. de Granville, qui prit son lorgnon et alla lire dans l'embrasure de la croisée. Ce fut une lecture rapide.

— Vous avez fait votre devoir, dit le procureur général d'une voix émue. Tout est dit, la justice aura son cours... Vous avez fait preuve de trop d'habileté pour qu'on se prive jamais d'un juge d'instruction tel que vous...

M. de Granville aurait dit à Camusot : « Vous resterez pendant toute votre vie juge d'instruction !... » il n'aurait pas été plus explicite que dans cette phrase complimenteuse. Camusot eut froid dans les entrailles.

— Madame la duchesse de Maufrigneuse, à qui je dois beaucoup, m'avait prié...

— Ah ! la duchesse de Maufrigneuse, c'est l'amie de madame de Sérizy, dit Granville en interrompant le juge, c'est vrai... Vous n'avez cédé, je le vois, à aucune influence. Vous avez bien fait, monsieur, vous serez un grand magistrat...

En ce moment, le comte Octave de Bauvan ouvrit sans frapper, et dit au comte de Granville :

— Mon cher, je t'amène une jolie femme qui ne savait où donner de la tête, elle allait se perdre dans notre labyrinthe...

Et le comte Octave tenait par la main la comtesse de Sérizy, qui depuis un quart d'heure errait dans le Palais.

— Vous ici, madame, s'écria le procureur général en avançant son propre fauteuil, et dans quel moment!... Voici M. Camusot, madame, ajouta-t-il en montrant le juge. — Bauvan, reprit-il en s'adressant à cet illustre orateur ministériel de la Restauration, attends-moi chez le premier président, il est encore chez lui. Je t'y rejoins.

Le comte Octave de Bauvan comprit que non-seulement il était de trop, mais encore que le procureur général voulait avoir une raison de quitter son cabinet.

Madame de Sérizy n'avait pas commis la faute de venir au Palais dans son magnifique coupé à manteau bleu armorié, avec son cocher galonné et ses deux valets en culotte courte et en bas de soie blanche. Au moment de partir, Asie avait fait comprendre aux deux grandes dames la nécessité de prendre le fiacre dans lequel elle était venue avec la duchesse; enfin elle avait également imposé à la maîtresse de Lucien cette toilette qui, pour les femmes, est ce qu'était autrefois le manteau couleur muraille pour les hommes. La comtesse portait une redingote brune, un vieux châle noir et un chapeau de velours, dont les fleurs arrachées avaient été remplacées par un voile de dentelle noire très-épais.

— Vous avez reçu notre lettre?... dit-elle à Camusot,

dont l'hébétement fut pris par elle comme une preuve de respect admiratif.

— Trop tard, hélas! madame la comtesse, répondit le juge, qui n'avait de tact et d'esprit que dans son cabinet contre ses prévenus.

— Comment, trop tard?...

Elle regarda M. de Granville et vit la consternation peinte sur sa figure.

— Il ne peut pas, il ne doit pas être encore trop tard, ajouta-t-elle avec une intonation de despote.

Les femmes, les jolies femmes, posées comme l'est madame de Sérizy, sont les enfants gâtées de la civilisation française. Si les femmes des autres pays savaient ce qu'est à Paris une femme à la mode, riche et titrée, elles penseraient toutes à venir jouir de cette royauté magnifique. Les femmes vouées aux seuls liens de leur bienséance, à cette collection de petites lois déjà nommée assez souvent, dans LA COMÉDIE HUMAINE, le code Femelle, se moquent des lois que les hommes ont faites. Elles disent tout, elles ne reculent devant aucune faute, devant aucune sottise; car elles ont toutes admirablement compris qu'elles ne sont responsables de rien dans la vie, excepté de leur honneur féminin et de leurs enfants. Elles disent en riant les plus grandes énormités. A propos de tout, elles répètent ce mot dit par la jolie madame de Bauvan, dans les premiers temps de son mariage, à son mari, qu'elle était venue chercher au Palais : « Dépêche-toi de juger, et viens! »

— Madame, dit le procureur général, M. Lucien de Rubempré n'est coupable ni de vol, ni d'empoisonnement;

mais M. Camusot lui a fait avouer un crime plus grand que ceux-là!...

— Quoi? demanda-t-elle.

— Il s'est reconnu, lui dit M. de Granville à l'oreille, l'ami, l'élève d'un forçat évadé. L'abbé Carlos Herrera, cet Espagnol qui demeurait depuis environ sept ans avec lui, serait notre fameux Jacques Collin...

Madame de Sérizy recevait autant de coups de barre de fer que ce magistrat disait de paroles, mais ce nom célèbre fut le coup de grâce.

— Et la morale de ceci?... dit-elle d'une voix qui fut un souffle.

— Est, reprit M. de Granville en continuant la phrase de la comtesse et en parlant à voix basse, que le forçat sera traduit aux assises, et que, si Lucien n'y comparaît pas à ses côtés comme ayant profité sciemment des crimes de cet homme, il y viendra comme témoin gravement compromis.

— Ah! ça, jamais!... s'écria-t-elle tout haut avec une incroyable fermeté. Quant à moi, je n'hésiterais pas entre la mort et la perspective de voir un homme, que le monde a regardé comme mon meilleur ami, déclaré judiciairement le camarade d'un forçat... Le roi aime beaucoup mon mari...

— Madame, dit en souriant et à haute voix le procureur général, le roi n'a pas le moindre pouvoir sur le plus petit juge d'instruction de son royaume, ni sur les débats d'une cour d'assises. Là est la grandeur de nos institutions nouvelles. Moi-même, je viens de féliciter M. Camusot de son habileté...

— De sa maladresse, reprit vivement la comtesse, que les accointances de Lucien avec un bandit inquiétaient bien moins que sa liaison avec Esther.

— Si vous lisiez les interrogatoires que M. Camusot a fait subir aux deux prévenus, vous verriez que tout dépend de lui...

Après cette phrase, la seule que le procureur général pouvait se permettre, et après un regard d'une finesse féminine, ou, si vous voulez, judiciaire, il se dirigea vers la porte de son cabinet; puis il ajouta sur le seuil, en se retournant :

— Pardonnez-moi, madame, j'ai deux mots à dire à Bauvan...

Ceci, dans le langage du monde, signifiait pour la comtesse : « Je ne peux pas être témoin de ce qui va se passer entre vous et Camusot. »

— Qu'est-ce que c'est que ces interrogatoires? dit alors Léontine avec douceur à Camusot, resté tout penaud devant la femme d'un des plus grands personnages de l'État.

— Madame, répondit Camusot, un greffier met par écrit les demandes du juge et les réponses des prévenus; le procès-verbal est signé par le greffier, par le juge et par les prévenus. Ces procès-verbaux sont les éléments de la procédure, ils déterminent l'accusation et le renvoi des accusés devant la cour d'assises.

— Eh bien, reprit-elle, si l'on supprimait ces interrogatoires?...

— Ah! madame, ce serait un crime qu'aucun magistrat ne peut commettre; un crime social!

— C'est un crime bien plus grand contre moi de les

avoir écrits; mais, en ce moment, c'est la seule preuve contre Lucien. Voyons, lisez-moi son interrogatoire, afin de savoir s'il nous reste quelque moyen de nous sauver tous, monsieur : il ne s'agit pas seulement de moi, qui me donnerais froidement la mort, il s'agit aussi du bonheur de M. de Sérizy.

— Madame, dit Camusot, ne croyez pas que j'aie oublié les égards que je vous devais. Si M. Popinot, par exemple, avait été chargé de cette instruction, vous eussiez été plus malheureuse que vous ne l'êtes avec moi; car il ne serait pas venu consulter le procureur général, on ne saurait rien. Tenez, madame, on a tout saisi chez M. Lucien, même vos lettres...

— Oh! mes lettres!

— Les voici, cachetées, dit le magistrat.

La comtesse, dans son trouble, sonna comme si elle eût été chez elle, et le garçon de bureau du procureur général entra.

— De la lumière, dit-elle.

Le garçon alluma une bougie et la mit sur la cheminée, pendant que la comtesse reconnaissait ses lettres, les comptait, les chiffonnait et les jetait dans le foyer. Bientôt la comtesse mit le feu à ce tas de papiers en se servant de la dernière lettre tortillée comme d'une torche. Camusot regardait flamber les papiers assez niaisement en tenant à la main ses deux procès-verbaux. La comtesse. qui paraissait uniquement occupée d'anéantir les preuves de sa tendresse, observait le juge du coin de l'œil. Elle prit son temps, elle calcula ses mouvements, et, avec une agilité de chatte, elle saisit les deux interrogatoires et les

jeta dans le feu; mais Camusot les y prit, la comtesse s'élança sur le juge et ressaisit les papiers enflammés. Il s'ensuivit une lutte pendant laquelle Camusot criait :

— Madame! madame! vous attentez à... Madame...

Un homme se précipita dans le cabinet, et la comtesse ne put retenir un cri en reconnaissant le comte de Sérizy, suivi de MM. de Granville et de Bauvan. Néanmoins, Léontine, qui voulait à tout prix sauver Lucien, ne lâchait point les terribles papiers timbrés qu'elle tenait avec une force de tenailles, quoique la flamme eût déjà produit sur sa peau délicate l'effet des moxas. Enfin Camusot, dont les doigts étaient également atteints par le feu, parut avoir honte de cette situation, il abandonna les papiers; il n'en restait plus que la portion serrée par les mains des deux lutteurs, et que le feu n'avait pu mordre. Cette scène s'était passée en un laps de temps moins considérable que le moment d'en lire le récit.

— De quoi pouvait-il être question entre vous et madame de Sérizy? demanda le ministre d'État à Camusot.

Avant que le juge répondît, la comtesse alla présenter les papiers à la bougie et les jeta sur les fragments de ses lettres que le feu n'avait pas entièrement consumés.

— J'aurais, dit Camusot, à porter plainte contre madame la comtesse.

— Eh! qu'a-t-elle fait? demanda le procureur général en regardant alternativement la comtesse et le juge.

— J'ai brûlé les interrogatoires, répondit en riant la femme à la mode, si heureuse de son coup de tête, qu'elle ne sentait pas encore ses brûlures. Si c'est un crime, eh

bien, monsieur peut recommencer ses affreux gribouillages.

— C'est vrai, répondit Camusot en essayant de retrouver sa dignité.

— Eh bien, tout est pour le mieux, dit le procureur général. Mais, chère comtesse, il ne faudrait pas prendre souvent de pareilles libertés avec la magistrature, elle pourrait ne plus voir qui vous êtes.

— M. Camusot résistait bravement à une femme à qui rien ne résiste : l'honneur de la robe est sauvé! dit en riant le comte de Bauvan.

— Ah! M. Camusot résistait?... dit en riant le procureur général, il est très-fort, je n'oserais pas résister à la comtesse.

En ce moment, ce grave attentat devint une plaisanterie de jolie femme, et dont riait Camusot lui-même.

Le procureur général aperçut alors un homme qui ne riait pas. Justement effrayé par l'attitude et la physionomie du comte de Sérizy, M. de Granville le prit à part.

— Mon ami, lui dit-il à l'oreille, ta douleur me décide à transiger, pour la première et seule fois de ma vie, avec mes devoirs.

Le magistrat sonna, son garçon de bureau vint.

— Dites à M. de Chargebœuf de venir me parler.

M. de Chargebœuf, jeune avocat stagiaire, était le secrétaire du procureur général.

— Mon cher maître, reprit le procureur général en attirant Camusot dans l'embrasure de la fenêtre, allez dans votre cabinet, refaites avec un greffier l'interrogatoire de l'abbé Carlos Herrera qui, n'ayant pas été signé

par lui, peut se recommencer sans inconvénient. Vous confronterez demain ce *diplomate espagnol* avec MM. de Rastignac et Bianchon, qui ne reconnaîtront pas en lui notre Jacques Collin. Sûr de sa mise en liberté, cet homme signera les interrogatoires. Quant à Lucien de Rubempré, mettez-le dès ce soir en liberté; car ce n'est pas lui qui parlera de l'interrogatoire dont le procès-verbal est supprimé, surtout après l'admonition que je vais lui faire. La *Gazette des Tribunaux* annonçera demain la mise en liberté immédiate de ce jeune homme. Maintenant, voyons si la justice souffre de ces mesures? Si l'Espagnol est le forçat, nous avons mille moyens de le reprendre, de lui refaire son procès, car nous allons éclaircir diplomatiquement sa conduite en Espagne; Corentin, le chef de la contre-police, nous le gardera, nous ne le quitterons pas de vue d'ailleurs; aussi traitez-le bien, plus de mise au secret. Pouvons-nous tuer le comte, la comtesse de Sérizy, Lucien, pour un vol de sept cent cinquante mille francs, encore hypothétique et commis d'ailleurs au préjudice de Lucien? Ne vaut-il pas mieux lui laisser perdre cette somme que de le perdre de réputation?... surtout quand il entraîne dans sa chute un ministre d'État, sa femme et la duchesse de Maufrigneuse?... Ce jeune homme est une orange tachée, ne la pourrissez pas... Ceci est l'affaire d'une demi-heure. Allez, nous vous attendons. Il est trois heures et demie, vous trouverez encore des juges, avertissez-moi si vous pouvez avoir un jugement de non-lieu en règle,... ou bien Lucien attendra jusqu'à demain matin.

Camusot sortit après avoir salué; mais madame de Sé-

rizy, qui sentait alors vivement les atteintes du feu, ne lui rendit pas son salut. M. de Sérizy, qui s'était élancé subitement hors du cabinet pendant que le procureur général parlait au juge, revint alors avec un petit pot de cire vierge, et pansa les mains de sa femme en lui disant à l'oreille :

— Léontine, pourquoi venir ici sans me prévenir?

— Cher ami, lui répondit-elle à l'oreille, pardonnez-moi ; je parais folle, mais il s'agissait de vous autant que de moi.

— Aimez ce jeune homme, si la fatalité le veut, mais ne laissez pas tant voir votre passion à tout le monde, répondit le pauvre mari.

— Allons, chère comtesse, dit M. de Granville après avoir causé pendant quelque temps avec le comte Octave, j'espère que vous emmènerez M. de Rubempré dîner chez vous ce soir.

Cette quasi-promesse produisit une telle réaction sur madame de Sérizy, qu'elle fondit en larmes.

— Je croyais ne plus avoir de larmes, dit-elle en souriant. Ne pourriez-vous pas, reprit-elle, faire attendre ici M. de Rubempré?...

— Je vais tâcher de trouver des huissiers pour nous l'amener, afin d'éviter qu'il ne soit accompagné de gendarmes, répondit M. de Granville.

— Vous êtes bon comme Dieu! répondit-elle au procureur général avec une effusion qui rendit sa voix une musique divine.

— C'est toujours ces femmes-là, se dit le comte Octave, qui sont délicieuses, irrésistibles!...

Et il eut un accès de mélancolie en pensant à sa femme (Voir *Honorine,* Scènes de la Vie privée.)

En sortant, M. de Granville fut arrêté par le jeune de Chargebœuf, avec lequel il causa pour lui donner des instructions sur ce qu'il devait demander à Massol, l'un des rédacteurs de la *Gazette des Tribunaux.*

Pendant que jolies femmes, ministres, magistrats conspiraient tous pour sauver Lucien, voici quelle était sa conduite à la Conciergerie. En passant par le guichet, le poëte avait dit au greffe que M. Camusot lui permettait d'écrire, et il demanda des plumes, de l'encre et du papier, qu'un surveillant eut aussitôt l'ordre de lui porter sur un mot dit à l'oreille du directeur par l'huissier de Camusot. Pendant le peu de temps que le surveillant mit à chercher et à monter chez Lucien ce qu'il attendait, ce pauvre jeune homme, à qui l'idée de sa confrontation avec Jacques Collin était insupportable, tomba dans une de ces méditations fatales où l'idée du suicide, à laquelle il avait déjà cédé sans avoir pu l'accomplir, arrive à la manie. Selon quelques grands médecins *aliénistes,* le suicide, chez certaines organisations, est la terminaison d'une aliénation mentale; or, depuis son arrestation, Lucien en avait fait une idée fixe. La lettre d'Esther, relue plusieurs fois, augmenta l'intensité de son désir de mourir en lui remettant en mémoire le dénoûment de Roméo rejoignant Juliette. Voici ce qu'il écrivit :

CECI EST MON TESTAMENT.

« A la Conciergerie, ce 15 mai 1830.

» Je soussigné donne et lègue aux enfants de ma sœur, madame Ève Chardon, femme de David Séchard, ancien imprimeur à Angoulême, et de M. David Séchard la totalité des biens meubles et immeubles qui m'appartiendront au jour de mon décès, déduction faite des payements et des legs que je prie mon exécuteur testamentaire d'accomplir.

» Je supplie M. de Sérizy d'accepter la charge d'être mon exécuteur testamentaire.

» Il sera payé : 1° à M. l'abbé Carlos Herrera la somme de trois cent mille francs; 2° à M. le baron de Nucingen, celle de quatorze cent mille francs, qui sera réduite de sept cent cinquante mille francs si la somme soustraite chez mademoiselle Esther se retrouve.

» Je donne et lègue, comme héritier de mademoiselle Esther Gobseck, une somme de sept cent soixante mille francs aux hospices de Paris pour fonder un asile spécialement consacré aux filles publiques qui voudront quitter leur carrière de vice et de perdition.

» En outre, je lègue aux hospices la somme nécessaire à l'achat d'une inscription de rente de trente mille francs en cinq pour cent. Les intérêts annuels seront employés, par chaque semestre, à la délivrance des prisonniers pour dettes dont les créances s'élèveront au maximum à deux mille francs. Les administrateurs des hospices choisiront parmi les plus honorables des détenus pour dettes.

» Je prie M. de Sérizy de consacrer une somme de quarante mille francs à un monument à élever dans le cimetière de l'Est, à mademoiselle Esther, et je demande à être inhumé auprès d'elle. Cette tombe devra être faite comme les anciens tombeaux : elle sera carrée; nos deux statues en marbre blanc seront couchées sur le couvercle, les têtes appuyées sur des coussins, les mains jointes et levées vers le ciel. Cette tombe n'aura pas d'inscription.

» Je prie M. le comte de Sérizy de remettre à M. Eugène de Rastignac la toilette en or qui se trouve chez moi comme souvenir.

» Enfin, à ce titre, je prie mon exécuteur testamentaire d'agréer le don que je lui fais de ma bibliothèque.

» LUCIEN CHARDON DE RUBEMPRÉ. »

Ce testament fut enveloppé dans une lettre adressée à M. le comte de Granville, procureur général de la cour royale de Paris, et ainsi conçue :

« Monsieur le comte,

» Je vous confie mon testament. Quand vous aurez dé plié cette lettre, je ne serai plus. Dans le désir de recou vrer ma liberté, j'ai répondu si lâchement à des interro gations captieuses de M. Camusot, que, malgré mo innocence, je puis être mêlé dans un procès infâme. E me supposant acquitté, sans blâme, la vie serait encor impossible pour moi, d'après les susceptibilités du mond

» Remettez, je vous prie, la lettre ci-incluse à l'abb Carlos Herrera sans l'ouvrir, et faites parvenir à M. Ca

musot la rétractation en forme que je joins sous ce pli.

» Je ne pense pas qu'on ose attenter au cachet d'un paquet qui vous est destiné. Dans cette confiance, je vous dis adieu, vous offrant pour la dernière fois mes respects, et vous priant de croire qu'en vous écrivant je vous donne une marque de ma reconnaissance pour toutes les bontés dont vous avez comblé votre défunt serviteur.

» LUCIEN DE R. »

A L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, je n'ai reçu que des bienfaits de vous, et je vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire me tue, et, quand vous lirez ces lignes, je n'existerai plus; vous ne serez plus là pour me sauver.

» Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trouvais un avantage, de vous perdre en vous jetant à terre comme un bout de cigare; mais j'ai disposé de vous sottement. Pour sortir d'embarras, séduit par une habile demande du juge d'instruction, votre fils spirituel, celui que vous aviez adopté, s'est rangé du côté de ceux qui veulent vous assassiner à tout prix, en voulant faire croire à une identité que je sais impossible entre vous et un scélérat français. Tout est dit.

» Entre un homme de votre puissance et moi, de qui vous avez voulu faire un personnage plus grand que je ne pouvais l'être, il ne saurait y avoir de niaiseries échangées au moment d'une séparation suprême. Vous avez voulu me faire puissant et glorieux, vous m'avez préci-

pité dans les abîmes du suicide, voilà tout. Il y a long temps que j'entendais bruire les grandes ailes du vertige planant sur moi.

» Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme vous disiez quelquefois. Caïn, dans le grand drame de l'humanité, c'est l'opposition. Vous descendez d'Adam par cette ligne, en qui le diable a continué de souffler le feu dont la première étincelle avait été jetée sur Ève. Parmi les démons de cette filiation, il s'en trouve, de temps en temps, de terribles, à organisations vastes, qui résument toutes les forces humaines, et qui ressemblent à ces fiévreux animaux du désert dont la vie exige les espaces immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont dangereux dans la société comme des lions le seraient en pleine Normandie : il leur faut une pâture, ils dévorent les hommes vulgaires et broutent les écus des niais; leurs jeux sont si périlleux, qu'ils finissent par tuer l'humble chien dont ils se sont fait un compagnon, une idole. Quand Dieu le veut, ces êtres mystérieux sont Moïse, Attila, Charlemagne, Mahomet ou Napoléon; mais, quand il laisse rouiller au fond de l'océan d'une génération ces instruments gigantesques, ils ne sont plus que Pugatcheff, Fouché, Louvel ou l'abbé Carlos Herrera. Doués d'un immense pouvoir sur les âmes tendres, ils les attirent et les broient. C'est grand, c'est beau dans son genre. C'est la plante vénéneuse aux riches couleurs qui fascine les enfants dans les bois. C'est la poésie du mal. Des hommes comme vous autres doivent habiter des antres, et n'en pas sortir. Tu m'as fait vivre de cette vie gigantesque, et j'ai bien mon compte de l'existence. Ainsi, je puis reti-

rer ma tête des nœuds gordiens de ta politique pour la donner au nœud coulant de ma cravate.

» Pour réparer ma faute, je transmets au procureur général une rétractation de mon interrogatoire. — Vous verrez à tirer parti de cette pièce.

» Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vous rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à votre ordre, desquelles vous avez disposé très-imprudemment pour moi, par suite de la paternelle tendresse que vous m'avez portée.

» Adieu donc, adieu, grandiose statue du Mal et de la Corruption ; adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez été plus que Ximenès, plus que Richelieu ! Vous avez tenu vos promesses : je me retrouve ce que j'étais au bord de la Charente, après vous avoir dû les enchantements d'un rêve ; mais, malheureusement, ce n'est plus la rivière de mon pays où j'allais noyer les peccadilles de la jeunesse ; c'est la Seine, et mon trou, c'est un cabanon de la Conciergerie.

» Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était égal à mon admiration.

» LUCIEN. »

DÉCLARATION.

« Je soussigné déclare rétracter entièrement ce que contient l'interrogatoire que m'a fait subir aujourd'hui M. Camusot.

» L'abbé Carlos Herrera se disait ordinairement mon père spirituel, et j'ai dû me tromper à ce mot pris dans un autre sens par le juge, sans doute par erreur.

» Je sais que, dans un but politique et pour anéant des secrets qui concernent les cabinets d'Espagne et de Tuileries, des agents obscurs de la diplomatie essayent d faire passer l'abbé Carlos Herrera pour un forçat nomm Jacques Collin; mais l'abbé Carlos Herrera ne m'a jama fait d'autre confidence à cet égard que celles de ses effor pour se procurer les preuves du décès ou de l'existenc de Jacques Collin.

» A la Conciergerie, ce 15 mai 1830.

» LUCIEN DE RUBEMPRÉ. »

La fièvre du suicide communiquait à Lucien une grand lucidité d'idées et cette activité de main que connaisser les auteurs en proie à la fièvre de la composition. C mouvement fut tel chez lui, que ces quatre pièces furer écrites dans l'espace d'une demi-heure; il en fit un pa quet, le ferma par des pains à cacheter, y mit, avec l force que donne le délire, l'empreinte d'un cachet à se armes qu'il avait au doigt, et il le plaça très-visiblemer au milieu du plancher sur le carreau. Certes, il était diffi cile de porter plus de dignité dans la situation fausse o tant d'infamie avait plongé Lucien : il sauvait sa mémoir de tout opprobre, et il réparait le mal fait à son complice autant que l'esprit du dandy pouvait annuler les effets d la confiance du poëte.

Si Lucien avait été placé dans un des cabanons des se crets, il se serait heurté contre l'impossibilité d'y accom plir son dessein, car ces boîtes de pierres de taille n'on pour mobilier qu'une espèce de lit de camp et un baque destiné à d'impérieux besoins. Il ne s'y trouve pas un clou

pas une chaise, pas même un escabeau. Le lit de camp est si solidement scellé, qu'il est impossible de le déplacer sans un travail dont s'apercevrait facilement le surveillant, car le judas de fer est toujours ouvert. Enfin, lorsque le prévenu donne des craintes, il est surveillé par un gendarme ou par un agent. Dans les chambres de la pistole et dans celle où Lucien avait été mis par suite des égards que le juge voulut témoigner à un jeune homme appartenant à la haute société parisienne, le lit mobile, la table et la chaise peuvent donc servir à l'exécution d'un suicide, sans néanmoins le rendre facile. Lucien portait une longue cravate bleue en soie; et, en revenant de l'instruction, il songeait déjà à la manière dont Pichegru s'était, plus ou moins volontairement, donné la mort. Mais, pour se pendre, il faut trouver un point d'appui et un espace assez considérable entre le corps et le sol pour que les pieds ne rencontrent aucun soutien. Or, la croisée de sa cellule, donnant sur le préau, n'avait point d'espagnolette, et les barreaux de fer scellés à l'extérieur, étant séparés de Lucien par l'épaisseur de la muraille, ne lui permettaient pas d'y prendre un point d'appui.

Voici le plan que sa faculté d'invention suggéra rapidement à Lucien pour consommer son suicide. Si la hotte appliquée à la baie ôtait à Lucien la vue du préau, cette hotte empêchait également les surveillants de voir ce qui se passait dans sa cellule; or, si, dans la partie inférieure de la croisée, les vitres avaient été remplacées par deux fortes planches, la partie supérieure conservait, dans chaque moitié, de petites vitres séparées et maintenues par les traverses qui les encadrent. En montant sur sa

table, Lucien pouvait atteindre à la partie vitrée de sa croisée, en détacher deux verres ou les casser, de manière à trouver dans le coin de la première traverse un point d'appui solide. Il se proposait d'y passer sa cravate, de faire sur lui-même une révolution pour la serrer autour de son cou, après l'avoir bien nouée, et de repousser la table loin de lui d'un coup de pied.

Donc, il approcha la table de la croisée sans faire de bruit, il quitta sa redingote et son gilet, puis il monta sur la table sans aucune hésitation pour trouer la vitre au-dessus et celle au-dessous du premier bâton. Quand il fut sur la table, il put alors jeter les yeux sur le préau, spectacle magique qu'il entrevit pour la première fois. Le directeur de la Conciergerie, ayant reçu de M. Camusot la recommandation d'agir avec les plus grands égards envers Lucien, l'avait fait conduire, comme on l'a vu, par les communications intérieures de la Conciergerie dont l'entrée est dans le souterrain obscur qui fait face à la tour d'Argent, en évitant ainsi de montrer un jeune homme élégant à la foule des accusés qui se promènent dans le préau. On va juger si l'aspect de ce promenoir est de nature à saisir vivement une âme de poëte.

Le préau de la Conciergerie est borné sur le quai par la tour d'Argent et par la tour Bonbec; or, l'espace qui les sépare indique parfaitement au dehors la largeur du préau. La galerie, dite de Saint-Louis, qui mène de la galerie marchande à la cour de cassation et à la tour Bonbec, où se trouve encore, dit-on, le cabinet de saint Louis, peut donner aux curieux la mesure de la longueur du préau, car elle en répète la dimension. Les secrets et les

stoles se trouvent donc sous la galerie marchande. Aussi reine Marie-Antoinette, dont le cachot est sous les se- ets actuels, était-elle conduite au tribunal révolution- ıire, qui tenait ses séances dans le local de l'audience lennelle de la cour de cassation, par un escalier formi- ble pratiqué dans l'épaisseur des murs qui soutiennent galerie marchande et aujourd'hui condamné. L'un des tés du préau, celui dont le premier étage est occupé r la galerie de Saint-Louis, présente aux regards une filade de colonnes gothiques entre lesquelles les archi- ctes de je ne sais quelle époque ont pratiqué deux étages cabanons pour loger le plus d'accusés possible, en em- tant de plâtre, de grilles et de scellements les chapi- ıux, les ogives et les fûts de cette galerie magnifique. us le cabinet, dit de saint Louis, dans la tour Bonbec, ırne un escalier en colimaçon qui mène à ces cabanons. tte prostitution des plus grands souvenirs de la France d'un effet hideux.

A la hauteur où Lucien se trouvait, son regard prenait écharpe cette galerie et les détails du corps de logis i réunit la tour d'Argent à la tour Bonbec; il voyait les ts pointus des deux tours. Il resta tout ébahi, son sui- e fut retardé par son admiration. Aujourd'hui, les phé- mènes de l'hallucination sont si bien admis par la mé- cine, que ce mirage de nos sens, cette étrange faculté notre esprit n'est plus contestable. L'homme, sous la ssion d'un sentiment arrivé au point d'être une mono- nie à cause de son intensité, se trouve souvent dans situation où le plongent l'opium, le hachich et le pro- yde d'azote. Alors apparaissent les spectres, les fan-

tômes, alors les rêves prennent du corps, les choses d
truites revivent dans leurs conditions premières. Ce qu
dans le cerveau, n'était qu'une idée devient une créatu
animée ou une créature vivante. La science en est à croi
aujourd'hui que, sous l'effort des passions à leur paroxysm
le cerveau s'injecte de sang, et que cette congestion pr
duit les jeux effrayants du rêve dans l'état de veille, ta
on répugne à considérer (Voir *Louis Lambert,* ÉTUDES PH
LOSOPHIQUES) la pensée comme une force vive et génératric
Lucien vit le Palais dans toute sa beauté primitive. l
colonnade fut svelte, jeune, fraîche. La demeure de sai
Louis reparut telle qu'elle fut, il en admirait les propo
tions babyloniennes et les fantaisies orientales. Il a
cepta cette vue sublime comme un poétique adieu de
création civilisée. En prenant ses mesures pour mour
il se demandait comment cette merveille existait inco
nue dans Paris. Il était deux Lucien, un Lucien poëte
promenade dans le moyen âge, sous les arcades et so
les tourelles de saint Louis, et un Lucien apprêtant s
suicide.

Au moment où M. de Granville avait fini de donner s
instructions à son jeune secrétaire, le directeur de la Co
ciergerie se présenta, et l'expression de cette physionon
était telle, que le procureur général eut le pressentime
d'un malheur.

— Avez-vous rencontré M. Camusot? lui dit-il.

— Non, monsieur, répondit le directeur. Son greff
Coquart m'a dit de lever le secret de l'abbé Carlos
d'élargir M. de Rubempré; mais il est trop tard.

— Mon Dieu! qu'est-il arrivé?

— Voici, monsieur, dit le directeur, un paquet de lettres pour vous qui vous expliquera la catastrophe. Le surveillant du préau a entendu un bruit de carreaux cassés, à la pistole, et le voisin de M. Lucien a jeté des cris perçants, car il entendait l'agonie de ce pauvre jeune homme. Le surveillant est revenu pâle du spectacle qui s'est offert à ses yeux, il a vu le prévenu pendu à la croisée au moyen de sa cravate.

Quoique le directeur parlât à voix basse, le cri terrible que poussa madame de Sérizy prouva que, dans les circonstances suprêmes, nos organes ont une puissance incalculable. La comtesse entendit ou devina; mais, avant que M. de Granville se fût retourné, sans que ni M. de Sérizy ni M. de Bauvan pussent s'opposer à des mouvements si rapides, elle fila comme un trait, par la porte, et parvint à la galerie marchande, où elle courut jusqu'à l'escalier qui descend à la rue de la Barillerie.

Un avocat déposait sa robe à la porte d'une de ces boutiques qui, pendant si longtemps, encombrèrent cette galerie où l'on vendait des chaussures, où on louait des robes et des toques. La comtesse demanda le chemin de la Conciergerie.

— Descendez et tournez à gauche, l'entrée est sur le quai de l'Horloge, la première arcade.

— Cette femme est folle! dit la marchande, il faudrait la suivre.

Personne n'aurait pu suivre Léontine, elle volait. Un médecin expliquerait comment ces femmes du monde, dont la force est sans emploi, trouvent dans les crises de la vie de telles ressources. La comtesse se précipita par

l'arcade vers le guichet avec tant de célérité, que le gendarme en faction ne la vit pas entrer. Elle s'abattit comme une plume poussée par un vent furieux à la grille, elle en secoua les barres de fer avec tant de fureur, qu'elle brisa celle qu'elle avait saisie. Elle s'enfonça les deux morceaux dans la poitrine, d'où le sang jaillit, et elle tomba en criant : « Ouvrez! ouvrez! » d'une voix qui glaça les surveillants.

Le porte-clefs accourut.

— Ouvrez! je suis envoyée par le procureur général, *pour sauver le mort!...*

Pendant que la comtesse faisait le tour par la rue de la Barillerie et par le quai de l'Horloge, M. de Granville et M. de Sérizy descendaient à la Conciergerie par l'intérieur du Palais en devinant l'intention de la comtesse; mais, malgré leur diligence, ils arrivèrent au moment où elle tombait évanouie à la première grille et qu'elle était relevée par les gendarmes descendus de leur corps de garde. A l'aspect du directeur de la Conciergerie, on ouvrit le guichet, on transporta la comtesse dans le greffe; mais elle se dressa sur ses pieds, et tomba sur ses genoux en joignant les mains.

— Le voir!... le voir!... Oh! messieurs, je ne ferai pas de mal! mais, si vous ne voulez pas me voir mourir là, laissez-moi regarder Lucien, mort ou vivant... — Ah! tu es là, mon ami. Choisis entre ma mort ou...

Elle s'affaissa.

— Tu es bon, reprit-elle. Je t'aimerai!...

— Emportons-la! dit M. de Bauvan.

— Non, allons à la cellule où est Lucien, reprit M. de

anville en lisant dans les yeux égarés de M. de Sérizy
s intentions.

Et il saisit la comtesse, la releva, la prit sous un bras,
ndis que M. de Bauvan la prenait sous l'autre.

— Monsieur, dit M. de Sérizy au directeur, un silence
mort sur tout ceci.

— Soyez tranquille, répondit le directeur. Vous avez
is un bon parti. Cette dame...

— C'est ma femme...

— Ah! pardon, monsieur. Eh bien, elle s'évanouira
rtainement en voyant le jeune homme, et, pendant son
anouissement, on pourra l'emporter dans une voiture.

— C'est ce que j'ai pensé, dit le comte; envoyez un
vos hommes dire à mes gens, cour de Harlay, de venir
guichet, il n'y a que ma voiture là...

— Nous pouvons le sauver, disait la comtesse en mar-
ant avec un courage et une force qui surprirent ses
rdes. Il y a des moyens de le rendre à la vie...

Et elle entraînait les deux magistrats en criant au sur-
illant :

— Allez donc, allez plus vite!... une seconde vaut la vie
trois personnes!

Quand la porte de la cellule fut ouverte, et que la
mtesse aperçut Lucien pendu comme si ses vêtements
ssent été mis à un portemanteau, d'abord elle fit un
nd vers lui pour l'embrasser et le saisir; mais elle tomba
face sur le carreau de la cellule, en jetant des cris
ouffés par une sorte de râle. Cinq minutes après, elle
ait emportée par la voiture du comte vers son hôtel,
uchée en long sur un coussin, son mari à genoux de-

vant elle. Le comte de Bauvan était allé chercher un m decin pour donner les premiers secours à la comtesse.

Le directeur de la Conciergerie examinait la grille e térieure du guichet, et disait à son greffier :

— On n'a rien épargné! les barres de fer sont forgée elles ont été essayées, on a payé cela très-cher, et il avait une paille dans ce barreau-là!...

Le procureur général, revenu chez lui, fut obligé donner d'autres instructions à son secrétaire. Heureus ment, Massol n'était pas encore venu.

Quelques moments après le départ de M. de Granvil qui s'empressa d'aller chez M. de Sérizy, Massol vint tro ver son confrère de Chargebœuf au parquet du procure général.

— Mon cher, lui dit le jeune secrétaire, si vous voul m'être agréable, vous mettrez ce que je vais vous dic dans le numéro de demain de votre *Gazette,* à l'endr où vous donnez les nouvelles judiciaires; vous ferez tête de l'article. Écrivez.

Et il dicta ceci :

« On a reconnu que la demoiselle Esther Gobseck s' donné volontairement la mort.

» L'alibi bien constaté de M. Lucien de Rubempré, s innocence, ont d'autant plus fait déplorer son arrestatio qu'au moment où le juge d'instruction donnait l'ordre l'élargir ce jeune homme est mort subitement. »

— Je n'ai pas besoin, mon cher, dit le stagiaire à Mass

e vous recommander la plus grande discrétion sur le petit ervice que l'on vous demande.

— Puisque *vous* me faites l'honneur d'avoir confiance n moi, je prendrai la liberté, répondit Massol, de vous résenter une observation. Cette note inspirera des commentaires injurieux sur la justice...

— La justice est assez forte pour les supporter, répliqua e jeune attaché au parquet, avec l'orgueil d'un futur magistrat élevé par M. de Granville.

— Permettez, mon cher maître; on peut avec deux hrases éviter ce malheur.

Et l'avocat écrivit ceci :

« Les formes de la justice sont tout à fait étrangères à e funeste événement. L'autopsie, à laquelle on a procédé sur-le-champ, a démontré que cette mort était due la rupture d'un anévrisme à son dernier période. Si . Lucien de Rubempré avait été affecté de son arrestation, sa mort aurait eu lieu beaucoup plus tôt. Or, nous oyons pouvoir affirmer que, loin d'être affligé de son restation, ce regrettable jeune homme en riait, et disait ceux qui l'accompagnèrent de Fontainebleau à Paris 'aussitôt arrivé devant le magistrat son innocence serait reconnue. »

— N'est-ce pas sauver tout?... demanda l'avocat-journaliste.

— Vous avez raison.

— Le procureur général vous en saura gré demain, répliqua finement Massol.

Maintenant, pour le plus grand nombre, comme po les gens d'élite, peut-être cette Étude ne semble-t-elle p entièrement finie par la mort d'Esther et de Lucien; peu être Jacques Collin, Asie, Europe et Paccard, malgré l'i famie de leurs existences, intéressent-ils assez pour qu' veuille savoir quelle a été leur fin. Ce dernier acte drame peut d'ailleurs compléter la peinture de mœurs q comporte cette Étude, et donne la solution de divers i térêts en suspens que la vie de Lucien avait si singulièr ment enchevêtrés, en mêlant quelques-unes des ignobl figures du bagne à celles des plus hauts personnages.

Ainsi, comme on le voit, les plus grands événemer de la vie sont traduits par de petits faits-Paris plus moins vrais. Il en est ainsi de bien des choses beauco plus augustes que celles-ci.

LA

DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN

— Qu'y a-t-il, Madeleine? dit madame Camusot en
yant entrer chez elle sa femme de chambre avec cet air
e savent prendre les gens dans les circonstances cri-
ques.

— Madame, répondit Madeleine, monsieur vient de ren-
er du Palais; mais il a la figure si bouleversée, et il se
uve dans un tel état, que madame ferait peut-être
ieux de l'aller voir dans son cabinet.

— A-t-il dit quelque chose? demanda madame Camusot.

— Non, madame; mais nous n'avons jamais vu pareille

figure à monsieur, on dirait qu'il va commencer une m ladie ; il est jaune, il paraît être en décomposition, et...

Sans attendre la fin de la phrase, madame Camus s'élança hors de sa chambre et courut chez son mari. El aperçut le juge d'instruction assis dans un fauteuil, l jambes allongées, la tête appuyée au dossier, les mai pendantes, le visage pâle, les yeux hébétés, absolume comme s'il allait tomber en défaillance.

— Qu'as-tu, mon ami? dit la jeune femme effrayée.

— Ah! ma pauvre Amélie, il est arrivé le plus funes événement... J'en tremble encore. Figure-toi que le pr cureur général,... non, que madame de Sérizy,... que Je ne sais par où commencer...

— Commence par la fin!... dit madame Camusot.

— Eh bien, au moment où, dans la chambre du co seil de la première, M. Popinot avait mis la dernière gnature nécessaire au bas du jugement de non-lieu ren sur mon rapport qui mettait en liberté Lucien de Rube pré;... enfin, tout était fini le greffier emportait plumitif; j'allais être quitte de cette affaire!... voilà président du tribunal qui entre et qui examine le jug ment :

» — Vous élargissez un mort, me dit-il d'un air fr dement railleur; ce jeune homme est allé, selon l'expr sion de M. de Bonald, devant son juge naturel. Il a s combé à l'apoplexie foudroyante...

» Je respirais en croyant à un accident.

» — Si je comprends, monsieur le président, a M. Popinot, il s'agirait alors de l'apoplexie de Pichegru

» — Messieurs, a repris le président de son air gra

chez que, pour tout le monde, le jeune Lucien de Rumpré sera mort de la rupture d'un anévrisme.

» Nous nous sommes tous entre-regardés.

» — De grands personnages sont mêlés à cette déplorable affaire, a dit le président. Dieu veuille, dans votre intérêt, monsieur Camusot, quoique vous n'ayez fait que votre devoir, que madame de Sérizy ne reste pas folle du coup qu'elle a reçu ! on l'emporte quasi morte. Je viens de rencontrer notre procureur général dans un état de désespoir qui m'a fait mal. — Vous avez donné à gauche, mon cher Camusot! a-t-il ajouté en me parlant à l'oreille.

» Non, ma chère amie, en sortant, c'est à peine si je pouvais marcher. Mes jambes tremblaient tant, que je n'ai pas osé me hasarder dans la rue, et je suis allé me reposer dans mon cabinet. Coquart, qui rangeait le dossier de cette malheureuse instruction, m'a raconté qu'une belle dame avait pris la Conciergerie d'assaut, qu'elle avait voulu sauver la vie à Lucien, de qui elle est folle, et qu'elle s'était évanouie en le trouvant pendu par sa cravate à la croisée de la pistole. L'idée que la manière dont j'ai interrogé ce malheureux jeune homme, qui, d'ailleurs, entre nous, était parfaitement coupable, a pu causer son suicide m'a poursuivi depuis que j'ai quitté le palais, et je suis toujours près de m'évanouir... »

— Eh bien, ne vas-tu pas te croire un assassin, parce qu'un prévenu se pend dans sa prison au moment où tu allais élargir?... s'écria madame Camusot. Mais un juge d'instruction est alors comme un général qui a un cheval tué sous lui !... voilà tout.

— Ces comparaisons, ma chère, sont tout au plus bonnes

pour plaisanter, et la plaisanterie est hors de saison
Le mort saisit le vif, dans ce cas-là. Lucien emporte
espérances dans son cercueil.

— Vraiment?... dit madame Camusot d'un air prof
dément ironique.

— Oui, ma carrière est finie. Je resterai toute ma
simple juge au tribunal de la Seine. M. de Granville été
avant ce fatal événement, déjà fort mécontent de
tournure que prenait l'instruction; mais son mot à no
président me prouve que, tant que M. de Granville se
procureur général, je n'avancerai jamais!

Avancer! voilà le mot terrible, l'idée qui, de nos jou
change le magistrat en fonctionnaire.

Autrefois, le magistrat était sur-le-champ tout ce qu
devait être. Les trois ou quatre mortiers des présiden
de chambre suffisaient aux ambitions dans chaque par
ment. Une charge de conseiller contentait un de Bross
comme un Molé, à Dijon comme à Paris. Cette charge, u
fortune déjà, voulait une grande fortune pour être bi
portée. A Paris, en dehors du parlement, les gens
robe ne pouvaient aspirer qu'à trois existences supérieure
le contrôle général, les sceaux ou la simarre de chancelic
Au-dessous des parlements, dans la sphère inférieure,
lieutenant de présidial se trouvait être un assez grand pe
sonnage pour qu'il fût heureux de rester toute sa vie s
son siége. Comparez la position d'un conseiller à la co
royale de Paris, qui n'a pour toute fortune, en 182
que son traitement, à celle d'un conseiller au parleme
en 1729. Grande est la différence! Aujourd'hui, où l'
fait de l'argent la garantie sociale universelle, on a di

ensé les magistrats de posséder, comme autrefois, de andes fortunes; aussi les voit-on députés, pairs de rance, entassant magistrature sur magistrature, à la fois ges et législateurs, allant emprunter de l'importance des positions autres que celle d'où devrait venir tout leur lat.

Enfin, les magistrats pensent à se distinguer pour ancer, comme on avance dans l'armée ou dans l'administration.

Cette pensée, si elle n'altère pas l'indépendance du agistrat, est trop connue et trop naturelle, on en voit op d'effets, pour que la magistrature ne perde pas de sa ajesté dans l'opinion publique. Le traitement payé par État fait, du prêtre et du magistrat, des employés. Les ades à gagner développent l'ambition; l'ambition endre une complaisance envers le pouvoir; puis l'égalité oderne met le justiciable et le juge sur la même feuille parquet social. Ainsi les deux colonnes de tout ordre cial, la Religion et la Justice, se sont amoindries au xe siècle, où l'on se prétend en progrès sur toute chose.

— Et pourquoi n'avancerais-tu pas? dit Amélie Camusot.

Elle regarda son mari d'un air railleur, en sentant la écessité de rendre de l'énergie à l'homme qui portait son nbition, et de qui elle jouait comme d'un instrument.

— Pourquoi désespérer? reprit-elle en faisant un geste ui peignit bien son insouciance quant à la mort du prénu. Ce suicide va rendre heureuses les deux ennemies Lucien, madame d'Espard et sa cousine, la comtesse Châtelet. Madame d'Espard est au mieux avec le garde es sceaux; et, par elle, tu peux obtenir une audience de

Sa Grandeur, où tu lui diras le secret de cette affai
Or, si le ministre de la justice est pour toi, qu'as-tu dc
à craindre de ton président et du procureur général?

— Mais M. et madame de Sérizy!... s'écria le pau
juge. Madame de Sérizy, je te le répète, est folle! et fc
par ma faute, dit-on!

— Eh! si elle est folle, juge sans jugement, s'écria n
dame Camusot en riant, elle ne pourra pas te nui
Voyons, raconte-moi toutes les circonstances de
journée.

— Mon Dieu, répondit Camusot, au moment où j'av
confessé ce malheureux jeune homme et où il venait
déclarer que ce soi-disant prêtre espagnol est bien Jacqu
Collin, la duchesse de Maufrigneuse et madame de Séri
m'ont envoyé, par un valet de chambre, un petit mot
elles me priaient de ne pas l'interroger. Tout était cc
sommé...

— Mais tu as donc perdu la tête! dit Amélie; car, s
comme tu l'es de ton commis greffier, tu pouvais alc
faire revenir Lucien, le rassurer adroitement, et corrig
ton interrogatoire!

— Mais tu es comme madame de Sérizy, tu te moqu
de la justice! dit Camusot, incapable de se jouer de
profession. Madame de Sérizy a pris mes procès-verba
et les a jetés au feu!

— En voilà une femme! bravo! s'écria madame C
musot.

— Madame de Sérizy m'a dit qu'elle ferait sauter
Palais plutôt que de laisser un jeune homme, qui avait
les bonnes grâces de la duchesse de Maufrigneuse et l

ennes aller sur les bancs de la cour d'assises en compagnie d'un forçat!...

— Mais, Camusot, dit Amélie, en ne pouvant pas retenir n sourire de supériorité, ta position est superbe...

— Ah! oui, superbe!

— Tu as fait ton devoir...

— Mais malheureusement, et malgré l'avis jésuitique e M. de Granville, qui m'a rencontré sur le quai Malauais...

— Ce matin?

— Ce matin!

— A quelle heure?

— A neuf heures.

— Oh! Camusot! dit Amélie en joignant ses mains et es tordant, moi qui ne cesse de te répéter de prendre arde à tout... Mon Dieu, ce n'est pas un homme, c'est ne charrette de moellons que je traîne!... Mais, Camusot, on procureur général t'attendait au passage, il a dû te aire des recommandations.

— Mais oui...

— Et tu ne l'as pas compris! Si tu es sourd, tu reseras toute ta vie juge d'instruction sans aucune espèce l'instruction. Aie donc l'esprit de m'écouter! dit-elle en faisant taire son mari, qui voulait répondre. Tu crois l'affaire finie? dit Amélie.

Camusot regarda sa femme de l'air qu'ont les paysans levant un charlatan.

— Si la duchesse de Maufrigneuse et la comtesse de Sérizy sont compromises, tu dois les avoir toutes deux pour protectrices, reprit Amélie. Voyons, madame d'Espard

obtiendra pour toi du garde des sceaux une audience c
tu lui donneras le secret de l'affaire, et il en amusera
roi; car tous les souverains aiment à connaître l'enve
des tapisseries, et savoir les véritables motifs des évén
ments que le public regarde passer bouche béante. D
lors, ni le procureur général ni M. de Sérizy ne sero
plus à craindre...

— Quel trésor qu'une femme comme toi! s'écria
juge en reprenant courage. Après tout, j'ai débusqué Ja
ques Collin, je vais l'envoyer rendre ses comptes en co
d'assises, je dévoilerai ses crimes. C'est une victoire da
la carrière d'un juge d'instruction qu'un pareil procès...

— Camusot, reprit Amélie en voyant avec plaisir so
mari revenu de la prostration morale et physique o
l'avait jeté le suicide de Lucien de Rubempré, le prés
dent t'a dit tout à l'heure que tu avais donné à gauche
mais ici tu donnes trop à droite... Tu te fourvoies encore
mon ami!

Le juge d'instruction resta debout, regardant sa femm
avec une sorte de stupéfaction.

— Le roi, le garde des sceaux, pourront être très-con
tents d'apprendre le secret de cette affaire, et tout à l
fois très-fâchés de voir des avocats de l'opinion libéral
traînant à la barre de l'opinion et de la cour d'assises, pa
leurs plaidoiries, des personnages aussi importants qu
les Sérizy, les Maufrigneuse et les Grandlieu, enfin tou
ceux qui sont mêlés directement ou indirectement à c
procès.

— Ils y sont fourrés tous!... je les tiens! s'écria Ca
musot.

Le juge, qui se leva, marcha par son cabinet à la façon de Sganarelle sur le théâtre, quand il cherche à sortir d'un mauvais pas.

— Écoute, Amélie! reprit-il en se posant devant sa femme, il me revient à l'esprit une circonstance, en apparence minime, et qui, dans la situation où je suis, est d'un intérêt capital. Figure-toi, ma chère amie, que ce Jacques Collin est un colosse de ruse, de dissimulation, de rouerie... un homme d'une profondeur... Oh! c'est... quoi?... le Cromwell du bagne!... Je n'ai jamais rencontré pareil scélérat, il m'a presque attrapé!... Mais, en instruction criminelle, un bout de fil qui passe vous fait trouver un peloton avec lequel on se promène dans le labyrinthe des consciences les plus ténébreuses, ou des faits les plus obscurs. Lorsque Jacques Collin m'a vu feuilletant les lettres saisies au domicile de Lucien de Rubempré, mon drôle y a jeté le coup d'œil d'un homme qui voulait voir si quelque autre paquet ne s'y trouvait pas, et il a laissé échapper un mouvement de satisfaction visible. Ce regard de voleur évaluant un trésor, ce geste de prévenu qui se dit : « J'ai mes armes, » m'ont fait comprendre un monde de choses. Il n'y a que vous autres femmes qui puissiez, comme nous et les prévenus, lancer, dans une œillade échangée, des scènes entières où se révèlent des tromperies compliquées comme des serrures de sûreté. On se dit, vois-tu, des volumes de soupçons en une seconde! C'est effrayant, c'est la vie ou la mort, dans un clin d'œil. « Le gaillard a d'autres lettres entre les mains! » ai-je pensé. Puis les mille autres détails de l'affaire m'ont préoccupé. J'ai négligé cet incident, car je croyais avoir

à confronter mes prévenus et pouvoir éclaircir plus ta
ce point de l'instruction. Mais regardons comme certa
que Jacques Collin a mis en lieu sûr, selon l'habitude
ces misérables, les lettres les plus compromettantes de
correspondance du beau jeune homme adoré de tant de

— Et tu trembles, Camusot! Tu seras président
chambre à la cour royale, bien plus tôt que je ne
croyais!... s'écria madame Camusot, dont la figure rayonn
Voyons! il faut te conduire de manière à contenter to
le monde, car l'affaire devient si grave, qu'elle pourra
bien nous être volée!... N'a-t-on pas ôté des mains
Popinot, pour te la confier, la procédure, dans le proc
en interdiction intenté par madame d'Espard à son ma
dit-elle pour répondre à un geste d'étonnement que
Camusot. Eh bien, le procureur général, qui prend
air si vif à l'honneur de M. et de madame de Sérizy,
peut-il pas évoquer l'affaire à la cour royale, et fai
commettre un conseiller à lui pour l'instruire à nouveau?

— Ah çà! ma chère, où donc as-tu fait ton droit crin
nel? s'écria Camusot. Tu sais tout, tu es mon maître...

— Comment! tu crois que, demain matin, M. de Gra
ville ne sera pas effrayé de la plaidoirie probable d'
avocat libéral que ce Jacques Collin saura bien trouve
car on viendra lui proposer de l'argent pour être son c
fenseur!... Ces dames connaissent leur danger aussi bie
pour ne pas dire mieux que tu ne le connais; elles
instruiront le procureur général, qui, déjà, voit ces famil
traînées bien près du banc des accusés, par suite du m
riage de ce forçat avec Lucien de Rubempré, fiancé
mademoiselle de Grandlieu, Lucien, amant d'Esther, a

cien amant de la duchesse de Maufrigneuse, le chéri de madame de Sérizy. Tu dois donc manœuvrer de manière à te concilier l'affection de ton procureur général, la reconnaissance de M. de Sérizy, celle de la marquise d'Espard, de la comtesse du Châtelet, à corroborer la protection de madame de Maufrigneuse par celle de la maison de Grandlieu, et à te faire adresser des compliments par ton président. Moi, je me charge de mesdames d'Espard, de Maufrigneuse et de Grandlieu. Toi, tu dois aller demain matin chez le procureur général. M. de Granville est un homme qui ne vit pas avec sa femme, il a eu pour maîtresse, pendant une dizaine d'années, une mademoiselle de Bellefeuille qui lui a donné des enfants adultérins, n'est-ce pas? Eh bien, ce magistrat-là n'est pas un saint, c'est un homme tout comme un autre; on peut le séduire, il donne prise sur lui par quelque endroit, il faut découvrir son faible, le flatter; demande-lui des conseils, fais-lui voir le danger de l'affaire; enfin, tâchez de vous compromettre de compagnie, et tu seras...

— Non, je devrais baiser la marque de tes pas! dit Camusot en interrompant sa femme, la prenant par la taille et la serrant sur son cœur. Amélie, tu me sauves!

— C'est moi qui t'ai remorqué d'Alençon à Mantes, et de Mantes au tribunal de la Seine, répondit Amélie. Eh bien, sois tranquille!... je veux qu'on m'appelle madame la présidente dans cinq ans d'ici; mais, mon chat, pense donc toujours pendant longtemps avant de prendre des résolutions. Le métier de juge n'est pas celui d'un sapeur-pompier, le feu n'est jamais à vos papiers, vous avez le

temps de réfléchir; aussi, dans vos places, les sottises sont-elles inexcusables...

— La force de ma position est tout entière dans l'identité du faux prêtre espagnol avec Jacques Collin, reprit le juge après une longue pause. Une fois cette identité bien établie, quand même la cour s'attribuerait la connaissance de ce procès, ce sera toujours un fait acquis dont ne pourra se débarrasser aucun magistrat, juge ou conseiller. J'aurai imité les enfants qui attachent une ferraille à la queue d'un chat; la procédure, n'importe où elle s'instruise, fera toujours sonner les fers de Jacques Collin.

— Bravo! dit Amélie.

— Et le procureur général aimera mieux s'entendre avec moi, qui pourrais seul enlever cette épée de Damoclès suspendue sur le cœur du faubourg Saint-Germain, qu'avec tout autre!... Mais tu ne sais pas combien il est difficile d'obtenir ce magnifique résultat?... Le procureur général et moi, tout à l'heure, dans son cabinet, nous sommes convenus d'accepter Jacques Collin pour ce qu'il se donne, pour un chanoine du chapitre de Tolède, pour Carlos Herrera; nous sommes convenus d'admettre sa qualité d'envoyé diplomatique, et de le laisser réclamer par l'ambassade d'Espagne. C'est par suite de ce plan que j'ai fait le rapport qui met en liberté Lucien de Rubempré, que j'ai recommencé les interrogatoires de mes prévenus, en les rendant blancs comme neige. Demain, MM. de Rastignac, Bianchon, et je ne sais qui encore, doivent être confrontés avec le soi-disant chanoine du chapitre royal de Tolède, ils ne reconnaîtront pas en lui Jacques Collin, dont l'arrestation a eu lieu en leur présence, il y a dix ans, dans

une pension bourgeoise, où ils l'ont connu sous le nom de Vautrin.

Un moment de silence régna pendant lequel madame Camusot réfléchissait.

— Es-tu sûr que ton prévenu soit Jacques Collin? demanda-t-elle.

— Sûr, répondit le juge, et le procureur général aussi.

— Eh bien, tâche donc, sans laisser voir tes griffes de chat fourré, de susciter un éclat au palais de justice! Si ton homme est encore au secret, va voir immédiatement le directeur de la Conciergerie et fais en sorte que le forçat y soit publiquement reconnu. Au lieu d'imiter les enfants, imite les ministres de la police dans les pays absolus, qui inventent des conspirations contre le souverain pour se donner le mérite de les avoir déjouées et se rendre nécessaires; mets trois familles en danger pour avoir la gloire de les sauver.

— Ah! quel bonheur! s'écria Camusot. J'ai la tête si troublée, que je ne me souvenais plus de cette circonstance. L'ordre de mettre Jacques Collin à la pistole a été porté par Coquart à M. Gault, le directeur de la Conciergerie. Or, par les soins de Bibi-Lupin, l'ennemi de Jacques Collin, on a transféré de la Force à la Conciergerie trois criminels qui le connaissent; et, s'il descend demain matin au préau, l'on s'attend à des scènes terribles...

— Et pourquoi?

— Jacques Collin, ma chère, est le dépositaire des fortunes que possèdent les bagnes et qui se montent à des sommes considérables; or, il les a, dit-on, dissipées pour entretenir le luxe de feu Lucien, et on va lui demander

des comptes. Ce sera, m'a dit Bibi-Lupin, une tuerie qu nécessitera l'intervention des surveillants, et le secret ser découvert. Il y va de la vie de Jacques Collin. Or, en m rendant au Palais de bonne heure, je pourrai dresse procès-verbal de l'identité.

— Ah! si ses commettants te débarrassaient de lui! tu serais regardé comme un homme bien capable! Ne v pas chez M. de Granville, attends-le à son parquet ave cette arme formidable! C'est un canon chargé sur les troi plus considérables familles de la cour et de la pairie. Soi hardi, propose à M. de Granville de vous délivrer de Jac ques Collin en le transférant à la Force, où les forçat savent se débarrasser de leurs dénonciateurs. J'irai, moi chez la duchesse de Maufrigneuse, qui me mènera chez le Grandlieu. Peut-être verrai-je aussi M. de Sérizy. Fie-to à moi pour sonner l'alarme partout. Écris-moi surtout u petit mot convenu pour que je sache si le prêtre espagnc est judiciairement reconnu pour être Jacques Collin. Ar range-toi pour quitter le Palais à deux heures, je t'aura fait obtenir une audience particulière du garde des sceaux peut-être sera-t-il chez la marquise d'Espard.

Camusot restait planté sur ses jambes dans une admi ration qui fit sourire la fine Amélie.

— Allons, viens dîner, et sois gai, dit-elle en terminant Vois! nous ne sommes à Paris que depuis deux ans, et t voilà en passe de devenir conseiller avant la fin de l'an née... De là, mon chat, à la présidence d'une chambre la cour, il n'y aura pas d'autre distance qu'un servic rendu dans quelque affaire politique.

Cette délibération secrète montre à quel point les ac

tions et les moindres paroles de Jacques Collin, dernier personnage de cette Étude, intéressaient l'honneur des familles au sein desquelles il avait placé son défunt protégé.

La mort de Lucien et l'invasion à la Conciergerie de la comtesse de Sérizy venaient de produire un si grand trouble dans les rouages de la machine, que le directeur avait oublié de lever le secret du prétendu prêtre espagnol.

Quoiqu'il y en ait plus d'un exemple dans les annales judiciaires, la mort d'un prévenu pendant le cours de l'instruction d'un procès était un événement assez rare pour que les surveillants, le greffier et le directeur fussent sortis du calme dans lequel ils fonctionnent. Néanmoins, pour eux, le grand événement n'était pas ce beau jeune homme devenu si promptement un cadavre, mais bien la rupture de la barre de fer forgé de la première grille du guichet par les délicates mains d'une femme du monde. Aussi, directeur, greffier et surveillants, dès que le procureur général et le comte Octave de Bauvan furent partis dans la voiture du comte de Sérizy, en emmenant sa femme évanouie, se groupèrent-ils au guichet en reconduisant M. Lebrun, le médecin de la prison, appelé pour constater la mort de Lucien et s'en entendre avec le *médecin des morts* de l'arrondissement où demeurait cet infortuné jeune homme.

On nomme, à Paris, *médecin des morts* le docteur chargé, dans chaque mairie, d'aller vérifier le décès et d'en examiner les causes.

Avec ce coup d'œil rapide qui le distinguait, M. de Granville avait jugé nécessaire, pour l'honneur des familles compromises, de faire dresser l'acte de décès de Lucien

à la mairie dont dépend le quai Malaquais, où demeurai le défunt, et de le conduire de son domicile à l'églis Saint-Germain des Prés, où le service funèbre allait avoi lieu. M. de Chargebœuf, secrétaire de M. de Granville mandé par lui, reçut des ordres à cet égard. La transla tion de Lucien devait être opérée pendant la nuit. Le jeun secrétaire était chargé de s'entendre immédiatement ave la mairie, avec la paroisse et l'administration des pompe funèbres. Ainsi, pour le monde, Lucien serait mort libr et chez lui, son convoi partirait de chez lui, ses amis se raient convoqués chez lui pour la cérémonie.

Donc, au moment où Camusot, l'esprit en repos, s mettait à table avec son ambitieuse moitié, le directeu de la Conciergerie et M. Lebrun, médecin des prisons étaient en dehors du guichet, déplorant la fragilité de barres de fer et la force des femmes amoureuses.

— On ne sait pas, disait le docteur à M. Gault en l quittant, tout ce qu'il y a de puissance nerveuse dan l'homme surexcité par la passion! La dynamique et le mathématiques sont sans signes ni calculs pour constate cette force-là. Tenez, hier, j'ai été témoin d'une expérienc qui m'a fait frémir et qui rend compte du terrible pouvoi physique déployé tout à l'heure par cette petite dame.

— Contez-moi cela, dit M. Gault, car j'ai la faibless de m'intéresser au magnétisme, sans y croire, mais i m'intrigue.

— Un médecin magnétiseur, car il y a des gens parm nous qui croient au magnétisme, reprit le docteur Le brun, m'a proposé d'expérimenter sur moi-même un phé nomène qu'il me décrivait et duquel je doutais. Curieu

de voir par mes yeux une des étranges crises nerveuses par lesquelles on prouve l'existence du magnétisme, je consentis! Voici le fait. Je voudrais bien savoir ce que dirait notre Académie de médecine si l'on soumettait, les uns après les autres, ses membres à cette action qui ne laisse aucune échappatoire à l'incrédulité. Mon vieil ami...

« Ce médecin, dit le docteur Lebrun en ouvrant une parenthèse, est un vieillard persécuté pour ses opinions par la Faculté, depuis Mesmer; il a soixante et dix ou douze ans, et se nomme Bouvard. C'est aujourd'hui le patriarche de la doctrine du magnétisme animal. Je suis un fils pour ce bonhomme, je lui dois mon état. Donc, le vieux et respectable Bouvard me proposait de me prouver que la force nerveuse mise en action par le magnétiseur était non pas infinie, car l'homme est soumis à des lois déterminées, mais qu'elle procédait comme les forces de la nature, dont les principes absolus échappent à nos calculs.

» — Ainsi, me dit-il, si tu veux abandonner ton poignet au poignet d'une somnambule qui, dans l'état de veille, ne te le presserait pas au delà d'une certaine force appréciable, tu reconnaîtras que, dans l'état si sottement nommé somnambulique, ses doigts auront la faculté d'agir comme des cisailles manœuvrées par un serrurier!

» Eh bien, monsieur, lorsque j'ai eu livré mon poignet à celui de la femme, non pas *endormie,* car Bouvard réprouve cette expression, mais *isolée,* et que le vieillard eut ordonné à cette femme de me presser indéfiniment et de toute sa force le poignet, j'ai prié d'arrêter au moment où le sang allait jaillir du bout de mes doigts. Tenez!

voyez le bracelet que je porterai pendant plus de troi mois.

— Diable! dit M. Gault en regardant une ecchymos circulaire qui ressemblait à celle qu'eût produite une brû lure.

— Mon cher Gault, reprit le médecin, j'aurais eu m chair prise dans un cercle de fer qu'un serrurier aurai vissé par un écrou, je n'aurais pas senti ce collier de méta aussi durement que les doigts de cette femme; son poi gnet était de l'acier inflexible, et j'ai la conviction qu'ell aurait pu me briser les os et me séparer la main du poi gnet. Cette pression, commencée d'abord d'une manièr insensible, a continué sans relâche en ajoutant toujour une force nouvelle à la force de pression antérieure; enfi un tourniquet ne se serait pas mieux comporté que cett main changée en un appareil de torture. Il me paraît don prouvé que, sous l'empire de la passion, qui est la vo lonté ramassée sur un point et arrivée à des quantités d force animale incalculables, comme le sont toutes les dif férentes espèces de puissances électriques, l'homme peu apporter sa vitalité tout entière, soit pour l'attaque, soi pour la résistance, dans tel ou tel de ses organes... Cett petite dame avait, sous la pression de son désespoir, en voyé sa puissance vitale dans ses poignets.

— Il en faut diablement pour rompre une barre de fe forgé,... dit le chef des surveillants en hochant la tête.

— Il y avait une paille! fit observer M. Gault.

— Moi, reprit le médecin, je n'ose plus assigner d limites à la force nerveuse. C'est d'ailleurs ainsi que le mères, pour sauver leurs enfants, magnétisent des lions

descendent dans un incendie le long des corniches où les chats se tiendraient à peine, et supportent les tortures de certains accouchements. Là est le secret des tentatives des prisonniers et des forçats pour recouvrer la liberté. On ne connaît pas encore la portée des forces vitales, elles tiennent à la puissance même de la nature, et nous les puisons à des réservoirs inconnus!

— Monsieur, vint dire tout bas un surveillant à l'oreille du directeur qui reconduisait le docteur Lebrun à la grille extérieure de la Conciergerie, le secret numéro 2 se dit malade et réclame le médecin; il se prétend à la mort, ajouta le surveillant.

— Vraiment? dit le directeur.

— Mais il râle! répliqua le surveillant.

— Il est cinq heures, fit le docteur, je n'ai pas dîné... Mais, après tout, me voilà tout porté, voyons, allons...

— Le secret numéro 2 est précisément le prêtre espagnol soupçonné d'être Jacques Collin, dit M. Gault au médecin, et l'un des prévenus dans le procès où ce pauvre jeune homme était impliqué...

— Je l'ai déjà vu ce matin, répondit le docteur. M. Camusot m'a mandé pour constater l'état sanitaire de ce gaillard-là, qui, soit dit entre nous, se porte à merveille et qui, de plus, ferait fortune à poser pour les hercules dans les troupes de saltimbanques.

— Il peut vouloir se tuer aussi, dit M. Gault. Donnons un coup de pied aux secrets tous deux, car je dois être là, ne fût-ce que pour le transférer à la pistole. M. Camusot a levé le secret pour ce singulier anonyme...

Jacques Collin, surnommé Trompe-la-Mort dans le

monde des bagnes, et à qui maintenant il ne faut plu donner d'autre nom que le sien, se trouvait, depuis l moment de sa réintégration au secret, d'après l'ordre d Camusot, en proie à une anxiété qu'il n'avait jama connue pendant sa vie marquée par tant de crimes, pa trois évasions du bagne et par deux condamnations e cour d'assises. Cet homme, en qui se résument la vie les forces, l'esprit, les passions du bagne, et qui vous e présente la plus haute expression, n'est-il pas monstrueu sement beau par son attachement digne de la race ca nine envers celui dont il fait son ami? Condamnable, in fâme et horrible de tant de côtés, ce dévouement absol à son idole le rend si véritablement intéressant, que cett Étude, déjà si considérable, paraîtrait inachevée, écourtée si le dénoûment de cette vie criminelle n'accompagnai pas la fin de Lucien de Rubempré. Le petit épagneu mort, on se demande si son terrible compagnon, si l lion vivra!

Dans la vie réelle, dans la société, les faits s'enchaînen si fatalement à d'autres faits, qu'ils ne vont pas les un sans les autres. L'eau du fleuve forme une espèce de plan cher liquide; il n'est pas de flot, si mutiné qu'il soit, quelque hauteur qu'il s'élève, dont la puissante gerbe n s'efface sous la masse des eaux, plus forte par la rapidit de son cours que les rébellions des gouffres qui marchen avec elle. De même qu'on regarde l'eau couler en voyant de confuses images, peut-être désirez-vous me surer la pression du pouvoir social sur ce tourbillon nommé Vautrin? voir à quelle distance ira s'abîmer le flot rebelle, comment finira la destinée de cet homme

vraiment diabolique, mais rattaché par l'amour à l'humanité? tant ce principe céleste périt difficilement dans les cœurs les plus gangrenés!

L'ignoble forçat, en matérialisant le poëme caressé par tant de poëtes, par Moore, par lord Byron, par Mathurin, par Canalis (un démon possédant un ange attiré dans son enfer pour le rafraîchir d'une rosée dérobée au paradis), Jacques Collin, si l'on a bien pénétré dans ce cœur de bronze, avait renoncé à lui-même depuis sept ans. Ses puissantes facultés, absorbées en Lucien, ne jouaient que pour Lucien; il jouissait de ses progrès, de ses amours, de son ambition. Pour lui, Lucien était son âme visible.

Trompe-la-Mort dînait chez les Grandlieu, se glissait dans le boudoir des grandes dames, aimait Esther par procuration. Enfin, il voyait en Lucien un Jacques Collin, beau, jeune, noble, arrivant au poste d'ambassadeur.

Trompe-la-Mort avait réalisé la superstition allemande du DOUBLE par un phénomène de paternité morale que concevront les femmes qui, dans leur vie, ont aimé véritablement, qui ont senti leur âme passée dans celle de l'homme aimé, qui ont vécu de sa vie, noble ou infâme, heureuse ou malheureuse, obscure ou glorieuse; qui ont éprouvé, malgré les distances, du mal à leur jambe, s'il s'y faisait une blessure; qui ont senti qu'il se battait en duel, et qui, pour tout dire en un mot, n'ont pas eu besoin d'apprendre une infidélité pour la savoir.

Reconduit dans son cabanon, Jacques Collin se disait :

— On interroge le petit!

Et il frissonnait, lui qui tuait comme un ouvrier boit.

— A-t-il pu voir ses maîtresses? se demandait-il. Ma

tante a-t-elle trouvé ces damnées femelles? Ces duchess ces comtesses ont-elles marché, ont-elles empêché l'i terrogatoire?... Lucien a-t-il reçu mes instructions?... si la fatalité veut qu'on l'interroge, comment *se tiendr t-il?* Pauvre petit, c'est moi qui l'ai conduit là! C'est brigand de Paccard et cette fouine d'Europe qui ont cau tout ce grabuge, en chipant les sept cent cinquante mi francs de l'inscription donnée par Nucingen à Esther. C deux drôles nous ont fait trébucher au dernier pas; ma ils payeront cher cette farce-là! Un jour de plus, et Luci était riche! il épousait sa Clotilde de Grandlieu. Je n'ava plus Esther sur les bras. Lucien aimait trop cette fill tandis qu'il n'eût jamais aimé cette planche de salu cette Clotilde... Ah! le petit aurait alors été tout à mo Et dire que notre sort dépend d'un regard, d'une ro geur de Lucien devant ce Camusot, qui voit tout, qui n manque pas de la finesse des juges! car nous avon échangé, lorsqu'il m'a montré les lettres, un regard p lequel nous nous sommes sondés mutuellement, et il deviné que je puis *faire chanter* les maîtresses de Lu cien!

Ce monologue dura trois heures. L'angoisse fut tell qu'elle eut raison de cette organisation de fer et de v triol : Jacques Collin, dont le cerveau fut comme incend par la folie, ressentit une soif si dévorante, qu'il épuis sans s'en apercevoir, toute la provision d'eau contenu dans un des deux baquets qui forment, avec le lit d bois, tout le mobilier d'un secret.

— S il perd la tête, que deviendra-t-il? car ce cho enfant n'a pas la force de Théodore!... se demanda-t-

en se couchant sur le lit de camp, semblable à celui d'un corps de garde.

Un mot sur ce Théodore, de qui se souvenait Jacques Collin en ce moment suprême. Théodore Calvi, jeune Corse, condamné à perpétuité pour onze meurtres, à l'âge de dix-huit ans, grâce à certaines protections achetées à prix d'or, avait été le compagnon de chaîne de Jacques Collin, de 1819 à 1820. La dernière évasion de Jacques Collin, une de ses plus belles combinaisons (il était sorti déguisé en gendarme et conduisant Théodore Calvi marchant à ses côtés en forçat, mené chez le commissaire), cette superbe évasion avait eu lieu dans le port de Rochefort, où les forçats meurent dru, et où l'on espérait voir finir ces deux dangereux personnages. Évadés ensemble, ils avaient été forcés de se séparer par les hasards de leur fuite. Théodore, repris, avait été réintégré au bagne. Après avoir gagné l'Espagne et s'y être transformé en Carlos Herrera, Jacques Collin venait chercher son Corse à Rochefort, lorsqu'il rencontra Lucien sur les bords de la Charente. Le héros des bandits et des maquis, à qui Trompe-la-Mort devait de savoir l'italien, fut sacrifié naturellement à cette nouvelle idole.

La vie avec Lucien, garçon pur de toute condamnation, et qui ne se reprochait que des peccadilles, se levait d'ailleurs belle et magnifique comme le soleil d'une journée d'été; tandis qu'avec Théodore, Jacques Collin n'apercevait plus d'autre dénoûment que l'échafaud, après une série de crimes indispensables.

L'idée d'un malheur causé par la faiblesse de Lucien, à qui le régime du secret devait faire perdre la tête,

prit des proportions énormes dans l'esprit de Jacques Collin; et, en supposant la possibilité d'une catastrophe, ce malheureux se sentit les yeux mouillés de larmes, phénomène qui, depuis son enfance, ne s'était pas produit une seule fois en lui.

— Je dois avoir une fièvre de cheval, se dit-il, et peut-être, en faisant venir le médecin et lui proposant une somme considérable, me mettrait-il en rapport avec Lucien.

En ce moment, le surveillant apporta le dîner au prévenu.

— C'est inutile, mon garçon, je ne puis manger. Dites à M. le directeur de cette prison de m'envoyer le médecin; je me trouve si mal, que je crois ma dernière heure arrivée.

En entendant les sons gutturaux du râle par lesquels le forçat accompagna sa phrase, le surveillant inclina la tête et partit. Jacques Collin s'accrocha furieusement à cette espérance; mais, quand il vit entrer dans son cabanon le docteur en compagnie du directeur, il regarda sa tentative comme avortée, et il attendit froidement l'effet de la visite, en tendant son pouls au médecin.

— Monsieur a la fièvre, dit le docteur à M. Gault; mais c'est la fièvre que nous reconnaissons chez tous les prévenus, et qui, dit-il à l'oreille du faux Espagnol, est toujours pour moi la preuve d'une criminalité quelconque.

En ce moment, le directeur, à qui le procureur général avait donné la lettre écrite par Lucien à Jacques Collin pour la lui remettre, laissa le docteur et le prévenu sous la garde du surveillant, et alla chercher cette lettre.

— Monsieur, dit Jacques Collin au docteur en voyant le surveillant à la porte, et ne s'expliquant pas l'absence du directeur, je ne regarderais pas à trente mille francs pour pouvoir faire passer cinq lignes à Lucien de Rubempré.

— Je ne veux pas vous voler votre argent, dit le docteur Lebrun, personne au monde ne peut plus communiquer avec lui...

— Personne? dit Jacques Collin stupéfait, et pourquoi?

— Mais il s'est pendu...

Jamais tigre trouvant ses petits enlevés n'a frappé les jungles de l'Inde d'un cri aussi épouvantable que le fut celui de Jacques Collin, qui se dressa sur ses pieds comme le tigre sur ses pattes, qui lança sur le docteur un regard brûlant, comme l'éclair de la foudre quand elle tombe; puis il s'affaissa sur son lit de camp en disant :

— O mon fils!...

— Pauvre homme! s'écria le médecin, ému de ce terrible effort de la nature.

En effet, cette explosion fut suivie d'une si complète faiblesse, que ces mots : « O mon fils! » furent comme un murmure.

— Va-t-il aussi nous craquer dans les mains, celui-là? demanda le surveillant.

— Non, ce n'est pas possible! reprit Jacques Collin en se soulevant et regardant les deux témoins de cette scène d'un œil sans flamme ni chaleur. Vous vous trompez, ce n'est pas lui! vous n'avez pas bien vu. On ne peut pas se pendre au secret! Voyez, comment pourrais-je me

pendre ici? Paris tout entier me répond de cette vie-là! Dieu me la doit!

Le surveillant et le médecin étaient à leur tour stupéfaits, eux que rien depuis longtemps ne pouvait plus surprendre. M. Gault entra, tenant la lettre de Lucien à la main. A l'aspect du directeur, Jacques Collin, abattu sous la violence même de cette explosion de douleur, parut se calmer.

— Voici une lettre que M. le procureur général m'a chargé de vous donner, en permettant que vous l'eussiez non décachetée, fit observer M. Gault.

— C'est de Lucien?... dit Jacques Collin.

— Oui, monsieur.

— N'est-ce pas, monsieur, que ce jeune homme?...

— Est mort, reprit le directeur. Quand même M. le docteur se serait trouvé ici, malheureusement il serait toujours arrivé trop tard... Ce jeune homme est mort, là,... dans une des pistoles...

— Puis-je le voir de mes yeux? demanda timidement Jacques Collin; laisserez-vous un père libre d'aller pleurer son fils?

— Vous pouvez, si vous le voulez, prendre sa chambre, car j'ai l'ordre de vous transférer dans une des chambres de la pistole. Le secret est levé pour vous, monsieur.

Les yeux du prévenu, dénués de chaleur et de vie, allaient lentement du directeur au médecin; Jacques Collin les interrogeait, croyant à quelque piége, et il hésitait à sortir.

— Si vous voulez voir le corps, lui dit le médecin, vous

n'avez pas de temps à perdre, on doit l'enlever cette nuit...

— Si vous avez des enfants, messieurs, dit Jacques Collin, vous comprendrez mon imbécillité, j'y vois à peine clair... Ce coup est pour moi bien plus que la mort, mais vous ne pouvez pas savoir ce que je dis... Vous n'êtes pères, si vous l'êtes, que d'une manière;... je suis mère, aussi!... Je... je suis fou,... je le sens.

En franchissant des passages dont les portes inflexibles ne s'ouvrent que devant le directeur, il est possible d'aller en peu de temps des secrets aux pistoles. Ces deux rangées d'habitations sont séparées par un corridor souterrain formé de deux gros murs qui soutiennent la voûte sur laquelle repose la galerie du palais de justice nommée la galerie marchande. Aussi, Jacques Collin, accompagné du surveillant, qui le prit par le bras, précédé du directeur et suivi par le médecin, arriva-t-il en quelques minutes à la cellule où gisait Lucien, qu'on avait mis sur le lit.

A cet aspect, il tomba sur ce corps et s'y colla par une étreinte désespérée, dont la force et le mouvement passionnés firent frémir les trois spectateurs de cette scène.

— Voilà, dit le docteur au directeur, un exemple de ce dont je vous parlais. Voyez!... cet homme va pétrir ce corps, et vous ne savez pas ce qu'est un cadavre, c'est de la pierre...

— Laissez-moi là!... dit Jacques Collin d'une voix éteinte, je n'ai pas longtemps à le voir, on va me l'enlever pour...

Il s'arrêta devant le mot *enterrer*.

— Vous me permettrez de garder quelque chose de mon cher enfant!... Ayez la bonté de me couper vous-même, monsieur, dit-il au docteur Lebrun, quelques mèches de ses cheveux, car je ne le puis pas...

— C'est bien son fils! dit le médecin.

— Vous croyez? répondit le directeur d'un air profond qui jeta le médecin dans une courte rêverie.

Le directeur dit au surveillant de laisser le prévenu dans cette cellule, et de couper quelques mèches de cheveux pour le prétendu père sur la tête du fils, avant qu'on vînt enlever le corps.

A cinq heures et demie, au mois de mai, on peut facilement lire une lettre à la Conciergerie, malgré les barreaux des grilles et les mailles du treillis de fil de fer qui en condamnent les fenêtres. Jacques Collin épela donc cette terrible lettre en tenant la main de Lucien.

On ne connaît pas d'homme qui puisse garder pendant dix minutes un morceau de glace, en le serrant avec force dans le creux de sa main. La froideur se communique aux sources de la vie avec une rapidité mortelle. Mais l'effet de ce froid terrible, et agissant comme un poison, est à peine comparable à celui que produit sur l'âme la main raide et glacée d'un mort tenue ainsi serrée ainsi. La mort parle alors à la vie, elle dit des secrets noirs et qui tuent bien des sentiments; car, en fait de sentiment, changer, n'est-ce pas mourir?

En relisant avec Jacques Collin la lettre de Lucien, cet écrit suprême paraîtra ce qu'il fut pour cet homme une coupe de poison :

A L'ABBÉ CARLOS HERRERA.

« Mon cher abbé, je n'ai reçu que des bienfaits de ous, et je vous ai trahi. Cette ingratitude involontaire ie tue, et, quand vous lirez ces lignes, je n'existerai plus; ous ne serez plus là pour me sauver.

» Vous m'aviez donné pleinement le droit, si j'y trouais un avantage, de vous perdre en vous jetant à terre omme un bout de cigare; mais j'ai disposé de vous sotment. Pour sortir d'embarras, séduit par une habile emande du juge d'instruction, votre fils spirituel, celui ue vous aviez adopté, s'est rangé du côté de ceux qui eulent vous assassiner à tout prix, en voulant faire oire à une identité que je sais impossible entre vous et a scélérat français. Tout est dit.

» Entre un homme de votre puissance et moi, de qui ous avez voulu faire un personnage plus grand que je e pouvais l'être, il ne saurait y avoir de niaiseries échanies au moment d'une séparation suprême. Vous avez oulu me faire puissant et glorieux, vous m'avez précipité ans les abîmes du suicide, voilà tout. Il y a longtemps ue j'entendais bruire les grandes ailes du vertige plaant sur moi.

» Il y a la postérité de Caïn et celle d'Abel, comme vous isiez quelquefois. Caïn, dans le grand drame de l'huanité, c'est l'opposition. Vous descendez d'Adam par cette gne, en qui le diable a continué de souffler le feu dont première étincelle avait été jetée sur Ève. Parmi les émons de cette filiation, il s'en trouve, de temps en mps, de terribles, à organisations vastes, qui résument

toutes les forces humaines, et qui ressemblent à ces fi vreux animaux du désert dont la vie exige les espace immenses qu'ils y trouvent. Ces gens-là sont dangereu dans la société comme des lions le seraient en pleine No mandie : il leur faut une pâture, ils dévorent les homme vulgaires et broutent les écus des niais; leurs jeux sont : périlleux, qu'ils finissent par tuer l'humble chien do ils se sont fait un compagnon, une idole. Quand Dieu l veut, ces êtres mystérieux sont Moïse, Attila, Charl magne, Mahomet ou Napoléon; mais, quand il lais rouiller au fond de l'océan d'une génération ces instru ments gigantesques, ils ne sont plus que Pugatchef Fouché, Louvel ou l'abbé Carlos Herrera. Doués d'un in mense pouvoir sur les âmes tendres, ils les attirent et le broient. C'est grand, c'est beau dans son genre. C'est plante vénéneuse aux riches couleurs qui fascine les en fants dans les bois. C'est la poésie du mal. Des homm comme vous autres doivent habiter des antres, et n'o pas sortir. Tu m'as fait vivre de cette vie gigantesque, j'ai bien mon compte de l'existence. Ainsi, je puis retir ma tête des nœuds gordiens de ta politique, pour donner au nœud coulant de ma cravate.

» Pour réparer ma faute, je transmets au procureur g néral une rétractation de mon interrogatoire. — Vo verrez à tirer parti de cette pièce.

» Par le vœu d'un testament en bonne forme, on vo rendra, monsieur l'abbé, les sommes appartenant à vot ordre, desquelles vous avez disposé très-imprudemme pour moi, par suite de la paternelle tendresse que vo m'avez portée.

» Adieu donc, adieu, grandiose statue du Mal et de la Corruption! adieu, vous qui, dans la bonne voie, eussiez été plus que Ximenès, plus que Richelieu; vous avez tenu vos promesses : je me retrouve ce que j'étais au bord de la Charente, après vous avoir dû les enchantements d'un rêve; mais, malheureusement, ce n'est plus la rivière de mon pays où j'allais noyer les peccadilles de ma jeunesse; c'est la Seine, et mon trou, c'est un cabanon de la Conciergerie.

» Ne me regrettez pas : mon mépris pour vous était égal à mon admiration.

» LUCIEN. »

Avant une heure du matin, lorsqu'on vint enlever le corps, on trouva Jacques Collin agenouillé devant le lit, cette lettre à terre, lâchée sans doute comme le suicidé lâche le pistolet qui l'a tué; mais le malheureux tenait toujours la main de Lucien entre ses mains jointes, et priait Dieu.

En voyant cet homme, les porteurs s'arrêtèrent un moment, car il ressemblait à une de ces figures de pierre agenouillées pour l'éternité sur les tombeaux du moyen âge, par le génie des tailleurs d'images. Ce faux prêtre, aux yeux clairs comme ceux des tigres et raidi par une immobilité surnaturelle, imposa tellement à ces gens, qu'ils lui dirent avec douceur de se lever.

— Pourquoi? demanda-t-il timidement.

Cet audacieux Trompe-la-Mort était devenu faible comme un enfant.

Le directeur montra ce spectacle à M. de Chargebœuf,

qui, saisi de respect pour une pareille douleur, et croyant à la qualité de père que Jacques Collin se donnait, expliqua les ordres de M. de Granville relatifs au service et au convoi de Lucien, qu'il fallait absolument transférer à son domicile du quai Malaquais, où le clergé l'attendait pour le veiller pendant le reste de la nuit.

— Je reconnais bien là la grande âme de ce magistrat, s'écria d'une voix triste le forçat. Dites-lui, monsieur, qu'il peut compter sur ma reconnaissance... Oui, je suis capable de lui rendre de grands services... N'oubliez pas cette phrase; elle est, pour lui, de la dernière importance. Ah! monsieur, il se fait d'étranges changements dans le cœur d'un homme, quand il a pleuré pendant sept heures sur un enfant comme celui-ci... Je ne le verrai donc plus!...

Après avoir couvé Lucien par un regard de mère à qui l'on arrache le corps de son fils, Jacques Collin s'affaissa sur lui-même. En regardant prendre le corps de Lucien, il laissa échapper un gémissement qui fit hâter les porteurs.

Le secrétaire du procureur général et le directeur de la prison s'étaient déjà soustraits à ce spectacle.

Qu'était devenue cette nature de bronze, où la décision égalait le coup d'œil en rapidité, chez laquelle la pensée et l'action jaillissaient comme un même éclair; dont les nerfs, aguerris par trois évasions, par trois séjours au bagne, avaient atteint à la solidité métallique des nerfs du sauvage? Le fer cède à certains degrés de battage ou de pression réitérée; ses impénétrables molécules, purifiées par l'homme et rendues homogènes, se désagrégent; et, sans être en fusion, le métal n'a plus la même vertu

e résistance. Les maréchaux, les serruriers, les taillan-
ers, tous les ouvriers qui travaillent constamment ce
étal en expriment alors l'état par un mot de leur techno-
gie : *Le fer est roui!* disent-ils en s'appropriant cette
xpression exclusivement consacrée au chanvre, dont la
ésorganisation s'obtient par le rouissage. Eh bien, l'âme
umaine, ou, si vous voulez, la triple énergie du corps,
u cœur et de l'esprit, se trouve dans une situation ana-
gue à celle du fer, par suite de certains chocs répétés. Il
n est alors des hommes comme du chanvre et du fer :
s sont rouis. La science et la justice, le public, cher-
hent mille causes aux terribles catastrophes causées sur
s chemins de fer par la rupture d'une barre de fer,
t dont le plus affreux exemple est celui de Bellevue;
ais personne n'a consulté les vrais connaisseurs en ce
enre, les forgerons, qui ont tous dit le même mot : « Le
r était roui! » Ce danger est imprévisible. Le métal
evenu mou, le métal resté résistant, offrent la même
pparence.

C'est dans cet état que les confesseurs et les juges d'in-
truction trouvent souvent les grands criminels. Les sen-
ations terribles de la cour d'assises et celles de la *toilette*
léterminent presque toujours chez les natures les plus
ortes cette dislocation de l'appareil nerveux. Les aveux
'échappent alors des bouches le plus violemment serrées;
es cœurs les plus durs se brisent alors; et, chose étrange!
u moment où les aveux sont inutiles, lorsque cette fai-
blesse suprême arrache à l'homme le masque d'innocence
ous lequel il inquiétait la justice, toujours inquiète lorsque
e condamné meurt sans avouer son crime.

Napoléon a connu cette dissolution de toutes les forc humaines sur le champ de bataille de Waterloo!

A huit heures du matin, quand le surveillant des p toles entra dans la chambre où se trouvait Jacques Colli il le vit pâle et calme, comme un homme redevenu fo par un violent parti pris.

— Voici l'heure d'aller au préau, dit le porte-clefs, vo êtes enfermé depuis trois jours, si vous voulez prend l'air et marcher, vous le pouvez!

Jacques Collin, tout à ses pensées absorbantes, ne pr nant aucun intérêt à lui-même, se regardant comme vêtement sans corps, comme un haillon, ne soupçonna p le piége que lui tendait Bibi-Lupin, ni l'importance son entrée au préau. Le malheureux, sorti machina ment, enfila le corridor qui longe les cabanons pratiqu dans les corniches des magnifiques arcades du palais d rois de France, et sur lesquelles s'appuie la galerie d de Saint-Louis, par où l'on va maintenant aux différen dépendances de la cour de cassation. Ce corridor rejoi celui des pistoles; et, circonstance digne de remarque, chambre où fut détenu Louvel, l'un des plus fameux ré cides, est celle qui est située à l'angle droit formé par coude des deux corridors. Sous le joli cabinet qui occu la tour Bonbec se trouve un escalier en colimaçon auqu aboutit ce sombre corridor, et par où les détenus, log dans les pistoles ou dans les cabanons, vont et vienne pour se rendre au préau.

Tous les détenus, les accusés qui doivent comparaî en cour d'assises et ceux qui y ont comparu, les préven qui ne sont plus au secret, tous les prisonniers de la Co

ergerie enfin se promènent dans cet étroit espace entièrement pavé, pendant quelques heures de la journée, et surtout le matin, de bonne heure, en été. Ce préau, l'antichambre de l'échafaud ou du bagne, y aboutit d'un bout, et de l'autre il tient à la société par le gendarme, par le cabinet du juge d'instruction ou par la cour d'assises. Aussi est-ce plus glacial à voir que l'échafaud. L'échafaud peut devenir un piédestal pour aller au ciel; mais le préau, c'est toutes les infamies de la terre réunies et sans issue!

Que ce soit le préau de la Force ou celui de Poissy, ceux de Melun ou de Sainte-Pélagie, un préau est un préau. Les mêmes faits s'y reproduisent identiquement, à la couleur près des murailles, à la hauteur ou à l'espace. Aussi les Études de mœurs mentiraient-elles à leur titre, si la description la plus exacte de ce pandémonium parisien ne se trouvait ici.

Sous les puissantes voûtes qui soutiennent la salle des audiences de la cour de cassation, il existe à la quatrième arcade une pierre qui servait, dit-on, à saint Louis pour distribuer ses aumônes, et qui, de nos jours, sert de table pour vendre quelques comestibles aux détenus. Aussi, dès que le préau s'ouvre pour les prisonniers, tous vont-ils se grouper autour de cette pierre à friandises de détenus, l'eau-de-vie, le rhum, etc.

Les deux premières arcades de ce côté du préau, qui ont face à la magnifique galerie byzantine, seul vestige de l'élégance du palais de saint Louis, sont prises par un parloir où confèrent les avocats et les accusés, et où les prisonniers parviennent au moyen d'un guichet formidable, composé d'une double voie tracée par des barreaux énormes,

et comprise dans l'espace de la troisième arcade. Ce double chemin ressemble à ces rues momentanément créées à la porte des théâtres par des barrières pour contenir la *queue,* lors des grands succès. Ce parloir, situé au bout de l'immense salle du guichet actuel de la Conciergerie, éclairé sur le préau par des hottes, vient d'être mis à jour par des châssis vitrés du côté du guichet, en sorte qu'on y surveille les avocats en conférence avec leurs clients. Cette innovation a été nécessitée par les trop fortes séductions que de jolies femmes exerçaient sur leurs défenseurs. On ne sait plus où s'arrêtera la morale!... Ces précautions ressemblent à ces examens de conscience tout faits, où les imaginations pures se dépravent en réfléchissant à des monstruosités ignorées. Dans ce parloir ont également lieu les entrevues des parents et des amis à qui la police permet de voir des prisonniers, accusés ou détenus.

On doit maintenant comprendre ce qu'est le préau pour les deux cents prisonniers de la Conciergerie : c'est leur jardin, un jardin sans arbres, ni terre, ni fleurs, un préau enfin! Les annexes du parloir et de la pierre de saint Louis, sur laquelle se distribuent les comestibles et les liquides autorisés, constituent l'unique communication possible avec le monde extérieur.

Les moments passés au préau sont les seuls pendant lesquels le prisonnier se trouve à l'air et en compagnie; néanmoins, dans les autres prisons, les détenus sont réunis dans les ateliers du travail; mais, à la Conciergerie on ne peut se livrer à aucune occupation, à moins d'être la pistole. Là, le drame de la cour d'assises préoccupe d'ailleurs tous les esprits, puisqu'on ne vient là que pour sul

ı l'instruction ou le jugement. Cette cour présente un freux spectacle; on ne peut se le figurer, il faut le voir, ı l'avoir vu.

D'abord, la réunion, sur un espace de quarante mètres ɜ long sur trente de large, d'une centaine d'accusés ou ɜ prévenus, ne constitue pas l'élite de la société. Ces mi-rables, qui, pour la plupart, appartiennent aux plus basses asses, sont mal vêtus; leurs physionomies sont ignobles ı horribles; car un criminel venu des sphères sociales ıpérieures est une exception heureusement assez rare. a concussion, le faux ou la faillite frauduleuse, seuls imes qui peuvent amener là des gens *comme il faut,* ont 'ailleurs le privilége de la pistole, et l'accusé ne quitte ors presque jamais sa cellule.

Ce lieu de promenade, encadré par de beaux et formi-ables murs noirâtres, par une colonnade partagée en ca-anons, par une fortification du côté du quai, par les ellules grillagées de la pistole au nord, gardé par des ırveillants attentifs, occupé par un troupeau de criminels nobles et se défiant tous les uns des autres, attriste déjà ar les dispositions locales; mais il effraye bientôt, lorsque ous vous y voyez le centre de tous ces regards pleins de aine, de curiosité, de désespoir, en face de ces êtres éshonorés. Aucune joie! tout est sombre, les lieux et les ommes. Tout est muet, les murs et les consciences. Tout st péril pour ces malheureux; ils n'osent, à moins d'une mitié sinistre comme le bagne dont elle est le produit, ɜ fier les uns aux autres. La police, qui plane sur eux, mpoisonne pour eux l'atmosphère, et corrompt tout, jus-u'au serrement de main de deux coupables intimes. Un

criminel qui rencontre là son meilleur camarade ignor si ce dernier ne s'est pas repenti, s'il n'a pas fait des aveu dans l'intérêt de sa vie. Ce défaut de sécurité, cette craint du *mouton* gâte la liberté déjà si mensongère du préau. E argot de prison, le *mouton* est un mouchard, qui paraît êtr sous le poids d'nne méchante affaire et dont l'habileté pr verbiale consiste à se faire prendre pour un *ami*. Le m *ami* signifie, en argot, un voleur émérite, un voleur co sommé, qui, depuis longtemps, a rompu avec la société qui veut rester voleur toute sa vie, et qui demeure fidè *quand même* aux lois de la *haute pègre*.

Le crime et la folie ont quelque similitude. Voir l prisonniers de la Conciergerie au préau, ou voir des fo dans le jardin d'une maison de santé, c'est une mên chose. Les uns et les autres se promènent en s'évitan se jettent des regards au moins singuliers, atroces, sel leurs pensées du moment, jamais gais ni sérieux ; car i se connaissent ou ils se craignent. L'attente d'une condam nation, les remords, les anxiétés donnent aux promeneu du préau l'air inquiet et hagard des fous. Les crimine consommés ont seuls une assurance qui ressemble à tranquillité d'une vie honnête, à la sincérité d'une co science pure.

L'homme des classes moyennes étant là l'exception, la honte retenant dans leurs cellules ceux que le crime envoie, les habitués du préau sont généralement m comme les gens de la classe ouvrière. La blouse, le bou geron, la veste de velours dominent. Ces costumes gro siers ou sales, en harmonie avec les physionomies co munes ou sinistres, avec les manières brutales, un p

domptées néanmoins par les pensées tristes dont sont saisis les prisonniers, tout, jusqu'au silence du lieu, contribue à frapper de terreur ou de dégoût le rare visiteur, à qui de hautes protections ont valu le privilége peu prodigué d'étudier la Conciergerie.

De même que la vue d'un cabinet d'anatomie, où les maladies infâmes sont figurées en cire, rend chaste et inspire de saintes et nobles amours au jeune homme qu'on y mène; de même la vue de la Conciergerie et l'aspect du préau, meublé de ces hôtes dévoués au bagne, à l'échafaud, à une peine infamante quelconque, donnent la crainte de la justice humaine à ceux qui pourraient ne pas craindre la justice divine, dont la voix parle si haut dans la conscience; et ils en sortent honnêtes gens pour longtemps.

Les promeneurs qui se trouvaient au préau quand Jacques Collin y descendit devant être les acteurs d'une scène capitale dans la vie de Trompe-la-Mort, il n'est pas indifférent de peindre quelques-unes des principales figures de cette terrible assemblée.

Là, comme partout où des hommes sont rassemblés; là, comme au collége, règnent la force physique et la force morale. Là donc, comme dans les bagnes, l'aristocratie est la criminalité. Celui dont la tête est en jeu prime tous les autres. Le préau, comme on le pense, est une école de droit criminel; on l'y professe infiniment mieux qu'à la place du Panthéon. La plaisanterie périodique consiste à répéter le drame de la cour d'assises, à constituer un président, un jury, un ministère public, un avocat, et à juger le procès. Cette horrible farce se joue presque toujours à l'occasion des crimes célèbres. A cette époque, une grande

cause criminelle était à l'ordre du jour des assises, l'affreux assassinat commis sur M. et madame Crottat, anciens fermiers, père et mère du notaire, qui gardaient chez eux, comme cette malheureuse affaire l'a prouvé, huit cent mille francs en or. L'un des auteurs de ce double assassinat était le célèbre Dannepont, dit la Pouraille, forçat libéré, qui, depuis cinq ans, avait échappé aux recherches les plus actives de la police à la faveur de sept ou huit noms différents. Les déguisements de ce scélérat étaient si parfaits, qu'il avait subi deux ans de prison sous le nom de Delsouq, un de ses élèves, voleur célèbre qui ne dépassait jamais, dans les affaires, la compétence du tribunal correctionnel. La Pouraille en était, depuis sa sortie du bagne, à son troisième assassinat. La certitude d'une condamnation à mort rendait cet accusé, non moins que sa fortune présumée, l'objet de la terreur et de l'admiration des prisonniers ; car pas un liard des fonds volés ne se retrouvait. On peut encore, malgré les événements de Juillet 1830, se rappeler l'effroi que causa dans Paris ce coup hardi, comparable au vol des médailles de la Bibliothèque pour son importance; car la malheureuse tendance de notre temps à tout chiffrer rend un assassinat d'autant plus frappant, que la somme volée est plus considérable.

La Pouraille, petit homme sec et maigre, à visage de fouine, âgé de quarante-cinq ans, l'une des célébrités des trois bagnes qu'il avait habités successivement dès l'âge de dix-neuf ans, connaissait intimement Jacques Collin, et l'on va savoir comment et pourquoi. Transférés de la Force à la Conciergerie depuis vingt-quatre heures avec la Pou-

raille, deux autres forçats avaient reconnu sur-le-champ et fait reconnaître au préau cette royauté sinistre de l'*ami* promis à l'échafaud. L'un de ces forçats, un libéré nommé Sélérier, surnommé l'Auvergnat, le père Ralleau, le Rouleur, et qui, dans la société que le bagne appelle la *haute pègre,* avait nom Fil-de-Soie, sobriquet dû à l'adresse avec laquelle il échappait aux périls du métier, était un des anciens affidés de Trompe-la-Mort.

Trompe-la-Mort soupçonnait tellement Fil-de-Soie de jouer un double rôle, d'être à la fois dans les conseils de la haute pègre, et l'un des entretenus de la police, qu'il lui avait (voir *le Père Goriot*) attribué son arrestation dans la maison Vauquer, en 1819. Sélérier, qu'il faut appeler Fil-de-Soie, de même que Dannepont se nommera la Pouraille, déjà sous le coup d'une rupture de ban, était impliqué dans des vols qualifiés, mais sans une goutte de sang répandu, qui devaient le faire réintégrer au moins pour vingt ans au bagne. L'autre forçat, nommé Riganson, formait avec sa concubine, appelée la Biffe, un des plus redoutables ménages de la haute pègre. Riganson, en délicatesse avec la justice dès l'âge le plus tendre, avait pour surnom *le Biffon*. Le Biffon était le mâle de la Biffe, car il n'y a rien de sacré pour la haute pègre. Ces sauvages ne respectent ni la loi, ni la religion, rien, pas même l'histoire naturelle, dont la sainte nomenclature est, comme on le voit, parodiée par eux.

Une digression est ici nécessaire ; car l'entrée de Jacques Collin au préau, son apparition au milieu de ses ennemis, si bien ménagée par Bibi-Lupin et par le juge d'instruction, les scènes curieuses qui devaient s'ensuivre, tout en

serait inadmissible et incompréhensible sans quelques explications sur le monde des voleurs et des bagnes, sur ses lois, sur ses mœurs, et surtout sur son langage, dont l'affreuse poésie est indispensable dans cette partie du récit. Donc, avant tout, un mot sur la langue des grecs, des filous, des voleurs et des assassins, nommée l'*argot*, et que la littérature a, dans ces derniers temps, employée avec tant de succès, que plus d'un mot de cet étrange vocabulaire a passé sur les lèvres roses des jeunes femmes, a retenti sous les lambris dorés, a réjoui les princes, dont plus d'un a pu s'avouer *floué!* Disons-le, peut-être à l'étonnement de beaucoup de gens, il n'est pas de langue plus énergique, plus colorée que celle de ce monde souterrain qui, depuis l'origine des empires à capitale, s'agite dans les caves, dans les sentines, dans le *troisième dessous* des sociétés, pour emprunter à l'art dramatique une expression vive et saisissante. Le monde n'est-il pas un théâtre? Le troisième dessous est la dernière cave pratiquée sous les planches de l'Opéra, pour en recéler les machines, les machinistes, la rampe, les apparitions, les diables bleus que vomit l'enfer, etc.

Chaque mot de ce langage est une image brutale, ingénieuse ou terrible. Une culotte est une *montante;* n'expliquons pas ceci. En argot on ne dort pas, on *pionce.* Remarquez avec quelle énergie ce verbe exprime le sommeil particulier à la bête traquée, fatiguée, défiante, appelée voleur, et qui, dès qu'elle est en sûreté, tombe et roule dans les abîmes d'un sommeil profond et nécessaire sous les puissantes ailes du soupçon planant toujours sur elle. Affreux sommeil, semblable à celui de l'animal sauvage

qui dort, qui ronfle, et dont néanmoins les oreilles veillent doublées de prudence!

Tout est farouche dans cet idiome. Les syllabes qui commencent ou qui finissent les mots sont âpres et étonnent singulièrement. Une femme est une *largue*. Et quelle poésie! la paille est *la plume de Beauce*. Le mot minuit est rendu par cette périphrase : *douze plombes crossent!* Ça ne donne-t-il pas le frisson? *Rincer une cambriole,* veut dire dévaliser une chambre. Qu'est-ce que l'expression se coucher, comparée à se *piausser,* revêtir une autre peau? Quelle vivacité d'images! *Jouer des dominos,* signifie manger; comment mangent les gens poursuivis?

L'argot va toujours, d'ailleurs! il suit la civilisation, il la talonne, il s'enrichit d'expressions nouvelles à chaque nouvelle invention. La pomme de terre, créée et mise au jour par Louis XVI et Parmentier, est aussitôt saluée par l'argot d'*orange à cochons.* On invente les billets de banque, le bagne les appelle des *fafiots garatés,* du nom de Garat, le caissier qui les signe. *Fafiot!* n'entendez-vous pas le bruissement du papier de soie? Le billet de mille francs est un *fafiot mâle,* le billet de cinq cents un *fafiot femelle.* Les forçats baptiseront, attendez-vous-y, les billets de cent ou de deux cents francs de quelque nom bizarre.

En 1790, Guillotin trouve, dans l'intérêt de l'humanité, la mécanique expéditive qui résoud tous les problèmes soulevés par le supplice de la peine de mort. Aussitôt les forçats, les ex-galériens examinent cette mécanique placée sur les confins monarchiques de l'ancien système et sur les frontières de la justice nouvelle; ils l'appellent tout

à coup *l'abbaye de Monte-à-Regret!* Ils étudient l'ang décrit par le couperet d'acier et trouvent, pour en peind l'action, le verbe *faucher!* Quand on songe que le bag se nomme *le pré,* vraiment ceux qui s'occupent de li guistique doivent admirer la création de ces affreux *v cables,* eût dit Charles Nodier.

Reconnaissons d'ailleurs la haute antiquité de l'argot! contient un dixième de mots de la langue romane, u autre dixième de la vieille langue gauloise de Rabelai *Effondrer* (enfoncer), *otolondrer* (ennuyer), *cambriol* (tout ce qui se fait dans une chambre), *aubert* (argent *gironde* (belle, le nom d'un fleuve en langue d'oc), *foui lousse* (poche), appartiennent à la langue du XIVe et d XVe siècle. L'*affe,* pour la vie, est de la plus haute ant quité. Troubler *l'affe* a fait les *affres,* d'où vient le mo *affreux,* dont la traduction est *ce qui trouble la vie,* etc.

Cent mots au moins de l'argot appartiennent à l langue de Panurge, qui, dans l'œuvre rabelaisienne, sym bolise le peuple, car ce nom est composé de deux mot grecs qui veulent dire : *celui qui fait tout.* La scienc change la face de la civilisation par le chemin de fer l'argot l'a déjà nommé *le roulant vif.*

Le nom de la tête, quand elle est encore sur leurs épaules, *la sorbonne,* indique la source antique de cette langue dont il est question dans les romanciers les plus anciens, comme Cervantes, comme *les nouvelliers* italiens et l'Arétin. De tout temps, en effet, *la fille,* héroïne de tant de vieux romans, fut la protectrice, la compagne, la consolation du grec, du voleur, du tire-laine, du filou, de l'escroc.

La prostitution et le vol sont deux protestations vivantes, mâle et femelle, de *l'état naturel* contre l'état social. Aussi les philosophes, les novateurs actuels, les humanitaires, qui ont pour queue les communistes et les fouriéristes, arrivent-ils, sans s'en douter, à ces deux conclusions : la prostitution et le vol. Le voleur ne met pas en question, dans les livres sophistiques, la propriété, l'hérédité, les garanties sociales; il les supprime net. Pour lui, voler, c'est rentrer dans son bien. Il ne discute pas le mariage, il ne l'accuse pas, il ne demande pas, dans des utopies imprimées, ce consentement mutuel, cette alliance étroite des âmes impossible à généraliser; il s'accouple avec une violence dont les chaînons sont incessamment resserrés par le marteau de la nécessité. Les novateurs modernes écrivent des théories pâteuses, filandreuses et nébuleuses, ou des romans philanthropiques; mais le voleur pratique! il est clair comme un fait, il est logique comme un coup de poing. Et quel style!...

Autre observation! Le monde des filles, des voleurs et des assassins, les bagnes et les prisons, comporte une population d'environ soixante à quatre-vingt mille individus, mâles et femelles. Ce monde ne saurait être dédaigné dans la peinture de nos mœurs, dans la reproduction littérale de notre état social. La justice, la gendarmerie et la police offrent un nombre d'employés presque correspondant, n'est-ce pas étrange? Cet antagonisme de gens qui se cherchent et qui s'évitent réciproquement constitue un immense duel, éminemment dramatique, esquissé dans cette Étude. Il en est du vol et du commerce de fille publique, comme du théâtre, de la police, de la prê-

trise et de la gendarmerie. Dans ces six conditions, l'individu prend un caractère indélébile. Il ne peut plus être que ce qu'il est. Les stigmates du divin sacerdoce sont immuables, tout aussi bien que ceux du militaire. Il en est ainsi des autres états qui sont de fortes oppositions, des *contraires* dans la civilisation. Ces diagnostics violents, bizarres, singuliers, *sui generis,* rendent la fille publique et le voleur, l'assassin et le libéré, si faciles à reconnaître, qu'ils sont pour leurs ennemis, l'espion et le gendarme, ce qu'est le gibier pour le chasseur : ils ont des allures, des façons, un teint, des regards, une couleur, une odeur, enfin des *propriétés* infaillibles. De là cette science profonde du déguisement chez les célébrités du bagne.

Encore un mot sur la constitution de ce monde, que l'abolition de la marque, l'adoucissement des pénalités et la stupide indulgence du jury rendent si menaçant. En effet, dans vingt ans, Paris sera cerné par une armée de quarante mille libérés, le département de la Seine et ses quinze cent mille habitants étant le seul point de la France où ces malheureux puissent se cacher. Paris est pour eux ce qu'est la forêt vierge pour les animaux féroces.

La *haute pègre,* qui est pour ce monde son faubourg Saint-Germain, son aristocratie, s'était résumée, en 1816, à la suite d'une paix qui mettait tant d'existences en question, dans une association dite des *grands fanandels,* où se réunirent les plus célèbres chefs de bande et quelques gens hardis, alors sans aucuns moyens d'existence. Ce mot de *fanandels* veut dire à la fois frères, amis, camarades. Tous les voleurs, les forçats, les prisonniers sont fanandels. Or, les grands fanandels, fine fleur de la *haute*

vègre, furent pendant vingt et quelques années la cour de cassation, l'Institut, la Chambre des pairs de ce peuple. Les grands fanandels eurent tous leur fortune particulière, des capitaux en commun et des mœurs à part. Ils se devaient aide et secours dans l'embarras, ils se connaissaient. Tous d'ailleurs au-dessus des ruses et des séductions de la police, ils eurent leur charte particulière, leurs mots de passe et de reconnaissance.

Ces ducs et pairs du bagne avaient formé, de 1815 à 1819, la fameuse société des Dix-Mille (Voir *le Père Goriot*), ainsi nommée de la convention en vertu de laquelle on ne pouvait jamais entreprendre une affaire où il se trouvait moins de *dix mille* francs à prendre. En ce moment même, en 1829 et 1830, il se publiait des mémoires où l'état des forces de cette société, les noms de ses membres étaient indiqués par une des célébrités de la police judiciaire. On y voyait avec épouvante une armée de capacités, en hommes et en femmes; mais si formidable, si habile, si souvent heureuse, que des voleurs comme les Pastourel, les Collonge, les Chimaux, âgés de cinquante et de soixante ans, y sont signalés comme étant en révolte contre la société depuis leur enfance!... Quel aveu d'impuissance pour la justice que l'existence de voleurs si vieux!

Jacques Collin était le caissier non-seulement de la société des Dix-Mille, mais encore des grands fanandels, les héros du bagne. De l'aveu des autorités compétentes, les bagnes ont toujours eu des capitaux. Cette bizarrerie se conçoit. Aucun vol ne se retrouve, excepté dans des cas bizarres. Les condamnés, ne pouvant rien emporter avec

eux au bagne, sont forcés d'avoir recours à la confiance à la capacité, de confier leurs fonds, comme dans la société l'on se confie à une maison de banque.

Primitivement, Bibi-Lupin, chef de la police de sûreté depuis dix ans, avait fait partie de l'aristocratie des grands fanandels. Sa trahison venait d'une blessure d'amour-propre : il s'était vu constamment préférer la haute intelligence et la force prodigieuse de Trompe-la-Mort. De là l'acharnement constant de ce fameux chef de la police de sûreté contre Jacques Collin. De là provenaient aussi certains compromis entre Bibi-Lupin et ses anciens camarades, dont commençaient à se préoccuper les magistrats.

Donc, dans son désir de vengeance, auquel le juge d'instruction avait donné pleine carrière par la nécessité d'établir l'identité de Jacques Collin, le chef de la police de sûreté avait très-habilement choisi ses aides en lançant sur le faux Espagnol la Pouraille, Fil-de-Soie et le Biffon, car la Pouraille appartenait aux Dix-Mille, ainsi que Fil-de-Soie, et le Biffon était un grand fanandel.

La Biffe, cette redoutable *largue* du Biffon, qui se dérobe encore à toutes les recherches de la police à la faveur de ses déguisements en femme comme il faut, était libre. Cette femme, qui sait admirablement faire la marquise, la baronne, la comtesse, a voiture et des gens. Cette espèce de Jacques Collin en jupons est la seule femme comparable à cette Asie, le bras droit de Jacques Collin. Chacun des héros du bagne est, en effet, doublé d'une femme dévouée. Les fastes judiciaires, la chronique secrète du Palais, vous le diront : aucune passion d'honnête femme,

pas même celle d'une dévote pour son directeur, rien ne surpasse l'attachement de la maîtresse qui partage les périls des grands criminels.

La passion est presque toujours, chez ces gens, la raison primitive de leurs audacieuses entreprises, de leurs assassinats. L'amour excessif qui les entraîne, *constitutionnellement,* disent les médecins, vers la femme, emploie toutes les forces morales et physiques de ces hommes énergiques. De là l'oisiveté qui dévore les journées, car les excès en amour exigent et du repos et des repas réparateurs. De là cette haine de tout travail, qui force ces gens à recourir à des moyens rapides pour se procurer de l'argent. Néanmoins, la nécessité de vivre, et de bien vivre, déjà si violente, est peu de chose en comparaison des prodigalités inspirées par la fille à qui ces généreux Médors veulent donner des bijoux, des robes, et qui, toujours gourmande, aime la bonne chère. La fille désire un châle, l'amant le vole, et la femme y voit une preuve d'amour! C'est ainsi qu'on marche au vol, qui, si l'on veut examiner le cœur humain à la loupe, sera reconnu pour un sentiment presque naturel chez l'homme. Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat conduit de degré en degré l'amant à l'échafaud.

L'amour physique et déréglé de ces hommes serait donc, si l'on en croit la Faculté de médecine, l'origine des sept dixièmes des crimes. La preuve s'en trouve toujours, d'ailleurs, frappante, palpable, à l'autopsie de l'homme exécuté. Aussi l'adoration de leurs maîtresses est-elle acquise à ces monstrueux amants, épouvantails de la société. C'est ce dévouement femelle accroupi fidè-

lement à la porte des prisons, toujours occupé à déjouer les ruses de l'instruction, incorruptible gardien des plus noirs secrets, qui rend tant de procès obscurs, impénétrables. Là gisent la force et aussi la faiblesse du criminel. Dans le langage des filles, *avoir de la probité,* c'est ne manquer à aucune des lois de cet attachement, c'est donner tout son argent à l'homme *enflacqué* (emprisonné), c'est veiller à son bien-être, lui garder toute espèce de foi, tout entreprendre pour lui. La plus cruelle injure qu'une fille puisse jeter au front déshonoré d'une autre fille, c'est de l'accuser d'infidélité envers un amant *serré* (mis en prison). Une fille, dans ce cas, est regardée comme une femme sans cœur!...

La Pouraille aimait passionnément une femme, comme on va le voir. Fil-de-Soie, philosophe égoïste, qui volait pour se faire un sort, ressemblait beaucoup à Paccard, le séide de Jacques Collin, qui s'était enfui avec Prudence Servien, riches à eux deux de sept cent cinquante mille francs. Il n'avait aucun attachement, il méprisait les femmes et n'aimait que Fil-de-Soie. Quant au Biffon, il tirait, comme on le sait maintenant, son surnom de son attachement à la Biffe. Or, ces trois illustrations de la *haute pègre* avaient des comptes à demander à Jacques Collin, comptes assez difficiles à établir.

Le caissier savait seul combien d'associés survivaient, quelle était la fortune de chacun. La mortalité particulière à ses mandataires était entrée dans les calculs de Trompe-la-Mort, au moment où il résolut de *manger la grenouille* au profit de Lucien. En se dérobant à l'attention de ses camarades et de la police pendant neuf ans,

acques Collin avait une presque certitude d'hériter, aux ermes de la charte des grands fanandels, des deux tiers e ses commettants. Ne pouvait-il pas d'ailleurs alléguer es payements faits aux fanandels *fauchés?* Aucun contrôle n'atteignait, enfin, ce chef des grands fanandels. On se fiait absolument à lui par nécessité, car la vie de ête fauve que mènent les forçats impliquait, entre les gens comme il faut de ce monde sauvage, la plus haute délicatesse. Sur les cent mille écus du délit, Jacques Collin pouvait peut-être alors se libérer avec une centaine de mille francs. En ce moment, comme on le voit, la Pouraille, un des créanciers de Jacques Collin, n'avait que quatre-vingt-dix jours à vivre. Nanti d'une somme sans doute bien supérieure à celle que lui gardait son chef, la Pouraille devait d'ailleurs être assez accommodant.

Un des diagnostics infaillibles auxquels les directeurs de prison et leurs agents, la police et ses aides, et même les magistrats instructeurs reconnaissent les *chevaux de retour,* c'est-à-dire ceux qui ont déjà mangé les *gourganes* (espèce de haricots destinés à la nourriture des forçats de l'État), est leur habitude de la prison; les récidivistes en connaissent naturellement les usages; ils sont chez eux, ils ne s'étonnent de rien.

Aussi Jacques Collin, en garde contre lui-même, avait-il jusqu'alors admirablement bien joué son rôle d'innocent et d'étranger, soit à la Force, soit à la Conciergerie. Mais, abattu par la douleur, écrasé par sa double mort, car dans cette fatale nuit il était mort deux fois, il redevint Jacques Collin. Le surveillant fut stupéfait de n'avoir pas à dire à ce prêtre espagnol par où l'on allait au préau. Cet acteur

si parfait oublia son rôle, il descendit la vis de la tou Bonbec en habitué de la Conciergerie.

— Bibi-Lupin a raison, se dit en lui-même le surveil lant, c'est un *cheval de retour,* c'est Jacques Collin.

Au moment où Trompe-la-Mort se montra dans l'espèc de cadre que lui fit la porte de la tourelle, les prison niers, ayant tous fini leurs acquisitions à la table e pierre dite de saint Louis, se dispersaient sur le préau toujours trop étroit pour eux : le nouveau détenu fut don aperçu par tous à la fois, avec d'autant plus de rapidit que rien n'égale la précision du coup d'œil des prison niers, qui sont tous dans un préau comme l'araignée a centre de sa toile. Cette comparaison est d'une exactitud mathématique, car l'œil étant borné de tous côtés par d hautes et noires murailles, le détenu voit toujours, mêm sans regarder, la porte par laquelle entrent les surveil lants, les fenêtres du parloir et de l'escalier de la tou Bonbec, seules issues du préau. Dans le profond isolemen où il est, tout est accident pour l'accusé, tout l'occupe son ennui, comparable à celui du tigre en cage au Jardin des plantes, décuple sa puissance d'attention. Il n'est pas indifférent de faire observer que Jacques Collin, vêtu comme un ecclésiastique qui ne s'astreint pas au costume, portait un pantalon noir, des bas noirs, des souliers à boucles d'argent, un gilet noir et une certaine redingote marron foncé, dont la coupe trahit le prêtre quoi qu'il fasse, surtout quand ces indices sont complétés par la taille caractéristique des cheveux. Jacques Collin portait une perruque superlativement ecclésiastique, et d'un naturel exquis.

— Tiens! tiens! dit la Pouraille au Biffon, mauvais signe! un *sanglier* (prêtre)! Comment s'en trouve-t-il un ici?

— C'est un de leurs *trucs*, un *cuisinier* (espion) d'un nouveau genre, répondit Fil-de-Soie. C'est quelque *marchand de lacets* (la maréchaussée d'autrefois) déguisé qui vient faire son commerce.

Le gendarme a différents noms en argot : quand il poursuit le voleur, c'est un *marchand de lacets;* quand il l'escorte, c'est une *hirondelle de la Grève;* quand il le mène à l'échafaud, c'est un *hussard de la guillotine.*

Pour achever la peinture du préau, peut-être est-il nécessaire de peindre en peu de mots les deux autres fanandels. Sélérier, dit l'Auvergnat, dit le père Ralleau, dit le Rouleur, enfin Fil-de-Soie (il avait trente noms et autant de passe-ports), ne sera plus désigné que par ce sobriquet, le seul qu'on lui donnât dans la *haute pègre.* Ce profond philosophe, qui voyait un gendarme dans le faux prêtre, était un gaillard de cinq pieds quatre pouces, dont tous les muscles produisaient des saillies singulières. Il faisait flamboyer, sous une tête énorme, de petits yeux couverts, comme ceux des oiseaux de proie, d'une paupière grise, mate et dure. Au premier aspect, il ressemblait à un loup par la largeur de ses mâchoires, vigoureusement tracées et prononcées; mais tout ce que cette ressemblance impliquait de cruauté, de férocité même, était contre-balancé par la ruse, par la vivacité de ses traits, quoique sillonnés de marques de petite vérole. Le rebord de chaque couture, coupé net, était comme spirituel. On y lisait autant de railleries. La vie des crimi-

nels, qui implique la faim et la soif, les nuits passées au bivac des quais, des berges, des ponts et des rues, les orgies de liqueurs fortes par lesquelles on célèbre les triomphes, avait mis sur ce visage comme une couche de vernis. A trente pas, si Fil-de-Soie se fût montré au naturel, un agent de police, un gendarme eût reconnu son gibier; mais il égalait Jacques Collin dans l'art de se grimer et de se costumer. En ce moment, Fil-de-Soie, en négligé comme les grands acteurs qui ne soignent leur mise qu'au théâtre, portait une espèce de veste de chasse où manquaient les boutons, et dont les boutonnières dégarnies laissaient voir le blanc de la doublure, de mauvaises pantoufles vertes, un pantalon de nankin devenu grisâtre, et sur la tête une casquette sans visière par où passaient les coins d'un vieux madras à barbe, sillonné de déchirures et lavé.

A côté de Fil-de-Soie, le Biffon formait un contraste parfait. Ce célèbre voleur, de petite stature, gros et gras, agile, au teint livide, à l'œil noir et enfoncé, vêtu comme un cuisinier, planté sur deux jambes très-arquées, effrayait par une physionomie où prédominaient tous les symptômes de l'organisation particulière aux animaux carnassiers.

Fil-de-Soie et le Biffon faisaient la cour à la Pouraille, qui ne conservait aucune espérance. Cet assassin récidiviste savait qu'il serait jugé, condamné, exécuté avant quatre mois. Aussi Fil-de-Soie et le Biffon, *amis* de la Pouraille, ne l'appelaient-ils pas autrement que *le Chanoine*, c'est-à-dire *chanoine de l'abbaye de Monte-à-Regret*. On doit facilement concevoir pourquoi Fil-de-Soie et le Biffon

'linaient la Pouraille. La Pouraille avait enterré deux ent cinquante mille francs d'or, sa part du butin fait chez s *époux Crottat,* en style d'acte d'accusation. Quel ma-nifique héritage à laisser à deux fanandels, quoique ces eux anciens forçats dussent retourner dans quelques ours au bagne! Le Biffon et Fil-de-Soie allaient être con-amnés, pour des vols qualifiés (c'est-à-dire réunissant es circonstances aggravantes), à quinze ans, qui ne se onfondraient point avec dix années d'une condamnation récédente qu'ils avaient pris la liberté d'interrompre. insi, quoiqu'ils eussent l'un vingt-deux et l'autre vingt-ix années de travaux forcés à faire, ils espéraient tous eux s'évader et venir chercher le tas d'or de la Pou-aille. Mais le dix-mille gardait son secret, il lui parais-ait inutile de le livrer tant qu'il ne serait pas condamné. ppartenant à la haute aristocratie du bagne, il n'avait ien révélé sur ses complices. Son caractère était connu; I. Popinot, l'instructeur de cette épouvantable affaire, 'avait rien pu obtenir de lui.

Ce terrible triumvirat stationnait en haut du préau, 'est-à-dire au bas des pistoles. Fil-de-Soie achevait l'in-truction d'un jeune homme qui n'en était qu'à son pre-nier coup, et qui, sûr d'une condamnation à dix années le travaux forcés, prenait des renseignements sur les différents *près.*

— Eh bien, mon petit, lui disait sentencieusement Fil-de-Soie au moment où Jacques Collin apparut, la diffé-rence qu'il y a entre Brest, Toulon et Rochefort, la voici...

— Voyons, mon ancien, dit le jeune homme avec la curiosité d'un novice.

Cet accusé, fils de famille sous le poids d'une accusati de faux, était descendu de la pistole voisine de celle était Lucien.

— Mon fiston, reprit Fil-de-Soie, à Brest, on est sûr trouver des gourganes à la troisième cuillerée, en pu sant au baquet ; à Toulon, vous n'en avez qu'à la ci quième; et, à Rochefort, on n'en attrape jamais, à moi d'être un *ancien.*

Ayant dit, le profond philosophe rejoignit la Pourail et le Biffon, qui, très-intrigués par le *sanglier,* se mire à descendre le préau, tandis que Jacques Collin, abîm de douleur, le remontait. Trompe-la-Mort, tout à de te ribles pensées, les pensées d'un empereur déchu, ne s croyait pas le centre de tous les regards, l'objet de l'atte tion générale, et il allait lentement, regardant la fatal croisée à laquelle Lucien de Rubempré s'était pendu. Au cun des prisonniers ne savait cet événement, car le voisi de Lucien, le jeune faussaire, par des motifs qu'on v bientôt connaître, n'en avait rien dit. Les trois fanandel s'arrangèrent pour barrer le chemin au prêtre.

— Ce n'est pas un *sanglier,* dit la Pouraille à Fil-de Soie, c'est un *cheval de retour.* Vois comme il tire l droite!

Il est nécessaire d'expliquer ici, car tous les lecteur n'ont pas eu la fantaisie de visiter un bagne, que chaqu forçat est accouplé à un autre (toujours un vieux et u jeune ensemble) par une chaîne. Le poids de cette chaîne rivée à un anneau au-dessus de la cheville, est tel, qu'i donne, au bout d'une année, un vice de marche éterne au forçat. Obligé d'envoyer dans une jambe plus de forc

ue dans l'autre pour tirer cette *manicle,* tel est le nom onné dans le bagne à ce ferrement, le condamné contracte invinciblement l'habitude de cet effort. Plus tard, uand il ne porte plus sa chaîne, il en est de cet appareil omme des jambes coupées, dont l'amputé souffre touours; le forçat sent toujours sa *manicle,* il ne peut jamais e défaire de ce tic de démarche. En termes de police, *il ire la droite.* Ce diagnostic, connu des forçats entre eux, omme il l'est des agents de police, s'il n'aide pas à la econnaissance d'un camarade, du moins la complète.

Chez Trompe-la-Mort, évadé depuis huit ans, ce mouvement s'était bien affaibli; mais, par l'effet de son absorbante méditation, il allait d'un pas si lent et si solennel, que, quelque faible que fût ce vice de démarche, il devait frapper un œil exercé comme celui de la Pouraille. On comprend très-bien d'ailleurs que les forçats, toujours en présence les uns des autres au bagne, et n'ayant qu'eux-mêmes à observer, aient étudié tellement leurs physionomies, qu'ils connaissent certaines habitudes qui doivent échapper à leurs ennemis systématiques : les mouchards, les gendarmes et les commissaires de police. Aussi fut-ce à un certain tiraillement des muscles maxillaires de la joue gauche, reconnu par un forçat qui fut envoyé à une revue de la légion de la Seine, que le lieutenant-colonel de ce corps, le fameux Coignard, dut son arrestation; car, malgré la certitude de Bibi-Lupin, la police n'osait croire à l'identité du comte Pontis de Sainte-Hélène et de Coignard.

— C'est notre *dâb* (maître)! dit Fil-de-Soie, en ayant reçu de Jacques Collin ce regard distrait que jette l'homme

abîmé dans le désespoir sur tout ce qui l'entoure.

— Ma foi, oui, c'est Trompe-la-Mort! dit en se frottant les mains le Biffon. Oh! c'est sa taille, sa carrure; ma qu'a-t-il fait? il ne se ressemble plus à lui-même.

— Oh! j'y suis, dit Fil-de-Soie, il a un plan! il veut revoir sa *tante,* qu'on doit exécuter bientôt.

Pour donner une vague idée du personnage que le reclus, les argousins et les surveillants appellent une *tante* il suffira de rapporter ce mot magnifique du directeur d'une des maisons centrales au feu lord Durham, qui visita toutes les prisons pendant son séjour à Paris. Ce lord curieux d'observer tous les détails de la justice française fit même dresser par feu Sanson, l'exécuteur des hautes œuvres, la mécanique, et demanda l'exécution d'un veau vivant pour se rendre compte du jeu de la machine que la Révolution française a illustrée.

Le directeur, après avoir montré toute la prison, les préaux, les ateliers, les cachots, etc., désigna du doigt un local, en faisant un geste de dégoût. « Je ne mène pas là Votre Seigneurie, dit-il, car c'est le quartier des *tantes*..

— *Hao!* fit lord Durham, et qu'est-ce?

— C'est le troisième sexe, milord. »

— On va *terrer* (guillotiner) Théodore! dit la Pouraille un gentil garçon! Quelle main! quel toupet! quelle perte pour la société!

— Oui, Théodore Calvi *morfile* (mange) sa dernière bouchée, dit le Biffon. Ah! ses *largues* doivent joliment *chigner des yeux,* car il était aimé, le petit gueux!

— Te voilà, mon vieux? dit la Pouraille à Jacques Collin

Et, de concert avec ses deux acolytes, avec lesquels il

était bras dessus, bras dessous, il barra le chemin au nouveau venu.

— Oh! *dâb,* tu t'es donc fait *sanglier?* ajouta la Pouraille.

— On dit que tu as *poissé nos philippes* (filouté nos pièces d'or), reprit le Biffon d'un air menaçant.

— Tu vas nous *abouler du carle* (nous donner de l'argent)? demanda Fil-de-Soie.

Ces trois interrogations partirent comme trois coups de pistolet.

— Ne plaisantez pas un pauvre prêtre mis ici par erreur, répondit machinalement Jacques Collin, qui reconnut aussitôt ses trois camarades.

— C'est bien le son du grelot, si ce n'est pas la *frimousse* (figure), dit la Pouraille en mettant sa main sur l'épaule de Jacques Collin.

Ce geste, l'aspect de ses trois camarades, tirèrent violemment le *dâb* de sa prostration et le rendirent au sentiment de la vie réelle; car, pendant cette fatale nuit, il avait roulé dans les mondes spirituels et infinis des sentiments en y cherchant une voie nouvelle.

— *Ne fais pas de ragoût sur ton dâb* (n'éveille pas les soupçons sur ton maître)! dit tout bas Jacques Collin d'une voix creuse et menaçante qui ressemblait assez au grognement sourd d'un lion. *La raille* (la police) est là; laisse-la *couper dans le pont* (donner dans le panneau). Je joue la *mislocq* (la comédie) pour un *fanandel en fine pegrène* (un camarade à toute extrémité).

Ceci fut dit avec l'onction d'un prêtre essayant de convertir des malheureux, et accompagné d'un regard par le-

quel Jacques Collin embrassa le préau, vit les surveillant sous les arcades et les montra railleusement à ses troi compagnons.

— N'y a-t-il pas ici des *cuisiniers? Allumez vos clair et remouchez* (voyez et observez)! Ne me *conobrez pas èpargnons le poitou* et *engantez-moi en sanglier* (ne m connaissez plus, prenons nos précautions et traitez-mo en prêtre), ou je vous *effondre,* vous, vos *largues* et votr *aubert* (je vous ruine, vous, vos femmes et votre fortune)

— *T'as donc tafe de nozigues* (tu te méfies donc de nous)! dit Fil-de-Soie. Tu viens *cromper ta tante* (sauver ton ami).

— Madeleine est *paré* pour la *placarde de vergne* (est prêt pour la place de Grève), dit la Pouraille.

— Théodore! dit Jacques Collin en comprimant un bond et un cri.

Ce fut le dernier coup de la torture de ce colosse détruit.

— On va le *buter,* répéta la Pouraille, il est depuis deux mois *gerbé à la passe* (condamné à mort).

Jacques Collin, saisi par une défaillance, les genoux presque coupés, fut soutenu par ses trois compagnons, et il eut la présence d'esprit de joindre ses mains en prenant un air de componction. La Pouraille et le Biffon soutinrent respectueusement le sacrilége Trompe-la-Mort, pendant que Fil-de-Soie courait vers le surveillant en faction à la porte du guichet qui mène au parloir.

— Ce vénérable prêtre voudrait s'asseoir, donnez une chaise pour lui.

Ainsi, le coup monté par Bibi-Lupin manquait. Trompe-la-Mort, de même que Napoléon reconnu par ses soldats,

tenait soumission et respect des trois forçats. Deux ots avaient suffi. Ces deux mots étaient : vos *largues* et tre *aubert,* vos femmes et votre argent, le résumé de utes les affections vraies de l'homme. Cette menace fut ur les trois forçats l'indice du suprême pouvoir, le *dâb* nait toujours leur fortune entre ses mains. Toujours ut-puissant au dehors, leur *dâb* n'avait pas trahi, mme de faux frères le disaient. La colossale renomée d'adresse et d'habileté de leur chef stimula, d'ailurs, la curiosité des trois forçats; car, en prison, la cuosité devient le seul aiguillon de ces âmes flétries. La rdiesse du déguisement de Jacques Collin, conservé sque sous les verrous de la Conciergerie, étourdissait ailleurs les trois criminels.

— Au secret depuis quatre jours, je ne savais pas héodore si près de *l'abbaye,...* dit Jacques Collin. J'étais enu pour sauver un pauvre petit qui s'est pendu là, hier, quatre heures, et me voici devant un autre malheur. n'ai plus d'as dans mon jeu!...

— Pauvre *dâb!* dit Fil-de-Soie.

— Ah! le *boulanger* (le diable) m'abandonne! s'écria cques Collin en s'arrachant des bras de ses deux caarades et se dressant d'un air formidable. Il y a un oment où le monde est plus fort que nous autres! *La igogne* (le palais de justice) finit par nous gober.

Le directeur de la Conciergerie, averti de la défailance du prêtre espagnol, vint lui-même au préau pour espionner; il le fit asseoir sur une chaise, au soleil, en xaminant tout avec cette perspicacité redoutable qui augmente de jour en jour dans l'exercice de pareilles

fonctions, et qui se cache sous une apparente indifférenc

— Ah! mon Dieu! dit Jacques Collin, être confonc parmi ces gens, le rebut de la société, des criminels, d assassins!... Mais Dieu n'abandonnera pas son serviteu Mon cher monsieur le directeur, je marquerai mon pa sage ici par des actes de charité dont le souvenir re tera! Je convertirai ces malheureux, ils apprendront qu'i ont une âme, que la vie éternelle les attend, et qu s'ils ont tout perdu sur la terre, ils ont encore le ciel conquérir, le ciel qui leur appartient au prix d'un vra d'un sincère repentir.

Vingt ou trente prisonniers, accourus et groupés en a rière des trois terribles forçats, dont les farouches regar avaient maintenu trois pieds de distance entre eux et l curieux, entendirent cette allocution prononcée avec ur onction évangélique.

— Celui-là, monsieur Gault, dit le formidable la Po raille, eh bien, nous l'écouterions...

— On m'a dit, reprit Jacques Collin, près de q M. Gault se tenait, qu'il y avait dans cette prison un co damné à mort.

— On lui lit en ce moment le rejet de son pourvoi, d M. Gault.

— J'ignore ce que cela signifie, demanda naïvemer Jacques Collin en regardant autour de lui.

— Dieu! est-il *sinve* (simple), dit le petit jeune homm qui consultait naguère Fil-de-Soie sur la fleur des *gou ganes de près*.

— Eh bien, aujourd'hui ou demain on le *fauche!* dit u détenu.

— *Faucher?* demanda Jacques Collin, dont l'air d'innocence et d'ignorance frappa ses trois fanandels d'admiration.

— Dans leur langage, répondit le directeur, cela veut dire l'exécution de la peine de mort. Si le greffier lit le pourvoi, sans doute l'exécuteur va recevoir l'ordre pour l'exécution. Le malheureux a constamment refusé les secours de la religion...

— Ah! monsieur le directeur, c'est une âme à sauver!... s'écria Jacques Collin.

Le sacrilége joignit les mains avec une expression d'amant au désespoir, qui parut être l'effet d'une divine ferveur au directeur attentif.

— Ah! monsieur, reprit Trompe-la-Mort, laissez-moi vous prouver ce que je suis et tout ce que je puis, en me permettant de faire éclore le repentir dans ce cœur endurci! Dieu m'a donné la faculté de dire certaines paroles qui produisent de grands changements. Je brise les cœurs, je les ouvre... Que craignez-vous? faites-moi accompagner par des gendarmes, par des gardiens, par qui vous voudrez.

— Je verrai si l'aumônier de la maison veut vous permettre de le remplacer, dit M. Gault.

Et le directeur se retira, frappé de l'air parfaitement indifférent, quoique curieux, avec lequel les forçats et les prisonniers regardaient ce prêtre, dont la voix évangélique donnait du charme à son baragouin mi-parti de français et d'espagnol.

— Comment vous trouvez-vous ici, monsieur l'abbé? demanda le jeune interlocuteur de Fil-de-Soie à Jacques Collin.

— Oh! par erreur, répondit Jacques Collin en toisan le fils de famille. On m'a trouvé chez une courtisane qu venait d'être volée après sa mort. On a reconnu qu'ell s'était tuée; et les auteurs du vol, qui sont probablemen les domestiques, ne sont pas encore arrêtés.

— Et c'est à cause de ce vol que ce jeune homme s'es pendu?...

— Ce pauvre enfant n'a pas sans doute pu souteni l'idée d'être flétri par un emprisonnement injuste, répon dit Trompe-la-Mort en levant les yeux au ciel.

— Oui, dit le jeune homme, on venait le mettre en li berté quand il s'est suicidé. Quelle chance!

— Il n'y a que les innocents qui se frappent ainsi l'ima gination, dit Jacques Collin. Remarquez que le vol a ét commis à son préjudice.

— Et de combien s'agit-il? demanda le profond et fi Fil-de-Soie.

— De sept cent cinquante mille francs, répondit tou doucement Jacques Collin.

Les trois forçats se regardèrent entre eux, et ils s retirèrent du groupe que tous les détenus formaient au tour du soi-disant ecclésiastique.

— C'est lui qui a *rincé la profonde* (la cave) de la fille dit Fil-de-Soie à l'oreille du Biffon. On voulait nous *co quer le taffe* (faire peur) pour nos *thunes de balles* (no pièces de cent sous).

— Ce sera toujours le *dâb* des grands fanandels, répon dit la Pouraille. Notre *carle* n'est pas *décaré* (envolé).

La Pouraille, qui cherchait un homme à qui se fier avait intérêt à trouver Jacques Collin honnête homme

Or, c'est surtout en prison qu'on croit à ce qu'on espère!

— Je gage qu'il *esquinte* le *dâb* de la *cigogne* (qu'il enfonce le procureur général), et qu'il va *cromper sa ante* (sauver son ami)! dit Fil-de-Soie.

— S'il y arrive, dit le Biffon, je ne le crois pas tout à fait *meg* (dieu); mais il aura, comme on le prétend, *bouf-fardé* avec le *boulanger* (fumé une pipe avec le diable).

— L'as-tu entendu crier : « Le *boulanger* m'abandonne! » fit observer Fil-de-Soie.

— Ah! s'écria la Pouraille, s'il voulait *cromper ma orbonne* (sauver ma tête), quelle *viocque* (vie) je ferais avec mon *fade de carle* (ma part de fortune), et mes *rondins aunes servis* (et l'or volé que je viens de cacher).

— *Fais sa balle* (suis ses instructions)! dit Fil-de-Soie.

— *Planches-tu* (ris-tu)? reprit La Pouraille en regardant son fanandel.

— Es-tu *sinve* (simple)! Tu seras raide *gerbé à la passe* (condamné à mort). Ainsi, tu n'as pas d'autre *lourde à essigner* (porte à soulever) pour pouvoir rester sur tes *aturons* (pieds), *morfiler,* te *dessaler* et *goupiner* encore (manger, boire et voler), lui répliqua le Biffon, que de lui prêter le dos!

— V'là qu'est dit, reprit la Pouraille, pas un de nous *ne sera pour le dâb à la manque* (pas un de nous ne le trahira), ou je me charge de l'emmener où je vais...

— Il le ferait comme il le dit! s'écria Fil-de-Soie.

Les gens les moins susceptibles de sympathie pour ce monde étrange peuvent se figurer la situation d'esprit de Jacques Collin, qui se trouvait entre le cadavre de l'idole qu'il avait adorée pendant cinq heures de nuit et la mort

prochaine de son ancien compagnon de chaîne, le futu cadavre du jeune Corse Théodore. Ne fût-ce que pou voir ce malheureux, il avait besoin de déployer une habi leté peu commune; mais le sauver, c'était un miracle Et il y pensait déjà.

Pour l'intelligence de ce qu'allait tenter Jacques Collin il est nécessaire de faire observer ici que les assassins les voleurs, que tous ceux qui peuplent les bagnes n sont pas aussi redoutables qu'on le croit. A quelque exceptions très-rares, ces gens-là sont tous lâches, san doute à cause de la peur perpétuelle qui leur comprim le cœur. Leurs facultés étant incessamment tendues voler, et l'exécution d'un coup exigeant l'emploi de toute les forces de la vie, une agilité d'esprit égale à l'aptitud du corps, une attention qui abuse de leur moral, ils de viennent stupides hors de ces violents exercices de leu volonté, par la même raison qu'une cantatrice ou qu'u danseur tombent épuisés après un pas fatigant ou aprè l'un de ces formidables duos comme en infligent au publi les compositeurs modernes. Les malfaiteurs sont en effe si dénués de raison, ou tellement oppressés par la crainte qu'ils deviennent absolument enfants. Crédules au dernie point, la plus simple ruse les prend dans sa glu. Après l réussite d'une *affaire,* ils sont dans un tel état de prostra tion, que, livrés immédiatement à des débauches néces saires, ils s'enivrent de vin, de liqueurs, et se jettent dan les bras de leurs femmes avec rage, pour retrouver d calme en perdant toutes leurs forces, et cherchent l'oub de leur crime dans l'oubli de leur raison. En cette situa tion, ils sont à la merci de la police. Une fois arrêtés, il

sont aveugles, ils perdent la tête, et ils ont tant besoin d'espérance, qu'ils croient à tout; aussi n'est-il pas d'absurdité qu'on ne leur fasse admettre. Un exemple expliquera jusqu'où va la bêtise du criminel *enflacqué*. Bibi-Lupin avait récemment obtenu les aveux d'un assassin âgé de dix-neuf ans, en lui persuadant qu'on n'exécutait jamais les mineurs. Quand on transféra ce garçon à la Conciergerie pour subir son jugement, après le rejet du pourvoi, ce terrible agent était venu le voir.

— Es-tu sûr de ne pas avoir vingt ans? lui demanda-t-il.

— Oui, je n'ai que dix-neuf ans et demi, dit l'assassin, parfaitement calme.

— Eh bien, répondit Bibi-Lupin, tu peux être tranquille, tu n'auras jamais vingt ans...

— Et pourquoi?

— Eh! mais tu seras *fauché* dans trois jours, répliqua le chef de la sûreté.

L'assassin, qui croyait toujours, même après son jugement, qu'on n'exécutait pas les mineurs, s'affaissa comme une omelette soufflée.

Ces hommes, si cruels par la nécessité de supprimer des témoignages, car ils n'assassinent que pour se défaire de preuves (c'est une des raisons alléguées par ceux qui demandent la suppression de la peine de mort); ces colosses d'adresse, d'habileté, chez qui l'action de la main, la rapidité du coup d'œil, les sens sont exercés comme chez les sauvages, ne deviennent des héros de malfaisance que sur le théâtre de leurs exploits. Non-seulement, le crime commis, leurs embarras commencent, car ils sont aussi hébétés par la nécessité de cacher les produits de

leur vol qu'ils étaient oppressés par la misère; mais encore ils sont affaiblis comme la femme qui vient d'accoucher. Énergiques à effrayer dans leurs conceptions, ils sont comme des enfants après la réussite. C'est, en un mot, le naturel des bêtes sauvages, faciles à tuer quand elles sont repues. En prison, ces hommes singuliers sont hommes par la dissimulation et par leur discrétion, qui ne cèdent qu'au dernier moment, alors qu'on les a brisés, roués, par la durée de la détention.

On peut alors comprendre comment les trois forçats, au lieu de perdre leur chef, voulurent le servir; ils l'admirèrent en le soupçonnant d'être le maître des sept cent cinquante mille francs volés, en le voyant calme sous les verrous de la Conciergerie, et le croyant capable de les prendre sous sa protection.

Lorsque M. Gault eut quitté le faux Espagnol, il revint par le parloir à son greffe, et alla trouver Bibi-Lupin, qui, depuis vingt minutes que Jacques Collin était descendu de sa cellule, observait tout, tapi contre une des fenêtres donnant sur le préau, par un judas.

— Aucun d'eux ne l'a reconnu, dit M. Gault, et Napolitas, qui les surveille tous, n'a rien entendu. Le pauvre prêtre, dans son accablement, cette nuit, n'a pas dit un mot qui puisse faire croire que sa soutane cache Jacques Collin.

— Ça prouve qu'il connaît bien les prisons, répondit le chef de la police de sûreté.

Napolitas, secrétaire de Bibi-Lupin, inconnu de tous les gens en ce moment détenus à la Conciergerie, y jouait le rôle du fils de famille accusé de faux.

— Enfin il demande à confesser le condamné à mort! reprit le directeur.

— Voici notre dernière ressource! s'écria Bibi-Lupin, je n'y pensais pas. Théodore Calvi, ce Corse, est le camarade de chaîne de Jacques Collin; Jacques Collin lui faisait au vert, m'a-t-on dit, de bien belles *patarasses*...

Les forçats se fabriquent des espèces de tampons qu'ils glissent entre leur anneau de fer et leur chair, afin d'amortir la pesanteur de la *manicle* sur leurs chevilles et leur cou-de-pied. Ces tampons, composés d'étoupe et de linge, s'appellent, au bagne, des *patarasses*.

— Qui veille le condamné? demanda Bibi-Lupin à M. Gault.

— C'est Cœur-la-Virole.

— Bien, je vais me *piausser* en gendarme, j'y serai; je les entendrai, je réponds de tout.

— Ne craignez-vous pas, si c'est Jacques Collin, d'être reconnu et qu'il ne vous étrangle? demanda le directeur de la Conciergerie à Bibi-Lupin.

— En gendarme, j'aurai mon sabre, répondit le chef; d'ailleurs, si c'est Jacques Collin, il ne fera jamais rien pour se faire *gerber à la passe*; et, si c'est un prêtre, je suis en sûreté.

— Il n'y a pas de temps à perdre, dit alors M. Gault; il est huit heures et demie, le père Sauteloup vient de lire le rejet du pourvoi, M. Sanson attend dans la salle l'ordre du parquet.

— Oui, c'est pour aujourd'hui, les *hussards de la veuve* (autre nom, nom terrible de la mécanique!) sont commandés, répondit Bibi-Lupin. Je comprends cependant

que le procureur général hésite, ce garçon s'est toujour dit innocent, et il n'y a pas eu, selon moi, de preuve convaincantes contre lui.

— C'est un vrai Corse, reprit M. Gault, il n'a pas di un mot, et il a résisté à tout.

Le dernier mot du directeur de la Conciergerie au che de la police de sûreté contenait la sombre histoire de condamnés à mort. Un homme que la justice a retranch du nombre des vivants appartient au parquet. Le parque est souverain; il ne dépend de personne, il ne relève qu de sa conscience. La prison appartient au parquet, il e est le maître absolu. La poésie s'est emparée de ce suje social, éminemment propre à frapper les imaginations, *condamné à mort!* La poésie a été sublime, la prose n' d'autre ressource que le réel, mais le réel est assez ter rible tel qu'il est pour pouvoir lutter avec le lyrisme. L vie du condamné à mort qui n'a pas avoué ses crimes o ses complices est livrée à d'affreuses tortures. Il ne s'ag ici ni de brodequins qui brisent les pieds, ni d'eau ingur gitée dons l'estomac, ni de la distension des membres a moyen d'affreuses machines; mais d'une torture sournois et, pour ainsi dire, négative. Le parquet livre le condamn tout à lui-même, il le laisse dans le silence et dans le ténèbres, avec un compagnon (un *mouton*) dont il doit s défier.

L'aimable philanthropie moderne croit avoir devin l'atroce supplice de l'isolement, elle se trompe. Depui l'abolition de la torture, le parquet, dans le désir bie naturel de rassurer les consciences déjà trop délicates de jurés, avait deviné les ressources terribles que la solitud

donne à la justice contre le remords. La solitude, c'est le vide; et la nature morale en a tout autant d'horreur que la nature physique. La solitude n'est habitable que pour l'homme de génie, qui la remplit de ses idées, filles du monde spirituel, ou pour le contemplateur des œuvres divines, qui la trouve illuminée par le jour du ciel, animée par le souffle et par la voix de Dieu. Hormis ces deux hommes, si voisins du paradis, la solitude est à la torture ce que le moral est au physique. Entre la solitude et la torture, il y a toute la différence de la maladie nerveuse à la maladie chirurgicale. C'est la souffrance multipliée par l'infini. Le corps touche à l'infini par le système nerveux, comme l'esprit y pénètre par la pensée. Aussi, dans les annales du parquet de Paris, compte-t-on les criminels qui n'avouent pas.

Cette sinistre situation, qui prend des proportions énormes dans certains cas, en politique par exemple, lorsqu'il s'agit d'une dynastie ou de l'État, aura son histoire à sa place dans LA COMÉDIE HUMAINE. Mais, ici, la description de la boîte en pierre où, sous la Restauration, le parquet de Paris gardait le condamné à mort, peut suffire à faire entrevoir l'horreur des derniers jours d'un suppliciable.

Avant la révolution de Juillet, il existait à la Conciergerie, et il y existe encore aujourd'hui, d'ailleurs, la *chambre du condamné à mort*. Cette chambre, adossée au greffe, en est séparée par un gros mur tout en pierres de taille, et elle est flanquée à l'opposite par le gros mur de sept ou huit pieds d'épaisseur qui soutient une portion de l'immense salle des pas perdus. On y entre par la pre-

mière porte qui se trouve dans le long corridor sombre où le regard plonge quand on est au milieu de la grande salle voûtée du guichet. Cette chambre sinistre tire son jour d'un soupirail armé d'une grille formidable, et qu'on aperçoit à peine en entrant à la Conciergerie, car il est pratiqué dans le petit espace qui reste entre la fenêtre du greffe, à côté de la grille du guichet, et le logement du greffier de la Conciergerie, que l'architecte a plaqué comme une armoire au fond de la cour d'entrée. Cette situation explique comment cette pièce, encadrée par quatre épaisses murailles, a été destinée, lors du remaniement de la Conciergerie, à ce sinistre et funèbre usage. Toute évasion y est impossible. Le corridor, qui mène aux secrets et au quartier des femmes, débouche en face du poêle, où gendarmes et surveillants sont toujours groupés. Le soupirail, seule issue extérieure, situé à neuf pieds au-dessus des dalles, donne sur la première cour gardée par les gendarmes en faction à la porte extérieure de la Conciergerie. Aucune puissance humaine ne peut attaquer les gros murs. D'ailleurs, un criminel condamné à mort est aussitôt revêtu de la camisole, vêtement qui supprime, comme on le sait, l'action des mains; puis il est enchaîné par un pied à son lit de camp; enfin il y a pour le servir et le garder un *mouton*. Le sol de cette chambre est dallé de pierres épaisses, et le jour est si faible qu'on y voit à peine.

Il est impossible de ne pas se sentir gelé jusqu'aux os en entrant là, même aujourd'hui, quoique depuis seize ans cette chambre soit sans destination, par suite des changements introduits à Paris dans l'exécution des arrêts

la justice. Voyez-y le criminel en compagnie de ses morts, dans le silence et les ténèbres, deux sources horreur, et vous vous demanderez si ce n'est pas à venir fou! Quelles organisations que celles dont la empe résiste à ce régime auquel la camisole ajoute l'im-obilité, l'inaction!

Théodore Calvi, ce Corse alors âgé de vingt-sept ans, veloppé dans les voiles d'une discrétion absolue, résis-it cependant depuis deux mois à l'action de ce cachot au bavardage captieux du *mouton!*... Voici le singulier ocès criminel où le Corse avait gagné sa condamnation mort. Quoiqu'elle soit excessivement curieuse, cette alyse sera très-rapide.

Il est impossible de faire une longue digression au dé-oûment d'une scène déjà si étendue et qui n'offre pas autre intérêt que celui dont est entouré Jacques Collin, pèce de colonne vertébrale qui, par son horrible in-ience, relie, pour ainsi dire, *le Père Goriot* à *Illusions rdues,* et *Illusions perdues* à cette Étude. L'imagination lecteur développera, d'ailleurs, ce thème obscur, qui usait en ce moment bien des inquiétudes aux jurés de session où Théodore Calvi avait comparu. Aussi, depuis it jours que le pourvoi du criminel était rejeté par la ur de cassation, M. de Granville s'occupait-il de cette faire et suspendait-il l'ordre d'exécution de jour en jour; nt il tenait à rassurer les jurés en publiant que le con-amné, sur le seuil de la mort, avait avoué son crime.

Une pauvre veuve de Nanterre, dont la maison était olée dans cette commune, située, comme on sait, au ilieu de la plaine infertile qui s'étale entre le mont

Valérien, Saint-Germain, les collines de Sartrouville d'Argenteuil, avait été assassinée et volée quelques jou après avoir reçu sa part d'un héritage inespéré. Ce part se montait à trois mille francs, une douzaine couverts, une chaîne, une montre d'or et du linge. lieu de placer les trois mille francs à Paris, comme lui conseillait le notaire du marchand de vin décédé qui elle héritait, la vieille femme avait voulu tout gard D'abord elle ne s'était jamais vu tant d'argent à elle, p elle se défiait de tout le monde en toute espèce d'affair comme la plupart des gens du peuple ou de la campag Après de mûres causeries avec un marchand de vin Nanterre, son parent et parent du marchand de vin cédé, cette veuve s'était résolue à mettre la somme viager, à vendre sa maison de Nanterre et à aller vi en bourgeoise à Saint-Germain.

La maison où elle demeurait, accompagnée d'un as grand jardin enclos de mauvaises palissades, était l'ignc maison que se bâtissent les petits cultivateurs des e rons de Paris. Le plâtre et les moellons, extrêmem abondants à Nanterre, dont le territoire est couvert carrières exploitées à ciel ouvert, avaient été, comme le voit communément autour de Paris, employés à la l et sans aucune idée architecturale. C'est presque touj la hutte du sauvage civilisé. Cette maison consistai un rez-de-chaussée et un premier étage au-dessus duc s'étendaient des mansardes.

Le carrier, mari de cette femme et constructeur d logis, avait mis des barres de fer très-solides à toutes fenêtres. La porte d'entrée était d'une solidité rem

iable. Le défunt se savait là, seul, en rase campagne, quelle campagne! Sa clientèle se composait des prin-
ɔaux maîtres maçons de Paris, il avait donc rapporté
plus importants matériaux de sa maison, bâtie à cinq
nts pas de sa carrière, sur ses voitures qui revenaient
vide. Il choisissait dans les démolitions de Paris les
oses à sa convenance et à très-bas prix. Ainsi, les fenê-
es, les grilles, les portes, les volets, la menuiserie, tout
ait provenu de déprédations autorisées, de cadeaux à
i faits par ses pratiques, de bons cadeaux bien choisis.
deux châssis à prendre, il emportait le meilleur. La
aison, précédée d'uné cour assez vaste, où se trouvaient
écuries, était fermée de murs sur le chemin. Une forte
ille servait de porte. D'ailleurs, des chiens de garde
bitaient l'écurie, et un petit chien passait la nuit dans
maison. Derrière la maison, il existait un jardin d'un
ctare environ.

Devenue veuve et sans enfants, la femme du carrier
meurait dans cette maison avec une seule servante. Le
ix de la carrière vendue avait soldé les dettes du carrier,
ort deux ans auparavant. Le seul avoir de la veuve fut
tte maison déserte, où elle nourrissait des poules et des
ches en en vendant les œufs et le lait à Nanterre.
ayant plus de garçon d'écurie, de charretier, ni d'ou-
iers carriers que le défunt faisait travailler à tout, elle
cultivait plus le jardin, elle y coupait le peu d'herbes
de légumes que la nature de ce sol caillouteux y laisse
nir.

Le prix de la maison et l'argent de la succession pou-
nt produire sept à huit mille francs, cette femme se

voyait très-heureuse à Saint-Germain avec sept ou hu cents francs de rente viagère qu'elle croyait pouvoir tir de ses huit mille francs. Elle avait eu déjà plusieurs co férences avec le notaire de Saint-Germain, car elle refusait à donner son argent en viager au marchand vin de Nanterre, qui le lui demandait. Dans ces circo stances, un jour, on ne vit plus reparaître la veuve Pige ni sa servante. La grille de la cour, la porte d'entrée la maison, les volets, tout était clos. Après trois jours, justice, informée de cet état de choses, fit une descent M. Popinot, juge d'instruction, accompagné du procure du roi, vint de Paris, et voici ce qui fut constaté :

Ni la grille de la cour ni la porte d'entrée de la mais ne portaient de traces d'effraction. La clef se trouv dans la serrure de la porte d'entrée, à l'intérieur. Pas barreau de fer n'avait été forcé. Les serrures, les vole toutes les fermetures étaient intactes.

Les murailles ne présentaient aucune trace qui dévoiler le passage des malfaiteurs. Les cheminées poterie, n'offrant pas d'issue praticable, n'avaient pu p mettre de s'introduire par cette voie. Les faîteaux, sai et entiers, n'accusaient d'ailleurs aucune violence. En nétrant dans les chambres au premier étage, les mag trats, les gendarmes et Bibi-Lupin trouvèrent la veu Pigeau étranglée dans son lit et la servante étranglée da le sien, au moyen de leurs foulards de nuit. Les tr mille francs avaient été pris, ainsi que les couverts et bijoux. Les deux corps étaient en putréfaction, ainsi q ceux du petit chien et d'un gros chien de basse-cour. I palissades d'enceinte du jardin furent examinées, rien

ait brisé. Dans le jardin, les allées n'offraient aucun ves-
ge de passage. Il parut probable au juge d'instruction
ie l'assassin avait marché sur l'herbe pour ne pas laisser
empreinte de ses pas, s'il s'était introduit par là; mais
mment avait-il pu pénétrer dans la maison? Du côté du
rdin, la porte avait une imposte garnie de trois barreaux
fer intacts. De ce côté, la clef se trouvait également
ns la serrure, comme à la porte d'entrée du côté de la
ur.

Une fois ces impossibilités parfaitement constatées par
. Popinot, par Bibi-Lupin, qui resta pendant une journée
tout observer, par le procureur du roi lui-même et par
brigadier du poste de Nanterre, cet assassinat devint
affreux problème où la politique et la justice devaient
oir le dessous.

Ce drame, publié par la *Gazette des Tribunaux,* avait eu
u dans l'hiver de 1828 à 1829. Dieu sait quel intérêt de
riosité cette étrange aventure souleva dans Paris; mais
ris, qui, tous les matins, a de nouveaux drames à dé-
rer, oublie tout. La police, elle, n'oublie rien. Trois mois
rès ces perquisitions infructueuses, une fille publique,
marquée pour ses dépenses par des agents de Bibi-Lupin,
surveillée à cause de ses accointances avec quelques
leurs, voulut faire engager par une de ses amies douze
uverts, une montre et une chaîne d'or. L'amie refusa.
fait parvint aux oreilles de Bibi-Lupin, qui se souvint
s douze couverts, de la montre et de la chaîne d'or
lés à Nanterre. Aussitôt les commissionnaires au mont-
-piété, tous les recéleurs de Paris furent avertis, et Bibi-
upin soumit Manon la Blonde à un espionnage formidable.

On apprit bientôt que Manon la Blonde était amoure
folle d'un jeune homme qu'on ne voyait guère, car il p
sait pour être sourd à toutes les preuves d'amour de
blonde Manon. Mystère sur mystère. Ce jeune homm
soumis à l'attention des espions, fut bientôt vu, puis
connu pour être un forçat évadé, le fameux héros
vendettes corses, le beau Théodore Calvi, dit Madelei

On lâcha sur Théodore un de ces recéleurs à dou
face, qui servent à la fois les voleurs et la police, e
promit à Théodore d'acheter les couverts, la montre e
chaîne d'or. Au moment où le ferrailleur de la cour Sai
Guillaume comptait l'argent à Théodore, déguisé en femm
à dix heures et demie du soir, la police fit une descen
arrêta Théodore et saisit les objets.

L'instruction commença sur-le-champ. Avec de si faib
éléments, il était impossible, en style de parquet, d'en ti
une condamnation à mort. Jamais Calvi ne se démentit
ne se coupa jamais : il dit qu'une femme de la campag
lui avait vendu ces objets à Argenteuil, et qu'après
lui avoir achetés, le bruit de l'assassinat commis à N
terre l'avait éclairé sur le danger de posséder ces c
verts, cette montre et cette chaîne, qui, d'ailleurs, ay
été désignés dans l'inventaire fait après le décès du m
chand de vin de Paris, oncle de la veuve Pigeau, se tr
vaient être les objets volés. Enfin, forcé par la misère
vendre ces objets, disait-il, il avait voulu s'en défaire
employant une personne non compromise.

On ne put rien obtenir de plus du forçat évadé, qui s
par son silence et par sa fermeté, faire croire à la just
que le marchand de vin de Nanterre avait commis

ime, et que la femme de qui il tenait les choses compro-
ettantes était l'épouse de ce marchand. Le malheureux
ırent de la veuve Pigeau et sa femme furent arrêtés;
ais, après huit jours de détention et une enquête scru-
ıleuse, il fut établi que ni le mari ni la femme n'avaient
ıitté leur établissement à l'époque du crime. D'ailleurs,
ılvi ne reconnut pas dans l'épouse du marchand de vin
femme qui, selon lui, lui aurait vendu l'argenterie et
s bijoux.

Comme la concubine de Calvi, impliquée dans le procès,
ıt convaincue d'avoir dépensé mille francs environ depuis
époque du crime jusqu'au moment où Calvi voulut en-
ıger l'argenterie et les bijoux, de telles preuves parurent
ffisantes pour faire envoyer aux assises le forçat et sa
ncubine. Cet assassinat étant le dix-huitième commis
ar Théodore, il fut condamné à mort, car il parut être
auteur de ce crime si habilement commis. S'il ne recon-
ıt pas la marchande de vin de Nanterre, il fut reconnu
ar la femme et par le mari. L'instruction avait établi,
ar de nombreux témoignages, le séjour de Théodore à
anterre pendant environ un mois; il y avait servi les
ıaçons, la figure enfarinée de plâtre et mal vêtu. A Nan-
erre, chacun donnait dix-huit ans à ce garçon, qui devait
voir *nourri ce poupon* (comploté, préparé ce crime) pen-
ant un mois.

Le parquet croyait à des complices. On mesura la lar-
eur des tuyaux pour l'adapter au corps de Manon la
londe, afin de voir si elle avait pu s'introduire par les
heminées; mais un enfant de six ans n'aurait pu passer
ar les tuyaux en poterie, par lesquels l'architecture mo-

derne remplace aujourd'hui les vastes cheminées d'autr fois. Sans ce singulier et irritant mystère, Théodore e été exécuté depuis une semaine. L'aumônier des prison avait, comme on l'a vu, totalement échoué.

Cette affaire et le nom de Calvi durent échapper à l'a tention de Jacques Collin, alors préoccupé de son du avec Contenson, Corentin et Peyrade. Trompe-la-Mo essayait, d'ailleurs, d'oublier le plus possible *les amis* tout ce qui regardait le palais de justice. Il tremblait d'ur rencontre qui l'aurait mis face à face avec un fanand par qui le *dâb* se serait vu demander des comptes impo sibles à rendre.

Le directeur de la Conciergerie alla sur-le-champ a parquet du procureur général et y trouva le premi avocat général causant avec M. de Granville, et tena l'ordre d'exécution à la main. M. de Granville, qui vena de passer toute la nuit à l'hôtel de Sérizy, quoique a cablé de fatigue et de douleur, car les médecins n'osaie encore affirmer que la comtesse conserverait sa raison était obligé, par cette exécution importante, de donne quelques heures à son parquet. Après avoir causé un in stant avec le directeur, M. de Granville reprit l'ordr d'exécution à son avocat général et le remit à Gault.

— Que l'exécution ait lieu, dit-il, à moins de circon stances extraordinaires que vous jugerez; je me fie votre prudence. On peut retarder le dressage de l'échafau jusqu'à dix heures et demie, il vous reste donc une heure Dans une pareille matinée, les heures valent des siècles et il tient bien des événements dans un siècle! Ne laisse pas croire à un sursis. Qu'on fasse la toilette, s'il l

aut, et, s'il n'y a pas de révélation, remettez l'ordre à anson à neuf heures et demie. Qu'il attende!

Au moment où le directeur de la prison quittait le abinet du procureur général, il rencontra sous la voûte u passage qui débouche dans la galerie M. Camusot, ui s'y rendait. Il eut donc une rapide conversation avec e juge; et, après l'avoir instruit de ce qui se passait à a Conciergerie relativement à Jacques Collin, il y desendit pour opérer cette confrontation de Trompe-la-Mort t de Madeleine; mais il ne permit au soi-disant ecclé-iastique de communiquer avec le condamné à mort qu'au ioment où Bibi-Lupin, admirablement déguisé en gen-arme, eut remplacé le *mouton* qui surveillait le jeune orse.

On ne peut pas se figurer le profond étonnement des rois forçats en voyant un surveillant venir chercher Jac-ues Collin pour le mener dans la chambre du condamné mort. Ils se rapprochèrent de la chaise où Jacques Collin tait assis, par un bond simultané.

— C'est pour aujourd'hui, n'est-ce pas, monsieur Ju-ien? dit Fil-de-Soie au surveillant.

— Mais oui, Charlot est là, répondit le surveillant avec ne parfaite indifférence.

Le peuple et le monde des prisons appellent ainsi 'exécuteur des hautes œuvres de Paris. Ce sobriquet iate de la révolution de 1789. Ce nom produisit une rofonde sensation. Tous les prisonniers se regardèrent ntre eux.

— C'est fini! répondit le surveillant, l'ordre d'exé-ution est arrivé à M. Gault, et l'arrêt vient d'être lu.

— Ainsi, reprit la Pouraille, la belle Madeleine a reçu tous les sacrements?...

Il avala une dernière bouffée d'air.

— Pauvre petit Théodore! s'écria le Biffon, il est bien gentil. C'est dommage d'*éternuer dans le son* à son âge...

Le surveillant se dirigeait vers le guichet, en se croyant suivi de Jacques Collin; mais l'Espagnol allait lentement et, quand il se vit à dix pas de Julien, il parut faiblir et demanda par un geste le bras de la Pouraille.

— C'est un assassin! dit Napolitas au prêtre en montrant la Pouraille et offrant son bras.

— Non, pour moi, c'est un malheureux!... répondit Trompe-la-Mort avec la présence d'esprit et l'onction de l'archevêque de Cambrai.

Et il se sépara de Napolitas, qui, du premier coup d'œil lui avait paru très-suspect; puis il dit à voix basse au fanandels :

— Il est sur la première marche de l'*abbaye de Monte-à-Regret,* mais j'en suis le prieur! Je vais vous montrer comment je sais *m'entifler* avec *la cigogne* (rouer le procureur général). Je veux *cromper* cette *sorbonne* de ses pattes.

— A cause de sa *montante!* dit Fil-de-Soie en souriant.

— Je veux donner cette âme au ciel! répondit avec componction Jacques Collin, en se voyant entouré par quelques autres prisonniers.

Et il rejoignit le surveillant au guichet.

— Il est venu pour sauver Madeleine, dit Fil-de-Soie nous avons bien deviné la chose. Quel *dâb!*...

— Mais comment?... Les *hussards de la guillotine* sont là; il ne le verra seulement pas, objecta le Biffon.

— Il a *le boulanger* pour lui! s'écria la Pouraille. Lui, *boisser nos philippes?...* Il aime trop *les amis!* il a trop besoin de nous! On voulait nous *mettre à la manque pour lui* (nous le faire livrer), nous ne sommes pas des *gnioles!* S'il *crompe* sa Madeleine, il aura *ma balle* (mon secret)!

Ce dernier mot eut pour effet d'augmenter le dévouement des trois forçats pour leur dieu; car, en ce moment, leur fameux *dâb* devint toute leur espérance.

Jacques Collin, malgré le danger de Madeleine, ne faillit pas à son rôle. Cet homme, qui connaissait la Conciergerie aussi bien que les trois bagnes, se trompa si naturellement, que le surveillant fut obligé de lui dire à tout moment : « Par ici! — par là! » jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au greffe. Là, Jacques Collin vit, du premier regard, accoudé sur le poêle, un homme grand et gros, dont le visage rouge et long ne manquait pas d'une certaine distinction, et il reconnut Sanson.

— Monsieur est l'aumônier, dit-il en allant à lui d'un air plein de bonhomie.

Cette erreur fut si terrible, qu'elle glaça les spectateurs.

— Non, monsieur, répondit Sanson, j'ai d'autres fonctions.

Sanson, le père du dernier exécuteur de ce nom, car il a été destitué récemment, était le fils de celui qui exécuta Louis XVI.

Après quatre cents ans d'exercice de cette charge, l'héritier de tant de tortionnaires avait tenté de répudier ce fardeau héréditaire. Les Sanson, bourreaux à Rouen pen-

dant deux siècles, avant d'être revêtus de la première charge du royaume, exécutaient de père en fils les arrêts de la justice depuis le XIIIe siècle. Il est peu de familles qui puissent offrir l'exemple d'un office ou d'une noblesse conservée de père en fils pendant six siècles. Au moment où ce jeune homme, devenu capitaine de cavalerie, se voyait sur le point de faire une belle carrière dans les armes, son père exigea qu'il vînt l'assister pour l'exécution du roi. Puis il fit de son fils son second, lorsqu'en 1793 il y eut deux échafauds en permanence : l'un à la barrière du Trône, l'autre à la place de Grève. Alors âgé d'environ soixante ans, ce terrible fonctionnaire se faisait remarquer par une excellente tenue, par des manières douces et posées, par un grand mépris pour Bibi-Lupin et ses acolytes, les pourvoyeurs de la machine. Le seul indice qui, chez cet homme, trahissait le sang des vieux tortionnaires du moyen âge, était une largeur et une épaisseur formidables dans les mains. Assez instruit d'ailleurs, tenant fort à sa qualité de citoyen et d'électeur, passionné, dit-on, pour le jardinage, ce grand et gros homme, parlant bas, d'un maintien calme, très-silencieux, au front large et chauve, ressemblait beaucoup plus à un membre de l'aristocratie anglaise qu'à un exécuteur des hautes œuvres. Aussi un chanoine espagnol devait-il commettre l'erreur que commettait volontairement Jacques Collin.

— Ce n'est pas un forçat, dit le chef des surveillants au directeur.

— Je commence à le croire, se dit M. Gault en faisant un mouvement de tête à son subordonné.

Jacques Collin fut introduit dans l'espèce de cave où le jeune Théodore, en camisole de force, était assis au bord de l'affreux lit de camp de cette chambre. Trompe-la-Mort, momentanément éclairé par le jour du corridor, reconnut sur-le-champ Bibi-Lupin dans le gendarme qui se tenait debout, appuyé sur son sabre.

— *Io sono Gaba-Morto! Parla nostro italiano*, dit vivement Jacques Collin. *Vengo ti salvar* (je suis Trompe-la-Mort, parlons italien, je viens te sauver).

Tout ce qu'allaient se dire les deux amis devait être inintelligible pour le faux gendarme, et, comme Bibi-Lupin était censé garder le prisonnier, il ne pouvait quitter son poste. Aussi la rage du chef de la police de sûreté ne saurait-elle se décrire.

Théodore Calvi, jeune homme au teint pâle et olivâtre, à cheveux blonds, aux yeux caves et d'un bleu trouble, très-bien proportionné d'ailleurs, d'une prodigieuse force musculaire cachée sous cette apparence lymphatique que présentent parfois les Méridionaux, aurait eu la plus charmante physionomie sans des sourcils arqués, sans un front déprimé qui lui donnaient quelque chose de sinistre, sans des lèvres rouges d'une cruauté sauvage, et sans un mouvement de muscles qui dénote cette faculté d'irritation particulière aux Corses, et qui les rend si prompts à l'assassinat dans une querelle soudaine.

Saisi d'étonnement par les sons de cette voix, Théodore leva brusquement la tête et crut à quelque hallucination; mais, comme il était familiarisé par une habitation de deux mois avec la profonde obscurité de cette boîte en

pierres de taille, il regarda le faux ecclésiastique et soupira profondément. Il ne reconnut pas Jacques Collin, dont le visage, couturé par l'action de l'acide sulfurique, ne lui sembla point être celui de son *dâb*.

— C'est bien moi, ton Jacques; je suis en prêtre et je viens te sauver. Ne fais pas la bêtise de me reconnaître, et aie l'air de te confesser.

Ceci fut dit rapidement.

— Ce jeune homme est très-abattu, la mort l'effraye, il va tout avouer, dit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

— Dis-moi quelque chose qui me prouve que tu es *lui*, car tu n'as que *sa* voix, fit Théodore.

— Voyez-vous, il me dit, le pauvre malheureux, qu'il est innocent, reprit Jacques Collin en s'adressant au gendarme.

Bibi-Lupin n'osa point parler, de peur d'être reconnu.

— *Sempre-mi!* répondit Jacques en revenant à Théodore, et lui jetant ce mot de convention dans l'oreille.

— *Sempre-ti!* dit le jeune homme en donnant la réplique de la passe. C'est bien mon *dâb*...

— As-tu fait le coup?

— Oui.

— Raconte-moi tout, afin que je puisse voir comment je ferai pour te sauver; il est temps, Charlot est là.

Aussitôt le Corse se mit à genoux et parut vouloir se confesser. Bibi-Lupin ne savait que faire, car cette conversation fut si rapide, qu'elle prit à peine le temps pendant lequel elle se lit. Théodore raconta promptement

les circonstances connues de son crime et que Jacques Collin ignorait.

— Les jurés m'ont condamné sans preuves, dit-il en terminant.

— Enfant, tu discutes quand on va te couper les cheveux!...

— Mais je puis bien avoir été seulement chargé de mettre en plan les bijoux. Et voilà comme on juge, et à Paris encore!...

— Mais comment s'est fait le coup? demanda Trompe-la-Mort.

— Ah! voilà. Depuis que je ne t'ai vu, j'ai fait la connaissance d'une petite fille corse, que j'ai rencontrée en arrivant à *Pantin* (Paris).

— Les hommes assez bêtes pour aimer une femme, s'écria Jacques Collin, périssent toujours par là!... C'est des tigres en liberté, des tigres qui babillent et qui se regardent dans des miroirs... Tu n'as pas été sage!

— Mais...

— Voyons, à quoi t'a-t-elle servi, cette sacrée *largue?*...

— Cet amour de femme grande comme un fagot, mince comme une anguille, adroite comme un singe, a passé par le haut du four et m'a ouvert la porte de la maison. Les chiens, bourrés de boulettes, étaient morts. J'ai *refroidi* les deux femmes. Une fois l'argent pris, la Ginetta a refermé la porte et est sortie par le haut du four.

— Une si belle invention vaut la vie, dit Jacques Collin en admirant la façon du crime, comme un ciseleur admire le modèle d'une figurine.

— J'ai commis la sottise de déployer tout ce talent-là pour mille écus!...

— Non, pour une femme! reprit Jacques Collin. Quand je te disais qu'elles nous ôtent notre intelligence!...

Jacques Collin jeta sur Théodore un regard flamboyant de mépris.

— Tu n'étais plus là! répondit le Corse, j'étais abandonné.

— Et l'aimes-tu, cette petite? demanda Jacques Collin, sensible au reproche que contenait cette réponse.

— Ah! si je veux vivre, c'est maintenant pour toi plus que pour elle.

— Reste tranquille! Je ne me nomme pas pour rien Trompe-la-Mort! Je me charge de toi!

— Quoi! la vie?... s'écria le jeune Corse en levant ses bras emmaillottés vers la voûte humide de ce cachot.

— Ma petite Madeleine, apprête-toi à retourner au *pré à viocque,* reprit Jacques Collin. Tu dois t'y attendre, on ne va pas te couronner de roses, comme le bœuf gras!... S'ils nous ont déjà *ferrés* pour Rochefort, c'est qu'ils essayent à se débarrasser de nous! Mais je te ferai diriger sur Toulon, tu t'évaderas et tu reviendras à *Pantin,* où je t'arrangerai quelque petite existence bien gentille...

Un soupir comme il en avait peu retenti sous cette voûte inflexible, un soupir exhalé par le bonheur de la délivrance, choqua la pierre, qui renvoya cette note, sans égale en musique, dans l'oreille de Bibi-Lupin stupéfait.

— C'est l'effet de l'absolution que je viens de lui promettre à cause de ses révélations, dit Jacques Collin au chef de la police de sûreté. Ces Corses, voyez-vous, mon-

sieur le gendarme, sont pleins de foi! Mais il est innocent comme l'enfant Jésus, et je vais essayer de le sauver...

— Dieu soit avec vous, monsieur l'abbé!... dit en français Théodore.

Trompe-la-Mort, plus Carlos Herrera, plus chanoine que jamais, sortit de la chambre du condamné, se précipita dans le corridor, et joua l'horreur en se présentant à M. Gault.

— Monsieur le directeur, ce jeune homme est innocent, il m'a révélé le coupable!... il allait mourir pour un faux point d'honneur... C'est un Corse! Allez demander pour moi, dit-il, cinq minutes d'audience à M. le procureur général. M. de Granville ne refusera pas d'écouter immédiatement un prêtre espagnol qui souffre tant des erreurs de la justice française!

— J'y vais! répondit M. Gault, au grand étonnement de tous les spectateurs de cette scène extraordinaire.

— Mais, reprit Jacques Collin, faites-moi reconduire dans cette cour en attendant, car j'y achèverai la conversion d'un criminel que j'ai déjà frappé dans le cœur... Ils ont un cœur, ces gens-là!

Cette allocution produisit un mouvement parmi toutes les personnes qui se trouvaient là. Les gendarmes, le greffier des écrous, Sanson, les surveillants, l'aide de l'exécuteur, qui attendaient l'ordre d'aller faire dresser la mécanique, en style de prison; tout ce monde, sur qui les émotions glissent, fut agité par une curiosité très-concevable.

En ce moment, on entendit le fracas d'un équipage à

chevaux fins qui arrêtait à la grille de la Conciergerie, sur le quai, d'une manière significative. La portière fut ouverte, le marchepied fut déplié si vivement, que toutes les personnes crurent à l'arrivée d'un grand personnage. Bientôt une dame, agitant un papier bleu, se présenta, suivie d'un valet de pied et d'un chasseur, à la grille du guichet. Vêtue tout en noir, et magnifiquement, le chapeau couvert d'un voile, elle essuyait ses larmes avec un mouchoir brodé très-ample.

Jacques Collin reconnut aussitôt Asie, ou, pour rendre son véritable nom à cette femme, Jacqueline Collin, sa tante. Cette atroce vieille, digne de son neveu, dont toutes les pensées étaient concentrées sur le prisonnier, et qui le défendait avec une intelligence, une perspicacité, au moins égales en puissance à celles de la justice, avait une permission, donnée la veille au nom de la femme de chambre de la duchesse de Maufrigneuse, sur la recommandation de M. de Sérizy, de communiquer avec Lucien et l'abbé Carlos Herrera, dès qu'il ne serait plus au secret, et sur laquelle le chef de division, chargé des prisons, avait écrit un mot. Le papier, par sa couleur, impliquait déjà de puissantes recommandations; car ces permissions, comme les billets de faveur au spectacle, diffèrent de forme et d'aspect.

Aussi le porte-clefs ouvrit-il le guichet, surtout en apercevant ce chasseur emplumé dont le costume vert et or, brillant comme celui d'un général russe, annonçait une visiteuse aristocratique et un blason quasi royal.

— Ah! mon cher abbé! s'écria la fausse grande dame, qui versa un torrent de larmes en apercevant l'ecclésias-

tique, comment a-t-on pu mettre ici, même pour un instant, un si saint homme!

Le directeur prit la permission et lut : *A la recommandation de Son Excellence le comte de Sèrizy.*

— Ah! madame de San-Esteban, madame la marquise, dit Carlos Herrera, quel beau dévouement!

— Madame, on ne communique pas ainsi, dit le bon vieux Gault.

Et il arrêta lui-même au passage cette tonne de moire noire et de dentelles.

— Mais à cette distance! reprit Jacques Collin, et devant vous!... ajouta-t-il en jetant un regard circulaire à l'assemblée.

La tante, dont la toilette devait étourdir le greffier, le directeur, les surveillants et les gendarmes, puait le musc. Elle portait, outre des dentelles pour mille écus, un cachemire noir de six mille francs. Enfin le chasseur paradait dans la cour de la Conciergerie, avec l'insolence d'un laquais qui se sait indispensable à une princesse exigeante. Il ne parlait pas au valet de pied, qui stationnait à la grille du quai, toujours ouverte pendant le jour.

— Que veux-tu? que dois-je faire? dit madame de San-Esteban dans l'argot convenu entre la tante et le neveu.

Cet argot consistait à donner des terminaisons en *ar* ou en *or,* en *al* ou en *i,* de façon à défigurer les mots, soit français, soit d'argot, en les agrandissant. C'était le chiffre diplomatique appliqué au langage.

— Mets toutes les lettres en lieu sûr, prends les plus compromettantes pour chacune de ces dames, reviens

mise en voleuse dans la salle des pas perdus, et attends-y mes ordres.

Asie ou Jacqueline s'agenouilla comme pour recevoir la bénédiction, et le faux abbé bénit sa tante avec une componction évangélique.

— *Addio, marchesa!* dit-il à haute voix. Et, ajouta-t-il en se servant de leur langage de convention, retrouver Europe et Paccard avec les sept cent cinquante mille francs qu'ils ont effarouchés, il nous les faut.

— Paccard est là, répondit la pieuse marquise en montrant le chasseur les larmes aux yeux.

Cette promptitude de compréhension arracha non-seulement un sourire, mais encore un mouvement de surprise à cet homme, qui ne pouvait être étonné que par sa tante. La fausse marquise se tourna vers les témoins de cette scène en femme habituée à se poser.

— Il est au désespoir de ne pouvoir aller aux obsèques de son enfant, dit-elle en mauvais français, car cette affreuse méprise de la justice a fait connaître le secret de ce saint homme!... Moi, je vais assister à la messe mortuaire. Voici, monsieur, dit-elle à M. Gault, en lui donnant une bourse pleine d'or, voici pour soulager les pauvres prisonniers.

— Quel *chic-mar!* lui dit à l'oreille son neveu satisfait.

Jacques Collin suivit le surveillant qui le menait au préau.

Bibi-Lupin, au désespoir, avait fini par se faire voir d'un vrai gendarme, à qui, depuis le départ de Jacques Collin, il adressait des *hem! hem!* significatifs, et qui vint

le remplacer dans la chambre du condamné. Mais cet ennemi de Trompe-la-Mort ne put arriver assez à temps pour voir la grande dame, qui disparut dans son brillant équipage, et dont la voix, quoique déguisée, apportait à son oreille des sons rogommeux.

— Trois cents *balles* pour les détenus!... disait le chef des surveillants en montrant à Bibi-Lupin la bourse que M. Gault avait remise à son greffier.

— Montrez, monsieur Jacomety, dit Bibi-Lupin.

Le chef de la police secrète prit la bourse, vida l'or dans sa main, l'examina attentivement.

— C'est bien de l'or!... dit-il, et la bourse est armoriée! Ah! le gredin, est-il fort! est-il complet! Il nous met tous dedans, et à chaque instant!... On devrait tirer sur lui comme sur un chien!

— Qu'y a-t-il donc? demanda le greffier en reprenant la bourse.

— Il y a que cette femme doit être *une voleuse!...* s'écria Bibi-Lupin en frappant du pied avec rage sur la dalle extérieure du guichet.

Ces mots produisirent une vive sensation parmi les spectateurs, groupés à une certaine distance de M. Sanson, qui restait toujours debout, le dos appuyé contre le gros poêle, au centre de cette vaste salle voûtée, en attendant un ordre pour faire la toilette au criminel et dresser l'échafaud sur la place de Grève.

En se retrouvant au préau, Jacques Collin se dirigea vers ses *amis* du pas que devait avoir un habitué du *pré*.

— Qu'as-tu sur le casaquin? dit-il à la Pouraille.

— Mon affaire est faite, répondit l'assassin, que Jacques

Collin avait emmené dans un coin. J'ai besoin maintenant d'un *ami sûr.*

— Et pourquoi?

La Pouraille, après avoir raconté tous ses crimes à son chef, mais en argot, lui détailla l'assassinat et le vol commis chez les époux Crottat.

— Tu as mon estime, lui dit Jacques Collin. C'est bien travaillé; mais tu me parais coupable d'une faute.

— Laquelle?

— Une fois l'affaire faite, tu devais avoir un passeport russe, te déguiser en prince russe, acheter une belle voiture armoriée, aller déposer hardiment ton or chez un banquier, demander une lettre de crédit pour Hambourg, prendre la poste, accompagné d'un valet de chambre, d'une femme de chambre et de ta maîtresse habillée en princesse; puis, à Hambourg, t'embarquer pour le Mexique. Avec deux cent quatre-vingt mille francs en or, un gaillard d'esprit doit faire ce qu'il veut, et aller où il veut, *sinve !*

— Ah! tu as de ces idées-là, parce que tu es le *dâb !*... Tu ne perds jamais la *sorbonne,* toi! Mais moi...

— Enfin, un bon conseil dans ta position, c'est du bouillon pour un mort, reprit Jacques Collin en jetant un regard fascinateur à son fanandel.

— C'est vrai! dit avec un air de doute la Pouraille. Donne-le-moi toujours, ton bouillon; s'il ne me nourrit pas, je m'en ferai un bain de pieds...

— Te voilà pris par la *cigogne,* avec cinq vols qualifiés, trois assassinats, dont le plus récent concerne deux riches bourgeois... Les jurés n'aiment pas qu'on tue des

bourgeois... Tu seras *gerbé à la passe,* et tu n'as pas le moindre espoir!...

— Ils m'ont tous dit cela, répondit piteusement la Pouraille.

— Ma tante Jacqueline, avec qui je viens d'avoir un petit bout de conversation en plein greffe, et qui est, tu le sais, la *mère* aux fanandels, m'a dit que la *cigogne* voulait se défaire de toi, tant elle te craignait.

— Mais, dit la Pouraille avec une naïveté qui prouve combien les voleurs sont pénétrés du *droit naturel* de voler, je suis riche à présent, que craignent-ils?

— Nous n'avons pas le temps de faire de la philosophie, dit Jacques Collin. Revenons à ta situation...

— Que veux-tu faire de moi? demanda la Pouraille en interrompant son *dâb.*

— Tu vas voir! Un chien mort vaut encore quelque chose.

— Pour les autres! dit la Pouraille.

— Je te prends dans mon jeu! répliqua Jacques Collin.

— C'est déjà quelque chose!... dit l'assassin. Après?

— Je ne demande pas où est ton argent, mais ce que tu veux en faire.

La Pouraille espionna l'œil impénétrable du *dâb,* qui continua froidement :

— As-tu quelque *largue* que tu aimes, un enfant, un fanandel à protéger? Je serai dehors dans une heure, je pourrai tout pour ceux à qui tu veux du bien.

La Pouraille hésitait encore, il restait au port d'armes de l'indécision. Jacques Collin fit alors avancer un dernier argument.

— Ta part dans notre caisse est de trente mille francs la laisses-tu aux fanandels? la donnes-tu à quelqu'un Ta part est en sûreté, je puis la remettre ce soir à qui tu veux la léguer.

L'assassin laissa échapper un mouvement de plaisir.

— Je le tiens! se dit Jacques Collin. — Mais ne flâ nons pas, réfléchis!... reprit-il en parlant à l'oreille d la Pouraille. Mon vieux, nous n'avons pas dix minutes nous... Le procureur général va me demander et je vai avoir une conférence avec lui. Je le tiens, cet homme je puis tordre le cou à la *cigogne!* je suis certain de sau ver Madeleine.

— Si tu sauves Madeleine, mon bon *dâb,* tu peux bien me...

— Ne perdons pas notre salive, dit Jacques Colli d'une voix brève. Fais ton testament.

— Eh bien, je voudrais donner l'argent à la Gonore répondit la Pouraille d'un air piteux.

— Tiens!... tu vis avec la veuve de Moïse, ce juif qu était à la tête des *rouleurs* du Midi? demanda Jacque Collin.

Semblable aux grands généraux, Trompe-la-Mort connaissait admirablement bien le personnel de toutes le troupes.

— C'est elle-même, dit la Pouraille excessivement flatté

— Jolie femme! dit Jacques Collin, qui s'entendait admirablement à manœuvrer ces machines terribles. La *largue* est fine! elle a de grandes connaissances et *beaucoup de probité!* c'est une *voleuse* finie. Ah! tu t'es retrempé dans la Gonore! c'est bête de se faire *terrer*

ıand on tient une pareille *largue*. Imbécile! il fallait endre un petit commerce honnête, et vivoter!... Et que *upine-t-elle?*

— Elle est établie rue Sainte-Barbe, elle gère une aison...

— Ainsi, tu l'institues ton héritière? Voilà, mon cher, ı nous mènent ces gueuses-là, quand on a la bêtise de s aimer...

— Oui, mais ne lui donne rien qu'après ma culbute!

— C'est sacré, dit Jacques Collin d'un ton sérieux. en aux fanandels?

— Rien, ils m'ont *servi!* répondit haineusement la ɔuraille.

— Qui t'a vendu? Veux-tu que je te venge? demanda vement Jacques Collin en essayant de réveiller le der- er sentiment qui fasse vibrer ces cœurs au moment su- ême. Qui sait, mon vieux fanandel, si je ne pourrais ıs, tout en te vengeant, faire ta paix avec la *cigogne?*

Là, l'assassin regarda son *dâb* d'un air hébété de bon- ɜur.

— Mais, répondit le *dâb* à cette expression de physio- ɔmie parlante, je ne joue en ce moment la *mislocq* que ɔur Théodore. Après le succès de ce vaudeville, mon eux, pour un de mes *amis,* car tu es des miens, toi! je ıis capable de bien des choses.

— Si je te vois seulement faire ajourner la cérémonie our ce pauvre petit Théodore, tiens, je ferai tout ce que ı voudras.

— Mais c'est fait, je suis sûr de *cromper sa sorbonne* es griffes de la *cigogne*. Pour se *dèsenflacquer,* vois-tu,

la Pouraille, il faut se donner la main les uns aux tres... On ne peut rien tout seul...

— C'est vrai! s'écria l'assassin.

Sa confiance était si bien établie, et sa foi dans le si fanatique, que la Pouraille n'hésita plus.

La Pouraille livra le secret de ses complices, ce se si bien gardé jusqu'à présent. C'était tout ce que Jacq Collin voulait savoir.

— Voici la *balle!* Dans le *poupon,* Ruffard, l'agent Bibi-Lupin, était en tiers avec moi et Godet...

— Arrache-Laine?... s'écria Jacques Collin en donn à Ruffard son nom de voleur.

— C'est cela. Les gueux m'ont vendu, parce que je nais leur cachette et qu'ils ne connaissent pas la mie

— *Tu graisses mes bottes,* mon amour! dit Jacques Col

— Quoi?

— Eh bien, répondit le *dâb,* vois ce qu'on gagn mettre en moi toute sa confiance!... Maintenant, ta geance est un point de la partie que je joue!... Je n demande pas de m'indiquer ta cachette, tu me la d au dernier moment; mais dis-moi tout ce qui reg Ruffard et Godet.

— Tu es et tu seras toujours notre *dâb,* je n'aurai de secrets pour toi, répliqua la Pouraille. Mon or dans la *profonde* (la cave) de la maison à la Gonore.

— Tu ne crains rien de ta *largue?*

— Ah ouiche! elle ne sait rien de mon tripotage! re la Pouraille. J'ai soûlé la Gonore, quoique ce soit femme à ne rien dire la tête dans la lunette. Mais d'or!

— Oui, ça fait tourner le lait de la conscience la plus ıre! répliqua Jacques Collin.

— J'ai donc pu travailler sans *luisant* sur moi! Toute volaille dormait dans le poulailler. L'or est à trois pieds us terre, derrière les bouteilles de vin. Et par-dessus j'ai is une couche de cailloux et de mortier.

— Bon! fit Jacques Collin. Et les cachettes des autres?

— Ruffard a son *fade* chez la Gonore, dans la chambre : la pauvre femme, qu'il tient par là, car elle peut ·venir complice de recel et finir ses jours à Saint-ızare.

— Ah! le gredin! Comme la *raille* (la police) vous rme un voleur! dit Jacques.

— Godet a mis son *fade* chez sa sœur, blanchisseuse de a, une honnête fille qui peut attraper cinq ans de *lor-fé* sans s'en douter. Le fanandel a levé les carreaux du lancher, les a remis, et a filé.

— Sais-tu ce que je veux de toi? dit alors Jacques ollin en jetant sur la Pouraille un regard magnétique.

— Quoi?

— Que tu prennes sur ton compte l'affaire de Made-ine...

La Pouraille fit un singulier haut-le-corps; mais il se emit promptement en posture d'obéissance sous le re-ard fixe du *dâb*.

— Eh bien, *tu renâcles déjà!* tu te mêles de mon jeu! 'oyons! quatre assassinats ou trois, n'est-ce pas la même hose?

— Peut-être!

— Par le *meg* des fanandels, tu es sans *raisiné* dans

les *vermichels* (sans sang dans les veines). Et moi q pensais à te sauver!...

— Et comment?

— Imbécile! si l'on promet de rendre l'or à la famill tu en seras quitte pour aller *au prè à viocque*. Je ne do nerais pas une *face* de ta *sorbonne* si l'on tenait l'argen mais, en ce moment, tu vaux sept cent mille francs, ir bécile!

— *Dâb! dâb!* s'écria la Pouraille au comble du bonheu

— Et, reprit Jacques Collin, sans compter que no rejetterons les assassinats sur Ruffard... Du coup, Bib Lupin est dégommé... Je le tiens!

La Pouraille resta stupéfait de cette idée, ses yeu s'agrandirent, il fut comme une statue. Arrêté depuis tro mois, à la veille de passer à la cour d'assises, conseil par ses *amis* de la Force, auxquels il n'avait pas parlé d ses complices, il était si bien sans espoir après l'examc de ses crimes, que ce plan avait échappé à toutes ces ir telligences *enflacquées*. Aussi ce semblant d'espoir rendit-il presque imbécile.

— Ruffard et Godet ont-ils déjà fait la noce? ont-ils fa prendre l'air à quelques-uns de leurs *jaunets?* demanc Jacques Collin.

— Ils n'osent pas, répondit la Pouraille. Les gredir attendent que je sois *fauché*. C'est ce que m'a fait dire m *largue* par la Biffe, quand elle est venue voir le Biffon.

— Eh bien, nous aurons leurs *fades* dans vingt-quatr heures! s'écria Jacques Collin. Les drôles ne pourront pa restituer comme toi, tu seras blanc comme neige et eu rougis de tout le sang! Tu deviendras, par mes soins, u

honnête garçon entraîné par eux. J'aurai ta fortune pour mettre des alibis dans tes autres procès, et, une fois au vré, car tu y retourneras, tu verras à t'évader... C'est une vilaine vie, mais c'est encore la vie!

Les yeux de la Pouraille annonçaient un délire intérieur.

— Vieux! avec sept cent mille francs, on a bien des rocardes! disait Jacques Collin en grisant d'espoir son fa-mandel.

— *Dâb! dâb!*

— J'éblouirai le ministre de la justice... Ah! Ruffard la dansera, c'est une *raille* à démolir. Bibi-Lupin est frit.

— Eh bien, c'est dit, s'écria la Pouraille avec une joie sauvage. Ordonne, j'obéis.

Et il serra Jacques Collin dans ses bras, en laissant voir des larmes de joie dans ses yeux, tant il lui parut possible de sauver sa tête.

— Ce n'est pas tout, dit Jacques Collin. La *cigogne* a la digestion difficile, surtout en fait de *redoublement de fièvre* (révélation d'un nouveau fait à charge). Maintenant, il s'agit de *servir de belle une largue* (de dénoncer à faux une femme).

— Et comment? à quoi bon? demanda l'assassin.

— Aide-moi! Tu vas voir!... répondit Trompe-la-Mort.

Jacques Collin révéla brièvement à la Pouraille le secret du crime commis à Nanterre et lui fit apercevoir la nécessité d'avoir une femme qui consentirait à jouer le rôle qu'avait rempli la Ginetta. Puis il se dirigea vers le Biffon avec la Pouraille, devenu joyeux.

— Je sais combien tu aimes la Biffe..., dit Jacques Collin au Biffon.

Le regard que jeta le Biffon fut tout un poëme horrible.

— Que fera-t-elle pendant que tu seras au *prè?*

Une larme mouilla les yeux féroces du Biffon.

— Eh bien, si je te la fourrais à la *lorcefé des largues* (la Force des femmes, les Madelonnettes ou Saint-Lazare) pour un an, le temps de ton *gerbement* (jugement), de ton départ, de ton arrivée et de ton évasion?

— Tu ne peux faire ce miracle, elle est *nique de mèch* (sans aucune complicité), répondit l'amant de la Biffe.

— Ah! mon Biffon, dit la Pouraille, notre *dâb* est plus puissant que le *Meg* (Dieu).

— Quel est ton mot de passe avec elle? demanda Jacques Collin au Biffon avec l'assurance d'un maître qui ne doit pas essuyer de refus.

— *Sorgue à Pantin* (nuit à Paris). Avec ce mot, elle sait qu'on vient de ma part, et, si tu veux qu'elle t'obéisse, montre-lui une *thune de cinq balles* (pièce de cinq francs) et prononce ce mot-ci : *Tondif!*

— Elle sera condamnée dans le *gerbement* de la Pouraille, et graciée pour révélation après un an d'*ombre*, dit sentencieusement Jacques Collin en regardant la Pouraille.

La Pouraille comprit le plan de son *dâb*, et lui promit par un seul regard, de décider le Biffon à y coopérer en obtenant de la Biffe cette fausse complicité dans le crime dont il allait se charger.

— Adieu, mes enfants. Vous apprendrez bientôt que j'ai sauvé mon petit des mains de *Charlot*, dit Trompe-la-Mort. Oui, Charlot était au greffe avec ses soubrettes pour faire la toilette à Madeleine! Tenez, dit-il on vient me

hercher de la part du *dâb de la cigogne* (du procureur général).

En effet, un surveillant sorti du guichet fit signe à cet homme extraordinaire, à qui le danger du jeune Corse avait rendu cette sauvage puissance avec laquelle il savait lutter contre la société.

Il n'est pas sans intérêt de faire observer qu'au moment où le corps de Lucien lui fut ravi, Jacques Collin s'était décidé, par une résolution suprême, à tenter une dernière incarnation, non plus avec une créature, mais avec une chose. Il avait enfin pris le parti fatal que prit Napoléon sur la chaloupe qui le conduisit vers *le Bellérophon*. Par un concours bizarre de circonstances, tout aida ce génie du mal et de la corruption dans son entreprise.

Aussi, quand même le dénoûment inattendu de cette vie criminelle perdrait un peu de ce merveilleux qui, de nos jours, ne s'obtient que par des invraisemblances inacceptables, est-il nécessaire, avant de pénétrer avec Jacques Collin dans le cabinet du procureur général, de suivre madame Camusot chez les personnes où elle alla, pendant que tous ces événements se passaient à la Conciergerie. Une des obligations auxquelles ne doit jamais manquer l'historien des mœurs, c'est de ne point gâter le vrai par les arrangements en apparence dramatiques, surtout quand le vrai a pris la peine de devenir romanesque. La nature sociale, à Paris surtout, comporte de tels hasards, les enchevêtrements de conjonctures si capricieuses, que l'imagination des inventeurs est à tout moment dépassée. La hardiesse du vrai s'élève à des combinaisons interdites à l'art, tant elles sont invraisemblables ou peu décentes,

à moins que l'écrivain ne les adoucisse, ne les émonde, ne les châtre.

Madame Camusot essaya de se composer une toilette du matin presque de bon goût, entreprise assez difficile pour la femme d'un juge qui, depuis six ans, avait constamment habité la province. Il s'agissait de ne donner prise à la critique ni chez la marquise d'Espard, ni chez la duchesse de Maufrigneuse, en venant les trouver de huit à neuf heures du matin. Amélie-Cécile Camusot, quoique née Thirion, hâtons-nous de le dire, réussit à moitié. N'est-ce pas, en fait de toilette, se tromper deux fois?

On ne se figure pas de quelle utilité sont les femmes de Paris pour les ambitieux en tout genre; elles sont aussi nécessaires dans le grand monde que dans le monde des voleurs, où, comme on vient de le voir, elles jouent un rôle énorme. Ainsi, supposez un homme forcé de parler dans un temps donné, sous peine de rester en arrière dans l'arène, à ce personnage immense sous la Restauration, et qui s'appelle encore aujourd'hui le garde des sceaux. Prenez un homme dans la condition la plus favorable, un juge, c'est-à-dire un familier de la maison. Le magistrat est obligé d'aller trouver soit un chef de division, soit le secrétaire particulier, soit le secrétaire général, et de leur prouver la nécessité d'obtenir une audience immédiate. Un garde des sceaux est-il jamais visible à l'instant même? Au milieu de la journée, s'il n'est pas à la Chambre, il est au conseil des ministres, ou il signe ou il donne audience. Le matin, il dort on ne sait où. Le soir, il a ses obligations publiques et personnelles. Si tous les juges pouvaient réclamer des moments d'audience,

sous quelque prétexte que ce soit, le chef de la justice serait assailli. L'objet de l'audience particulière, immédiate, est donc soumis à l'appréciation d'une de ces puissances intermédiaires qui deviennent un obstacle, une porte à ouvrir, quand elle n'est pas déjà tenue par un compétiteur. Une femme, elle, va trouver une autre femme; elle peut entrer dans la chambre à coucher immédiatement, en éveillant la curiosité de la maîtresse ou de la femme de chambre, surtout lorsque la maîtresse est sous le coup d'un grand intérêt ou d'une nécessité poignante. Nommez la puissance femelle, madame la marquise d'Espard, avec qui devait compter un ministre; cette femme écrit un petit billet ambré que son valet de chambre porte au valet de chambre du ministre. Le ministre est saisi par le poulet au moment de son réveil, il le lit aussitôt. Si le ministre a des affaires, l'homme est enchanté d'avoir une visite à rendre à l'une des reines de Paris, une des puissances du faubourg Saint-Germain, une des favorites de Madame, de la dauphine ou du roi. Casimir Perier, le seul premier ministre réel qu'ait eu la révolution de Juillet, quittait tout pour aller chez un ancien premier gentilhomme de la chambre du roi Charles X.

Cette théorie explique le pouvoir de ces mots : « Madame, madame Camusot pour une affaire très-pressante, et que sait madame! » dits à la marquise d'Espard par sa femme de chambre, qui la supposait éveillée.

Aussi la marquise cria-t-elle d'introduire Amélie incontinent. La femme du juge fut bien écoutée, quand elle commença par ces paroles :

— Madame la marquise, nous sommes perdus pour vou avoir vengée...

— Comment, ma petite belle?... répondit la marquis en regardant madame Camusot dans la pénombre qu produisit la porte entr'ouverte. Vous êtes divine, ce matin avec votre petit chapeau. Où trouvez-vous ces formes-là?..

— Madame, vous êtes bien bonne... Mais vous save que la manière dont Camusot a interrogé Lucien de Ru bempré a réduit ce jeune homme au désespoir, et qu'i s'est pendu dans sa prison...

— Que va devenir madame de Sérizy? s'écria la mar quise en jouant l'ignorance pour se faire raconter tout nouveau.

— Hélas! on la tient pour folle,... répondit Amélie Ah! si vous pouvez obtenir de Sa Grandeur qu'il mand aussitôt mon mari par une estafette envoyée au Palais, l ministre saura d'étranges mystères, il en fera bien certai nement part au roi... Dès lors, les ennemis de Camuso seront réduits au silence.

— Quels sont les ennemis de Camusot? demanda la marquise.

— Mais le procureur général, et maintenant M. de Sérizy...

— C'est bon, ma petite, répliqua madame d'Espard qui devait à MM. de Granville et de Sérizy sa défaite dans le procès ignoble qu'elle avait intenté pour faire interdire son mari, je vous défendrai. Je n'oublie ni mes amis, ni mes ennemis.

Elle sonna, fit ouvrir ses rideaux, le jour vint à flots; elle demanda son pupitre, et la femme de chambre l'ap-

porta. La marquise griffonna rapidement un petit billet.

— Que Godard monte à cheval, et porte ce mot à la chancellerie; il n'y a pas de réponse, dit-elle à sa femme de chambre.

La femme de chambre sortit vivement, et, malgré cet ordre, resta sur la porte pendant quelques minutes.

— Il y a donc de grands mystères? demanda madame d'Espard. Contez-moi donc cela, chère petite. Clotilde de Grandlieu n'est-elle pas mêlée à cette affaire?

— Madame la marquise saura tout par Sa Grandeur, car mon mari ne m'a rien dit, il m'a seulement avertie de son danger. Il vaudrait mieux pour nous que madame de Sérizy mourût, plutôt que de rester folle.

— Pauvre femme! dit la marquise. Mais ne l'était-elle pas déjà?

Les femmes du monde, par leurs cent manières de prononcer la même phrase, démontrent aux observateurs attentifs l'étendue infinie des modes de la musique. L'âme passe tout entière dans la voix aussi bien que dans le regard, elle s'empreint dans la lumière comme dans l'air, élément que travaillent les yeux et le larynx. Par l'accentuation de ces deux mots : « Pauvre femme! » la marquise laissa deviner le contentement de la haine satisfaite, le bonheur du triomphe. Ah! combien de malheurs ne souhaitait-elle pas à la protectrice de Lucien! La vengeance qui survit à la mort de l'objet haï, qui n'est jamais assouvie, cause une sombre épouvante. Aussi madame Camusot, quoique d'une nature âpre, haineuse et tracassière, fut-elle abasourdie. Elle ne trouva rien à répliquer, elle se tut.

— Diane m'a dit, en effet, que Léontine était allée à la prison, reprit madame d'Espard. Cette chère duchesse est au désespoir de cet éclat, car elle a la faiblesse d'aimer beaucoup madame de Sérizy; mais cela se conçoit, elles ont adoré ce petit imbécile de Lucien presque en même temps, et rien ne lie ou ne désunit plus deux femmes que de faire leurs dévotions au même autel. Aussi cette chère amie a-t-elle passé deux heures hier dans la chambre de Léontine. Il paraît que la pauvre comtesse dit des choses affreuses! On m'a dit que c'est dégoûtant!... Une femme comme il faut ne devrait pas être sujette à de pareils accès!... Fi! C'est une passion purement physique... La duchesse est venue me voir pâle comme une morte, elle a eu bien du courage! Il y a dans cette affaire des choses monstrueuses...

— Mon mari dira tout au garde des sceaux pour sa justification, car on voulait sauver Lucien, et lui, madame la marquise, il a fait son devoir. Un juge d'instruction doit toujours interroger les gens au secret, dans le temps voulu par la loi!... Il fallait bien lui demander quelque chose, à ce petit malheureux, qui n'a pas compris qu'on le questionnait pour la forme, et il a fait tout de suite des aveux...

— C'était un sot et un impertinent! dit sèchement madame d'Espard.

La femme du juge garda le silence en entendant cet arrêt.

— Si nous avons succombé dans l'interdiction de M. d'Espard, ce n'est pas la faute de Camusot, je m'en souviendrai toujours! reprit la marquise après une pause. C'est Lucien, MM. de Sérizy, de Bauvan et de Granville qui

ous ont fait échouer. Avec le temps, Dieu sera pour moi! ous ces gens-là seront malheureux. Soyez tranquille, je ais envoyer le chevalier d'Espard chez le garde des eaux pour qu'il se hâte de faire venir votre mari, si est utile...

— Ah! madame...

— Écoutez! dit la marquise, je vous promets la décora- on de la Légion d'honneur immédiatement, demain! Ce era comme un éclatant témoignage de satisfaction pour otre conduite dans cette affaire. Oui, c'est un blâme de us pour Lucien, ça le dira coupable! On se pend rare- ent pour son plaisir... Allons, adieu, chère belle!

Madame Camusot, dix minutes après, entrait dans la ambre à coucher de la belle Diane de Maufrigneuse, ui, couchée à une heure du matin, ne dormait pas en- ore à neuf heures.

Quelque insensibles que soient les duchesses, ces mmes, dont le cœur est en stuc, ne voient pas l'une e leurs amies en proie à la folie sans que ce spectacle ur fasse une impression profonde.

Puis les liaisons de Diane et de Lucien, quoique rom- ues depuis dix-huit mois, avaient laissé dans l'esprit de duchesse assez de souvenirs pour que la funeste mort e cet enfant lui portât, à elle aussi, des coups terribles. iane avait vu pendant toute la nuit ce beau jeune homme, charmant, si poétique, qui savait si bien aimer, pendu omme le dépeignait Léontine dans les accès et avec les estes de la fièvre chaude. Elle gardait de Lucien d'élo- uentes, d'enivrantes lettres, comparables à celles écrites ar Mirabeau à Sophie, mais plus littéraires, plus soignées,

car ces lettres avaient été dictées par la plus violente de passions, la vanité! Posséder la plus ravissante des duchesses, la voir faisant des folies pour lui, des folies secrètes, bien entendu, ce bonheur avait tourné la tête Lucien. L'orgueil de l'amant avait bien inspiré le poëte Aussi la duchesse avait-elle conservé ces lettres émouvantes, comme certains vieillards ont des gravures ol scènes, à cause des éloges hyperboliques donnés à c qu'elle avait de moins duchesse en elle.

— Et il est mort dans une ignoble prison! se disait-el en serrant les lettres avec effroi quand elle entendit frapp doucement à sa porte par sa femme de chambre.

— Madame Camusot, pour une affaire de la dernièr gravité qui concerne madame la duchesse, dit la femm de chambre.

Diane se dressa sur ses jambes, tout épouvantée.

— Oh! dit-elle en regardant Amélie, qui s'était co posé une figure de circonstance, je devine tout! Il s'a de mes lettres... Ah! mes lettres!... ah! mes lettres!

Et elle tomba sur une causeuse. Elle se souvint al d'avoir, dans l'excès de sa passion, répondu sur le mêm ton à Lucien, d'avoir célébré la poésie de l'homme com il chantait les gloires de la femme, et par quels dit rambes!

— Hélas! oui, madame, je viens vous sauver plus q la vie! il s'agit de votre honneur... Reprenez vos se habillez-vous, allons chez la duchesse de Grandlieu; c heureusement pour vous, vous n'êtes pas la seule co promise.

— Mais Léontine, hier, a brûlé, m'a-t-on dit, au Pal

utes les lettres saisies chez notre pauvre Lucien?

— Mais, madame, Lucien était doublé de Jacques Collin! écria la femme du juge. Vous oubliez toujours cet atroce ompagnonnage, qui, certes, est la seule cause de la mort e ce charmant et regrettable jeune homme! Or, ce Maiavel du bagne n'a jamais perdu la tête, lui! M. Camuot a la certitude que ce monstre a mis en lieu sûr les ettres les plus compromettantes des maîtresses de on...

— Son ami, dit vivement la duchesse. Vous avez raison, a petite belle, il faut aller tenir conseil chez les Grandeu. Nous sommes tous intéressés dans cette affaire, et ort heureusement Sérizy nous donnera la main...

Le danger extrême a, comme on l'a vu par les scènes e la Conciergerie, une vertu sur l'âme aussi terrible que elle des puissants réactifs sur le corps. C'est une pile de 'olta morale. Peut-être le jour n'est-il pas loin où l'on aisira le mode par lequel le sentiment se condense chiniquement en un fluide, à peu près pareil à celui de 'électricité.

Ce fut chez le forçat et chez la duchesse le même phéomène. Cette femme abattue, mourante, et qui n'avait as dormi, cette duchesse, si difficile à habiller, recouvra a force d'une lionne aux abois, et la présence d'esprit l'un général au milieu du feu. Diane choisit elle-même es vêtements et improvisa sa toilette avec la célérité qu'y eût mise une grisette qui se sert de femme de chambre à elle-même. Ce fut si merveilleux, que la soubrette resta sur ses jambes, immobile pendant un instant, tant elle fut surprise de voir sa maîtresse en chemise, laissant

peut-être avec plaisir apercevoir à la femme du juge, travers le brouillard clair du lin, un corps blanc, aus parfait que celui de la Vénus de Canova. C'était comme u bijou sous son papier de soie. Diane avait deviné souda où se trouvait son corset de bonne fortune, ce crochet q s'accroche par devant, en épargnant aux femmes pressé la fatigue et le temps si mal employé du laçage. Elle ava déjà fixé les dentelles de la chemise et massé convenabl ment les beautés de son corsage, lorsque la femme chambre apporta le jupon, et acheva l'œuvre en donna une robe. Pendant qu'Amélie, sur un signe de la femn de chambre, agrafait la robe par derrière et aidait la d chesse, la soubrette alla prendre des bas en fil d'Écoss des brodequins de velours, un châle et un chapeau. Amél et la femme de chambre chaussèrent chacune ur jambe.

— Vous êtes la plus belle femme que j'aie vue, dit hab lement Amélie en baisant le genou fin et poli de Diane p un mouvement passionné.

— Madame n'a pas sa pareille, dit la femme de chambr

— Allons, Josette, taisez-vous, répliqua la duchesse. - Vous avez une voiture ? dit-elle à madame Camusot. Allon ma petite belle, nous causerons en route.

Et la duchesse descendit le grand escalier de l'hôtel d Cadignan en courant et en mettant ses gants, ce qui n s'était jamais vu.

— A l'hôtel de Grandlieu, et promptement ! dit-elle l'un de ses domestiques, en lui faisant signe de monte derrière la voiture.

Le valet hésita, car cette voiture était un fiacre.

— Ah! madame la duchesse, vous ne m'aviez pas dit ıe ce jeune homme avait des lettres de vous! Sans cela, ımusot aurait bien autrement procédé...

— La situation de Léontine m'a tellement occupée, que me suis entièrement oubliée, dit-elle. La pauvre femme ait déjà quasi folle avant-hier, jugez de ce qu'a dû pro- ıire de désordre en elle le fatal événement! Ah! si vous ıviez, ma petite, quelle matinée nous avons eue hier... on, c'est à faire renoncer à l'amour. Hier, traînées toutes s deux, Léontine et moi, par une atroce vieille, une ıarchande à la toilette, une maîtresse femme, dans cette ɔntine puante et sanglante qu'on nomme la justice, je ıi disais, en la conduisant au Palais : « N'est-ce pas à ɔmber sur ses genoux et à crier, comme madame de Nu- ngen, quand, en allant à Naples, elle a subi l'une de ces ɔmpêtes effrayantes de la Méditerranée : « Mon Dieu! ıuvez-moi, et plus jamais! » Certes, voici deux jour- ées qui compteront dans ma vie! Sommes-nous stupides 'écrire!... Mais on aime! on reçoit des pages qui vous rûlent le cœur par les yeux, et tout flambe! et la pru- ence s'en va! et l'on répond...

— Pourquoi répondre, quand on peut agir? dit ma- ame Camusot.

— Il est si beau de se perdre!... s'écria orgueilleuse- ıent la duchesse. C'est la volupté de l'âme.

— Les belles femmes, répliqua modestement madame :amusot, sont excusables, elles ont bien plus d'occasions [ue nous autres de succomber!

La duchesse sourit.

— Nous sommes toujours trop généreuses, reprit Diane

de Maufrigneuse. Je ferai comme cette atroce madan d'Espard.

— Et que fait-elle? demanda curieusement la femn du juge.

— Elle a écrit mille billets doux...

— Tant que cela!... s'écria la Camusot en interrompa la duchesse.

— Eh bien, ma chère, on n'y pourrait pas trouver u phrase qui la compromette...

— Vous seriez incapable de conserver cette froideu cette attention, répondit madame Camusot. Vous êt femme, vous êtes de ces anges qui ne savent pas résist au diable...

— Je me suis juré de ne plus jamais écrire. Je n'ai, da toute ma vie, écrit qu'à ce malheureux Lucien... Je co serverai ses lettres jusqu'à ma mort! Ma chère petite, c'e du feu, on a besoin quelquefois...

— Si on les trouvait! fit la Camusot avec un petit ges pudique.

— Oh! je dirais que c'est les lettres d'un roman con mencé; car j'ai tout copié, ma chère, et j'ai brûlé les or ginaux!

— Oh! madame, pour ma récompense, laissez-les-m lire...

— Peut-être, dit la duchesse. Vous verrez alors, m chère, qu'il n'en a pas écrit de pareilles à Léontine!

Ce dernier mot fut toute la femme, la femme de tou les temps et de tous les pays.

Semblable à la grenouille de la fable de la Fontaine madame Camusot crevait dans sa peau du plaisir d'entre

ıez les Grandlieu en compagnie de la belle Diane de aufrigneuse. Elle allait former, dans cette matinée, un e ces liens si nécessaires à l'ambition. Aussi s'entendait-le appeler : « Madame la présidente. » Elle éprouvait la ɔuissance ineffable de triompher d'obstacles immenses, t dont le principal était l'incapacité de son mari, secrète ncore, mais qu'elle connaissait bien. Faire arriver un omme médiocre! c'est pour une femme, comme pour es rois, se donner le plaisir qui séduit tant les grands cteurs, et qui consiste à jouer cent fois une mauvaise ɔièce. C'est l'ivresse de l'égoïsme! Enfin, c'est en quelque sorte les saturnales du pouvoir. Le pouvoir ne se prouve sa force à lui-même que par le singulier abus de couronner quelque absurdité des palmes du succès, en insultant au génie, seule force que le pouvoir absolu ne puisse atteindre. La promotion du cheval de Caligula, cette farce impériale, a eu et aura toujours un grand nombre de représentations.

En quelques minutes, Diane et Amélie passèrent de l'élégant désordre dans lequel était la chambre à coucher de la belle Diane à la correction d'un luxe grandiose et sévère, chez la duchesse de Grandlieu.

Cette Portugaise, très-pieuse, se levait toujours à huit heures pour aller entendre la messe à la petite église de Sainte-Valère, succursale de Saint-Thomas d'Aquin, alors située sur l'esplanade des Invalides. Cette chapelle, aujourd'hui démolie, a été transportée rue de Bourgogne, en attendant la construction de l'église gothique qui sera dédiée à sainte Clotilde.

Aux premiers mots dits à l'oreille de la duchesse de

Grandlieu par Diane de Maufrigneuse, la pieuse femu passa chez M. de Grandlieu, qu'elle ramena promptemen Le duc jeta sur madame Camusot un de ces rapides r gards par lesquels les grands seigneurs analysent tou une existence, et souvent l'âme. La toilette d'Amélie aid puissamment le duc à deviner cette vie bourgeoise depu Alençon jusqu'à Mantes, et de Mantes à Paris.

Ah! si la femme du juge avait pu connaître ce don de ducs, elle n'aurait pu soutenir gracieusement ce cou d'œil poliment ironique, elle n'en vit que la politesse L'ignorance partage les priviléges de la finesse.

— C'est madame Camusot, la fille de Thirion, un de huissiers du cabinet, dit la duchesse à son mari.

Le duc salua *très*-poliment la femme de robe, et sa figur perdit quelque peu de sa gravité. Le valet de chambre du duc, que son maître avait sonné, se présenta.

— Allez rue Honoré-Chevalier, prenez une voiture. Arrivé là, vous sonnerez à une petite porte, au numéro 10. Vous direz au domestique qui viendra vous ouvrir que je prie son maître de passer ici; vous me le ramènerez, si ce monsieur est chez lui. Servez-vous de mon nom, il suffira pour aplanir toutes les difficultés. Tâchez de n'employer qu'un quart d'heure à tout faire.

Un autre valet de chambre, celui de la duchesse, parut aussitôt que celui du duc fut parti.

— Allez de ma part chez le duc de Chaulieu, faites-lui passer cette carte.

Le duc donna sa carte pliée d'une certaine manière. Quand ces deux amis intimes éprouvaient le besoin de se voir à l'instant pour quelque affaire pressée et mystérieuse

qui ne permettait pas l'écriture, ils s'avertissaient ainsi l'un l'autre.

On voit qu'à tous les étages de la société les usages se ressemblent, et ne diffèrent que par les manières, les façons, les nuances. Le grand monde a son argot; mais cet argot s'appelle *le style*.

— Êtes-vous bien certaine, madame, de l'existence de ces prétendues lettres écrites par mademoiselle Clotilde de Grandlieu à ce jeune homme? dit le duc de Grandlieu.

Et il jeta sur madame Camusot un regard, comme un marin jette la sonde.

— Je ne les ai pas vues, mais c'est à craindre, répondit-elle en tremblant.

— Ma fille n'a rien pu écrire qui ne soit avouable! s'écria la duchesse.

— Pauvre duchesse! pensa Diane en jetant au duc de Grandlieu un regard qui le fit trembler.

— Que crois-tu, ma chère petite Diane? dit le duc à l'oreille de la duchesse de Maufrigneuse en l'emmenant dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Clotilde est si folle de Lucien, mon cher, qu'elle lui avait donné un rendez-vous avant son départ. Sans la petite Lenoncourt, elle se serait peut-être enfuie avec lui dans la forêt de Fontainebleau. Je sais que Lucien écrivait à Clotilde des lettres à faire partir la tête d'une sainte! Nous sommes trois filles d'Ève enveloppées par le serpent de la correspondance...

Le duc et Diane revinrent de l'embrasure vers la duchesse et madame Camusot, qui causaient à voix basse. Amélie, qui suivait en ceci les avis de la duchesse de Mau-

frigneuse, se posait en dévote pour gagner le cœur de la fière Portugaise.

— Nous sommes à la merci d'un ignoble forçat évadé! dit le duc en faisant un certain mouvement d'épaule. Voilà ce que c'est que de recevoir chez soi des gens de qui l'on n'est pas parfaitement sûr! On doit, avant d'admettre quelqu'un, bien connaître sa fortune, ses parents, tous ses antécédents...

Cette phrase est la morale de cette histoire, au point de vue aristocratique.

— C'est fait, dit la duchesse de Maufrigneuse. Pensons à sauver la pauvre madame de Sérizy, Clotilde et moi...

— Nous ne pouvons qu'attendre Henri, je l'ai fait demander; mais tout dépend du personnage que Gentil est allé chercher. Dieu veuille que cet homme soit à Paris! — Madame, dit-il en s'adressant à madame Camusot, je vous remercie d'avoir pensé à nous...

C'était le congé de madame Camusot. La fille de l'huissier du cabinet avait assez d'esprit pour comprendre le duc, elle se leva; mais la duchesse de Maufrigneuse, avec cette adorable grâce qui lui conquérait tant de discrétions et d'amitiés, prit Amélie par la main et la montra d'une certaine manière au duc et à la duchesse.

— Pour mon propre compte, et comme si elle ne s'était pas levée dès l'aurore pour nous sauver tous, je vous demande plus d'un souvenir pour ma petite madame Camusot. D'abord, elle m'a déjà rendu de ces services qu'on n'oublie point; puis elle nous est tout acquise, elle et son mari. J'ai promis de faire avancer son Camusot, et je vous prie de le protéger avant tout, pour l'amour de moi.

— Vous n'avez pas besoin de cette recommandation, dit le duc à madame Camusot. Les Grandlieu se souviennent toujours des services qu'on leur a rendus. Les gens du roi vont dans quelque temps avoir l'occasion de se distinguer, on leur demandera du dévouement, votre mari sera mis sur la brèche...

Madame Camusot se retira fière, heureuse, gonflée à étouffer. Elle revint chez elle triomphante, elle s'admirait, elle se moquait de l'inimitié du procureur général. Elle se disait :

— Si nous faisions sauter M de Granville !

Il était temps que madame Camusot se retirât. Le duc de Chaulieu, l'un des favoris du roi, se rencontra sur le perron avec cette bourgeoise.

— Henri, s'écria le duc de Grandlieu quand il entendit annoncer son ami, cours, je t'en prie, au château, tâche de parler au roi, voici de quoi il s'agit.

Et il emmena le duc dans l'embrasure de la fenêtre où il s'était entretenu déjà avec la légère et gracieuse Diane.

De temps en temps, le duc de Chaulieu regardait à la dérobée la folle duchesse, qui, tout en causant avec la duchesse pieuse et se laissant sermonner, répondait aux œillades du duc de Chaulieu.

— Chère enfant, dit enfin le duc de Grandlieu, dont l'aparté se termina, soyez donc sage ! Voyons, ajouta-t-il en prenant les mains de Diane, gardez donc les convenances, ne vous compromettez plus, n'écrivez jamais ! Les lettres, ma chère, ont causé tout autant de malheurs particuliers que de malheurs publics... Ce qui serait pardon-

nable à une jeune fille comme Clotilde, aimant pour la première fois, est sans excuse chez...

— Un vieux grenadier qui a vu le feu! dit la duchesse en faisant la moue au duc.

Ce mouvement de physionomie et la plaisanterie amenèrent le sourire sur les visages désolés des deux ducs et de la pieuse duchesse elle-même.

— Voilà quatre ans que je n'ai écrit de billets doux!... Sommes-nous sauvées? demanda Diane, qui cachait ses anxiétés sous ses enfantillages.

— Pas encore! dit le duc de Chaulieu, car vous ne savez pas combien les actes arbitraires sont difficiles à commettre. C'est, pour un roi constitutionnel, comme une infidélité pour une femme mariée. C'est son adultère.

— Son péché mignon! dit le duc de Grandlieu.

— Le fruit défendu! reprit Diane en souriant. Oh! comme je voudrais être le gouvernement; car je n'en ai plus, moi, de ce fruit, j'ai tout mangé.

— Oh! chère! chère! dit la pieuse duchesse, vous allez trop loin.

Les deux ducs, en entendant une voiture s'arrêter au perron avec le fracas que font les chevaux lancés au galop, laissèrent les deux femmes ensemble après les avoir saluées, et allèrent dans le cabinet du duc de Grandlieu, où l'on introduisit l'habitant de la rue Honoré-Chevalier, qui n'était autre que le chef de la contre-police du château, de la police politique, l'obscur et puissant Corentin.

— Passez, dit le duc de Grandlieu, passez, monsieur de Saint-Denis.

Corentin, surpris de trouver tant de mémoire au duc,

passa le premier, après avoir salué profondément les deux ducs.

— C'est toujours pour le même personnage, ou à cause de lui, mon cher monsieur, dit le duc de Grandlieu.

— Mais il est mort, dit Corentin.

— Il reste un compagnon, fit observer le duc de Chaulieu, un rude compagnon.

— Le forçat Jacques Collin! répliqua Corentin.

— Parle, Ferdinand, dit le duc de Chaulieu à l'ancien ambassadeur.

— Ce misérable est à craindre, reprit le duc de Grandlieu; car il s'est emparé, pour pouvoir en faire une rançon, des lettres que mesdames de Sérizy et de Maufrigneuse ont écrites à ce Lucien Chardon, sa créature. Il paraît que c'était un système chez ce jeune homme, d'arracher des lettres passionnées en échange des siennes; car mademoiselle de Grandlieu en a écrit, dit-on, quelques-unes; on le craint, du moins, et nous ne pouvons rien savoir, elle est en voyage...

— Le petit jeune homme, répondit Corentin, était incapable de se faire de ces provisions-là!... C'est une précaution prise par l'abbé Carlos Herrera!

Corentin appuya son coude sur le bras du fauteuil où il s'était assis, et se mit la tête dans la main en réfléchissant.

— De l'argent!... cet homme en a plus que nous n'en avons, dit-il. Esther Gobseck lui a servi d'asticot pour pêcher près de deux millions dans cet étang à pièces d'or appelé Nucingen... Messieurs, faites-moi donner plein pouvoir par qui de droit, je vous débarrasse de cet homme!...

— Et... des lettres? demanda le duc de Grandlieu à Corentin.

— Écoutez, messieurs! reprit Corentin en se levant et montrant sa figure de fouine en état d'ébullition.

Il enfonça ses mains dans les goussets de son pantalon de molleton noir à pieds. Ce grand acteur du drame historique de notre temps avait passé seulement un gilet et une redingote, il n'avait pas quitté son pantalon du matin, tant il savait combien les grands sont reconnaissants de la promptitude en certaines occurrences. Il se promena familièrement dans le cabinet en discutant à haute voix, comme s'il était seul.

— C'est un forçat! on peut le jeter, sans procès, au secret, à Bicêtre, sans communications possibles, et l'y laisser crever... Mais il peut avoir donné des instructions à ses affidés, en prévoyant ce cas-là!

— Mais il a été mis au secret, dit le duc de Grandlieu, sur-le-champ, après avoir été saisi chez cette femme à l'improviste.

— Est-ce qu'il y a des secrets pour ce gaillard-là? répondit Corentin. Il est aussi fort que,... que moi!

— Que faire? se dirent par un regard les deux ducs.

— Nous pouvons réintégrer le drôle au bagne immédiatement,... à Rochefort, il y sera mort dans six mois! Oh! sans crime! dit-il en répondant à un geste du duc de Grandlieu. Que voulez-vous! un forçat ne tient pas plus de six mois à un été chaud quand on l'oblige à travailler réellement au milieu des miasmes de la Charente. Mais ceci n'est bon que si notre homme n'a pas pris des précautions pour ces lettres. Si le drôle s'est méfié de ses

dversaires, et c'est probable, il faut découvrir quelles ont ses précautions. Si le détenteur des lettres est pauvre, il est corruptible... Il s'agit donc de faire jaser Jacques Collin! Quel duel! j'y serai vaincu. Ce qui vaudrait mieux, ce serait d'acheter ces lettres par d'autres lettres... des lettres de grâce! et me donner cet homme dans ma boutique. Jacques Collin est le seul homme assez capable pour me succéder, ce pauvre Contenson et ce cher Peyrade étant morts. Jacques Collin m'a tué ces deux incomparables espions comme pour se faire une place. Il faut, vous le voyez, messieurs, me donner carte blanche. Jacques Collin est à la Conciergerie. Je vais aller voir M. de Granville à son parquet. Envoyez donc là quelque personne de confiance qui me rejoigne; car il me faut soit une lettre à montrer à M. de Granville, qui ne sait rien de moi, lettre que je rendrai d'ailleurs au président du conseil, soit un introducteur très-imposant... Vous avez une demi-heure, car il me faut une demi-heure environ pour m'habiller, c'est-à-dire pour devenir ce que je dois être aux yeux de M. le procureur général.

— Monsieur, dit le duc de Chaulieu, je connais votre profonde habileté, je ne vous demande qu'un oui ou un non. Répondez-vous du succès?...

— Oui, avec l'omnipotence, et avec votre parole de ne jamais me questionner à ce sujet. Mon plan est fait.

Cette réponse sinistre occasionna chez les deux grands seigneurs un léger frisson.

— Allez, monsieur! dit le duc de Chaulieu. Vous porterez cette affaire dans les comptes de celles dont vous êtes habituellement chargé.

Corentin salua les deux grands seigneurs et partit.

Henri de Lenoncourt, pour qui Ferdinand de Grandlieu avait fait atteler une voiture, se rendit aussitôt chez le roi qu'il pouvait voir en tout temps, par le privilége de sa charge.

Ainsi, les divers intérêts noués ensemble, en bas et en haut de la société, devaient se rencontrer tous dans le cabinet du procureur général, amenés tous par la nécessité, représentés par trois hommes : la justice par M. de Granville, la famille par Corentin, devant ce terrible adversaire, Jacques Collin, qui configurait le mal social dans sa sauvage énergie.

Quel duel que celui de la justice et de l'arbitraire, réunis contre le bagne et sa ruse! Le bagne, ce symbole de l'audace qui supprime le calcul et la réflexion, à qui tous les moyens sont bons, qui n'a pas l'hypocrisie de l'arbitraire, qui symbolise hideusement l'intérêt du ventre affamé, la sanglante, la rapide protestation de la faim! N'était-ce pas l'attaque et la défense? le vol et la propriété? La question terrible de l'état social et de l'état naturel vidée dans le plus étroit espace possible? Enfin, c'était une terrible, une vivante image de ces compromis antisociaux que font les trop faibles représentants du pouvoir avec de sauvages émeutiers.

Lorsqu'on annonça M. Camusot au procureur général, il fit un signe pour qu'on le laissât entrer. M. de Granville, qui pressentait cette visite, voulut s'entendre avec le juge sur la manière de terminer l'affaire Lucien. La conclusion ne pouvait plus être celle qu'il avait trouvée, de concert avec Camusot, la veille, avant la mort du pauvre poëte.

— Asseyez-vous, monsieur Camusot, dit M. de Granville en tombant sur son fauteuil.

Le magistrat, seul avec le juge, laissa voir l'accablement dans lequel il se trouvait. Camusot regarda M. de Granville et aperçut sur ce visage si ferme une pâleur presque livide, et une fatigue suprême, une prostration complète, qui dénotaient des souffrances plus cruelles peut-être que celles du condamné à mort à qui le greffier avait annoncé le rejet de son pourvoi en cassation. Et cependant, cette lecture, dans les usages de la justice, veut dire : « Préparez-vous, voici vos derniers moments. »

— Je reviendrai, monsieur le comte, dit Camusot, quoique l'affaire soit urgente...

— Restez, répondit le procureur général avec dignité. Les vrais magistrats, monsieur, doivent accepter leurs angoisses et savoir les cacher. J'ai eu tort, si vous vous êtes aperçu de quelque trouble en moi...

Camusot fit un geste.

— Dieu veuille que vous ignoriez, monsieur Camusot, ces extrêmes nécessités de notre vie! On succomberait à moins! Je viens de passer la nuit auprès d'un de mes plus intimes amis, je n'ai que deux amis, c'est le comte Octave de Bauvan et le comte de Sérizy. Nous sommes restés, M. de Sérizy, le comte Octave et moi, depuis six heures hier au soir jusqu'à six heures ce matin, allant à tour de rôle du salon au lit de madame de Sérizy, en craignant chaque fois de la trouver morte ou pour jamais folle! Desplein, Bianchon, Sinard, n'ont pas quitté la chambre avec deux gardes-malades. Le comte adore sa femme. Pensez à la nuit que je viens d'avoir entre une femme folle

d'amour et mon ami fou de désespoir. Un homme d'État n'est pas désespéré comme un imbécile! Sérizy, calme comme sur son siége au conseil d'État, se tordait sur son fauteuil pour nous offrir un visage tranquille... et la sueur couronnait ce front incliné par tant de travaux. J'ai dormi de cinq à sept heures et demie, vaincu par le sommeil, et je devais être ici à huit heures et demie pour ordonner une exécution. Croyez-moi, monsieur Camusot, lorsqu'un magistrat a roulé durant toute une nuit dans les abîmes de la douleur, en sentant la main de Dieu appesantie sur les choses humaines et frappant en plein sur de nobles cœurs, il lui est bien difficile de s'asseoir là, devant son bureau, et de dire froidement : « Faites tomber une tête à quatre heures! anéantissez une créature de Dieu pleine de vie, de force, de santé! » Et cependant, tel est mon devoir!... Abîmé de douleur, je dois donner l'ordre de dresser l'échafaud...

» Le condamné ne sait pas que le magistrat éprouve des angoisses égales aux siennes. En ce moment, liés l'un à l'autre par une feuille de papier, moi la société qui se venge, lui le crime à expier, nous sommes le même devoir à deux faces, deux existences soudées pour un instant par le couteau de la loi. Ces douleurs si profondes du magistrat, qui les plaint? qui les console?... notre gloire est de les enterrer au fond de nos cœurs! Le prêtre, avec sa vie offerte à Dieu, le soldat et ses mille morts données au pays, me semblent plus heureux que le magistrat avec ses doutes, ses craintes, sa terrible responsabilité.

» Vous savez qui l'on doit exécuter? continua le pro-

curieur général : un jeune homme de vingt-sept ans, beau comme notre mort d'hier, blond comme lui, dont nous avons obtenu la tête contre notre attente; car il n'y avait à sa charge que les preuves du recel. Condamné, ce garçon n'a pas avoué! Il résiste depuis soixante et dix jours à toutes les épreuves, en se disant toujours innocent. Depuis deux mois, j'ai deux têtes sur les épaules! Oh! je payerais son aveu d'un an de ma vie, car il faut rassurer les jurés!... Jugez quel coup porté à la justice, si quelque jour on découvrait que le crime pour lequel il va mourir a été commis par un autre!

» A Paris, tout prend une gravité terrible, les plus petits incidents judiciaires deviennent politiques.

» Le jury, cette institution que les législateurs révolutionnaires ont crue si forte, est un élément de ruine sociale; car elle manque à sa mission, elle ne protége pas suffisamment la société. Le jury joue avec ses fonctions. Les jurés se divisent en deux camps, dont l'un ne veut plus de la peine de mort, et il en résulte un renversement total de l'égalité devant la loi. Tel crime horrible, le parricide, obtient dans un département un verdict de non-culpabilité[1], tandis que, dans tel autre, un crime ordinaire, pour ainsi dire, est puni de mort ! Que serait-ce si, dans notre ressort, à Paris, on exécutait un innocent!

— C'est un forçat évadé, fit observer timidement M. Camusot.

— Il deviendrait entre les mains de l'opposition et de la presse un agneau pascal! s'écria M. de Granville, et

1. Il existe dans les bagnes *vingt-trois* PARRICIDES auxquels on a donné le bénéfice des *circonstances atténuantes.*

l'opposition aurait beau jeu pour le savonner, car c'est un Corse fanatique des idées de son pays, ses assassinats sont les effets de la *vendetta !*... Dans cette île, on tue son ennemi, et l'on se croit et l'on est cru très-honnête homme. — Ah ! les vrais magistrats sont bien malheureux ! Tenez ! ils devraient vivre séparés de toute société, comme jadis les pontifes. Le monde ne les verrait que sortant de leurs cellules à des heures fixes, graves, vieux, vénérables, jugeant à la manière des grands prêtres dans les sociétés antiques, qui réunissaient en eux le pouvoir judiciaire et le pouvoir sacerdotal ! On ne nous trouverait que sur nos siéges... On nous voit aujourd'hui souffrants ou nous amusant comme les autres ! On nous voit dans les salons, en famille, citoyens, ayant des passions, et nous pouvons être grotesques au lieu d'être terribles...

Ce cri suprême, scandé par des repos et des interjections, accompagné de gestes qui le rendaient d'une éloquence difficilement traduite sur le papier, fit frissonner Camusot.

— Moi, monsieur, dit Camusot, j'ai commencé hier aussi l'apprentissage des souffrances de notre état !... J'ai failli mourir de la mort de ce jeune homme, il n'avait pas compris ma partialité, le malheureux s'est enferré lui-même...

— Eh ! il fallait ne pas l'interroger, s'écria M. de Granville, il est si facile de rendre service par une abstention !...

— Et la loi ? répondit Camusot ; il était arrêté depuis deux jours !...

— Le malheur est consommé, reprit le procureur gé-

néral. J'ai réparé de mon mieux ce qui, certes, est irréparable. Ma voiture et mes gens sont au convoi de ce pauvre faible poëte. Sérizy a fait comme moi; bien plus, il accepte la charge que lui a donnée ce malheureux jeune homme, il sera son exécuteur testamentaire. Il a obtenu de sa femme, par cette promesse, un regard où luisait le bon sens. Enfin, le comte Octave assiste en personne à ses funérailles.

— Eh bien, monsieur le comte, dit Camusot, achevons notre ouvrage. Il nous reste un prévenu bien dangereux. C'est, vous le savez aussi bien que moi, Jacques Collin. Ce misérable sera reconnu pour ce qu'il est...

— Nous sommes perdus! s'écria M. de Granville.

— Il est en ce moment auprès de votre condamné à mort, qui fut jadis au bagne pour lui ce que Lucien était à Paris... son protégé! Bibi-Lupin s'est déguisé en gendarme pour assister à l'entrevue.

— De quoi se mêle la police judiciaire? dit le procureur général; elle ne doit agir que par mes ordres!...

— Toute la Conciergerie saura que nous tenons Jacques Collin... Eh bien, je viens vous dire que ce grand et audacieux criminel doit posséder les lettres les plus dangereuses de la correspondance de madame de Sérizy, de la duchesse de Maufrigneuse et de mademoiselle Clotilde de Grandlieu.

— Êtes-vous sûr de cela?... demanda M. de Granville en laissant voir sur sa figure une douloureuse surprise.

— Jugez, monsieur le comte, si j'ai raison de craindre ce malheur. Quand j'ai développé la liasse des lettres saisies chez cet infortuné jeune homme, Jacques Collin y

a jeté un coup d'œil incisif et a laissé échapper un sourire de satisfaction, à la signification duquel un juge d'instruction ne pouvait pas se tromper. Un scélérat aussi profond que Jacques Collin se garde bien de lâcher de pareilles armes. Que dites-vous de ces documents, entre les mains d'un défenseur que le drôle choisira parmi les ennemis du gouvernement et de l'aristocratie! Ma femme, pour laquelle la duchesse de Maufrigneuse a des bontés, est allée la prévenir, et, dans ce moment, elles doivent être chez les Grandlieu à tenir conseil...

— Le procès de cet homme est impossible! s'écria le procureur général en se levant et parcourant son cabinet à grands pas. Il aura mis les pièces en lieu de sûreté...

— Je sais où, dit Camusot.

Par ce seul mot, le juge d'instruction effaça toutes les préventions que le procureur général avait conçues contre lui.

— Voyons!... dit M. de Granville en se rasseyant.

— En venant de chez moi au Palais, j'ai bien profondément réfléchi à cette désolante affaire. Jacques Collin a une tante, une tante naturelle et non artificielle, une femme sur le compte de laquelle la police politique a fait passer une note à la préfecture. Il est l'élève et le dieu de cette femme, la sœur de son père, elle se nomme Jacqueline Collin. Cette drôlesse a un établissement de marchande à la toilette, et, à l'aide des relations qu'elle s'est créées par ce commerce, elle pénètre bien des secrets de famille. Si Jacques Collin a confié la garde de ces papiers sauveurs pour lui à quelqu'un, c'est à cette créature; arrêtons-la...

Le procureur général jeta sur Camusot un fin regard qui voulait dire : « Cet homme n'est pas si sot que je le croyais hier; seulement, il est jeune encore, il ne sait pas manœuvrer les guides de la justice. »

— Mais, dit Camusot en continuant, pour réussir, il faut changer toutes les mesures que nous avons prises hier, et je venais vous demander vos conseils, vos ordres...

Le procureur général prit son couteau à papier et en frappa doucement le bord de la table, par un de ces gestes familiers à tous les penseurs, quand ils s'abandonnent entièrement à la réflexion.

— Trois grandes familles en péril! s'écria-t-il. Il ne faut pas faire un seul pas de clerc !... Vous avez raison, avant tout, suivons l'axiome de Fouché : *Arrêtons!* Il faut réintégrer au secret, à l'instant, Jacques Collin.

— Nous avouons ainsi le forçat! C'est perdre la mémoire de Lucien...

— Quelle affreuse affaire! dit M. de Granville, tout est danger.

En ce moment, le directeur de la Conciergerie entra, non sans avoir frappé; mais un cabinet comme celui du procureur général est si bien gardé, que les familiers du parquet peuvent seuls frapper à la porte.

— Monsieur le comte, dit M. Gault, le prévenu qui porte le nom de Carlos Herrera désire de vous parler.

— A-t-il communiqué avec quelqu'un? demanda le procureur général.

— Avec les détenus, car il est au préau depuis sept heures et demie environ. Il a vu le condamné à mort, qui paraît avoir *causé* avec lui.

M. de Granville, sur un mot de M. Camusot qui lui revint comme un trait de lumière, aperçut tout le parti qu'on pouvait tirer, pour obtenir la remise des lettres, d'un aveu de l'intimité de Jacques Collin avec Théodore Calvi. Heureux d'avoir une raison pour remettre l'exécution, le procureur général appela par un geste M. Gault près de lui.

— Mon intention, lui dit-il, est de remettre à demain l'exécution; mais qu'on ne soupçonne pas ce retard à la Conciergerie. Silence absolu. Que l'exécuteur paraisse aller surveiller les apprêts. Envoyez ici, sous bonne garde, ce prêtre espagnol, il nous est réclamé par l'ambassade d'Espagne. Les gendarmes amèneront le sieur Carlos par votre escalier de communication, pour qu'il ne puisse voir personne. Prévenez ces hommes, afin qu'ils se mettent deux à le tenir, chacun par un bras, et qu'on ne le quitte qu'à la porte de mon cabinet... Êtes-vous bien sûr, monsieur Gault, que ce dangereux étranger n'a pu communiquer qu'avec les détenus?

— Ah! au moment où il est sorti de la chambre du condamné à mort, il s'est présenté pour le voir une dame...

Ici, les deux magistrats échangèrent un regard, et quel regard!

— Quelle dame? dit Camusot.

— Une de ses pénitentes,... une marquise, répondit M. Gault.

— De pis en pis! s'écria M. de Granville en regardant Camusot.

— Elle a donné la migraine aux gendarmes et aux surveillants, reprit M. Gault interloqué.

— Rien n'est indifférent dans vos fonctions, dit sévèrement le procureur général. La Conciergerie n'est pas murée comme elle l'est pour rien. Comment cette dame est-elle entrée?

— Avec une permission en règle, monsieur, répliqua le directeur. Cette dame, parfaitement bien mise, accompagnée d'un chasseur et d'un valet de pied, en grand équipage, est venue voir son confesseur avant d'aller à l'enterrement de ce malheureux jeune homme que vous avez fait enlever...

— Apportez-moi la permission de la préfecture, dit M. de Granville.

— Elle est donnée à la recommandation de Son Excellence le comte de Sérizy.

— Comment était cette femme? demanda le procureur général.

— Ça nous a paru devoir être une femme comme il faut.

— Vous avez vu sa figure?

— Elle portait un voile noir.

— Qu'ont-ils dit?

— Mais une dévote avec un livre de prières,... que pouvait-elle dire?... Elle a demandé la bénédiction de l'abbé, s'est agenouillée...

— Se sont-ils entretenus pendant longtemps? demanda le juge.

— Pas cinq minutes; mais personne de nous n'a rien compris à leurs discours, ils ont vraisemblablement parlé espagnol.

— Dites-nous tout, monsieur, reprit le procureur géné-

ral. Je vous le répète, le plus petit détail est, pour nous, d'un intérêt capital. Que ceci vous soit un exemple!

— Elle pleurait, monsieur.

— Pleurait-elle réellement?

— Nous n'avons pas pu le voir, elle cachait sa figure dans son mouchoir. Elle a laissé trois cents francs en or pour les détenus.

— Ce n'est pas elle! s'écria Camusot.

— Bibi-Lupin, reprit M. Gault, s'est écrié : « C'est une voleuse! »

— Il s'y connaît, dit M. de Granville. — Lancez votre mandat, ajouta-t-il en regardant Camusot, et vivement les scellés chez elle, partout!... Mais comment a-t-elle obtenu la recommandation de M. de Sérizy?... Apportez-moi la permission de la préfecture,... allez, monsieur Gault! Envoyez-moi promptement cet abbé. Tant que nous l'aurons là, le danger ne saurait s'aggraver. Et, en deux heures de conversation, on fait bien du chemin dans l'âme d'un homme.

— Surtout un procureur général comme vous, dit finement Camusot.

— Nous serons deux, répondit poliment le procureur général.

Et il retomba dans ses réflexions.

— On devrait créer, dans tous les parloirs de prison, une place de surveillant, qui serait donnée, avec de bons appointements, comme retraite aux plus habiles et aux plus dévoués agents de police, dit-il après une longue pause. Bibi-Lupin devrait finir là ses jours. Nous aurions un œil et une oreille dans un endroit qui veut une sur-

veillance plus habile que celle qui s'y trouve. M. Gault n'a rien pu nous dire de décisif.

— Il est si occupé, dit Camusot; mais, entre les secrets et nous, il existe une lacune, et il n'en faudrait pas. Pour venir de la Conciergerie à nos cabinets, on passe par des corridors, par des cours, par des escaliers. L'attention de nos agents n'est pas perpétuelle, tandis que le détenu pense toujours à son affaire.

— Il s'est trouvé, m'a-t-on dit, une dame déjà sur le passage de Jacques Collin, quand il est sorti du secret pour être interrogé. Cette femme est venue jusqu'au poste des gendarmes, en haut du petit escalier de la Souricière, les huissiers me l'ont dit, et j'ai grondé les gendarmes à ce sujet.

— Oh! le Palais est à reconstruire en entier, dit M. de Granville; mais c'est une dépense de vingt à trente millions!... Allez donc demander trente millions aux Chambres pour les convenances de la justice!

On entendit le pas de plusieurs personnes et le son des armes. Ce devait être Jacques Collin.

Le procureur général mit sur sa figure un masque de gravité sous lequel l'homme disparut. Camusot imita le chef du parquet.

En effet, le garçon de bureau du cabinet ouvrit la porte, et Jacques Collin se montra, calme et sans aucun étonnement.

— Vous avez voulu me parler, dit le magistrat, je vous écoute.

— Monsieur le comte, je suis Jacques Collin, je me rends!

Camusot tressaillit, le procureur général resta calme.

— Vous devez penser que j'ai des motifs pour ag ainsi, reprit Jacques Collin en étreignant les deux magis trats par un regard railleur. Je dois vous embarrasse énormément; car, en restant prêtre espagnol, vous m faites reconduire par la gendarmerie jusqu'à la frontièr de Bayonne, et, là, des baïonnettes espagnoles vous dé barrassent de moi!

Les deux magistrats demeurèrent impassibles et silen cieux.

— Monsieur le comte, continua le forçat, les raisons qu me font agir ainsi sont encore plus graves que celles-ci quoiqu'elles me soient diablement personnelles; mais je ne puis les dire qu'à vous... Si vous aviez peur...

— Peur de qui? de quoi? dit le comte de Granville.

L'attitude, la physionomie, l'air de tête, le geste, le regard, firent en ce moment de ce grand procureur général une vivante image de la magistrature, qui doit offrir les plus beaux exemples de courage civil. Dans ce moment si rapide, il fut à la hauteur des vieux magistrats de l'ancien parlement, au temps des guerres civiles où les présidents se trouvaient face à face avec la mort et restaient alors de marbre comme les statues qu'on leur a élevées.

— Mais peur de rester seul avec un forçat évadé.

— Laissez-nous, monsieur Camusot, dit vivement le procureur général.

— Je voulais vous proposer de me faire attacher les mains et les pieds, reprit froidement Jacques Collin en enveloppant les deux magistrats d'un regard formidable.

Il fit une pause et reprit gravement :

— Monsieur le comte, vous n'aviez que mon estime, mais vous avez en ce moment mon admiration...

— Vous vous croyez donc redoutable? demanda le magistrat d'un air plein de mépris.

— *Me croire* redoutable! dit le forçat, à quoi bon? je le suis et je le sais.

Jacques Collin prit une chaise et s'assit avec toute l'aisance d'un homme qui se sait à la hauteur de son adversaire dans une conférence où il traite de puissance à puissance.

En ce moment, M. Camusot, qui se trouvait sur le seuil de la porte qu'il allait fermer, rentra, revint jusqu'à M. de Granville, et lui remit, pliés, deux papiers.

— Voyez, dit le juge au procureur général en lui montrant l'un des papiers.

— Rappelez M. Gault, cria le comte de Granville aussitôt qu'il eut lu le nom de la femme de chambre de madame de Maufrigneuse, qui lui était connue.

Le directeur de la Conciergerie entra.

— Dépeignez-nous, lui dit à l'oreille le procureur-général, la femme qui est venue voir le prévenu.

— Petite, forte, grasse, trapue, répondit M. Gault.

— La personne pour qui le permis a été délivré est grande et mince, dit M. de Granville. Quel âge, maintenant?

— Soixante ans.

— Il s'agit de moi, messieurs? dit Jacques Collin. Voyons, reprit-il avec bonhomie, ne cherchez pas. Cette personne est ma tante, une tante vraisemblable, une femme, une vieille. Je puis vous épargner bien des embarras... Vous

ne trouverez ma tante que si je le veux... Si nous patau geons ainsi, nous n'avancerons guère.

— M. l'abbé ne parle plus le français en espagnol, di M. Gault, il ne bredouille plus.

— Parce que les choses sont assez embrouillées, mo cher monsieur Gault! répondit Jacques Collin avec u sourire amer et en appelant le directeur par son nom.

En ce moment, M. Gault se précipita vers le procureu général et lui dit à l'oreille :

— Prenez garde à vous, monsieur le comte, cet homm est en fureur!

M. de Granville regarda lentement Jacques Collin et l trouva calme; mais il reconnut bientôt la vérité de ce qu lui disait le directeur. Cette trompeuse attitude cachai la froide et terrible irritation des nerfs du sauvage. Le yeux de Jacques Collin couvaient une éruption volcanique ses poings étaient crispés. C'était bien le tigre se ramas sant pour bondir sur une proie.

— Laissez-nous, reprit d'un air grave le procureur géné ral en s'adressant au directeur de la Conciergerie et au juge

— Vous avez bien fait de renvoyer l'assassin de Lu cien!... dit Jacques Collin sans s'inquiéter si Camuso pouvait ou non l'entendre, je n'y tenais plus, j'allai l'étrangler...

Et M. de Granville frissonna. Jamais il n'avait vu tan de sang dans les yeux d'un homme, tant de pâleur au joues, tant de sueur au front, et une pareille contractio de muscles.

— A quoi ce meurtre vous eût-il servi? demanda tran quillement le procureur général au criminel.

— Vous vengez tous les jours ou vous croyez venger la société, monsieur, et vous me demandez la raison d'une vengeance!... Vous n'avez donc jamais senti dans vos veines la vengeance y roulant ses lames?... Ignorez-vous donc que c'est cet imbécile de juge qui nous l'a tué? car vous l'aimiez, mon Lucien, et il vous aimait! Je vous sais par cœur, monsieur. Ce cher enfant me disait tout, le soir, quand il rentrait; je le couchais, comme une bonne couche son marmot, et je lui faisais tout raconter... Il me confiait tout, jusqu'à ses moindres sensations... Ah! jamais une bonne mère n'a tendrement aimé son fils unique comme j'aimai cet ange. Si vous saviez! le bien naissait dans ce cœur comme les fleurs se lèvent dans les prairies. Il était faible, voilà son seul défaut, faible comme la corde de la lyre, si forte quand elle se tend... C'est les plus belles natures, leur faiblesse est tout uniment la tendresse, l'admiration, la faculté de s'épanouir au soleil de l'art, de l'amour, du beau que Dieu a fait pour l'homme sous mille formes!... Enfin, Lucien était une femme manquée. Ah! que n'ai-je pas dit à la bête brute qui vient de sortir... Ah! monsieur, j'ai fait, dans ma sphère de prévenu devant un juge, ce que Dieu aurait fait pour sauver son fils, si, voulant le sauver, il l'eût accompagné devant Pilate!...

Un torrent de larmes sortit des yeux clairs et jaunes du forçat, qui naguère flamboyaient comme ceux d'un loup affamé par six mois de neige en pleine Ukraine. Il continua :

— Cette buse n'a voulu rien écouter, et il a perdu l'enfant!... Monsieur, j'ai lavé le cadavre du petit de mes

larmes, en implorant *celui que je ne connais pas* et qui est au-dessus de nous! Moi qui ne crois pas en Dieu!... (Si je n'étais pas matérialiste, je ne serais pas moi!...) Je vous ai tout dit là dans un mot! Vous ne savez pas, aucun homme ne sait ce que c'est que la douleur; moi seul, je la connais. Le feu de la douleur absorbait si bien mes larmes, que, cette nuit, je n'ai pas pu pleurer. Je pleure maintenant, parce que je sens que vous me comprenez. Je vous ai vu là, tout à l'heure, posé en Justice... Ah! monsieur, que Dieu... (je commence à croire en lui!), que Dieu vous préserve d'être comme je suis... Ce sacré juge m'a ôté mon âme. Monsieur! monsieur! on enterre en ce moment ma vie, ma beauté, ma vertu, ma conscience, toute ma force! Figurez-vous un chien à qui un chimiste soutire le sang... Me voilà! je suis ce chien... Voilà pourquoi je suis venu vous dire : « Je suis Jacques Collin, je me rends!... » J'avais résolu cela ce matin quand on est venu m'arracher ce corps que je baisais comme un insensé, comme une mère, comme la Vierge a dû baiser Jésus au tombeau... Je voulais me mettre au service de la justice sans conditions... Maintenant, je dois en faire, vous allez savoir pourquoi...

— Parlez-vous à M. de Granville ou au procureur général? dit le magistrat.

Ces deux hommes, le CRIME et la JUSTICE, se regardèrent. Le forçat avait profondément ému le magistrat, qui fut pris d'une pitié divine pour ce malheureux, il devina sa vie et ses sentiments. Enfin, le magistrat (un magistrat est toujours magistrat), à qui la conduite de Jacques Collin depuis son évasion était inconnue, pensa qu'il pourrait se

endre maître de ce criminel, uniquement coupable d'un aux, après tout. Et il voulut essayer de la générosité sur ette nature composée, comme le bronze, de divers méaux, de bien et de mal. Puis M. de Granville, arrivé à inquante-trois ans sans avoir pu jamais inspirer l'amour, admirait les natures tendres, comme tous les hommes qui n'ont pas été aimés. Peut-être ce désespoir, le lot de beaucoup d'hommes à qui les femmes n'accordent que eur estime ou leur amitié, était-il le lien secret de l'inimité profonde de MM. de Bauvan, de Granville et de Sérizy; car un même malheur, tout aussi bien qu'un bonheur mutuel, met les âmes au même diapason.

— Vous avez un avenir! dit le procureur général en jetant un regard d'inquisiteur sur ce scélérat abattu.

L'homme fit un geste par lequel il exprima la plus profonde indifférence de lui-même.

— Lucien laisse un testament par lequel il vous lègue trois cent mille francs...

— Pauvre! pauvre petit! pauvre petit! s'écria Jacques Collin, toujours *trop* honnête! J'étais, moi, tous les sentiments mauvais; il était, lui, le bon, le noble, le beau, le sublime! On ne change pas de si belles âmes! Il n'avait pris de moi que mon argent, monsieur!

Cet abandon profond, entier, de la personnalité que le magistrat ne pouvait ranimer, prouvait si bien les terribles paroles de cet homme, que M. de Granville passa du côté du criminel. Restait le procureur général!

— Si rien ne vous intéresse plus, demanda M. de Granville, qu'êtes-vous donc venu me dire?

— N'est-ce pas déjà beaucoup que de me livrer? Vous

brûliez, mais vous ne me teniez pas; vous seriez d'ailleur trop embarrassé de moi!...

— Quel adversaire! pensa le procureur général.

— Vous allez, monsieur le procureur général, faire cou per le cou à un innocent, et j'ai trouvé le coupable, repr gravement Jacques Collin en séchant ses larmes. Je n suis pas ici pour eux, mais pour vous. Je venais vou ôter un remords, car j'aime tous ceux qui ont porté u intérêt quelconque à Lucien, de même que je poursui vrai de ma haine tous ceux ou celles qui l'ont empêch de vivre... Qu'est-ce que ça me fait, un forçat, à moi? re prit-il après une légère pause. Un forçat, à mes yeux c'est à peine pour moi ce qu'est une fourmi pour vous Je suis comme les brigands de l'Italie, de fiers hommes tant que le voyageur leur rapporte quelque chose de plu que le prix du coup de fusil, ils l'étendent mort! Je n'a pensé qu'à vous. J'ai confessé ce jeune homme, qui ne pouvait se fier qu'à moi, c'est mon camarade de chaîne Théodore est une bonne nature; il a cru rendre service à une maîtresse en se chargeant de vendre ou d'engager des objets volés; mais il n'est pas plus criminel dans l'affaire de Nanterre que vous ne l'êtes. C'est un Corse, c'est dans leurs mœurs de se venger, de se tuer les uns les autres comme des mouches. En Italie et en Espagne, on n'a pas le respect de la vie de l'homme, et c'est tout simple. On nous y croit pourvus d'une âme, d'un quelque chose, une image de nous qui nous survit, qui vivrait éternellement. Allez donc dire cette billevesée à nos analystes! Ce sont les pays athées ou philosophes qui font payer chèrement la vie humaine à ceux qui la troublent,

ils ont raison, puisqu'ils ne croient qu'à la matière, ı présent! Si Calvi vous avait indiqué la femme de qui ennent les objets volés, vous auriez trouvé, non pas le ·ai coupable, car il est dans vos griffes, mais un com- ice que le pauvre Théodore ne veut pas perdre, car c'est ne femme... Que voulez-vous! chaque état a son point 'honneur, le bagne et les filous ont le leur! Mainte- ant, je connais l'assassin de ces deux femmes et les au- ·urs de ce coup hardi, singulier, bizarre, on me l'a ra- onté dans tous ses détails. Suspendez l'exécution de Calvi, ous saurez tout; mais donnez-moi votre parole de le ·intégrer au bagne, en faisant commuer sa peine... Dans ı douleur où je suis, on ne peut prendre la peine de nentir, vous savez cela. Ce que je vous dis est la érité...

— Avec vous, Jacques Collin, quoique ce soit abaisser ı justice, qui ne saurait faire de semblables compromis, e crois pouvoir me relâcher de la rigueur de mes fonc- ions, et en référer à qui de droit.

— M'accordez-vous cette vie?

— Cela se pourra...

— Monsieur, je vous supplie de me donner votre pa- role, elle me suffira.

M. de Granville fit un geste d'orgueil blessé.

— Je tiens l'honneur de trois grandes familles, et vou- ne tenez que la vie de trois forçats, reprit Jacques Collin, e suis plus fort que vous.

— Vous pouvez être remis au secret; que ferez-vous?... demanda le procureur général.

— Eh! nous jouons donc! dit Jacques Collin. Je par-

lais à la *bonne franquette,* moi! je parlais à M. de Gran ville; mais, si le procureur général est là, je reprend mes cartes et je poitrine... Et moi qui, si vous m'avie donné votre parole, allais vous rendre les lettres écrites Lucien par mademoiselle Clotilde de Grandlieu!

Cela fut dit avec un accent, un sang-froid et un regar qui révélèrent à M. de Granville un adversaire avec qu la moindre faute était dangereuse.

— Est-ce là tout ce que vous demandez? dit le pro cureur général.

— Je vais vous parler pour moi, dit Jacques Collin L'honneur de la famille Grandlieu paye la commutatio de peine de Théodore : c'est donner beaucoup et recevoi peu. Qu'est-ce qu'un forçat condamné à perpétuité?... S' s'évade, vous pouvez vous défaire si facilement de lui c'est une lettre de change sur la guillotine! Seulement comme on l'avait fourré dans des intentions peu char mantes à Rochefort, vous me promettrez de le faire di riger sur Toulon, en recommandant qu'il y soit bien traité Maintenant, moi, je veux davantage. J'ai le dossier d madame de Sérizy et celui de la duchesse de Maufri gneuse, et quelles lettres!... Tenez, monsieur le comte les filles publiques, en écrivant, font du style et d beaux sentiments; eh bien, les grandes dames, qui font du style et de grands sentiments toute la journée, écriven comme les filles agissent. Les philosophes trouveront la raison de ce chassé croisé, je ne tiens pas à la chercher La femme est un être inférieur, elle obéit trop à ses or ganes. Pour moi, la femme n'est belle que quand elle res semble à un homme. Aussi ces petites duchesses, qui sont

viriles par la tête, ont-elles écrit des chefs-d'œuvre... Oh! c'est beau, d'un bout à l'autre, comme la fameuse ode de Piron...

— Vraiment?

— Vous voulez les voir?... dit Jacques Collin en souriant.

Le magistrat devint honteux.

— Je ne puis vous en faire lire... Mais, là, pas de farce! nous jouons franc jeu?... Vous me rendrez les lettres, et vous défendrez qu'on moucharde, qu'on suive et qu'on regarde la personne qui va les apporter.

— Cela prendra du temps? dit le procureur général.

— Non, il est neuf heures et demie,... répondit Jacques Collin en regardant la pendule; eh bien, en quatre minutes, uous aurons une lettre de chacune de ces deux dames; et, après les avoir lues, vous contremanderez la guillotine! Si ça n'était pas ce que cela est, vous ne me verriez pas si tranquille. Ces dames sont d'ailleurs averties...

M. de Granville fit un geste de surprise.

— Elle doivent se donner à cette heure bien du mouvement, elles vont mettre en campagne le garde des sceaux, elles iront, qui sait? jusqu'au roi... Voyons, me donnez-vous votre parole d'ignorer qui sera venu, de ne pas suivre ni faire suivre pendant une heure cette personne?

— Je vous le promets!

— Bien, vous ne voudriez pas, vous, tromper un forçat évadé. Vous êtes du bois dont sont faits les Turenne et vous tenez votre parole à des voleurs... Eh bien, dans la

salle des pas perdus, il y a dans ce moment une mer diante en haillons, une vieille femme, au milieu mêm de la salle. Elle doit causer avec un des écrivains public de quelque procès de mur mitoyen; envoyez votre garço de bureau la chercher, en lui disant ceci : *Dabor ti mar dana*. Elle viendra... Mais ne soyez pas cruel inutile ment!... Ou vous acceptez mes propositions, ou vous n voulez pas vous compromettre avec un forçat... Je n suis qu'un faussaire, remarquez!... Eh bien, ne laisse pas Calvi dans les affreuses angoisses de la toilette...

— L'exécution est déjà contremandée... Je ne veu pas, dit M. de Granville à Jacques Collin, que la justic soit au-dessous de vous!

Jacques Collin regarda le procureur général avec un sorte d'étonnement et lui vit tirer le cordon de sa son nette.

— Voulez-vous ne pas vous échapper? Donnez-moi votr parole, je m'en contente. Allez chercher cette femme...

Le garçon de bureau se montra.

— Félix! renvoyez les gendarmes,... dit M. de Gran ville.

Jacques Collin fut vaincu.

Dans ce duel avec le magistrat, il voulait être le plu grand, le plus fort, le plus généreux, et le magistr l'écrasait. Néanmoins, le forçat se sentit bien supérieu en ce qu'il jouait la justice, qu'il lui persuadait que coupable était innocent et qu'il lui disputait victorieus ment une tête : mais cette supériorité devait être sourd secrète, cachée, tandis que la *cigogne* l'accablait au gran jour et majestueusement.

Au moment où Jacques Collin sortait du cabinet de M. de Granville, le secrétaire général de la présidence du conseil, un député, le comte des Lupeaulx, se présentait accompagné d'un petit vieillard souffreteux. Ce personnage, enveloppé d'une douillette puce, comme si l'hiver régnait encore, à cheveux poudrés, le visage blême et froid, marchait en goutteux, peu sûr de ses pieds grossis par des souliers en veau d'Orléans, appuyé sur une canne à pomme d'or, tête nue, son chapeau à la main, la boutonnière ornée d'une brochette à sept croix.

— Qu'y a-t-il, mon cher des Lupeaulx? demanda le procureur général.

— Le prince m'envoie, répondit tout bas le comte. Vous avez carte blanche pour retirer les lettres de mesdames de Sérizy et de Maufrigneuse, et celles de mademoiselle Clotilde de Grandlieu. Vous pouvez vous entendre avec ce monsieur...

— Qui est-ce? demanda le procureur général à l'oreille de des Lupeaulx.

— Je n'ai pas de secrets pour vous, mon cher procureur général, c'est le fameux Corentin. Sa Majesté vous fait dire de lui rapporter vous-même toutes les circonstances de cette affaire et les conditions du succès.

— Rendez-moi le service, reprit le procureur général, d'aller dire au prince que tout est terminé, que je n'ai pas eu besoin de ce monsieur, ajouta-t-il en désignant Corentin. J'irai prendre les ordres de Sa Majesté, quant à la conclusion de l'affaire, qui regardera le garde des sceaux, car il y a deux grâces à accorder.

— Vous avez sagement agi en allant de l'avant, dit des

Lupeaulx en donnant une poignée de main au procureu général. Le roi ne veut pas, à la veille de tenter un grande chose, voir la pairie et les grandes familles tym panisées, salies... Ce n'est plus un vil procès crimine c'est une affaire d'État...

— Mais dites au prince que, lorsque vous êtes venu tout était fini!

— Vraiment?

— Je le crois.

— Vous serez alors garde des sceaux, quand le gard des sceaux actuel sera chancelier, mon cher...

— Je n'ai pas d'ambition!... répondit le procureu général.

Des Lupeaulx sortit en riant.

— Priez le prince de solliciter du roi dix minutes d'au dience pour moi, vers deux heures et demie, ajou M. de Granville, en reconduisant le comte des Lupeaul:

— Et vous n'êtes pas ambitieux! dit des Lupeaulx e jetant un fin regard à M. de Granville. Allons, vous ave deux enfants, vous voulez être fait au moins pair d France...

— Si M. le procureur général a les lettres, mon in tervention devient inutile, fit observer Corentin, en s trouvant seul avec M. de Granville, qui le regardait ave une curiosité très-compréhensible.

— Un homme comme vous n'est jamais de trop dan une affaire si délicate, répondit le procureur général e voyant que Corentin avait tout compris ou tout entendu.

Corentin salua par un petit signe de tête presque pro tecteur.

— Connaissez-vous, monsieur, le personnage dont il s'agit?

— Oui, monsieur le comte, c'est Jacques Collin, le chef de la société des Dix-Mille, le banquier des trois bagnes, un forçat qui, depuis cinq ans, a su se cacher sous la soutane de l'abbé Carlos Herrera. Comment a-t-il été chargé d'une mission du roi d'Espagne pour le feu roi, nous nous perdons tous à la recherche du vrai dans cette affaire? J'attends une réponse de Madrid, où j'ai envoyé des notes et un homme. Ce forçat a le secret de deux rois...

— C'est un homme vigoureusement trempé! Nous n'avons que l'un de ces deux partis à prendre : nous l'attacher, ou nous défaire de lui, dit le procureur général.

— Nous avons eu la même idée, et c'est un grand honneur pour moi, répliqua Corentin. Je suis forcé d'avoir tant d'idées et pour tant de monde, que, sur le nombre, je dois me rencontrer avec un homme d'esprit.

Ce fut débité si sèchement et d'un ton si glacé, que le procureur général garda le silence et se mit à expédier quelques affaires pressantes.

Lorsque Jacques Collin se montra dans la salle des pas perdus, on ne peut se figurer l'étonnement dont fut saisie mademoiselle Jacqueline Collin. Elle resta plantée sur ses deux jambes, les mains sur ses hanches, car elle était costumée en marchande des quatre-saisons. Quelque habituée qu'elle fût aux tours de force de son neveu, celui-là dépassait tout.

— Eh bien, si tu continues à me regarder comme un cabinet d'histoire naturelle, dit Jacques Collin en prenant

le bras de sa tante et l'emmenant hors de la salle des pas perdus, ça nous fera prendre pour deux curiosités, l'on nous arrêterait peut-être et nous perdrions du temps.

Et il descendit l'escalier de la galerie marchande, qui mène rue de la Barillerie.

— Où est Paccard?

— Il m'attend chez la Rousse et se promène sur le quai aux Fleurs.

— Et Prudence?

— Elle est chez elle, comme ma filleule.

— Allons-y...

— Regarde si nous sommes suivis...

La Rousse, quincaillière établie quai aux Fleurs, était la veuve d'un célèbre assassin, un dix-mille. En 1819, Jacques Collin avait fidèlement remis vingt et quelques mille francs à cette fille, de la part de son amant, après l'exécution. Trompe-la-Mort connaissait seul l'intimité de cette jeune personne, alors modiste, avec son fanandel.

— Je suis le *dâb* de ton homme, avait dit alors le pensionnaire de madame Vauquer à la modiste, qu'il avait fait venir au Jardin des plantes. Il a dû te parler de moi, ma petite. Quiconque me trahit meurt dans l'année; quiconque m'est fidèle n'a jamais rien à redouter de moi. Je suis *ami* à mourir sans dire un mot qui compromette ceux à qui je veux du bien. Sois à moi comme une âme est au diable, et tu en profiteras. J'ai promis que tu serais heureuse à ton pauvre Auguste, qui voulait te mettre dans l'opulence, et il s'est fait *faucher* à cause de toi. Ne pleure pas; écoute-moi! Personne au monde que moi ne sait que tu étais la maîtresse d'un forçat, d'un assassin

u'on a *terré* samedi; jamais je n'en dirai rien. Tu as ingt-deux ans, tu es jolie, te voilà riche de vingt-six mille ancs; oublie Auguste, marie-toi, deviens une honnête emme, si tu peux. En retour de cette tranquillité, je te emande de me servir, moi et ceux que je t'adresserai, nais sans hésiter. Jamais je ne te demanderai rien de ompromettant, ni pour toi, ni pour tes enfants, ni pour on mari, si tu en as un, ni pour ta famille. Souvent, lans le métier que je fais, il me faut un lieu sûr pour causer, pour me cacher. J'ai besoin d'une femme discrète pour porter une lettre, se charger d'une commission. Tu seras une de mes boîtes à lettres, une de mes loges de portier, un de mes émissaires, rien de plus, rien de moins. Tu es trop blonde; Auguste et moi, nous te nommions *la Rousse,* tu garderas ce nom-là. Ma tante, la marchande au Temple, avec qui je te lierai, sera la seule personne au monde à qui tu devras obéir; dis-lui tout ce qui t'arrivera; elle te mariera, elle te sera très-utile.

Ce fut ainsi que se conclut un de ces pactes diaboliques dans le genre de celui qui, pendant si longtemps, lui avait lié Prudence Servien, et que cet homme ne manquait jamais de cimenter; car il avait, comme le démon, la passion du recrutement.

Jacques Collin avait marié la Rousse au premier commis d'un riche quincaillier en gros, vers 1821. Ce premier commis, ayant traité de la maison de commerce de son patron, se trouvait alors en voie de prospérité, père de deux enfants, et adjoint au maire de son quartier. Jamais la Rousse, devenue madame Prélard, n'avait eu le plus léger motif de plainte, ni contre Jacques Collin, ni

contre sa tante; mais, à chaque service demandé, madame Prélard tremblait de tous ses membres. Aussi devint-elle pâle et blême en voyant entrer dans sa boutique ces deux terribles personnages.

— Nous avons à vous parler d'affaires, madame, dit Jacques Collin.

— Mon mari est là, répondit-elle.

— Eh bien, nous n'avons pas trop besoin de vous pour le moment; je ne dérange jamais inutilement les gens.

— Envoyez chercher un fiacre, ma petite, dit Jacqueline Collin, et dites à ma filleule de descendre; j'espère la placer comme femme de chambre chez une grande dame, et l'intendant de la maison veut l'emmener.

Paccard, qui ressemblait à un gendarme mis en bourgeois, causait en ce moment avec M. Prélard d'une importante fourniture de fil de fer pour un pont.

Un commis alla chercher un fiacre, et, quelques minutes après, Europe, ou, pour lui faire quitter le nom sous lequel elle avait servi Esther, Prudence Servien, Paccard, Jacques Collin et sa tante étaient, à la grande joie de la Rousse, réunis dans un fiacre, à qui Trompe-la-Mort donna l'ordre d'aller à la barrière d'Ivry.

Prudence Servien et Paccard, tremblant devant le *dâb,* ressemblaient à des âmes coupables en présence de Dieu.

— Où sont les sept cent *cinquante* mille francs? leur demanda le *dâb,* en plongeant sur eux un de ces regards fixes et clairs qui troublaient si bien le sang de ces âmes damnées, quand elles étaient en faute, qu'elles croyaient avoir autant d'épingles que de cheveux dans la tête.

— Les sept cent *trente* mille francs, répondit Jacqueline

Collin à son neveu, sont en sûreté : je les ai remis ce matin à la Romette, dans un paquet cacheté...

— Si vous ne les aviez pas remis à Jacqueline, dit Trompe-la-Mort, vous alliez droit là,... dit-il en montrant la place de Grève, devant laquelle le fiacre se trouvait.

Prudence Servien fit, à la mode de son pays, un signe de croix, comme si elle avait vu tomber le tonnerre.

— Je vous pardonne, reprit le *dâb,* à condition que vous ne commettrez plus de fautes semblables, et que désormais vous serez pour moi ce que sont ces deux doigts de la main droite, dit-il en montrant l'index et le doigt du milieu, car le pouce, c'est cette bonne *largue*-là!

Et il frappa sur l'épaule de sa tante.

— Écoutez-moi, reprit-il. Désormais, toi, Paccard, tu n'auras plus rien à craindre, et tu peux suivre ton nez dans *Pantin* à ton aise! Je te permets d'épouser Prudence.

Paccard prit la main de Jacques Collin et la baisa respectueusement.

— Qu'aurai-je à faire? demanda-t-il.

— Rien, et tu auras des rentes et des femmes, sans compter la tienne, car tu es très-régence, mon vieux!... Voilà ce que c'est que d'être trop bel homme!

Paccard rougit de recevoir ce railleur éloge de son sultan.

— Toi, Prudence, reprit Jacques, il te faut une carrière, un état, un avenir, et rester à mon service. Écoute-moi bien. Il existe rue Sainte-Barbe une très-bonne maison appartenant à cette madame de Saint-Estève, à qui ma tante emprunte quelquefois son nom... C'est une bonne maison, bien achalandée, qui rapporte quinze ou vingt

mille francs par an. La Saint-Estève fait tenir cet établissement par...

— La Gonore, dit Jacqueline.

— La *largue* à ce pauvre la Pouraille, dit Paccard. C'est là que j'ai filé avec Europe le jour de la mort de cette pauvre madame Van Bogseck, notre maîtresse...

— On jase donc quand je parle? dit Jacques Collin.

Le plus profond silence régna dans le fiacre, et Prudence ni Paccard n'osèrent plus se regarder.

— La maison est donc tenue par la Gonore, reprit Jacques Collin. Si tu y es allé te cacher avec Prudence, je vois, Paccard, que tu as assez d'esprit pour *esquinter la raille* (enfoncer la police), mais que tu n'es pas assez fin pour faire voir des couleurs à la *darbonne,...* dit-il en caressant le menton de sa tante. Je devine maintenant comment elle a pu te trouver... Ça se rencontre bien. Vous allez y retourner, chez la Gonore... Je reprends : Jacqueline va négocier avec madame Nourrisson l'affaire de l'acquisition de son établissement de la rue Sainte-Barbe, et tu pourras y faire fortune avec de la conduite, ma petite! dit-il en regardant Prudence. Abbesse à ton âge! c'est le fait d'une fille de France, ajouta-t-il d'une voix mordante,

Prudence sauta au cou de Trompe-la-Mort et l'embrassa; mais, par un coup sec qui dénotait sa force extraordinaire, le *dâb* la repoussa si vivement, que, sans Paccard, la fille allait se cogner la tête dans la vitre du fiacre et la casser.

— A bas les pattes! Je n'aime pas ces manières! dit sèchement le *dâb,* c'est me manquer de respect.

— Il a raison, ma petite, dit Paccard. Vois-tu, c'est comme si le *dâb* te donnait cent mille francs. La boutique vaut cela. C'est sur le boulevard, en face du Gymnase. Il y a la sortie du spectacle...

— Je ferai mieux, j'achèterai aussi la maison, dit Trompe-la-Mort.

— Et nous voilà riches à millions en six ans? s'écria Paccard.

Fatigué d'être interrompu, Trompe-la-Mort envoya dans le tibia de Paccard un coup de pied à le lui casser; mais Paccard avait des nerfs en caoutchouc et des os en fer-blanc.

— Suffit, *dâb!* on se taira, répondit-il.

— Croyez-vous que je dis des sornettes? reprit Trompe-la-Mort, qui s'aperçut alors que Paccard avait bu quelques petits verres de trop. Écoutez! Il y a dans la cave de la maison deux cent cinquante mille francs en or...

Le silence le plus profond régna de nouveau dans le fiacre.

— Cet or est dans un massif très dur... Il s'agit d'extraire cette somme, et vous n'avez que trois nuits pour y arriver. Jacqueline vous aidera... Cent mille francs serviront à payer l'établissement, cinquante mille à l'achat de la maison, et vous laisserez le reste.

— Où? dit Paccard.

— Dans la cave? demanda Prudence.

— Silence! dit Jacqueline.

— Oui, mais, pour la transmission de cette charge, il faut l'agrément de la *raille* (la police), objecta Paccard.

— On l'aura, dit sèchement Trompe-la-Mort. De quoi te mêles-tu?...

Jacqueline regarda son neveu et fut frappée de l'altération de ce visage à travers le masque impassible sous lequel cet homme si fort cachait habituellement ses émotions.

— Ma fille, dit Jacques Collin à Prudence Servien, ma tante va te remettre les sept cent cinquante mille francs.

— Sept cent trente, dit Paccard.

— Eh bien, soit! sept cent trente, reprit Jacques Collin. Cette nuit, il faut que tu reviennes, sous un prétexte quelconque, à la maison de madame Lucien. Tu monteras par la lucarne, sur le toit; tu descendras par la cheminée dans la chambre à coucher de ta feue maîtresse, et tu placeras dans le matelas de son lit le paquet qu'elle avait fait...

— Et pourquoi pas par la porte? dit Prudence Servien.

— Imbécile, les scellés y sont! répliqua Jacques Collin. L'inventaire se fera dans quelques jours, et vous serez innocents du vol...

— Vive le *dâb!* s'écria Paccard. Ah! quelle bonté!

— Cocher, arrêtez!... cria de sa voix puissante Jacques Collin.

Le fiacre se trouvait devant la place de fiacres du Jardin des plantes.

— Détalez, mes enfants, dit Jacques Collin, et ne faites pas de sottises! Trouvez-vous ce soir sur le pont des Arts, à cinq heures, et, là, ma tante vous dira s'il n'y a pas contre-ordre. — Il faut tout prévoir, ajouta-t-il à voix basse à sa tante. — Jacqueline vous expliquera demain, reprit-il, comment s'y prendre pour extraire sans dan-

ger l'or de la *profonde*. C'est une opération très-délicate...

Prudence et Paccard sautèrent sur le pavé du roi, heureux comme des voleurs graciés.

— Ah! quel brave homme que le *dâb!* dit Paccard.

— Ce serait le roi des hommes, s'il n'était pas si méprisant pour les femmes!

— Ah! il est bien aimable! s'écria Paccard. As-tu vu quels coups de pied il m'a donnés! Nous méritions d'être envoyés *ad patres;* car, enfin, c'est nous qui l'avons mis dans l'embarras...

— Pourvu, dit la spirituelle et fine Prudence, qu'il ne nous fourre pas dans quelque crime pour nous envoyer au *pré*...

— Lui! S'il en avait la fantaisie, il nous le dirait, tu ne le connais pas!... Quel joli sort il te fait! Nous voilà bourgeois. Quelle chance! Oh! quand il vous aime, cet homme-là, il n'a pas son pareil pour la bonté!...

— Ma minette, dit Jacques Collin à sa tante, charge-toi de la Gonore, il faut l'endormir; elle sera, dans cinq jours d'ici, arrêtée, et on trouvera dans sa chambre cent cinquante mille francs en or, qui resteront d'une autre part dans l'assassinat des vieux Crottat, père et mère du notaire.

— Elle en aura pour cinq ans de Madelonnettes, dit Jacqueline.

— A peu près, répondit Jacques Collin. Donc, c'est un motif pour la Nourrisson de se défaire de sa maison; elle ne peut pas la gérer elle-même, et on ne trouve pas de gérantes comme on veut. Tu pourras très-bien arranger cette affaire. Nous aurons là un *œil*... Mais ces opérations

sont toutes les trois subordonnées à la négociation que je viens d'entamer relativement à nos lettres. Ainsi découds ta robe et donne-moi les échantillons des marchandises. Où se trouvent les trois paquets?

— Parbleu! chez la Rousse.

— Cocher, cria Jacques Collin, retournez au palais de justice, et du train!... J'ai promis de la célérité, voici une demi-heure d'absence, et c'est trop! Reste chez la Rousse, et donne les paquets cachetés au garçon de bureau que tu verras venir demander madame *de* Saint-Estève. C'est le *de* qui sera le mot d'avis, et il devra te dire : *Madame, je viens de la part de M. le procureur général pour ce que vous savez.* Stationne devant la porte de la Rousse en regardant ce qui se passe sur le marché aux Fleurs, afin de ne pas exciter l'attention de Prélard. Dès que tu auras lâché les lettres, tu peux faire agir Paccard et Prudence.

— Je te devine, dit Jacqueline, tu veux remplacer Bibi-Lupin. La mort de ce garçon t'a tourné la cervelle!

— Et Théodore, à qui on allait couper les cheveux pour le *faucher* à quatre heures ce soir! s'écria Jacques Collin.

— Enfin, c'est une idée! nous finirons honnêtes gens et bourgeois, dans une belle propriété, sous un beau climat, en Touraine.

— Que pouvais-je devenir? Lucien a emporté mon âme, toute ma vie heureuse; je me vois encore trente ans à m'ennuyer, et je n'ai plus de cœur. Au lieu d'être le *dâb* du bagne, je serai le Figaro de la justice, et je vengerai Lucien. Ce n'est que dans la peau de la *raille* (police) que je puis en sûreté démolir Corentin. Ce sera vivre encore que d'avoir à manger un homme. Les états qu'on fait dans

le monde ne sont que des apparences; la réalité, c'est l'idée! ajouta-t-il en se frappant le front. Qu'as-tu maintenant dans notre trésor?

— Rien, dit la tante, épouvantée de l'accent et des manières de son neveu. Je t'ai tout donné pour ton petit. La Romette n'a pas plus de vingt mille francs pour son commerce. J'ai tout pris à madame Nourrisson, elle avait environ soixante mille francs à elle... Ah! nous sommes dans des draps qui ne sont pas blanchis depuis un an. Le petit a dévoré *les fades* des fanandels, notre trésor et tout ce que possédait la Nourrisson.

— Ça faisait?

— Cinq cent soixante mille...

— Nous en avons cent cinquante en or, que Paccard et Prudence nous devront. Je vais te dire où en prendre deux cents autres... Le reste viendra de la succession d'Esther. Il faut récompenser la Nourrisson. Avec Théodore, Paccard, Prudence, la Nourrisson et toi, j'aurai bientôt formé le bataillon sacré qu'il me faut... Écoute, nous approchons...

— Voici les trois lettres, dit Jacqueline, qui venait de donner le dernier coup de ciseaux à la doublure de sa robe.

— Bien, répondit Jacques Collin, en recevant les trois précieux autographes, trois papiers vélins encore parfumés. Théodore a fait le coup de Nanterre.

— Ah! c'est lui...

— Tais-toi, le temps est précieux. Il a voulu donner la becquée à un petit oiseau de Corse nommé Ginetta... Tu vas employer la Nourrisson à la trouver, je te ferai passer

les renseignements nécessaires par une lettre que Gault te remettra. Tu viendras au guichet de la Conciergerie dans deux heures d'ici. Il s'agit de lâcher cette petite fille chez une blanchisseuse, la sœur à Godet, et qu'elle s'y impatronise... Godet et Ruffard sont des complices à la Pouraille dans le vol et l'assassinat commis chez les Crottat. Les quatre cent cinquante mille francs sont intacts, un tiers dans la cave de la Gonore, c'est la part de la Pouraille ; le second tiers dans la chambre à la Gonore, c'est celle de Ruffard ; le troisième est caché chez la sœur à Godet. Nous commencerons par prendre cent cinquante mille francs sur le *fade* de la Pouraille, puis cent sur celui de Godet, et cent sur celui de Ruffard. Une fois Ruffard et Godet *serrés,* c'est eux qui auront mis à part ce qui manquera de leur *fade.* Je leur ferai accroire, à Godet, que nous avons mis cent mille francs de côté pour lui, et à Ruffard et à la Pouraille, que la Gonore leur a sauvé cela !... Prudence et Paccard vont travailler chez la Gonore. Toi et Ginetta, qui me paraît être une fine mouche, vous manœuvrerez chez la sœur à Godet. Pour mon début dans le comique, je fais retrouver à la *cigogne* quatre cent mille francs du vol Crottat, et les coupables. J'ai l'air d'éclaircir l'assassinat de Nanterre. Nous retrouvons notre *aubert* et nous sommes au cœur de la *raille !* Nous étions le gibier, et nous devenons les chasseurs, voilà tout. Donne trois francs au cocher...

Le fiacre était au Palais. Jacqueline, stupéfaite, paya. Trompe-la-Mort monta l'escalier pour aller chez le procureur général.

Un changement total de vie est une crise si violente,

que, malgré sa décision, Jacques Collin gravissait lentement les marches de l'escalier qui, de la rue de la Barillerie, mène à la galerie marchande, où se trouve, sous le péristyle de la cour d'assises, la sombre entrée du parquet. Une affaire politique occasionnait une sorte d'attroupement au pied du double escalier qui mène à la cour d'assises, en sorte que le forçat, absorbé dans ses réflexions, resta pendant quelque temps arrêté par la foule. A gauche de ce double escalier, il se trouve, comme un énorme pilier, un des contre-forts du Palais, et dans cette masse on aperçoit une petite porte. Cette petite porte donne sur un escalier en colimaçon qui sert de communication avec la Conciergerie. C'est par là que le procureur général, le directeur de la Conciergerie, les présidents de cour d'assises, les avocats généraux et le chef de la police de sûreté peuvent aller et venir. C'est par un embranchement de cet escalier, aujourd'hui condamné, que Marie-Antoinette, la reine de France, était amenée devant le tribunal révolutionnaire, qui siégeait, comme on le sait, dans la grande salle des audiences solennelles de la cour de cassation.

A l'aspect de cet épouvantable escalier, le cœur se serre quand on pense que la fille de Marie-Thérèse, dont la suite, la coiffure et les paniers remplissaient le grand escalier de Versailles, passait par là!... Peut-être expiait-elle le crime de sa mère, la Pologne hideusement partagée. Évidemment, les souverains qui commettent de pareils crimes ne songent pas à la rançon qu'en demande la Providence.

Au moment où Jacques Collin entrait sous la voûte de

l'escalier, pour se rendre chez le procureur général, Bibi-Lupin sortit par cette porte cachée dans le mur.

Le chef de la police de sûreté venait de la Conciergerie et se rendait aussi chez M. de Granville. On peut comprendre quel fut l'étonnement de Bibi-Lupin en reconnaissant devant lui la redingote de Carlos Herrera, qu'il avait tant étudié le matin; il courut pour le dépasser. Jacques Collin se retourna. Les deux ennemis se trouvèrent en présence. De part et d'autre, chacun resta sur ses pieds, et le même regard partit de ces yeux, si différents, comme deux pistolets qui, dans un duel, partent en même temps.

— Cette fois, je te tiens, brigand! dit le chef de la police de sûreté.

— Ah! ah!... répondit Jacques Collin d'un air ironique.

Il pensa rapidement que M. de Granville l'avait fait suivre; et, chose étrange! il fut peiné de savoir cet homme moins grand qu'il ne l'imaginait.

Bibi-Lupin sauta courageusement à la gorge de Jacques Collin, qui, l'œil à son adversaire, lui donna un coup sec et l'envoya les quatre fers en l'air à trois pas de là; puis Trompe-la-Mort alla posément à Bibi-Lupin, et lui tendit la main pour l'aider à se relever, absolument comme un boxeur anglais qui, sûr de sa force, ne demande pas mieux que de recommencer. Bibi-Lupin était beaucoup trop adroit pour se mettre à crier; mais il se redressa, courut à l'entrée du couloir et fit signe à un gendarme de s'y placer. Puis, avec la rapidité de l'éclair, il revint à son ennemi, qui le regardait faire tranquillement. Jacques Collin avait pris son parti :

— Ou le procureur général m'a manqué de parole, ou il n'a pas mis Bibi-Lupin dans sa confidence, et alors, il faut éclaircir ma situation. — Veux-tu m'arrêter? demanda Jacques Collin à son ennemi. Dis-le sans y mettre d'accompagnement. Ne sais-je pas qu'au cœur de la *cigogne* tu es plus fort que moi? Je te tuerais à la savate, mais je ne mangerais pas les gendarmes et la ligne. Ne faisons pas de bruit; où veux-tu me mener?

— Chez M. Camusot.

— Allons chez M. Camusot, répondit Jacques Collin. Pourquoi n'irions-nous pas au parquet du procureur général?... C'est plus près, ajouta-t-il.

Bibi-Lupin, qui se savait en défaveur dans les hautes régions du pouvoir judiciaire et soupçonné d'avoir fait fortune aux dépens des criminels et de leurs victimes, ne fut pas fâché de se présenter au parquet avec une pareille capture.

— Allons-y, dit-il, ça me va! Mais, puisque tu te rends, laisse-moi t'accommoder, je crains tes gifles!

Et il tira des poucettes de sa poche.

Jacques Collin tendit ses mains, et Bibi-Lupin lui serra les pouces.

— Ah çà! puisque tu es si bon enfant, reprit-il, dis-moi comment tu es sorti de la Conciergerie?

— Mais par où tu es sorti, par le petit escalier.

— Tu as donc fait voir un nouveau tour aux gendarmes?

— Non. M. de Granville m'a laissé libre sur parole.

— *Planches-tu?* (Plaisantes-tu?)

— Tu vas voir!... C'est toi peut-être à qui l'on va mettre les poucettes.

En ce moment, Corentin disait au procureur général :

— Eh bien, monsieur, voilà juste une heure que notre homme est sorti ; ne craignez-vous pas qu'il ne se soit moqué de vous ?... Il est peut-être sur la route d'Espagne, où nous ne le trouverons plus, car l'Espagne est un pays tout de fantaisie.

— Ou je ne me connais pas en hommes, ou il reviendra ; tous ses intérêts l'y obligent ; il a plus à recevoir de moi qu'il ne me donne...

En ce moment, Bibi-Lupin se montra.

— Monsieur le comte, dit-il, j'ai une bonne nouvelle à vous donner : Jacques Collin, qui s'était sauvé, est repris.

— Voilà, s'écria Jacques Collin en s'adressant à M. de Granville, comment vous avez tenu votre parole ! Demandez à votre agent à double face où il m'a trouvé ?

— Où ? dit le procureur général.

— A deux pas du parquet, sous la voûte, répondit Bibi-Lupin.

— Débarrassez cet homme de vos ficelles, dit sévèrement M. de Granville à Bibi-Lupin. Sachez que, jusqu'à ce qu'on vous ordonne de l'arrêter de nouveau, vous devez laisser cet homme libre... Et sortez !... Vous êtes habitué à marcher et à agir comme si vous étiez à vous seul la justice et la police.

Et le procureur général tourna le dos au chef de la police de sûreté, qui devint blême, surtout en recevant un regard de Jacques Collin où il devina sa chute.

— Je ne suis pas sorti de mon cabinet, je vous attendais, et vous ne doutez pas que je n'aie tenu ma parole

comme vous teniez la vôtre, dit M. de Granville à Jacques Collin.

— Dans le premier moment, j'ai douté de vous, monsieur, et peut-être à ma place eussiez-vous pensé comme moi ; mais la réflexion m'a montré que j'étais injuste. Je vous apporte plus que vous ne me donnez, vous n'aviez pas intérêt à me tromper...

Le magistrat échangea soudain un regard avec Corentin. Ce regard, qui ne put échapper à Trompe-la-Mort, dont l'attention était portée sur M. de Granville, lui fit apercevoir le petit vieux étrange, assis sur un fauteuil, dans un coin. Sur-le-champ, averti par cet instinct si vif et si rapide qui dénonce la présence d'un ennemi, Jacques Collin examina ce personnage ; il vit du premier coup d'œil que les yeux n'avaient pas l'âge accusé par le costume, et il reconnut un déguisement. Ce fut, en une seconde, la revanche prise par Jacques Collin sur Corentin de la rapidité d'observation avec laquelle Corentin l'avait démasqué chez Peyrade.

— Nous ne sommes pas seuls!... dit Jacques Collin à M. de Granville.

— Non, répliqua sèchement le procureur général.

— Et monsieur, reprit le forçat, est une de mes meilleures connaissances,... je crois?...

Il fit un pas et reconnut Corentin, l'auteur réel, avoué de la chute de Lucien. Jacques Collin, dont le visage était d'un rouge de brique, devint, pour un rapide et imperceptible instant, pâle et presque blanc ; tout son sang se porta au cœur, tant fut ardente et frénétique son envie de sauter sur cette bête dangereuse et de l'écraser ; mais

il refoula ce désir brutal et le comprima par la force qu le rendait si terrible. Il prit un air aimable, un ton de politesse obséquieuse, dont il avait l'habitude depuis qu'i jouait le rôle d'un ecclésiastique de l'ordre supérieur, e il salua le petit vieillard.

— Monsieur Corentin, dit-il, est-ce au hasard que je dois le plaisir de vous rencontrer, ou serais-je assez heureux pour être l'objet de votre visite au parquet?

L'étonnement du procureur général fut au comble, e il ne put s'empêcher d'examiner ces deux hommes en présence. Les mouvements de Jacques Collin et l'accen qu'il mit à ces paroles dénotaient une crise, et il fut curieux d'en pénétrer les causes. A cette subite et miraculeuse reconnaissance de sa personne, Corentin se dressa comme un serpent sur la queue duquel on a marché.

— Oui, c'est moi, mon cher abbé Carlos Herrera.

— Venez-vous, lui dit Trompe-la-Mort, vous interposer entre M. le procureur général et moi?... Aurais-je le bonheur d'être le sujet d'une de ces négociations dans lesquelles brillent vos talents? — Tenez, monsieur, dit le forçat en se retournant vers le procureur général, pour ne pas vous faire perdre des moments aussi précieux que les vôtres, lisez, voici l'échantillon de mes marchandises..

Et il tendit à M. de Granville les trois lettres, qu'il tira de la poche de côté de sa redingote.

— Pendant que vous en prendrez connaissance, je causerai, si vous le permettez, avec monsieur.

— C'est beaucoup d'honneur pour moi, dit Corentin, qui ne put s'empêcher de frissonner.

— Vous avez obtenu, monsieur, un succès complet

dans notre affaire, dit Jacques Collin. J'ai été battu, ajouta-t-il légèrement et à la manière d'un joueur qui a perdu son argent; mais vous avez laissé quelques hommes sur le carreau... C'est une victoire coûteuse...

— Oui, répondit Corentin en acceptant la plaisanterie; si vous avez perdu votre reine, moi, j'ai perdu mes deux tours...

— Oh! Contenson n'était qu'un pion, répliqua railleusement Jacques Collin. Ça se remplace. Vous êtes, permettez-moi de vous donner cet éloge en face, vous êtes, *ma parole d'honneur,* un homme prodigieux.

— Non, non, je m'incline devant votre supériorité, répliqua Corentin, qui eut l'air d'un plaisant de profession, disant : « Tu veux *blaguer, blaguons!* » Comment! moi, je dispose de tout, et vous, vous êtes pour ainsi dire tout seul...

— Oh! oh! fit Jacques Collin.

— Et vous avez failli l'emporter, dit Corentin en remarquant l'exclamation. Vous êtes l'homme le plus extraordinaire que j'aie rencontré dans ma vie, et j'en ai vu beaucoup d'extraordinaires, car les gens avec qui je me bats sont tous remarquables par leur audace, par leurs conceptions hardies. J'ai, par malheur, été très-intime avec feu monseigneur le duc d'Otrante; j'ai travaillé pour Louis XVIII, quand il régnait, et, quand il était exilé, pour l'empereur, et pour le Directoire... Vous avez la trempe de Louvel, le plus bel instrument politique que j'aie vu; mais vous avez la souplesse du prince des diplomates. Et quels auxiliaires!... Je donnerais bien des têtes à couper pour avoir à mon service la cuisinière de cette pauvre pe-

tite Esther... Où trouvez-vous des créatures belles comme la fille qui a doublé cette juive pendant quelque temps pour M. de Nucingen?... Je ne sais où les prendre quand j'en ai besoin.

— Monsieur, monsieur, dit Jacques Collin, vous m'accablez... De votre part, ces éloges feraient perdre la tête...

— Ils sont mérités. Comment! vous avez trompé Peyrade, il vous a pris pour un officier de paix, lui!... Tenez, si vous n'aviez pas eu ce petit imbécile à défendre, vous nous auriez rossés...

— Ah! monsieur, vous oubliez Contenson déguisé en mulâtre... et Peyrade en Anglais. Les acteurs ont les ressources du théâtre; mais être ainsi parfait au grand jour, à toute heure, il n'y a que vous et les vôtres...

— Eh bien, voyons, dit Corentin, nous sommes persuadés, l'un et l'autre, de notre valeur, de nos mérites. Nous voilà tous deux là, bien seuls; moi, je suis sans mon vieil ami, vous sans votre jeune protégé. Je suis le plus fort pour le moment, pourquoi ne ferions-nous pas comme dans *l'Auberge des Adrets?* Je vous tends la main, en vous disant : *Embrassons-nous et que cela finisse.* Je vous offre, en présence de M. le procureur général, des lettres de grâce pleine et entière, et vous serez un des miens, le premier, après moi, peut-être mon successeur.

— Ainsi, c'est une position que vous m'offrez?... dit Jacques Collin. Une jolie position! Je passe de la brune à la blonde...

— Vous serez dans une sphère où vos talents seront bien appréciés, bien récompensés, et vous agirez à votre aise. La police politique et gouvernementale a ses périls.

J'ai déjà, tel que vous me voyez, été deux fois emprisonné... je ne m'en porte pas plus mal. Mais on voyage! on est tout ce qu'on veut être... On est le machiniste des drames politiques, on est traité poliment par les grands seigneurs... Voyez, mon cher Jacques Collin, cela vous va-t-il?...

— Avez-vous des ordres à cet égard? lui dit le forçat.

— J'ai plein pouvoir,... répliqua Corentin, tout heureux de cette inspiration.

— Vous badinez, vous êtes un homme très-fort, vous pouvez bien admettre qu'on se puisse défier de vous... Vous avez vendu plus d'un homme en le liant dans un sac et l'y faisant entrer de lui-même... Je connais vos belles batailles, l'affaire Montauran, l'affaire Simeuse... Ah! c'est les batailles de Marengo de l'espionnage.

— Eh bien, dit Corentin, vous avez de l'estime pour M. le procureur général?

— Oui, dit Jacques Collin en s'inclinant avec respect; je suis en admiration devant son beau caractère, sa fermeté, sa noblesse, et je donnerais ma vie pour qu'il fût heureux. Aussi commencerai-je par faire cesser l'état dangereux dans lequel est madame de Sérizy.

Le procureur général laissa échapper un mouvement de bonheur.

— Eh bien, demandez-lui, reprit Corentin, si je n'ai pas plein pouvoir pour vous arracher à l'état honteux dans lequel vous êtes, et vous attacher à ma personne.

— C'est vrai, dit M. de Granville en observant le forçat.

— Bien vrai! j'aurais l'absolution de mon passé et la promesse de vous succéder en vous donnant des preuves de mon savoir-faire?

— Entre deux hommes comme nous, il ne peut y avoir aucun malentendu, reprit Corentin avec un air de grandeur d'âme auquel tout le monde eût été pris.

— Et le prix de cette transaction est sans doute la remise des trois correspondances?... dit Jacques Collin.

— Je ne croyais pas avoir besoin de vous le dire...

— Mon cher monsieur Corentin, dit Trompe-la-Mort avec une ironie digne de celle qui fit le triomphe de Talma dans le rôle de Nicomède, je vous remercie, je vous ai l'obligation de savoir tout ce que je vaux et quelle est l'importance qu'on attache à me priver de ces armes... Je ne l'oublierai jamais... Je serai toujours et en tout temps à votre service, et, au lieu de dire, comme Robert Macaire : « Embrassons-nous!... » moi, je vous embrasse.

Il saisit avec tant de rapidité Corentin par le milieu du corps, que celui-ci ne put se défendre de cette embrassade ; il le serra comme une poupée sur son cœur, le baisa sur les deux joues, l'enleva d'une main comme une plume, ouvrit de l'autre la porte du cabinet, et le posa dehors, tout meurtri de cette rude étreinte.

— Adieu, mon cher, lui dit-il à voix basse et à l'oreille. Nous sommes séparés l'un de l'autre par trois longueurs de cadavres; nous avons mesuré nos épées, elles sont de la même trempe, de la même dimension... Ayons du respect l'un pour l'autre; mais je veux être votre égal, non votre subordonné... Armé comme vous le seriez, vous me paraissez un trop dangereux général pour votre lieutenant. Nous mettrons un fossé entre nous. Malheur à vous si vous venez sur mon terrain!... Vous vous appelez l'État, de même que les laquais s'appellent du même nom que

leurs maîtres; moi, je veux me nommer la Justice; nous nous verrons souvent; continuons à nous traiter avec l'autant plus de dignité, de convenance, que nous serons toujours... d'atroces canailles, lui dit-il à l'oreille. Je vous ai donné l'exemple en vous embrassant...

Corentin resta sot pour la première fois de sa vie, et il se laissa secouer la main par son terrible adversaire.

— S'il en est ainsi, dit-il, je crois que nous avons intérêt l'un et l'autre à rester *amis*...

— Nous serons plus forts chacun de notre côté, mais en même temps plus dangereux, ajouta Jacques Collin à voix basse. Aussi me permettrez-vous de vous demander demain des arrhes sur notre marché...

— Eh bien, dit Corentin avec bonhomie, vous m'ôtez votre affaire pour la donner au procureur général; vous serez la cause de son avancement; mais je ne puis m'empêcher de vous le dire, vous prenez un bon parti... Bibi-Lupin est trop connu, il a fait son temps; si vous le remplacez, vous vivrez dans la seule condition qui vous convienne; je suis charmé de vous y voir,... parole d'honneur...

— Au revoir, à bientôt, dit Jacques Collin.

En se retournant, Trompe-la-Mort trouva le procureur général assis à son secrétaire, la tête dans les mains.

— Comment! vous pourriez empêcher la comtesse de Sérizy de devenir folle?... demanda M. de Granville.

— En cinq minutes, répliqua Jacques Collin.

— Et vous pouvez me remettre toutes les lettres de ces dames?

— Avez-vous lu les trois?...

— Oui, dit vivement le procureur général; j'en suis honteux pour celles qui les ont écrites...

— Eh bien, nous sommes seuls : défendez votre porte, et traitons, dit Jacques Collin.

— Permettez !... la justice doit avant tout faire son métier, et M. Camusot a l'ordre d'arrêter votre tante...

— Il ne la trouvera jamais, dit Jacques Collin.

— On va faire une perquisition au Temple, chez une demoiselle Paccard qui tient son établissement...

— On n'y verra que des haillons, des costumes, des diamants, des uniformes. Néanmoins, il faut mettre un terme au zèle de M. Camusot.

M. de Granville sonna un garçon de bureau, et lui dit d'aller dire à M. Camusot de venir lui parler.

— Voyons, dit-il à Jacques Collin, finissons ! Il me tarde de connaître votre recette pour guérir la comtesse...

— Monsieur le procureur général, dit Jacques Collin en devenant grave, j'ai été, comme vous le savez, condamné à cinq ans de travaux forcés pour crime de faux. J'aime ma liberté !... Cet amour, comme tous les amours, est allé directement contre son but; car, en voulant trop s'adorer, les amants se brouillent. En m'évadant, en étant repris tour à tour, j'ai fait sept ans de bagne. Vous n'avez donc à me gracier que pour les aggravations de peine que j'ai empoignées au *pré*... (pardon ! au bagne). En réalité, j'ai subi ma peine, et, jusqu'à ce qu'on me trouve une mauvaise affaire, ce dont je défie la justice et même Corentin, je devrais être rétabli dans mes droits de citoyen français. Exclu de Paris, et soumis à la surveillance de la police, est-ce une vie? où puis-je aller? que puis-je faire?

ous connaissez mes capacités. Vous avez vu Corentin, ce agasin de ruses et de trahisons, blême de peur devant oi, rendant justice à mes talents... Cet homme m'a tout ivi! car c'est lui, lui seul qui, par je ne sais quels moyens : dans quel intérêt, a renversé l'édifice de la fortune de ucien... Corentin et Camusot ont tout fait...

— Ne récriminez pas, dit M. de Granville, et allez au ait.

— Eh bien, le fait, le voici. Cette nuit, en tenant dans a main la main glacée de ce jeune mort, je me suis romis à moi-même de renoncer à la lutte insensée que e soutiens depuis vingt ans contre la société tout entière. ous ne me croyez pas susceptible de faire des capuciades, après ce que je vous ai dit de mes opinions relieuses... Eh bien, j'ai vu, depuis vingt ans, le monde ar son envers, dans ses caves, et j'ai reconnu qu'il y a ans la marche des choses une force que vous nommez a *Providence,* que j'appelais le *hasard,* que mes companons appellent la *chance.* Toute mauvaise action est ratrapée par une vengeance quelconque, avec quelque rapiité qu'elle s'y dérobe. Dans ce métier de lutteur, quand n a beau jeu, quinte et quatorze en main avec la prinauté, la bougie tombe, les cartes brûlent, ou le joueur st frappé d'apoplexie!... C'est l'histoire de Lucien. Ce garçon, cet ange, n'a pas commis l'ombre d'un crime; il 'est laissé faire, il a laissé faire! Il allait épouser madenoiselle de Grandlieu, être nommé marquis, il avait une ortune; eh bien, une fille s'empoisonne, elle cache le roduit d'une inscription de rente, et l'édifice si péniblement élevé de cette belle fortune s'écroule en un instant.

Et qui nous adresse le premier coup d'épée? Un homn
couvert d'infamies secrètes, un monstre qui a comm
dans le monde des intérêts de tels crimes (voir *la Maiso
Nucingen*), que chaque écu de sa fortune est trempé d
larmes d'une famille; par un Nucingen qui a été Jacqu
Collin légalement et dans le monde des écus. Enfin, vo
connaissez tout aussi bien que moi les liquidations, l
tours pendables de cet homme. Mes fers estampillero
toujours toutes mes actions, même les plus vertueuse
Être un volant entre deux raquettes, dont l'une s'appel
le bagne et l'autre la police, c'est une vie où le triompl
est un labeur sans fin, où la tranquillité me semble in
possible. Jacques Collin est en ce moment enterré, mo
sieur de Granville, avec Lucien, sur qui l'on jette actuell
ment de l'eau bénite et qui part pour le Père-Lachaise.
Mais il me faut une place où aller non pas y vivre
mais y mourir... Dans l'état actuel des choses, vous n'ave
pas voulu, vous, la justice, vous occuper de l'état civil
social du forçat libéré. Quand la loi est satisfaite, la s
ciété ne l'est pas, elle conserve ses défiances, et elle fa
tout pour se les justifier à elle-même; elle rend le forç
libéré un être impossible; elle doit lui rendre tous s
droits, mais elle lui interdit de vivre dans une certai
zone. La société dit à ce misérable : « Paris, le seul e
droit où tu peux te cacher, et sa banlieue sur telle éte
due, tu ne l'habiteras pas!... » Puis elle soumet le forç
libéré à la surveillance de la police. Et vous croyez qu'
est possible dans ces conditions de vivre? Pour vivre,
faut travailler, car on ne sort pas avec des rentes du b
gne. Vous vous arrangez pour que le forçat soit clairemen

désigné, reconnu, parqué, puis vous croyez que les citoyens auront confiance en lui, quand la société, la justice, le monde qui l'entoure, n'en ont aucune. Vous le condamnez à la faim ou au crime. Il ne trouve pas d'ouvrage, il est poussé fatalement à recommencer son ancien métier, qui l'envoie à l'échafaud. Ainsi, tout en voulant renoncer à une lutte avec la loi, je n'ai point trouvé de place au soleil pour moi. Une seule me convient, c'est de me faire le serviteur de cette puissance qui pèse sur nous, et, quand cette pensée m'est venue, la force dont je vous parlais s'est manifestée clairement autour de moi. Trois grandes familles sont à ma disposition. Ne croyez pas que je veuille les faire *chanter*... Le *chantage* est un des plus lâches assassinats. C'est à mes yeux un crime d'une plus profonde scélératesse que le meurtre. L'assassin a besoin d'un atroce courage. Je signe mes opinions; car les lettres qui font ma sécurité, qui me permettent de vous parler ainsi, qui me mettent de plain-pied en ce moment avec vous, moi le crime et vous la justice, ces lettres sont à votre disposition... Votre garçon de bureau peut les aller chercher de votre part, elles lui seront remises... Je n'en demande pas de rançon, je ne les vends pas! Hélas! monsieur le procureur général, en les mettant de côté, je ne pensais pas à moi, je songeais au péril où pourrait se trouver un jour Lucien! Si vous n'obtempérez pas à ma demande, j'ai plus de courage, j'ai plus de dégoût de la vie qu'il n'en faut pour me brûler la cervelle moi-même et vous débarrasser de moi... Je puis, avec un passe-port, aller en Amérique et vivre dans la solitude; j'ai toutes les conditions qui font le sauvage... Telles sont

les pensées dans lesquelles j'étais cette nuit. Votre secrétaire a dû vous répéter un mot que je l'ai chargé de vous dire... En voyant quelles précautions vous prenez pour sauver la mémoire de Lucien de toute infamie, je vous ai donné ma vie, pauvre présent! Je n'y tenais plus, je la voyais impossible sans la lumière qui l'éclairait, sans le bonheur qui l'animait, sans cette pensée qui en était le sens, sans la prospérité de ce jeune poëte qui en était le soleil, et je voulais vous faire donner ces trois paquets de lettres...

M. de Granville inclina la tête.

— En descendant au préau, j'ai trouvé les auteurs du crime commis à Nanterre et mon petit compagnon de chaîne sous le couperet pour une participation involontaire à ce crime, reprit Jacques Collin. J'ai appris que Bibi-Lupin trompe la justice, que l'un de ses agents est l'assassin des Crottat; n'était-ce pas, comme vous le dites, providentiel?... J'ai donc entrevu la possibilité de faire le bien, d'employer les qualités dont je suis doué, les tristes connaissances que j'ai acquises, au service de la société; d'être utile au lieu d'être nuisible, et j'ai osé compter sur votre intelligence, sur votre bonté.

L'air de franchise, de naïveté, la simplesse de cet homme, se confessant en termes sans âcreté, sans cette philosophie du vice qui jusqu'alors le rendait terrible à entendre, eussent fait croire à une transformation. Ce n'était plus lui.

— Je crois tellement en vous, que je veux être entièrement à votre disposition, reprit-il avec l'humilité d'un pénitent. Vous me voyez entre trois chemins : le suicide,

Amérique et la rue de Jérusalem. Bibi-Lupin est riche, a fait son temps; c'est un fonctionnaire à double face, t, si vous vouliez me laisser agir contre lui, *je le pau-nerais marron* (je le prendrais en flagrant délit) en huit ours. Si vous me donnez la place de ce gredin, vous aurez rendu le plus grand service à la société. *Je n'ai plus besoin de rien.* (Je serai probe.) J'ai toutes les qualités voulues pour l'emploi. J'ai, de plus que Bibi-Lupin, de l'instruction; on m'a fait suivre mes classes jusqu'en rhétorique; je ne serai pas si bête que lui, j'ai des manières quand j'en veux avoir. Je n'ai pas d'autre ambition que d'être un élément d'ordre et de répression, au lieu d'être la corruption même. Je n'embaucherai plus personne dans la grande armée du vice. Quand on prend à la guerre un général ennemi, voyons, monsieur, on ne le fusille pas, on lui rend son épée, et on lui donne une ville pour prison; eh bien, je suis le général du bagne, et je me rends... Ce n'est pas la justice, c'est la mort qui m'a abattu... La sphère où je veux agir et vivre est la seule qui me convienne, et j'y développerai la puissance que je me sens... Décidez...

Et Jacques Collin se tint dans une attitude soumise et modeste.

— Vous avez mis ces lettres à ma disposition?... dit le procureur général.

— Vous pouvez les envoyer prendre, elles seront remises à la personne que vous enverrez...

— Et comment?

Jacques Collin lut dans le cœur du procureur général, et continua le même jeu.

— Vous m'avez promis la commutation de la peine de mort de Calvi en celle de vingt ans de travaux forcés. Oh! je ne vous rappelle pas ceci pour faire un traité, dit-il vivement, en voyant faire un geste au procureur général; mais cette vie doit être sauvée par d'autres motifs: ce garçon est innocent...

— Comment puis-je avoir les lettres? demanda le procureur général. J'ai le droit et l'obligation de savoir si vous êtes l'homme que vous dites être. Je vous veux sans condition...

— Envoyez un homme de confiance sur le quai aux Fleurs; il verra, sur le seuil de la boutique d'un quincaillier, à l'enseigne du *Bouclier d'Achille*...

— La maison du *Bouclier?*...

— C'est là, dit Jacques Collin avec un sourire amer, qu'est mon bouclier. Votre homme trouvera là une vieille femme mise, comme je vous le disais, en marchande de marée qui a des rentes, avec des pendeloques aux oreilles, et sous le costume d'une riche dame de la Halle; il demandera madame *de* Saint-Estève. N'oubliez pas le *de*.. Et il dira : *Je viens de la part du procureur général chercher ce que vous savez*... A l'instant, vous aurez trois paquets, cachetés...

— Les lettres y sont toutes? dit M. de Granville.

— Allons, vous êtes fort! Vous n'avez pas volé votre place, dit Jacques Collin en souriant. Je vois que vous me croyez capable de vous tâter et de vous livrer du papier blanc... Vous ne me connaissez pas! ajouta-t-il. Je me fie à vous comme un fils à son père...

— Vous allez être reconduit à la Conciergerie, dit le

procureur général, et vous y attendrez la décision qu'on prendra sur votre sort.

Le procureur général sonna, son garçon de bureau vint, et il lui dit :

— Priez M. Garnery de venir, s'il est chez lui.

Outre les quarante-huit commissaires de police qui veillent sur Paris comme quarante-huit providences au petit pied, sans compter la police de sûreté, et de là vient le nom de *quart d'œil* que les voleurs leur ont donné dans leur argot, puisqu'ils sont quatre par arrondissement ; il y a deux commissaires attachés à la fois à la police et à la justice pour exécuter les missions délicates, pour remplacer les juges d'instruction dans beaucoup de cas. Le bureau de ces deux magistrats, car les commissaires de police sont des magistrats, se nomme le bureau des délégations, car ils sont en effet délégués chaque fois et régulièrement saisis pour exécuter soit des perquisitions, soit des arrestations. Ces places exigent des hommes mûrs, d'une capacité éprouvée, d'une grande moralité, d'une discrétion absolue, et c'est un des miracles que la Providence fait en faveur de Paris que la possibilité de toujours avoir des natures de cette espèce. La description du Palais serait inexacte sans la mention de ces magistratures *préventives,* pour ainsi dire, qui sont les plus puissants auxiliaires de la justice ; car, si la justice a, par la force des choses, perdu de son ancienne pompe, de sa vieille richesse, il faut reconnaître qu'elle a gagné matériellement. A Paris surtout, le mécanisme s'est admirablement perfectionné.

M. de Granville avait envoyé M. de Chargebœuf, son

secrétaire, au convoi de Lucien; il fallait le remplacer pour cette mission, par un homme sûr; et M. Garnery était l'un des deux commissaires aux délégations.

— Monsieur le procureur général, reprit Jacques Collin, je vous ai déjà donné la preuve que j'ai mon point d'honneur... Vous m'avez laissé libre et je suis revenu... Voici bientôt onze heures,... on achève la messe mortuaire de Lucien, il va partir pour le cimetière... Au lieu de m'envoyer à la Conciergerie, permettez-moi d'accompagner le corps de cet enfant jusqu'au Père-Lachaise; je reviendrai me constituer prisonnier...

— Allez, dit M. de Granville avec une inflexion de voix pleine de bonté.

— Un dernier mot, monsieur le procureur général. L'argent de cette fille, de la maîtresse de Lucien, n'a pas été volé... Dans le peu de moments de liberté que vous m'avez donnés, j'ai pu interroger les gens... Je suis sûr d'eux comme vous êtes sûr de vos deux commissaires aux délégations. Donc, on trouvera le prix de l'inscription de rente vendue par mademoiselle Esther Gobseck dans sa chambre, à la levée des scellés. La femme de chambre m'a fait observer que la défunte était, comme on dit, cachottière et très-défiante, elle doit avoir mis les billets de banque dans son lit. Qu'on fouille le lit avec attention, qu'on le démonte, qu'on ouvre les matelas, le sommier, on trouvera l'argent...

— Vous en êtes sûr?

— Je suis certain de la probité relative de mes coquins, ils ne se jouent jamais de moi... J'ai droit de vie et de mort sur eux, je juge et je condamne, et j'exécute mes

arrêts sans toutes vos formalités. Vous voyez bien les effets de mon pouvoir. Je vous retrouverai les sommes volées chez M. et madame Crottat; je vous *serre marron* un des agents de Bibi-Lupin, son bras droit, et je vous donnerai le secret du crime commis à Nanterre... C'est des arrhes!... Maintenant, si vous me mettez au service de la justice et de la police, au bout d'un an, vous vous applaudirez de ma révélation, je serai franchement ce que je dois être, et je saurai réussir dans toutes les affaires qui me seront confiées.

— Je ne puis vous rien promettre que ma bienveillance. Ce que vous me demandez ne dépend pas de moi. Au roi seul, sur le rapport du garde des sceaux, appartient le droit de faire grâce, et la position que vous voulez prendre est à la nomination de M. le préfet de police.

— M. Garnery, dit le garçon de bureau.

Sur un geste du procureur général, le commissaire des délégations entra, jeta sur Jacques Collin un air de connaisseur, et il réprima son étonnement sur ce mot : *Allez!* dit par M. de Granville à Jacques Collin.

— Voulez-vous me permettre, répondit Jacques Collin, de ne pas sortir avant que M. Garnery vous ait rapporté ce qui fait toute ma force, afin que j'emporte de vous un témoignage de satisfaction?

Cette humilité, cette bonne foi complète, touchèrent le procureur général.

— Allez, dit le magistrat. Je suis sûr de vous.

Jacques Collin salua profondément et avec l'entière soumission de l'inférieur devant le supérieur. Dix minutes après, M. de Granville avait en sa possession les lettres

contenues en trois paquets cachetés et intacts. Mais l'importance de cette affaire, l'espèce de confession de Jacques Collin, lui avaient fait oublier la promesse de guérison de madame de Sérizy.

Jacques Collin éprouva, quand il fut dehors, un sentiment incroyable de bien-être. Il se sentit libre et né pour une vie nouvelle; il marcha rapidement du Palais à l'église Saint-Germain des Prés, où la messe était finie. On jetait l'eau bénite sur la bière, et il put arriver assez à temps pour faire cet adieu chrétien à la dépouille mortelle de cet enfant si tendrement chéri; puis il monta dans une voiture, et accompagna le corps jusqu'au cimetière.

Dans les enterrements, à Paris, à moins de circonstances extraordinaires, ou dans les cas assez rares de quelque célébrité décédée naturellement, la foule venue à l'église diminue à mesure qu'on s'avance vers le Père-Lachaise. On a du temps pour une démonstration à l'église, mais chacun a ses affaires et y retourne au plus tôt. Aussi, des dix voitures de deuil, n'y en eut-il pas quatre de pleines. Quand le convoi atteignit le Père-Lachaise, la suite ne se composait que d'une douzaine de personnes, parmi lesquelles se trouvait Rastignac.

— C'est bien, de *lui* être fidèle! dit Jacques Collin à son ancienne connaissance.

Rastignac fit un mouvement de surprise en trouvant là Vautrin.

— Soyez calme, lui dit l'ancien pensionnaire de madame Vauquer, vous avez en moi un esclave, par cela seul que je vous trouve ici. Mon appui n'est pas à dédaigner, je suis ou je serai plus puissant que jamais. Vous avez filé

votre câble, vous avez été très-adroit; mais vous aurez peut-être besoin de moi, je vous servirai toujours.

— Mais qu'allez-vous donc être?

— Le pourvoyeur du bagne au lieu d'en être locataire, répondit Jacques Collin.

Rastignac fit un mouvement de dégoût.

— Ah! si l'on vous volait!...

Rastignac marcha vivement pour se séparer de Jacques Collin.

— Vous ne savez pas dans quelles circonstances vous pouvez vous trouver.

On était arrivé sur la fosse creusée à côté de celle d'Esther.

— Deux créatures qui se sont aimées et qui étaient heureuses! dit Jacques Collin; elles sont réunies. C'est encore un bonheur de pourrir ensemble. Je me ferai mettre là.

Quand on descendit le corps de Lucien dans la fosse, Jacques Collin tomba raide, évanoui. Cet homme si fort ne soutint pas ce léger bruit des pelletées de terre que les fossoyeurs jettent sur le corps pour venir demander leur pourboire. En ce moment, deux agents de la brigade de sûreté se présentèrent, reconnurent Jacques Collin, le prirent et le portèrent dans un fiacre.

— De quoi s'agit-il encore?... demanda Jacques Collin, quand il eut repris connaissance et qu'il eut regardé dans le fiacre.

Il se voyait entre deux agents de police, dont l'un était précisément Ruffard; aussi lui jeta-t-il un regard qui sonda l'âme de l'assassin jusqu'au secret de la Gonore.

— Il y a que le procureur général vous a demandé, répondit Ruffard, qu'on est allé partout, et qu'on ne vous a trouvé que dans le cimetière, où vous avez failli piquer une tête dans la fosse de ce jeune homme.

Jacques Collin garda un instant le silence.

— Est-ce Bibi-Lupin qui me fait chercher? demanda-t-il à l'autre agent.

— Non, c'est M. Garnery qui nous a mis en réquisition.

— Il ne vous a rien dit?

Les deux agents se regardèrent en se consultant par une mimique expressive.

— Voyons, comment vous a-t-il donné l'ordre?

— Il nous a, répondit Ruffard, ordonné de vous trouver sur-le-champ, en nous disant que vous étiez à l'église Saint-Germain des Prés; que, si le convoi avait quitté l'église, vous seriez au cimetière.

— Le procureur général me demandait?

— Peut-être.

— C'est cela, répliqua Jacques Collin, il a besoin de moi!...

Et il retomba dans son silence, dont s'inquiétèrent beaucoup les deux agents. A deux heures et demie environ, Jacques Collin entra dans le cabinet de M. de Granville et y vit un nouveau personnage, le prédécesseur de M. de Granville, le comte Octave de Bauvan, l'un des présidents de la cour de cassation.

— Vous avez oublié le danger dans lequel se trouve madame de Sérizy, que vous m'avez promis de sauver!

— Demandez, monsieur le procureur général, dit Jac-

ques Collin en faisant signe aux deux agents d'entrer, dans quel état ces drôles m'ont trouvé?

— Sans connaissance, monsieur le procureur général, au bord de la fosse du jeune homme qu'on enterrait.

— Sauvez madame de Sérizy, dit M. de Bauvan, et vous aurez tout ce que vous voulez!

— Je ne veux rien, reprit Jacques Collin, je me suis rendu à discrétion, et M. le procureur général a dû recevoir...

— Toutes les lettres! dit M. de Granville; mais vous avez promis de sauver la raison de madame de Sérizy, le pouvez-vous? n'est-ce pas une bravade?

— Je l'espère, répondit Jacques Collin avec modestie.

— Eh bien, venez avec moi, dit le comte Octave.

— Non, monsieur, dit Jacques Collin, je ne me trouverai pas dans la même voiture à vos côtés... Je suis encore un forçat. Si j'ai le désir de servir la justice, je ne commencerai pas par la déshonorer... Allez chez madame la comtesse, j'y serai quelque temps après vous... Annoncez-lui le meilleur ami de Lucien, l'abbé Carlos Herrera... Le pressentiment de ma visite fera nécessairement une impression sur elle et favorisera la crise. Vous me pardonnerez de prendre encore une fois le caractère mensonger du chanoine espagnol : c'est pour rendre un si grand service!

— Je vous verrai là sur les quatre heures, dit M. de Granville, car je dois aller avec le garde des sceaux chez le roi.

Jacques Collin alla retrouver sa tante, qui l'attendait sur le quai aux Fleurs.

— Eh bien, dit-elle, tu t'es donc livré à la *cigogne?*

— Oui.

— C'est chanceux!

— Non, je devais la vie à ce pauvre Théodore, et il aura sa grâce.

— Et toi?

— Moi, je serai ce que je dois être! Je ferai toujours trembler tout notre monde!... Mais il faut se mettre à l'ouvrage! Va dire à Paccard de se lancer à fond de train, et à Europe d'exécuter mes ordres.

— Ce n'est rien, je sais déjà comment faire avec la Gonore!... dit la terrible Jacqueline. Je n'ai pas perdu mon temps à rester là, dans les giroflées!

— Que la Ginetta, cette fille corse, soit trouvée pour demain, reprit Jacques Collin en souriant à sa tante.

— Il faudrait avoir sa trace?

— Tu l'auras par Manon la Blonde, répondit Jacques.

— C'est à nous, ce soir! répliqua la tante. Tu es plus pressé qu'un coq... *Il y a donc gras?*

— Je veux surpasser par mes premiers coups tout ce qu'a fait de mieux Bibi-Lupin. J'ai eu mon petit bout de conversation avec le monstre qui m'a tué Lucien, et je ne vis que pour me venger de lui! Nous serons, grâce à nos deux positions, également armés, également protégés! Il me faudra plusieurs années pour atteindre ce misérable; mais il recevra le coup en pleine poitrine.

— Il a dû te promettre le même chien de sa chienne, dit la tante; car il a recueilli chez lui la fille de Peyrade, tu sais, cette petite qu'on a vendue à madame Nourrisson?

— Notre premier point, c'est de lui donner un domestique.

— Ce sera difficile, il doit s'y connaître! fit Jacqueline.

— Allons, la haine fait vivre! Qu'on travaille!

Jacques Collin prit un fiacre et alla sur-le-champ au quai Malaquais, dans la petite chambre où il logeait, et qui ne dépendait pas de l'appartement de Lucien. Le portier, très-étonné de le revoir, voulut lui parler des événements qui s'étaient accomplis.

— Je sais tout, lui dit l'abbé. J'ai été compromis, malgré la sainteté de mon caractère; mais, grâce à l'intervention de l'ambassadeur d'Espagne, j'ai été mis en liberté.

Et il monta vivement à sa chambre, où il prit, dans la couverture d'un bréviaire, une lettre que Lucien avait adressée à madame de Sérizy, quand madame de Sérizy l'avait mis en disgrâce en le voyant aux Italiens avec Esther.

Dans son désespoir, Lucien s'était dispensé d'envoyer cette lettre, en se croyant à jamais perdu; mais Jacques Collin avait lu ce chef-d'œuvre, et, comme tout ce qu'écrivait Lucien était sacré pour lui, il avait serré la lettre dans son bréviaire, à cause des expressions poétiques de cet amour de vanité. Lorsque M. de Granville lui avait parlé de l'état où se trouvait madame de Sérizy, cet homme si profond avait justement pensé que le désespoir et la folie de cette grande dame devaient venir de la brouille qu'elle avait laissée subsister entre elle et Lucien. Il connaissait les femmes, comme les magistrats connaissent les criminels, il devinait les plus secrets mouvements de leur

cœur, et il pensa sur-le-champ que la comtesse devait attribuer en partie la mort de Lucien à sa rigueur, et se la reprochait amèrement. Évidemment, un homme comblé d'amour par elle n'eût pas quitté la vie. Savoir qu'elle était toujours aimée, malgré ses rigueurs, pouvait lui rendre la raison.

Si Jacques Collin était un grand général pour les forçats, il faut avouer qu'il n'était pas moins un grand médecin des âmes. Ce fut une honte à la fois et une espérance que l'arrivée de cet homme dans les appartements de l'hôtel Sérizy. Plusieurs personnes, le comte, les médecins étaient dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher de la comtesse; mais, pour épargner toute tache à l'honneur de son âme, le comte de Bauvan renvoya tout le monde, et resta seul avec son ami. Ce fut un coup sensible déjà pour le vice-président du conseil d'État, pour un membre du conseil privé, que de voir entrer ce sombre et sinistre personnage.

Jacques Collin avait changé d'habits. Il était mis en pantalon et en redingote de drap noir, et sa démarche, ses regards, ses gestes, tout fut d'une convenance parfaite. Il salua les deux hommes d'État, et demanda s'il pouvait entrer dans la chambre de la comtesse.

— Elle vous attend avec impatience, dit M. de Bauvan.

— Avec impatience?... Elle est sauvée, dit ce terrible fascinateur.

En effet, après une conférence d'une demi-heure, Jacques Collin ouvrit la porte et dit :

— Venez, monsieur le comte, vous n'avez plus aucun événement fatal à redouter.

La comtesse tenait la lettre sur son cœur; elle était calme et paraissait réconciliée avec elle-même. A cet aspect, le comte laissa échapper un geste de bonheur.

— Les voilà donc, ces gens qui décident de nos destinées et de celles des peuples! pensa Jacques Collin, qui haussa les épaules quand les deux amis furent entrés. Un soupir poussé de travers par une femelle leur retourne l'intelligence comme un gant! Ils perdent la tête pour une œillade! Une jupe mise un peu plus haut, un peu plus bas, et ils courent par tout Paris, au désespoir. Les fantaisies d'une femme réagissent sur tout l'État! Oh! combien de force acquiert un homme quand il s'est soustrait, comme moi, à cette tyrannie d'enfant, à ces probités renversées par la passion, à ces méchancetés candides, à ces ruses de sauvage! La femme, avec son génie de bourreau, ses talents pour la torture, est et sera toujours la perte de l'homme. Procureur général, ministre, les voilà tous aveuglés, tordant tout pour des lettres de duchesse ou de petite fille, ou pour la raison d'une femme qui sera plus folle avec son bon sens qu'elle ne l'était sans sa raison.

Il se mit à sourire superbement.

— Et, se dit-il, ils me croient, ils obéissent à mes révélations, et ils me laisseront à ma place! Je régnerai toujours sur ce monde, qui, depuis vingt-cinq ans, m'obéit...

Jacques Collin avait usé de cette suprême puissance qu'il exerça jadis sur la pauvre Esther; car il possédait, comme on l'a vu maintes fois, cette parole, ces regards, ces gestes qui domptent les fous, et il avait montré Lucien comme ayant emporté l'image de la comtesse avec lui.

Aucune femme ne résiste à l'idée d'être aimée uniquement.

— Vous n'avez plus de rivale ! fut le dernier mot de ce froid railleur.

Il resta pendant une heure entière, oublié, là, dans ce salon. M. de Granville vint et le trouva sombre, debout, perdu dans une rêverie comme en doivent avoir ceux qui font un 18 brumaire dans leur vie.

Le procureur général alla jusqu'au seuil de la chambre de la comtesse, il y passa quelques instants; puis il vint à Jacques Collin et lui dit :

— Persistez-vous dans vos intentions?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, vous remplacerez Bibi-Lupin, et le condamné Calvi aura sa peine commuée.

— Il n'ira pas à Rochefort?

— Pas même à Toulon, vous pourrez l'employer dans votre service ; mais ces grâces et votre nomination dépendent de votre conduite pendant six mois que vous serez adjoint à Bibi-Lupin.

En huit jours, l'adjoint de Bibi-Lupin fit recouvrer quatre cent mille francs à la famille Crottat, livra Ruffard et Godet.

Le produit de l'inscription de rente vendue par Esther Gobseck fut trouvé dans le lit de la courtisane, et M. de Sérizy fit attribuer à Jacques Collin les trois cent mille francs qui lui étaient légués par le testament de Lucien de Rubempré.

Le monument ordonné par Lucien, pour Esther et pour lui, passe pour être un des plus beaux du Père-Lachaise, et le terrain au-dessous appartient à Jacques Collin.

Après avoir exercé ses fonctions pendant environ quinze ans, Jacques Colin s'est retiré vers 1845.

Décembre 1847.

INDEX

Les personnages qui figurent dans ce volume se retrouvent dans les ouvrages suivants :

Ajuda-Pinto (Miguel d').

Le Père Goriot.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Béatrix.

Bauvan (Octave de).

Honorine.

Beaumesnil (mademoiselle).

Les Petits Bourgeois.
Une Double Famille.

Beaupré (Fanny).

Modeste Mignon.
La Muse du Département.

Bianchon (Horace).

Le Père Goriot.
La Messe de l'Athée.
César Birotteau.
L'Interdiction.
Illusions perdues.
Un Ménage de Garçon.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Les Employés.
Pierrette.
Étude de Femme.
Honorine.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.
La Peau de Chagrin.
Une Double Famille.
Un Prince de la Bohème.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
La Muse du Département.
La Fausse Maîtresse.
Les Petits Bourgeois.
La Cousine Bette.
Le Curé de Village.
Autre Étude de Femme.
La Grande Bretèche.

Bibi-Lupin.

Le Père Goriot.

Bixiou (Jean-Jacques).

Un Ménage de Garçon.
Les Employés.
La Bourse.
Modeste Mignon.
La Maison Nucingen.
La Muse du Département.
La Cousine Bette.
Le Député d'Arcis.
Béatrix.
Un Homme d'Affaires.
Gaudissart II.
Les Comédiens sans le savoir.
Le Cousins Pons.

Blondet (Émile).

La Vieille Fille.
Le Cabinet des Antiques.
Illusions perdues.
Modeste Mignon.
Autre Étude de Femme.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
La Maison Nucingen.
Les Paysans.

Bouvard (Docteur).

Ursule Mirouet.

Braschon.

César Birotteau.

Bridau (Philippe).

Un Ménage de Garçon.

Bruno.

Les Petits Bourgeois.

Cachan.

Illusions perdues.

Camusot de Marville.

Le Cousin Pons.
Le Cabinet des Antiques.
L'Interdiction.

Camusot de Marville (Amélie).
La Vendetta.
Le Cabinet des Antiques.
Le Cousin Pons.

Cérizet.
Illusions perdues.
Un Homme d'Affaires.
Les Petits Bourgeois.

Chardon (madame).
Illusions perdues.

Châtelet (Sixte du).
Illusions perdues.
Histoire des Treize.

Chaulieu (Henri de).
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Modeste Mignon.
Un Ménage de Garçon.

Collin (Jacques).
Le Père Goriot.
Illusions perdues.
Le Député d'Arcis.

Collin (Jacqueline).
La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.

Corentin.
Les Chouans.
Une Ténébreuse Affaire.
Les Petits Bourgeois.

Dauriat.
Illusions perdues.
Modeste Mignon.

Derville.
Gobseck.
Un Début dans la Vie.
Une Ténébreuse Affaire.
Le Colonel Chabert.

Desplein.
La Messe de l'Athée.
Le Cousin Pons.
Illusions perdues.
Histoire des Treize.
Les Employés.
Pierrette.
Un Ménage de Garçon.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.

Desroches.
Un Ménage de Garçon.
Le Colonel Chabert.
Un Début dans la Vie.
La Femme de Trente Ans.
L'Interdiction.
Les Employés.
Illusions perdues.
La Maison Nucingen.
Un Homme d'Affaires.
Les Petits Bourgeois.

Espard (d').
L'Interdiction.

Espard (Chevalier d').
L'Interdiction.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan

Espard (Athénaïs d').
L'Interdiction.
Illusions perdues.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Les Employés.
Autre Étude de Femme.
Une Ténébreuse Affaire.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan
Une Fille d'Ève.
Béatrix.

Estourny (Charles d').
Modeste Mignon.
Un Homme d'Affaires.

Falleix (Jacques).
Histoire des Treize.

Finot (Andoche).
César Birotteau.
Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Les Employés.
Un Début dans la Vie.
L'Illustre Gaudissart.
La Maison Nucingen.

Fouché (Joseph).
Les Chouans.
Une Ténébreuse Affaire.

Gaillard (Théodore).
Illusions perdues.
Béatrix.
Les Comédiens sans le savoir.

Gaillard (Suzanne).
La Vieille Fille.
Illusions perdues.
Un Ménage de Garçon.
Béatrix.
Les Comédiens sans le savoir.

Gaudissart (Félix).
Le Cousin Pons.
César Birotteau.
Honorine.
L'Illustre Gaudissart.

Givry.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Gobseck (Sarah van).
Gobseck.
César Birotteau.
Les Marana.
Le Député d'Arcis.

Gobseck (Esther van).
Gobseck.
La Maison Nucingen.
Un Ménage de Garçon.

Godeschal (Marie).
Un Ménage de Garçon.
Un Début dans la Vie.
Le Cousin Pons.

Grandlieu (Ferdinand de).
Une Ténébreuse Affaire.
Histoire des Treize.
Un Ménage de Garçon.
Modeste Mignon.

Grandlieu (duchesse de).
Béatrix.
Une Fille d'Ève.

Grandlieu (vicomtesse de).
Le Colonel Chabert.
Gobseck.

Grandlieu (Juste de).
Gobseck.

Grandlieu (Marie-Athénaïs de).
Gobseck.
Une Fille d'Ève.

Granville (de).
Une Ténébreuse Affaire.
Une Double Famille.
Adieu.
César Birotteau.
Une Fille d'Ève.
Le Cousin Pons.

Granville (Eugène de).
Une Double Famille.

Grindot.
César Birotteau.
Illusions perdues.
Un Début dans la Vie.
Béatrix.
Les Petits Bourgeois.
La Cousine Bette.

Katt.
Les Petits Bourgeois.

La Peyrade (Théodose de).
Les Petits Bourgeois.

La Peyrade (Lydie de).
Les Petits Bourgeois.

Lebrun.
Le Cousin Pons.

Lenoncourt-Givry (Madeleine de).
Le Lys dans la Vallée.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.

Louchard.
Le Cousin Pons.

Louis XVIII.
Les Chouans.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.
Une Ténébreuse Affaire.
Le Bal de Sceaux.
Le Lys dans la Vallée.
Le Colonel Chabert.
Les Employés.

Lousteau (Étienne).
Illusions perdues.
Un Ménage de Garçon.
Une Fille d'Ève.
Béatrix.
La Muse du Département.
La Cousine Bette.
Un Prince de la Bohème.
Un Homme d'Affaires.
Les Petits Bourgeois.
Les Comédiens sans le savoir.

Lupeaulx (Chardin des).

La Muse du Département.
Eugénie Grandet.
Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Les Employés.
Ursule Mirouet.

Massol.

La Peau de Chagrin.
Une Fille d'Ève.
La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.

Maufrigneuse (duc de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Un Début dans la Vie.
Un Ménage de Garçon.

Maufrigneuse (Diane de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Modeste Mignon.
Le Cabinet des Antiques.
La Muse du Département.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Autre Étude de Femme.
Une Ténébreuse Affaire.
Le Député d'Arcis.

Meynardie (madame).

Histoire des Treize.

Mirbel (madame de).

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.

Montcornet (maréchal de).

La Paix du Ménage.
Illusions perdues.
Les Paysans.
Un Homme d'Affaires.
La Cousine Bette.

Nathan (Raoul).

Illusions perdues.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.
La Muse du Département.
Un Prince de la Bohème.
Un Homme d'Affaires.
Les Comédiens sans le savoir.

Nathan (Sophie).

La Muse du Département.
Illusions perdues.
Les Employés.
Un Ménage de Garçon.
Ursule Mirouet.
Eugénie Grandet.
La Fausse Maîtresse.
Un Prince de la Bohème.
Une Fille d'Ève.
Les Comédiens sans le savoir.

Navarreins (duc de).

Un Ménage de Garçon.
Le Colonel Chabert.
La Muse du Département.
Histoire des Treize.
Le Cabinet des Antiques.
Les Paysans.
Le Curé de Village.
La Peau de Chagrin.
Une Ténébreuse Affaire.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
La Cousine Bette.

Nourrisson (madame).

La Cousine Bette.
Les Comédiens sans le savoir.

Nucingen (Frédéric de).

La Maison Nucingen.
Le Père Goriot.
Pierrette.
César Birotteau.
Illusions perdues.
Autre Étude de Femme.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Un Homme d'Affaires.
La Cousine Bette.
La Muse du Département.
Les Comédiens sans le savoir.

Nucingen (Delphine de).

Le Père Goriot.
Histoire des Treize.
Eugénie Grandet.
César Birotteau.
Melmoth réconcilié.

Illusions perdues.
L'Interdiction.
Modeste Mignon.
La Maison Nucingen.
Autre Étude de Femme.
Une Fille d'Ève.
Le Député d'Arcis.

Peyrade.

Une Ténébreuse Affaire.

Poiret.

Les Employés.
Le Père Goriot.
Un Début dans la Vie.
Les Petits Bourgeois.

Poiret (madame).

Le Père Goriot.
Les Petits Bourgeois.

Portenduère (Savinien de).

Le Bal de Sceaux.
Ursule Mirouet.
Béatrix.

Rastignac (Eugène de).

Le Père Goriot.
Illusions perdues.
Le Bal de Sceaux.
L'Interdiction.
Étude de Femme.
Autre Étude de Femme.
La Peau de Chagrin.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
Une Ténébreuse Affaire.
La Maison Nucingen.
La Cousine Bette.
Le Député d'Arcis.
Les Comédiens sans le savoir.

Rhétoré (Alphonse de).

Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Albert Savarus.
Le Député d'Arcis.

Rubempré (Chardon de).

Illusions perdues.
Les Employés.
Ursule Mirouet.

Schmucke (Wilhelm).

Une Fille d'Ève.
Ursule Mirouet.
Le Cousin Pons.

Séchard (David).

Illusions perdues.

Séchard (Ève).

Illusions perdues.

Sélérier.

Le Père Goriot.

Sérizy (Hugret de).

Un Début dans la Vie.
Un Ménage de Garçon.
Honorine.
Modeste Mignon.

Sérizy (Léontine de).

Un Début dans la Vie.
Histoire des Treize.
Ursule Mirouet.
La Femme de Trente Ans.
Autre Étude de Femme.
La Fausse Maîtresse.

Tours-Minières (Bryond des).

L'Envers de l'Histoire contemporaine.

Vernou (Félicien).

Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Une Fille d'Ève.
La Cousine Bette.

Vivet (Madeleine).

Le Cousin Pons.

TABLE

DU TOME SECOND

OU MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS. 1
LA DERNIÈRE INCARNATION DE VAUTRIN. 146
INDEX. 337

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

0

BINDING SECT. NOV 16 1970

PQ
2173
S6
1891
t.2

Balzac, Honoré de
Splendeurs et misères
des courtisanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY